



## CARTOGRAPHIE DES SERVICES DE PROTECTION

---

APPROCHE BASEE SUR LES ROUTES POUR LES SERVICES DE  
PROTECTION LE LONG DES ROUTES DE MOUVEMENTS MIXTES

# Contents

5	Portée	105	EGYPTE
5	Objectifs du rapport	123	ETHIOPIE
7	Avant-propos	137	LIBYE
11	Introduction	145	MALI
15	Méthodologie	191	MAURITANIE
19	Observations	205	MAROC
25	ALGÉRIE	223	NIGER
33	BURKINA FASO	241	SOMALIE
69	CAMEROUN	265	SOUDAN
81	TCHAD		
93	CÔTE D'IVOIRE		
99	DJIBOUTI		

# Remerciements

Rapport mis à jour par le Bureau de l'Envoyé Spécial du HCR pour la Situation en Méditerranée Centrale et Occidentale, avec de sincères remerciements à tous les collègues des organisations partenaires, en particulier l'OIM et la FICR, des bureaux du HCR, des opérations de pays et des divisions, qui ont consacré de leur temps précieux à la mise à jour de ce rapport.

Mise en page et design par Bekim Kajtazi

Photo de couverture : arrivée de réfugiés soudanais au point de passage frontalier d'Adre au Tchad. 21 novembre 2023. © UNHCR/Ying Hu

© UNHCR

# Portée

Cette édition du rapport « Cartographie Des Services De Protection » porte sur 15 pays le long des routes maritimes de la Méditerranée Centrale et Occidentale et de l'Afrique du Nord-Ouest. Ces pays sont les suivants : Algérie, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Djibouti, Égypte, Éthiopie, Libye, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Somalie et le Soudan. Ce rapport est un document évolutif qui continuera d'être régulièrement mis à jour afin de refléter fidèlement les services de protection disponibles et d'identifier les principales lacunes lorsqu'elles existent.

# Objectifs du rapport

Ce rapport a deux objectifs principaux :

- Garantir que les informations sur les services de protection disponibles sont accessibles dans les langues parlées par les réfugiés et les migrants en mouvement, afin de leur permettre de mieux comprendre les risques associés aux mouvements irréguliers et d'envisager les solutions alternatives qui s'offrent à eux, si elles existent et là où elles se trouvent.
- Aider les États et les donateurs à allouer efficacement les ressources à travers une approche basée sur les routes de mouvements mixtes, en ciblant les lieux spécifiques et les acteurs locaux les plus à même de fournir des services essentiels aux victimes de traite, aux survivants d'abus et aux autres réfugiés et migrants en situation de vulnérabilité. Leurs efforts doivent être durables et non pas ponctuels, projet par projet.

# Avant-propos

Plusieurs crises sont apparues en 2023, notamment le conflit au Soudan. Malheureusement, d'autres situations d'urgence ne sont pas à exclure en 2024. Il en va de même pour le besoin humain des personnes de fuir ou d'abandonner leur foyer pour trouver la sécurité ou de meilleures conditions de vie pour elles-mêmes et leur famille. Dans ce contexte, les réfugiés et les migrants sont contraints de se déplacer de manière irrégulière et sont confrontés à des violations flagrantes des droits de l'homme et à la mort le long des routes menant à la mer Méditerranée, à l'océan Atlantique Nord-Ouest et à l'Europe. En outre, en raison de la nature irrégulière de ces mouvements, les États situés le long de la route perdent le contrôle de leur territoire et la capacité de gérer l'asile et la migration.

Cela doit cesser au nom de la souveraineté des États, de l'État de droit et du respect des droits humains et de la dignité.

Le HCR lance un appel aux donateurs régionaux, étatiques et du secteur privé pour qu'ils soutiennent le HCR ainsi que tous les partenaires humanitaires et de développement engagés à travailler avec les États pour renforcer les services de protection et d'assistance disponibles pour les réfugiés et les migrants sur les routes terrestres dans les pays du centre et de l'ouest de la Méditerranée.

L'ampleur et la gravité des violations flagrantes des droits de l'homme auxquelles les réfugiés et les migrants sont constamment confrontés lorsqu'ils empruntent les routes qui traversent l'Afrique de l'Ouest, le Sahel, l'Est et la Corne de l'Afrique en direction de l'Afrique du Nord, puis de l'Europe, sont bien connues et largement documentées. La liste non exhaustive des abus comprend les crimes contre l'humanité, la mort, les violences sexuelles et basées sur le genre (VBG), la torture et les violences physiques, les enlèvements contre rançon, la traite des personnes, les vols, les détentions arbitraires, les expulsions collectives et les refoulements.<sup>1</sup> Depuis la publication de la précédente édition de ce rapport en juillet 2022, nous estimons à 3 045 le nombre de personnes décédées ou disparues le

<sup>1</sup> Le HCR, l'OIM et le Centre des migrations mixtes, *On this journey vol II, Two Years Later*, janvier 2024. À paraître

long des routes maritimes combinées de la Méditerranée centrale et occidentale et de l'Afrique du Nord-Ouest.<sup>2</sup> Toutefois, les chiffres réels pourraient être plus élevés, comme l'avancent par exemple certaines ONG telles que Caminando Fronteras, qui indiquent que quelque 6 618 personnes sont mortes ou portées disparues en 2023 rien que sur la route maritime de l'Afrique du Nord-Ouest.<sup>3</sup> Cinq cents décès supplémentaires ont été signalés le long des routes terrestres,<sup>4</sup> bien qu'il soit admis que, là encore, les chiffres réels pourraient être nettement plus élevés, car de nombreux incidents ne sont probablement pas détectés et ne sont pas enregistrés.

Des vies sont perdues ou brisées quotidiennement sur ces routes où les services de protection essentiels à la survie sont presque inexistant, y compris dans certains endroits clés. Les exceptions sont les efforts de prévention et de réponse humanitaires de quelques acteurs dévoués qui ont besoin de notre soutien collectif et le méritent. La réponse doit être intensifiée, plus cohérente, plus logique et plus unie dans une approche basée sur les routes afin que les États reprennent le contrôle de leur territoire, combattent les passeurs et les trafiquants, empêchent les abus et améliorent la fourniture de services de protection tout au long de ces routes.

L'absence de services de protection et d'assistance pour les réfugiés et les migrants en situation irrégulière sur ces routes va à l'encontre du but et de l'objectif d'une gestion efficace de l'asile et des migrations par les États. Les systèmes nationaux de gestion des frontières et d'asile qui tiennent compte de l'aspect protection doivent, au minimum, disposer d'infrastructures adéquates et de mesures de protection et d'assistance utiles et significatives. Ce n'est que par ces moyens évidents que les États, avec le soutien de leurs partenaires tels que le HCR, peuvent assurer des mouvements de personnes sûrs, réguliers et convenus, ce qui permet de traiter et d'atténuer les risques de traite des personnes et de trafic illicite de migrants. Dans cette optique, le HCR, avec ses partenaires, s'efforce d'adopter une approche panoramique, basée sur les itinéraires, avec un large éventail de parties prenantes, afin de suivre et d'analyser les moteurs et les effets des mouvements irréguliers, et de travailler avec les États et les autorités locales pour gérer les mouvements mixtes, notamment en mettant en œuvre des services concrets de protection

et d'aide à la survie dans des lieux clés au niveau communautaire, d'une manière conjointe et cohérente.

Le HCR continuera à collaborer avec ses partenaires pour mettre à jour cette cartographie pour demandeurs d'asile, les réfugiés et les migrants le long des routes et pour la diffuser dans les langues des personnes en mouvement et des pays concernés, afin d'améliorer l'accès aux services et d'adapter les réponses en matière de protection et d'assistance. La disponibilité de services de protection là où ils sont nécessaires contribuera à créer des alternatives aux voyages dangereux, à favoriser une prise de décision des personnes en mouvement plus éclairée et meilleure, et à réduire les mouvements secondaires irréguliers. Le gain immédiat sera une réduction des risques graves pour la vie et l'intégrité humaine liés à ce qui est actuellement un niveau élevé de contrôle sur les réfugiés et les migrants exercé par le commerce florissant des passeurs et des trafiquants.

Rendre ces informations disponibles et accessibles dans les différentes langues des personnes en mouvement peut également leur permettre de comprendre et de réfléchir davantage aux risques auxquels elles sont confrontées ou qu'elles prennent, et d'envisager des solutions alternatives qui s'offrent à elles, si elles existent et où elles se trouvent. Et bien que le HCR reconnaîsse que la fourniture d'informations, considérée séparément, ne peut servir qu'à accroître la conscience des risques et ne peut pas nécessairement changer les intentions de ceux qui sont déjà en mouvement, une meilleure connaissance des risques, des services et la disponibilité d'alternatives crédibles ont le potentiel de réduire le nombre de voyages dangereux inutiles et d'ouvrir la porte à des réponses adaptées. Cependant, nous reconnaissions également que, pour certaines personnes, rester là où elles se trouvent (dans leur pays d'origine, d'asile ou de transit) peut comporter plus de risques que de s'embarquer dans des voyages dangereux et incertains pour franchir les frontières.

Cette édition du rapport « Cartographie Des Services De Protection » a été élargie pour couvrir 15 pays : l'Algérie, le Burkina Faso, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, Djibouti, l'Égypte, l'Éthiopie, la Libye, le Mali, le Maroc, la Mauritanie, le Niger, la Somalie, et le Soudan. Certains pays et lieux clés manquent encore dans cette édition, et nous espérons qu'avec nos partenaires, ces lacunes seront comblées dans la prochaine édition. Le rapport réaffirme que si certaines organisations fournissent une protection et une assistance précieuses le long des itinéraires, certaines lacunes importantes en matière de services persistent dans des lieux géographiques clés où il existe des

<sup>2</sup> <https://app.powerbi.com/view?r=eyJrIjoiYVU5MGZiYmEtYTMwNS00MDBiLTg2MjctOTYwYmU1MDQ2N2IyliwidCI6ImU1YzM3OTqxLTY2NjQtNDEzNC04YTBjLTg1NDNkMmFmODBiZSlsImMiQjh9>

<sup>3</sup> <https://caminandofronteras.org/en/monitoreo/monitoring-the-right-to-life-2023>

<sup>4</sup> Projet Migrants Disparus de l'OIM, disponible sur : <https://missingmigrants.iom.int/region/africa>

risques évidents pour les personnes en déplacement. Les lacunes identifiées sont souvent exacerbées par les contraintes financières croissantes pour les combler, ce qui a un impact négatif sur la gamme déjà limitée de services disponibles dans ces endroits.

Le rapport aidera également les États et les donateurs à cibler les ressources sur les lieux spécifiques et les acteurs (souvent locaux) les mieux placés pour offrir les services essentiels dont ont besoin les victimes de traite, les survivants d'abus et les autres personnes en mouvement qui sont vulnérables. Les acteurs énumérés dans la partie principale du rapport ont besoin d'être soutenus pour fournir des services efficaces dans des environnements locaux où ils détiennent les connaissances spécifiques et ont des capacités uniques pour établir la confiance avec et parmi les survivants, les autorités locales et les communautés au sens large. Leurs efforts doivent être durables et non pas ponctuels, projet par projet. Les partenariats de jumelage avec des villes et des municipalités plus importantes et disposant de plus de ressources, situées sur d'autres parties de la même route, et/ou avec des organisations et des partenaires mandatés vers lesquels des orientations peuvent être faites, sont un ingrédient essentiel pour que les services soient efficaces et durables.

Nous espérons que cette édition encouragera et galvanisera un plus grand soutien de l'État pour les services de survie identifiés ici et nous nous réjouissons de guider et d'aider à façonner les décisions de financement pour soutenir cette cause très digne.

Je remercie sincèrement toutes les organisations et tous les partenaires pour les informations inestimables incluses dans cette cartographie. Je souhaite également remercier les donateurs qui ont fourni au HCR les fonds non pré-affectés qui nous ont permis de procéder à cette cartographie.

Vincent Cochetel

Envoyé Spécial du HCR pour la Situation en Méditerranée Centrale et Occidentale  
Mai 2024

# Introduction

Chaque année, des milliers de réfugiés et de migrants sont victimes d'horribles abus alors qu'ils se déplacent le long des différentes routes du Sahel et de l'Afrique de l'Est, en direction de l'Afrique du Nord et parfois de l'Europe.<sup>5</sup> Ils sont notamment victimes de violences basées sur le genre (VBG) répétées, d'enlèvements contre rançon, sont laissés pour morts dans le désert et souffrent de nombreuses formes d'abus physiques et psychologiques infligés par divers auteurs, y compris des passeurs, des trafiquants et parfois des acteurs étatiques. Le voyage à travers l'Afrique jusqu'aux points de départ maritimes reste l'un des plus dangereux au monde.<sup>6</sup> Le HCR est investi du mandat mondial de fournir une protection et une assistance internationales aux réfugiés, aux demandeurs d'asile et aux autres personnes relevant de son mandat,<sup>7</sup> et de trouver, en collaboration avec les gouvernements, des solutions pour eux. Le travail du HCR est entièrement apolitique, humanitaire et social. Le HCR n'a pas de mandat en matière d'application de la loi ou de sécurité, mais il a tout l'intérêt et la responsabilité d'agir lorsque des crimes graves sont commis à l'encontre de réfugiés, de demandeurs d'asile et d'autres personnes déplacées de force ou apatrides.

Le Haut-Commissaire des Nations unies pour les réfugiés, Filippo Grandi, a attiré à plusieurs reprises l'attention du Conseil de sécurité des Nations unies sur les horribles abus commis le long de la route migratoire de la Méditerranée centrale et sur l'urgence de prendre des mesures collectives pour mettre fin à l'impunité des trafiquants.<sup>8</sup> Ruven Menikdiwela, alors directeur du bureau de New York du Haut-Commissariat des Nations unies

5 Le HCR, l'OIM et le Centre des migrations mixtes, *On this journey vol II, Two Years Later*, janvier 2024. À paraître

6 Briefing du HCR au Conseil de sécurité des Nations unies, 29 septembre 2023. Disponible sur: [Human Rights for Refugees & Migrants: UNHCR \(New York\) Briefing | Security Council | United Nations - The Global Herald](https://www.unhcr.org/admin/hcspeeches/59fb25ad4/statement-united-nations-security-council.html)

7 HCR, Note sur le mandat du Haut-Commissaire aux réfugiés et de son Bureau, octobre 2013, disponible sur: <https://www.refworld.org/docid/5268c9474.html>

8 Déclaration du HCR au Conseil de sécurité des Nations unies, 2 novembre 2017, disponible sur : <https://www.unhcr.org/admin/hcspeeches/59fb25ad4/statement-united-nations-security-council.html>; Briefing du HCR au Conseil de sécurité des Nations unies, 18 juin 2020, <https://www.unhcr.org/admin/hcspeeches/5eebac3a4/briefing-united-nations-security-council.html>

pour les réfugiés (HCR), qui s'est adressé au Conseil de sécurité des Nations unies le 29 septembre 2023 au nom du Haut-Commissaire, a de nouveau insisté sur les abus auxquels sont confrontés les réfugiés et les migrants qui se déplacent le long de cette route.<sup>9</sup>

Le rapport conjoint de 2020 du HCR et du Centre des migrations mixtes (MMC) « **Dans ce voyage, personne ne se soucie de savoir si vous vivez ou si vous mourez** » a révélé des violations généralisées des droits humains et des abus le long des routes de mouvements mixtes au départ de l'Est/la Corne de l'Afrique et l'Afrique de l'Ouest vers l'Afrique du Nord.<sup>10</sup> Trois ans plus tard, la révision de ce même rapport par le MMC, l'OIM et le HCR en utilisant des données de 2020 à 2023 témoigne que les abus épouvantables auxquels sont confrontées les personnes en mouvement le long de ces routes n'ont pas diminué mais se sont intensifiés dans les zones désertiques comme Sabha, Agadez et Tamanrasset qui sont périlleuses à traverser. Des pays comme la Libye, le Niger, le Mali, le Burkina Faso et le Soudan sont également considérés comme très dangereux à traverser de manière irrégulière. Compte tenu de la situation sécuritaire critique dans de nombreux pays d'origine, de transit et d'asile le long de ces routes, les réfugiés et les migrants en mouvement se trouvent aujourd'hui dans des situations extrêmement vulnérables et courrent de grands risques. Dans cette deuxième édition du rapport, le HCR, l'OIM et le MMC ont formulé une série de recommandations, notamment la conservation et la mise à jour de la cartographie des services de protection et des services essentiels le long de ces routes et le renforcement des interventions collectives sur ces routes, en établissant des refuges et des hébergements d'urgence où les besoins fondamentaux peuvent être satisfaits. Sur la base des données et des recommandations susmentionnées, le HCR a dûment mis à jour cette « Cartographie Des Services De Protection ».

Cette version actuelle continue à révéler que, malgré les efforts accrus du HCR, de l'OIM, des partenaires et des gouvernements pour améliorer les services de protection et d'assistance vitaux ainsi que les mécanismes d'identification et d'orientation le long des routes migratoires, les services

restent largement insuffisants, en particulier dans certaines localités clés exposées à des risques de protection.

Il existe peu d'hébergements sûrs pour les victimes de la traite ou les survivants d'autres abus. Par exemple, au Soudan, malgré les efforts considérables déployés par le HCR et ses partenaires pour renforcer les services de protection dans le cadre de la réponse d'urgence aux besoins liés au conflit en cours, il n'existe encore que deux structures pour les victimes de traite dans l'ensemble du pays, toutes deux situées à Kassala, dans l'est du Soudan.

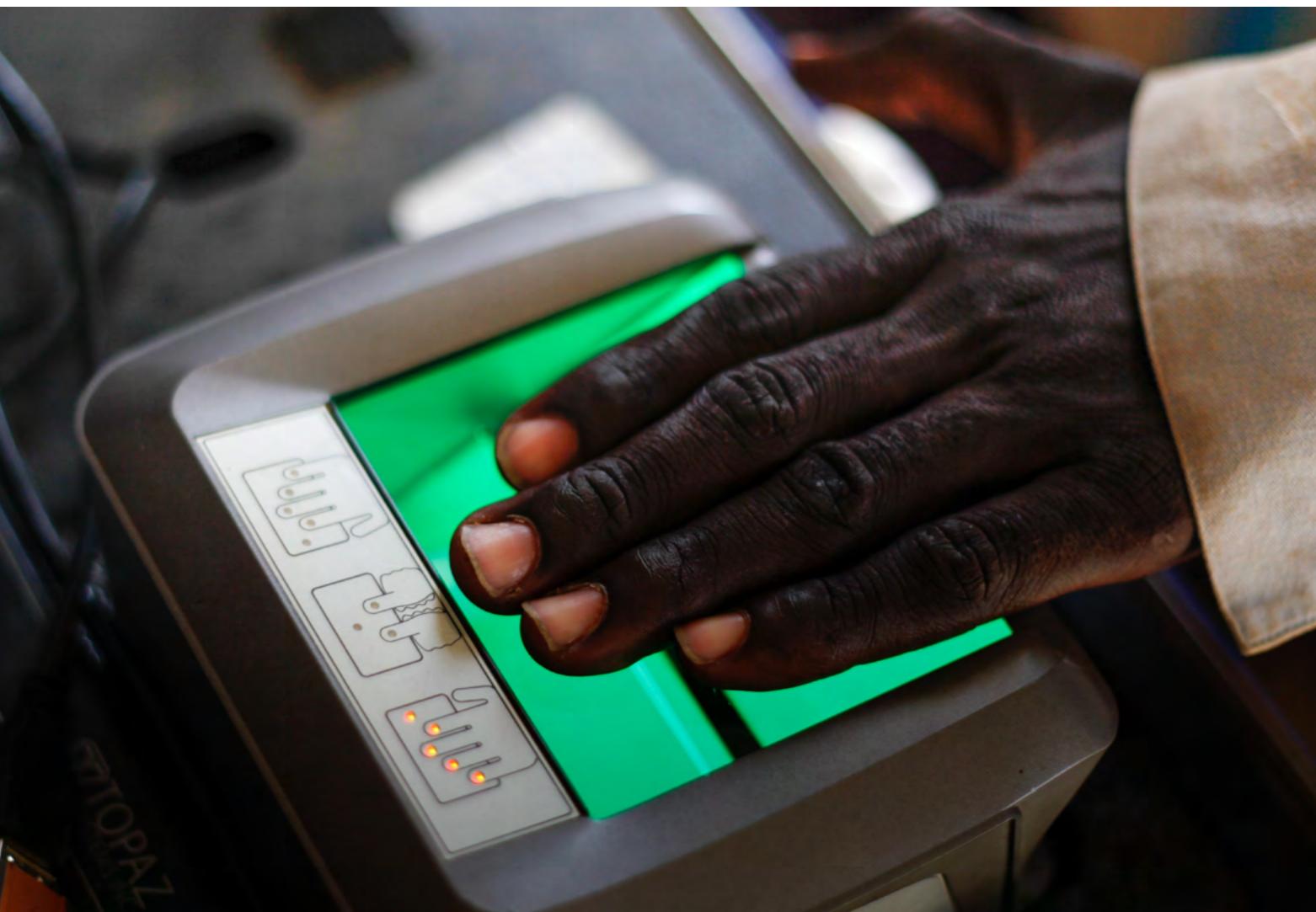
De même, au Burkina Faso, au Tchad, au Mali et au Niger, le HCR et l'OIM ont mis en place une série de centres de services polyvalents (guichet unique) avec les autorités locales pour aider les populations déplacées de force, les migrants et les apatrides. Toutefois, ces centres ne disposent pas de ressources suffisantes, notamment pour répondre immédiatement aux besoins des personnes présentant des vulnérabilités spécifiques et/ou pour aider les survivants de diverses formes d'abus à accéder à la justice. Ils sont également peu nombreux, situés uniquement dans les grandes villes, alors qu'il en faudrait beaucoup plus dans plusieurs localités clés des mouvements mixtes. Il s'agit notamment de Dongola dans le nord du Soudan, d'Ounianga-Kebir et de Faya-Largeau dans le nord du Tchad, de Tamanrasset dans le sud de l'Algérie, d'Al Kufra et de Sabha dans le sud de la Libye, et d'autres régions du Mali et du Niger limitrophes de l'Algérie ou de la Libye qui sont dépourvues de services de protection pour les survivants d'abus. Ces lieux sont souvent les dernières étapes avant que les réfugiés et les migrants n'entreprendent d'autres voyages dangereux à travers le désert du Sahara. Ils devraient normalement, s'ils disposaient des ressources nécessaires, offrir aux personnes qui ont peut-être déjà été survivants d'abus de la part d'acteurs étatiques et/ou non étatiques, l'occasion cruciale d'obtenir de l'aide et une protection au lieu de poursuivre leur route et de risquer de traverser le désert entre les mains de passeurs et de trafiquants personnes sans scrupules.

Les personnes expulsées de certains pays d'Afrique du Nord (Libye et Algérie) sont abandonnées dans ces lieux et laissées dans une situation de dénuement qui met souvent leur vie en danger. Ici, comme dans d'autres endroits le long des routes migratoires, les capacités d'identification et de profilage ainsi que le soutien aux victimes de traite sont généralement inexistantes. Les réfugiés et les migrants qui empruntent ces routes à travers l'Afrique centrale, l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique du Nord, l'Afrique de l'Est et

<sup>9</sup> Briefing du HCR au Conseil de sécurité des Nations unies, 29 septembre 2023. Disponible sur : [Human Rights for Refugees & Migrants: UNHCR \(New York\) Briefing | Security Council | United Nations - The Global Herald](https://www.unhcr.org/59333333.html)

<sup>10</sup> HCR, MMC, « **Dans ce voyage, personne ne se soucie de savoir si vous vivez ou si vous mourez** », juillet 2020. Disponible sur: ['On this journey, no one cares if you live or die' | UNHCR](https://www.unhcr.org/59333333.html)

la Corne de l'Afrique ont des profils, des raisons de se déplacer, des intentions, des vulnérabilités et des besoins en matière de services de protection très différents. Leurs besoins et les risques qu'ils encourrent peuvent évoluer le long d'un voyage où les circonstances peuvent changer rapidement, pour le pire et sans avertissement. Dans ce contexte fluide et périlleux, cette cartographie vise à aider les personnes en mouvement à accéder rapidement aux services de protection là où elles se trouvent, en fonction de leurs vulnérabilités et de leurs besoins plutôt que de leur statut. Nous espérons également qu'elle contribuera à une meilleure compréhension des services disponibles et de leur absence dans de nombreux endroits clés. Nous espérons ainsi aider les donateurs à cibler leurs ressources sur des villes et des villages spécifiques et sur les acteurs (souvent locaux) les mieux placés pour offrir les services essentiels dont ont besoin les réfugiés et les migrants en mouvement.



Un réfugié malien est enregistré par le HCR lors d'une opération d'enregistrement hors camp à Néma, dans la région de Hodh Ech Chargui. 30 septembre 2022. © HCR/Omar Doukali

## Méthodologie

Ce rapport de cartographie a été mis à jour par le HCR conjointement avec des organisations partenaires, en particulier l'OIM et la FICR, en collaboration avec les autorités nationales. Il couvre 15 pays : l'Algérie, le Burkina Faso, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, Djibouti, l'Égypte, l'Éthiopie, la Libye, le Mali, le Maroc, la Mauritanie, le Niger, la Somalie et le Soudan.

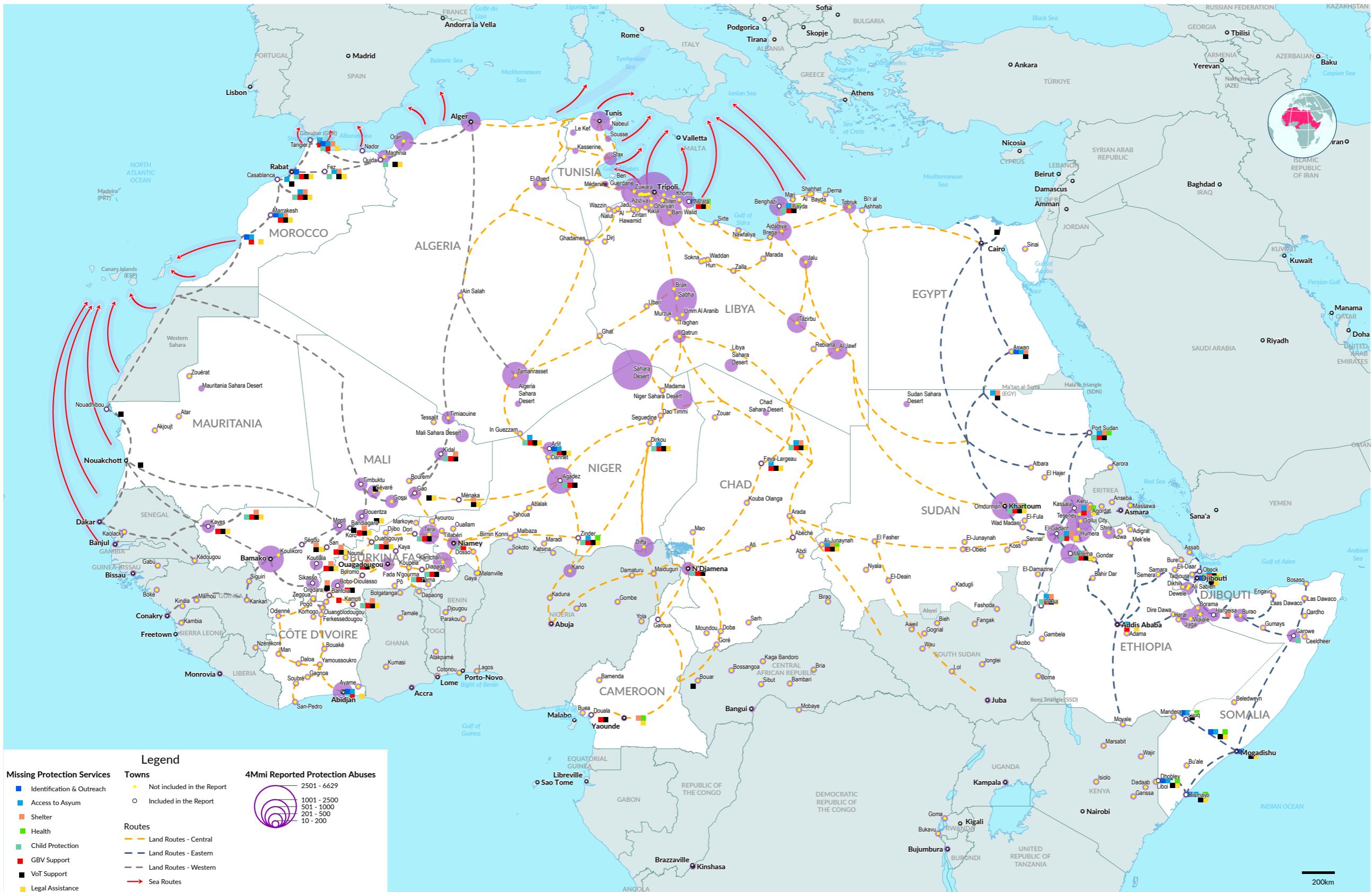
Le processus de mise à jour a consisté à procéder à un examen des routes migratoires par l'intermédiaire des bureaux régionaux et des antennes nationales du HCR afin d'identifier, avec les acteurs et partenaires étatiques, les localités clés où les réfugiés et les migrants en mouvement transitent ou peuvent demander de l'aide, et de dresser un inventaire des structures, des capacités et des services disponibles dans ces lieux, tout au long des routes identifiées. La cartographie se concentre principalement sur neuf catégories de services de protection pour les survivants :

- » Identification et sensibilisation ;
- » Accès aux procédures d'asile ;
- » Hébergement ;
- » Assistance juridique, y compris l'accès à la justice ;
- » Soins de santé, santé mentale et soutien psychosocial (SMPS) ;
- » Services de soutien aux victimes de traite ;
- » Services de soutien aux survivants de violence basée sur le genre (VBG) ;
- » Protection de l'enfance ; et
- » Autres services

Le rapport fournit une liste non exhaustive d'organisations et d'institutions gouvernementales offrant des services aux réfugiés et aux migrants dans les catégories susmentionnées.

MAP 1 • Absence de services et de lieux de protection et perception des risques et des abus en Afrique vers

l'Afrique du Nord et l'Europe



The boundaries and names shown and the designations used on this map do not imply official endorsement or acceptance by the United Nations.



# Observations

Malgré les efforts accrus du HCR, de l'OIM et des partenaires travaillant avec les autorités nationales pour améliorer les services de protection et d'assistance vitaux ainsi que les mécanismes d'identification et d'orientation le long des routes migratoires, les services restent largement insuffisants, en particulier dans les localités clés de mouvements mixtes susceptibles d'être exposés à des risques pour la protection. Des lacunes importantes subsistent en matière d'hébergement, d'assistance juridique, de prévention et de réponse à la violence fondée sur le genre et à la traite des personnes, ainsi que de mesures de protection et d'assistance pour les enfants. Le rapport met également en évidence des disparités régionales flagrantes dans la disponibilité des services de protection, les centres urbains et les capitales étant généralement mieux desservis que les zones reculées, frontalières ou touchées par un conflit, dont beaucoup sont de facto des plaques tournantes pour les mouvements mixtes, plus exposées aux risques pour la protection.

La disponibilité des hébergements varie considérablement d'une région à l'autre, où des pays comme le Niger et le Burkina Faso disposent de réseaux de soutien complets, tandis que d'autres, notamment la Libye, en dehors de Tripoli, et diverses régions du Maroc, du Mali et du Soudan, sont totalement dépourvues de ces services essentiels. Le nombre de refuges pour les survivants d'abus ou d'autres personnes en situation de vulnérabilité le long des routes migratoires est très limité. Souvent, les hébergements disponibles sont destinés aux personnes en attente de rapatriement volontaire et de rétablissement assisté (AVRR) par l'OIM et sont principalement situés dans les centres urbains, avec peu de disponibilité pour les personnes qui n'entrent pas dans cette catégorie. Les mécanismes de sécurité, en particulier les abris sûrs qui peuvent être utilisés pour les personnes confrontées à des risques élevés, y compris celles cherchant à accéder à la justice, sont encore plus limités, avec seulement deux refuges sûrs, tous deux dans l'est du Soudan. La mise à disposition d'un hébergement peut, si elle est correctement adaptée, permettre une identification dynamique et précoce des vulnérabilités et/ou des survivants d'abus. Elle peut également faciliter la fourniture d'articles de première nécessité, de premiers soins et de conseils en matière de santé mentale et psychosociale, ainsi que l'orientation vers des soins médicaux d'urgence et d'autres services, le cas échéant. Sans la disponibilité d'une forme d'hébergement temporaire sûre dans des localités clés, la protection immédiate des survivants risque de rester illusoire, voire théorique. L'absence de refuge n'expose pas seulement les personnes en situation de vulnérabilité à des risques accrus et à l'insécurité, mais elle entrave également l'efficacité

d'autres services essentiels tels que les soins de santé, la protection de l'enfance et l'assistance juridique. Ce manque d'hébergement sûr et de soutien dissuade également les victimes de traite de signaler leur situation lorsqu'elles se trouvent dans des pays de transit. Bien entendu, cela signifie également qu'il est peu probable qu'ils cherchent à accéder à la justice pour obtenir des voies de recours et éventuellement contribuer à la lutte contre l'impunité. Cependant, il ne suffit pas seulement de pourvoir un refuge, car ces structures doivent être correctement financées et gérées afin d'offrir des services appropriés et durables.

En outre, l'assistance juridique est principalement disponible dans les grandes villes et les capitales, telles qu'Alger, Ouagadougou, Addis-Abeba, Tunis et Tripoli, mais elle est nettement absente dans les lieux de transit cruciaux situés le long des routes migratoires. L'absence d'assistance juridique s'étend au Tchad, à Djibouti, à l'Éthiopie, à la Côte d'Ivoire, au Mali, au Maroc, au Niger, à la Mauritanie et au Soudan, de nombreuses localités de ces pays n'offrant aucune assistance juridique aux réfugiés et aux migrants. Cette lacune est particulièrement inquiétante dans les régions éloignées ou frontalières considérées comme les dernières étapes avant la traversée du désert, ou lorsque les personnes rapatriées ou expulsées arrivent dans une situation vulnérable avec peu ou pas de services à proximité (par exemple, Assamaka, Arlit, Tamanrasset et Ounianga-Kebir, etc.). Par exemple, entre janvier et avril 2023, quelque 8 000 personnes ont été expulsées d'Algérie vers Assamaka, au Niger, un village d'environ 3 000 habitants situé à 15 kilomètres de la frontière algérienne dans la région d'Agadez. Cette situation a créé une urgence humanitaire, les personnes expulsées ayant un besoin urgent de nourriture, d'eau, de mécanismes d'hygiène et d'assainissement, de protection de l'enfance, de soins de santé, santé mentale et soutien psychosocial, d'hébergement et d'articles non alimentaires, y compris des kits d'hygiène. Ailleurs, des cas d'abus et d'extorsion par des agents de l'État et des auteurs non étatiques sont signalés dans ces localités, et l'absence d'assistance juridique empêche les survivants d'accéder à la justice et à d'autres formes d'aide.

En outre, l'assistance juridique est principalement disponible dans les grandes villes et les capitales, telles qu'Alger, Ouagadougou, Addis-Abeba, Tunis et Tripoli, mais elle est nettement absente dans les lieux de transit cruciaux situés le long des routes migratoires. L'absence d'assistance juridique s'étend à certaines parties du Tchad, à Djibouti, à l'Éthiopie, à la Côte d'Ivoire, au Mali, au Maroc, au Niger, à la Mauritanie et au Soudan, de nombreuses localités de ces pays n'offrant aucune assistance juridique aux réfugiés et aux migrants. Cette lacune est particulièrement inquiétante dans les régions éloignées ou frontalières considérées comme les dernières étapes avant la traversée du désert, ou lorsque les personnes rapatriées ou expulsées arrivent dans une situation vulnérable avec peu ou pas de services à proximité (par exemple,

Assamaka, Arlit, Tamanrasset et Ounianga-Kebir, etc.). Par exemple, selon les autorités locales du Niger entre janvier et avril 2023, quelque 8 000 personnes ont été expulsées d'Algérie vers Assamaka, au Niger, un village d'environ 3 000 habitants situé à 11 kilomètres de la frontière algérienne dans la région d'Agadez. Cette situation a créé une urgence humanitaire, les personnes expulsées ayant un besoin urgent de nourriture, d'eau, de mécanismes d'hygiène et d'assainissement, de protection de l'enfance, de soins de santé, santé mentale et soutien psychosocial, d'hébergement et d'articles non alimentaires, y compris des kits d'hygiène.<sup>1</sup> Ailleurs, des cas d'abus et d'extorsion par des agents de l'État et des auteurs non étatiques sont signalés dans ces localités, et l'absence d'assistance juridique empêche les survivants d'accéder à la justice et à d'autres formes d'aide.

Les services spécifiquement adaptés aux victimes de la traite sont rares malgré les efforts déployés pour renforcer la protection des victimes de ce fléau dans les pays situés le long des routes migratoires, notamment en Éthiopie, au Niger, en Égypte, et au Maroc, qui ont élaboré des stratégies nationales de lutte contre la traite des personnes et des mécanismes nationaux d'orientation pour les victimes. Par exemple, en Éthiopie, il existe un large éventail de soutien pour les victimes de la traite, allant du soutien médical et psychosocial à l'aide juridique et aux services de réintégration. Cette approche à multiples facettes, impliquant les autorités éthiopiennes, les organisations humanitaires internationales, les organisations locales et les institutions juridiques, souligne l'importance d'un système de soutien collaboratif complet pour la protection des victimes de traite. Cependant, dans de nombreux pays couverts par ce rapport, il existe peu d'informations ou de preuves de la disponibilité des services pour les victimes de traite. Il existe des liens évidents entre ce fléau et la violence faite aux femmes, et le rapport souligne le manque de services spécialisés et de mesures d'assistance pour les femmes victimes de la traite. Seuls le Maroc et l'Éthiopie disposent de services pour les femmes victimes de traite. Cependant, même ces services limités risquent d'être interrompus l'année prochaine. L'absence d'approches différencierées afin de trouver des solutions pour les femmes victimes de la traite est problématique, car elle tend à nier la violence fondée sur le genre et la dimension de genre de traite.

En général, il faut en faire plus pour identifier et aider les victimes de traite le long des routes migratoires, notamment :

- En renforçant l'identification précoce des réfugiés et des migrants à risque ou des victimes de la traite à la fois sur les routes terrestres et lors du

<sup>1</sup> Niger: Plan de réponse à la situation humanitaire d'Assamaka (mai 2023). Disponible sur: <https://www.unocha.org/publications/report/niger/niger-response-plan-humanitarian-situation-assamaka-may-2023>

débarquement.

- En facilitant l'accès des victimes de traite aux solutions, y compris par les voies régulières, telles que le regroupement familial et les programmes d'évacuation humanitaire, ainsi que par l'amélioration de la régularisation et le soutien à plus long terme dans le pays d'accueil. Cela signifie qu'en matière de solutions, l'AVRR vers leur pays d'origine ne doit pas être la seule solution envisagée, car il peut conduire à de nouveaux risques de trafic des personnes à leur retour.
- En facilitant l'accès à l'assistance juridique, y compris pour l'accès à la justice et aux voies de recours.
- En améliorant l'accès à l'aide pour les hommes victimes de traite, car les hommes sont souvent non éligibles à l'aide limitée qui est disponible.

En outre, l'aide spécifiques aux groupes spécifiques, tels que les hommes survivants de violences sexuelles, reste très limitée le long des routes migratoires, et l'aide aux personnes LGBTIQ+ est quasi inexistante. Ces groupes peuvent être particulièrement réticents à demander de l'aide en l'absence d'informations sur les endroits où ils peuvent le faire en toute sécurité, en particulier dans le contexte de la criminalisation des relations homosexuelles et des attitudes négatives dans certains pays le long des routes migratoires. L'absence générale de services d'aide aux survivants de la violence basée sur le genre signifie que les survivants peuvent ne pas avoir accès à des services essentiels tels que des hébergements sûrs, des soins de santé, santé mentale et soutien psychosocial et une assistance juridique. Cela peut exacerber le traumatisme subi par les survivants et entraver leur rétablissement.

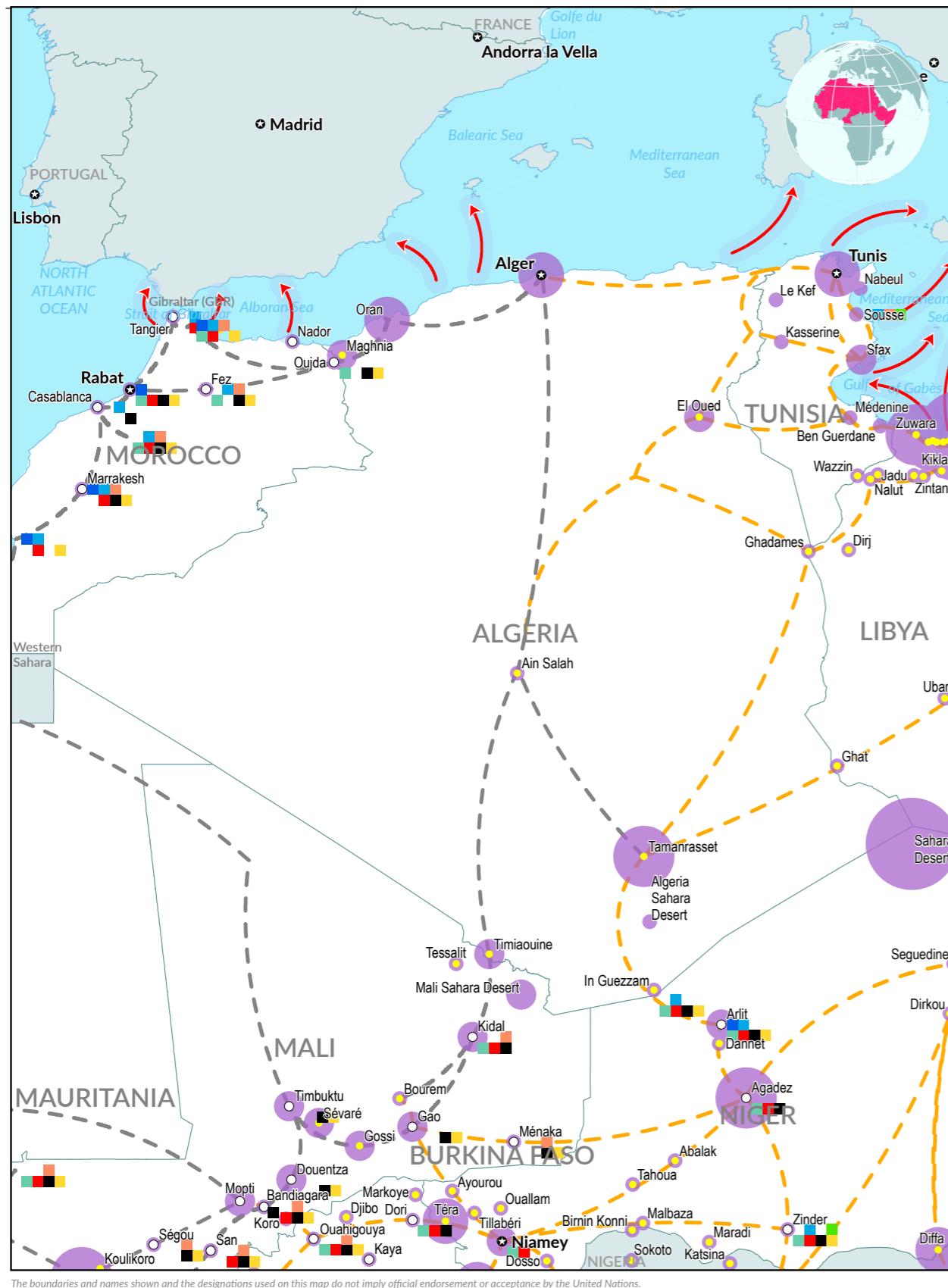
De plus, l'impact des risques encourus par les enfants et les jeunes vulnérables au cours de leur voyage est exacerbé par un accès inadéquat aux services dont ils ont besoin. Ce rapport met en évidence la disponibilité insuffisante de ces services le long des routes migratoires, comme l'accès à l'enregistrement des naissances et aux documents d'état civil, ce qui crée des risques supplémentaires pour la protection, y compris le risque d'apatriodie pour les enfants. Les quelques services disponibles sont concentrés dans les capitales et les zones d'accueil des réfugiés, laissant les plaques tournantes de mouvements mixtes, où les incidents de protection sont les plus fréquents, complètement à découvert. Par exemple, il n'y a pas de services de protection, y compris pour les enfants, dans le sud de la Libye et de l'Algérie et dans tout le Niger.

Les lacunes identifiées dans les services de protection le long des routes migratoires sont souvent aggravées par la disponibilité limitée de fonds pour soutenir les capacités existantes d'assistance aux personnes vulnérables, y compris les enfants non accompagnés et séparés et les victimes de traite.

L'arrêt de nombreuses activités de soutien en raison d'un manque de financement met en évidence ce problème et souligne le besoin urgent de solutions de financement ciblées. Les exemples suivants servent d'illustration:

- Au Maroc, le « Project SAVE », coordonné par le Comité Contre l'Esclavage Moderne (CCEM) et offrant une assistance aux victimes de la traite dans diverses régions, s'est achevé en janvier 2024. En conséquence, plusieurs organisations qui faisaient partie de l'initiative « Project Save » ont cessé de soutenir les victimes. Il s'agit de l'association Al Karam à Marrakech et à Safi, de l'association Afrique Culture Maroc et de l'association ISIA à Rabat, et de l'association Accueil, Écoute et Orientation à Al Hoceima. En outre, Mains Solidaires, l'unique prestataire de services de santé à Tétouan, a mis fin à ses services en raison de restrictions budgétaires et de manque de personnel.
- En Mauritanie, l'initiative prévue par l'OIM pour offrir un hébergement temporaire aux enfants migrants non accompagnés à Nouakchott par l'intermédiaire de familles d'accueil, pendant que les liens familiaux se rétablissent, n'a jamais été lancée, et les plans pour le faire en 2024 ont été mis en suspens en raison d'un manque de fonds.
- Au Niger, le projet PROMISA, destiné à identifier et orienter les personnes en mouvement vers une assistance et une protection en déployant des équipes mobiles dans des lieux clés comme Niamey, Agadez et Arlit, n'est plus opérationnel à la suite de coupes budgétaires. De même, le projet Signpost du Comité international de secours, qui fournissait des informations vitales sur les services de protection disponibles pour les réfugiés et les migrants au Niger, a été interrompu.
- Au Burkina Faso, le projet « Assistance et protection des migrants les plus vulnérables en Afrique de l'Ouest : Burkina Faso », à travers lequel la Croix-Rouge offre des orientations médicales (soutien psychosocial) vers les hôpitaux publics et les centres d'hébergement, s'est terminé en avril 2023. En outre, dans la région de Tenkodogo, Caritas Burkina Faso doit arrêter ses activités d'identification et de sensibilisation mises en œuvre par le biais des équipes mobiles, car le projet PROMISA a pris fin en mars 2023. Ailleurs, dans la région de l'Est, le Centre d'accueil et de transit de l'Est n'est plus en mesure de fournir des services alimentaires et de soins de santé aux personnes en mouvement en raison du manque de ressources.
- Au Mali, le centre géré par l'IRC dans la région de Douentza et abritant des personnes en mouvement a fermé en décembre 2023 en raison de contraintes financières. De plus, à Bamako et à Douentza, les activités récréatives proposées par l'ONG Terre des Hommes dans les « Espaces amis des enfants » aux enfants en mouvement et/ou non accompagnés et/ou séparés ont été interrompues, car faisant partie des services offerts au sein du Guichet unique, suite à la clôture du projet de l'UNICEF « Protection des enfants en situation de mobilité et autres enfants vulnérables » à la fin de l'année 2023.

**ALGERIA**  
**Map of Missing Protection Services**  
as of December 2023



**ALGÉRIE**

L'Algérie est un pays d'origine, de transit et de destination pour les personnes en mouvement. Compte tenu de sa vaste géographie et de ses frontières étendues avec le Maroc, le Mali, le Niger, le Tchad, la Libye et la Tunisie, plusieurs routes de mouvements mixtes importants passent par l'Algérie, traversant le pays du sud au nord et vers l'Europe, ou du sud-est et du sud-ouest vers la Tunisie, la Libye ou le Maroc.

La plupart des personnes en mouvement entrent par les frontières méridionales de l'Algérie, entreprenant inévitablement des voyages dangereux à travers le désert du Sahara en dépendant de passeurs. Les personnes déplacées de force et les migrants qui atteignent Alger signalent avoir été survivant de violence basée sur le genre, d'exploitation, notamment de travail forcé, d'extorsion, de discrimination, d'abus physiques et avoir été abandonnés et laissés pour morts dans le désert le long de la route. Les auteurs de ces actes sont, entre autres, des passeurs et des trafiquants. En outre, les personnes en mouvement n'ont souvent pas accès à de la nourriture, à de l'eau, à un hébergement, à une assistance médicale ou à

d'autres services essentiels et elles risquent constamment d'être arrêtées et expulsées collectivement vers le Mali et le Niger. Des personnes sont également expulsées vers l'Algérie depuis des pays voisins tels que la Tunisie, d'où elles risquent d'être expulsées en chaîne vers le Niger.

En 2023, le conflit en cours au Mali a entraîné le déplacement forcé de réfugiés maliens vers l'Algérie. Le HCR est en contact avec le gouvernement et est prêt à apporter son aide pour gérer tout déplacement massif vers les zones frontalières et depuis celles-ci. Le HCR a également connaissance de quelques acteurs humanitaires travaillant activement avec les réfugiés et les migrants dans des lieux clés de mouvements mixtes tels que Tamanrasset. Cependant, ces organisations travaillent très discrètement et il n'y a actuellement aucun prestataire de services connu qui travaille directement avec les victimes de la traite dans le pays. L'Algérie a adopté une nouvelle loi sur la traite des personnes en 2023, qui comprend un mécanisme national d'orientation (MNR). Toutefois, la mise en œuvre de la loi et du MNR est en suspens.

## Alger

### Identification et sensibilisation

Le HCR Algérie (128, Chemin Cheikh Bachir El Ibrahimi, Poirson, El Biar, Alger ; **+213 23 05 28 53/54** ; siteweb: <https://help.unhcr.org/algérie/unhcr-in-algeria/> Ligne d'urgence (pour les arrestations, le renvoi et les urgences médicales uniquement) : **+213 661 69 68 41** ; enregistrement : [algalreg@unhcr.org](mailto:algalreg@unhcr.org) ; protection : [algalprt@unhcr.org](mailto:algalprt@unhcr.org)) communique des informations actualisées sur les procédures d'asile et les services disponibles sur son site d'aide: <https://help.unhcr.org/algérie/> et par WhatsApp au **+213 661 32 84 50**. Les personnes déplacées de force reçoivent également ces informations par l'intermédiaire des huit bénévoles de proximité du HCR à Alger ainsi que par d'autres outils de communication numérique avec les communautés.

L'OIM Algérie (23-23 Rue Amzaham Mohamed, Ben Aknoun, Alger ; **+213 661 46 46 22** ligne d'assistance téléphonique pour les victimes de la traite : **+213 661 91 12 36** ; [iomdza@iom.int](mailto:iomdza@iom.int)) effectue des missions de sensibilisation dans les zones urbaines, y compris sur les chantiers de construction où les réfugiés et les migrants peuvent être exploités. Les migrants peuvent s'adresser à l'OIM pour obtenir des services de protection et d'assistance au retour volontaire dans leur pays d'origine par courrier électronique : [iomdza@iom.int](mailto:iomdza@iom.int) ou par téléphone : **+213 661 46 46 22**.

L'OIM et le HCR ont mis en place un mécanisme d'orientation à double sens permettant à l'OIM d'orienter vers le HCR des personnes susceptibles d'avoir besoin d'une protection internationale, et au HCR d'orienter des migrants vers l'OIM.

### Accès aux procédures d'asile

Le HCR procède à l'enregistrement et à la détermination du statut de réfugié à Alger. Les personnes cherchant une protection internationale en Algérie peuvent demander l'asile en s'adressant aux bureaux du HCR à Alger, 128 Chemin Bachir El-Ibrahimi, El-Biar. Le HCR a Alger est joignable

au **+213 23 05 28 53**.

L'OIM aide également les personnes souhaitant demander l'asile à contacter le HCR à Alger par le biais d'échanges d'informations, d'orientations et d'accompagnement vers le HCR si nécessaire.

### Hébergement

Le HCR à Alger dispose d'une capacité très limitée pour offrir un abri d'urgence aux personnes qui en ont le plus besoin. Par conséquent, ce service est réservé aux enfants non accompagnés et séparés (ENAS) et aux cas les plus urgents de personnes ayant des besoins spécifiques. Dans la mesure du possible, le HCR peut soutenir les réfugiés avec une assistance en espèces pour le logement et, dans des circonstances exceptionnelles, avec d'autres formes d'assistance en espèces aux demandeurs d'asile extrêmement vulnérables.

L'OIM dispose d'un centre d'hébergement, l'Office des Parcs des Sports et des Loisirs, au Caroubier, ainsi que d'un centre à El Harrach pour les migrants vulnérables.

### Soins de santé, santé mentale et soutien psychosocial (SMPS)

Selon la loi, l'accès aux services de santé publique en Algérie est gratuit pour toutes les personnes se trouvant sur le sol algérien, quels que soient leur origine et leur statut juridique. Les personnes en mouvement doivent donc pouvoir accéder à n'importe quel hôpital ou dispensaire public pour se faire soigner. Ceci est valable pour tous les niveaux de soins de santé et tous les établissements de santé publique.

À Alger, le HCR soutient les personnes déplacées de force et l'OIM soutient les migrants confrontés à des difficultés d'accès aux soins de santé, notamment par l'orientation médicale et le conseil,

l'accompagnement physique des cas les plus vulnérables vers les structures de santé, la prise en charge et l'orientation médicale, l'éducation sanitaire, la sensibilisation et le changement de comportement, les MHPSS ainsi que la facilitation de la prise en charge clinique complète des survivants de la violence fondée sur le genre.

Cette assistance peut être demandée au HCR par courrier électronique à l'adresse [algalprotection@unhcr.org](mailto:algalprotection@unhcr.org) et, en cas d'urgence médicale, par l'intermédiaire de la ligne d'urgence du HCR : **+213 661 69 68 41**, ouverte 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, ou auprès de l'OIM par courrier électronique : [iomdza@iom.int](mailto:iomdza@iom.int) ou par la ligne d'urgence de l'OIM : **+213 661 46 46 22**, ouverte du dimanche au jeudi, de 8h 30 à 17h 00.

Protection Civile »/Ambulance publique d'urgence médicale : **14 / 1021**

Sites web clés:

- » **Alger:** <https://www.versusdz.com/stores/ehs-hopital-el-hadi-flici-ex-el-kettar> (hôpital de référence du HCR pour le traitement et le suivi du VIH et des IST)
- » <https://www.chu-mustapha.dz/> (hôpital de référence du HCR pour la prise en charge clinique des survivants de violence basée sur le genre et de viol, pour la santé reproductive et la chirurgie)
- » <https://www.versusdz.com/stores/ehs-hopital-drif-hocine> (hôpital de référence du HCR pour la santé mentale)
- » <https://epsp-bouchenafa-97.websel.net/contact> (district sanitaire de Bouchenafa: des structures sanitaires de référence pour les soins de santé primaires et secondaires, y compris la santé infantile et maternelle, les soins de santé spécialisés, les laboratoires et l'imagerie médicale).

### Protection de l'enfance

Le HCR à Alger ([algalprotection@unhcr.org](mailto:algalprotection@unhcr.org); **+ 213 23052853/54**) offre un soutien essentiel aux enfants déplacés de force, y compris les UASC, par le biais de procédures d'intérêt supérieur, d'un accès à l'assistance juridique, d'une facilitation de l'accès aux soins de santé, aux MHPSS, à

l'éducation, et aux dispositions de prise en charge de remplacement pour les UASC par le biais de familles d'accueil issues de la communauté des réfugiés. Le HCR collabore avec des partenaires pour la protection des UASC ainsi que pour leur accès aux écoles.

Dans la mesure du possible, le HCR à Alger offre l'hébergement d'urgence aux enfants non accompagnés et séparés (UASC).

L'OIM à Alger fournit un soutien similaire aux enfants migrants par le biais de travailleurs sociaux, de procédures d'intérêt supérieur, d'un accès à l'assistance juridique, d'une facilitation de l'accès aux soins de santé, d'orientations vers les services consulaires ainsi que d'hébergement des enfants migrants non accompagnés. Coordonnées: [iomdza@iom.int](mailto:iomdza@iom.int) / **+213 661 46 46 22**.

### Services de soutien aux survivants de violence basée sur le genre (VBG)

Ayant une approche axée sur le survivant, le HCR à Alger offre dans la mesure du possible de l'aide aux survivants de la violence fondée sur le genre déplacées de force par le biais de soins de santé d'urgence ou MHPSS et de conseils psychosociaux sur la violence fondée sur le genre, ainsi qu'une assistance en espèces pour répondre aux besoins essentiels et une assistance juridique, en fournissant également l'accès à un abri sûr en fonction des besoins du survivant.

### Services de soutien aux victimes de traite

En mai 2023, l'Algérie a adopté une nouvelle loi sur la traite des personnes, qui établit des services de protection pour les victimes. Cependant, les structures et les services de protection doivent encore être pleinement mis en œuvre, et le système de l'ONU n'a pas connaissance de l'existence de mécanismes mis en place pour l'orientation des victimes vers les systèmes de protection nationaux.

En suivant le mécanisme d'orientation croisée de l'OIM (+213 661 91 12 36) ouvert du dimanche au jeudi de 8h 30 à 17h 00) et du HCR (ligne d'urgence du HCR : **+213 661 69 68 41**, ouverte 24 heures sur 24, 7 jours sur 7), les deux agences peuvent identifier et orienter les victimes potentielles et confirmées de traite. Dans ce cas, l'OIM et le HCR coordonnent un plan d'aide d'urgence comprenant des services pertinents tels qu'un hébergement sûr d'urgence, des MHPSS, des soins de santé et une assistance juridique, en fonction des besoins spécifiques identifiés, des souhaits du survivant et des services disponibles.

### Assistance juridique

Le HCR (ligne d'urgence **+213 661 69 68 41** pour une intervention immédiate) à Alger peut offrir une assistance juridique aux personnes déplacées de force et aux apatrides. En cas de détention.

L'OIM ([iomdza@iom.int](mailto:iomdza@iom.int) / **+213 661 46 46 22**) également offre une assistance juridique aux migrants.

### Autres services

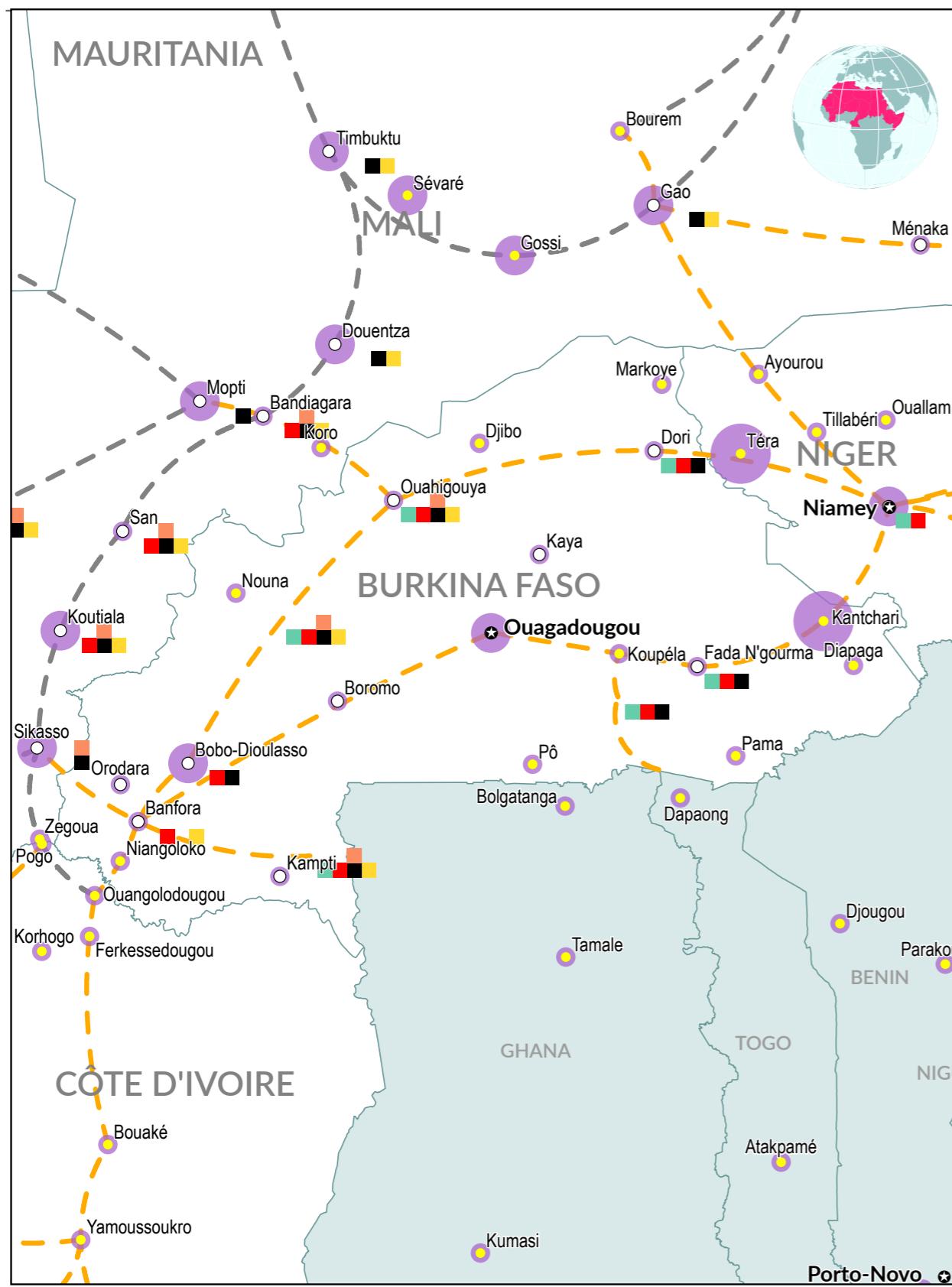
#### Enseignement

Selon la loi, l'accès à l'enseignement primaire et secondaire dans les écoles nationales algériennes est gratuit pour toutes les personnes se trouvant sur le sol algérien, indépendamment de leur origine et de leur statut juridique. Cependant, dans la pratique, les personnes en mouvement peuvent être confrontées à des obstacles pratiques quand il s'agit d'inscrire leurs enfants dans les écoles publiques. Le HCR ([algalprotection@unhcr.org](mailto:algalprotection@unhcr.org)) soutient la scolarisation des enfants déplacés de force.

## BURKINA FASO

Le Burkina Faso, situé au cœur de l'Afrique occidentale est un pays majeur de départ, de transit et de destination en Afrique de l'Ouest et du centre. Situé à la croisée des principaux axes des routes de mouvements mixtes, le Burkina Faso demeure un pays de transit clé des mobilités régionale et internationales. En effet de nombreux ressortissants de l'Afrique de l'Ouest et du centre transitent le pays et entreprennent des voyages souvent périlleux à travers le Sahara et la mer Méditerranée vers l'Europe. Il est de plus en plus clair que l'insécurité et l'instabilité politique dans la région du Sahel poussent les gens à emprunter des routes dangereuses à la recherche de sécurité. La plupart se déplace bien souvent sans documents de voyage valides (pour ce qui sont des ressortissants de la CEDEAO pour sortir des frontières des pays membres), transversant des frontières par des entrées non officielles avec l'aide de passeurs. Leurs parcours se complexifient davantage par l'insécurité grandissante dans les régions sahéliennes, ce qui les conduit sur des routes alternatives dangereuses.

**BURKINA FASO**  
**Map of Missing Protection Services**  
as of December 2023



Le contexte socio-politique du Burkina Faso a été marqué au cours de l'année 2023 par une très grande instabilité qui est venu exacerber la situation sécuritaire laquelle provoque déjà un flux important de personnes vers les pays voisins. Au cours de l'année 2023 le pays a connu deux coups d'Etat l'un le 24 janvier 2023 contre le président démocratiquement élu et l'autre le 30 septembre contre le chef de l'Etat issu du précédent coups d'état.

Le contexte sécuritaire exacerbé par cette instabilité socio politique contribue également à provoquer de nombreux mouvements de burkinabè dont des personnes déplacées

RÉGION	IDENTIFICATION ET SENSIBILISATION	ACCÈS AUX PROCÉDURES D'ASILE	HÉBERGEMENT	SANTÉ & SMPs	PROTECTION DE L'ENFANCE	SERVICES AUX SURVIVANTS DE VBG	SERVICES AUX VICTIMES DE LA TRAITE	ASSISTANCE JURIDIQUE
Ouagadougou	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Bobo-Dioulasso et Hauts-Bassins	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui
Banfora et région des Cascades	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui
Dori et Region de Sahel	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Oui
Tenkodogo (Centre-Est), Bam et Sanmantenga (Centre-Nord)	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Oui
Région du Sud-Ouest	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Oui
Région de l'Est	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Oui
Région du Nord	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Oui
Région de la Boucle du Mouhoun	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Oui

internes vers les pays voisins principalement la Côte-ivoire. De janvier à octobre 2023 d'après les données du monitoring des frontières environ 19,212 personnes ont été identifiées dans les mouvements mixtes dont 48.7% sont des personnes déplacées internes en mouvement transfrontaliers du fait de l'insécurité.

## Ouagadougou et région du centre

### Identification et sensibilisation

Dans le cadre du projet « Asile et les Mouvements Mixtes », le partenaire CIAUD CANADA - Comité International pour l'Aide d'Urgence et le Développement (Armel Yameogo +226 76 85 39 49 / 54 82 74 44, [yawaya@ciaud.ca](mailto:yawaya@ciaud.ca)) travaille dans l'identification des personnes en mouvement à travers 3 moniteurs de protections appuyés par 3 réseaux de protection et 3 relais communautaires pour informer sur les arrivés sur le territoire national et les départs vers les pays voisins. Des activités de sensibilisation sont conduites sur la protection contre les risques en route à travers le mécanisme d'identification et de référencement. Le HCR apporte un appui financier en particulier aux demandeurs d'asile vulnérables et les personnes victimes de traite. L'appui est de 35 000XOF mais peut connaître un changement en fonction des besoins de protection.

Le HCR travaille en collaboration avec la FENAT - Fédération Nationale des Transporteurs Routiers (Quartier Gounghin ; +226 70193300 ; Yasmine Traore ; [yasminetraore2@yahoo.fr](mailto:yasminetraore2@yahoo.fr)) dans les activités de sensibilisation et la prévention des risques sur la route. L'accord couvre l'identification et le référencement de personnes en mouvement nécessitant une protection internationale à travers tout le pays. Le personnel des principales compagnies de transports routiers a bénéficié d'un renforcement de capacités sur la protection internationale dans le cadre des mouvements mixtes. Le HCR a mis à la disposition de la FENAT des supports audiovisuels et a préparé conjointement avec l'OIM un dépliant en vue de renforcer la sensibilisation des personnes en mouvement y compris les services disponibles le long des routes au niveau des frontières distribués par les moniteurs.

L'OIM (+223 54495074 / 67711366; Sandrine Négalo, [esnegalo@iom.int](mailto:esnegalo@iom.int); Severin Kere) a mis en place en 2018 des Points de suivi de Flux (Flow Monitoring Points-FMP) à Yendéré (Frontière avec la Côte-d'Ivoire), Faramana (Frontière avec le Mali), Dori/Seytenga/Kantchari (frontière avec le Niger) et à Ouagadougou. Des équipes de collecte de données de l'OIM sont régulièrement actives au niveau de chaque point de suivi pour assurer la collecte de données migratoires et faciliter le fonctionnement du mécanisme de référencement qui est mis en place avec les différents partenaires. Par ailleurs dans le cadre des SoP de référencement conjoints OIM-HCR-CONAREF, les personnes demanderesses d'asile identifiées par OIM sont référées vers le HCR ou la CONAREF.

Mis en place en 2018 sous l'initiative de l'OIM en collaboration avec MFSNFAF le mécanisme national de référencement (MNR) des migrants en

transit au Burkina Faso a été mis à jour en Mai 2023 disponible ici :  
Mécanisme National de Référencement.

Le mécanisme permet aux acteurs qui travaillent dans l'identification de mieux orienter les personnes en mouvement y compris les enfants non accompagnés ou séparés et les cas vulnérables. Le document comporte une cartographie de services disponibles dans les régions suivantes : le Centre, le Sahel, les Cascades, les Hauts Bassins, l'Est et le Centre Est.

L'Association Keoogo (Adélaïde Sawadogo **+226 70 09 36 21 / 25 38 03**

**24** [sawadogo.adelaide@yahoo.fr](mailto:sawadogo.adelaide@yahoo.fr), Quartier sise à Panzani) mène des activités d'identification et de sensibilisation pour les personnes en mouvement à travers une équipe mobile qui organise de manière hebdomadaire des maraudes et un réseau d'acteurs communautaires et institutionnels sur l'identification et le référencement dont les femmes leaders communautaires, la police (en particulier la police des frontières), le syndicat des transporteurs, les enfants et les travailleurs sociaux. En tant que membre du réseau Afrique de l'Ouest pour la protection des enfants dans les 15 pays de la CEDEAO, Keoogo collabore avec les organisations qui identifient les enfants burkinabè en mobilité y compris les enfants victimes de traites et les réfèrent à Keoogo pour leur réinsertion dans leur localité d'origine dans la mesure du possible. Pour les sensibilisations, Keoogo organise des sessions de discussion collectives et théâtres foras dans les quartiers et villages sur la question de la protection des enfants en général et ceux en situation de mouvement en particulier. L'Association associe les pairs éducateurs (qui sont des anciens jeunes de la rue) et les femmes leaders dans la mobilisation et l'animation. Les activités sont mises en place dans le cadre du projet Mobilité - Protéger soutenus par des financements Ecpat France-Luxembourg depuis 2022 allant jusqu'en 2025

L'ONG Terre des Hommes (TdH) (Quartier Wemtenga Assetou Sore/Traore **+226 25 36 91 82 / 64 00 05 10** [assetou.soretraore@tdh.org](mailto:assetou.soretraore@tdh.org)) déploie des équipes mobiles ciblant les enfants en mouvement à risque (enfants séparés et/ou non accompagnés, enfants présents dans les gares, les marchés, et sur des lieux de travail). Un personnel formé aux techniques d'approche des enfants a pour mission l'identification des enfants en mouvement y compris les enfants non accompagnés et séparés. Le personnel leur fournit des informations, évalue leurs besoins et oriente les cas les plus vulnérables vers les guichets uniques intersectoriels gérés par TdH où ils sont accueillis par des travailleurs sociaux. En fonction des besoins des enfants, les travailleurs sociaux leur facilitent l'accès à des professionnels de la santé, de la police et de la justice.

Ces guichets uniques intersectoriels sont souvent situés près des bureaux du ministère de la Femme et de la Solidarité présents dans 6 régions

(Centre Ouagadougou), Hauts Bassins (Koloko et Faramana), Cascades (Niangolo) et Est (Fada), Sahel (Dori). Pour identifier les enfants à risque, TdH travaille également avec des associations de transporteurs qui aident à diffuser des informations adaptées aux enfants en mouvement et contactent les travailleurs sociaux lorsque des cas vulnérables sont identifiés.

## Accès aux procédures d'asile

Les personnes en mouvement arrivant sur le territoire burkinabè et souhaitant demander l'asile doivent s'enregistrer auprès de la CONAREF pour introduire une demande d'asile dans les quinze (15) jours suivant leur entrée dans le pays. La demande d'asile doit être adressée au SP/ CONAREF - Commission Nationale pour les Réfugiés (Quartier Koulouba ; **+226 25308713 / 25330700**, Emmanuel Ouali ; [emma\\_ouali@yahoo.fr](mailto:emma_ouali@yahoo.fr); Koussoubé Dramane [mahkouss.mk@gmail.com](mailto:mahkouss.mk@gmail.com)). Lors du dépôt de la demande d'asile, les demandeurs d'asile doivent fournir des informations personnelles, une copie de la pièce d'identité et une explication sur les raisons de leur demande d'asile, ainsi que tout autre document justificatif relatif à leur situation individuelle (adresser les besoins d'entretien individuel via [bkfouprt@unhcr.org](mailto:bkfouprt@unhcr.org)). À la suite de l'entretien de détermination du statut de réfugié (DSR), un document signé par le SP/ CONAREF est délivré au demandeur d'asile et tient lieu d'autorisation provisoire de séjour au Burkina Faso. Cet A qui de Droit (AQD) est valable six (6) mois et renouvelable à la demande. Les dossiers des demandeurs d'asile sont examinés par une Commission d'Éligibilité composée de représentants de plusieurs ministères avec la possibilité pour le demandeur d'asile de faire un recours en cas de rejet en première instance. Conformément aux Procédures Opérationnelles Standard (POS) en vigueur entre l'OIM, le HCR et la CONAREF, l'OIM réfère les demandeurs d'asile vers la CONAREF ou le HCR.

## Hébergement

- MFSNFAH - ministère de la Femme, de la Solidarité Nationale et de l'Action Humanitaire (**+226 70307440** ; Somé Sagnon) gère un centre d'accueil temporaire pouvant pour héberger les nationaux indigents ou

les personnes en mouvement vulnérables. Le centre a une capacité limitée (dix chambres au plus pour un maximum de trois personnes par chambre) et accueille seulement des femmes et des enfants. Il n'y a pas de prise en charge alimentaire ou médicale. Pour les réfugiés et personnes a besoin spécifiques la prise en charge pour l'alimentation, la santé, l'assistance psychologique est assurée par le HCR. Au niveau de chaque direction régionale et provinciale, le service social au sein de la Direction Régionale fournit une assistance alimentaire et en non-vivres aux personnes indigentes et en mouvement. (+223 70 25 26 49 Harouna Simpore).

- Avec l'appui de l'OIM, le ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération, de l'Intégration Africains et des Burkinabè de l'Extérieur a construit un centre d'accueil à Bassinko. La remise officielle au Gouvernement a été réalisée en 2023. L'ouverture du centre est prévue dans le courant de 2024. La capacité d'accueil du centre est prévue pour 80 personnes. Les services incluront l'hébergement, le soutien alimentaire, le soutien psychosocial et le conseil juridique. Le centre aura une équipe médicale sur place. Pour les personnes en transit à Ouagadougou et n'ayant pas de vulnérabilité spécifique l'assistance de l'OIM durera jusqu'à 72h. Le centre accueillera également les personnes en attente d'AVRR. Les espaces seront séparés par genre et pour les familles. Les enfants non accompagnés et/ou séparés seront directement référés au MFSNFAH.
- Le Centre d'Hébergement et de Formation BEOTEMBO de l'Association Keoogo (Quartier Kamboissin, Arrondissement 10 ; +226 70093621 ; Adélaïde Sawadogo ; [sawadogo.adelaide@yahoo.fr](mailto:sawadogo.adelaide@yahoo.fr)) intègre les prises en charges alimentaire, médicales et en soutien psychologique des personnes en mouvement, en particulier les filles vulnérables survivantes de VBG et de traite. Le centre assure également des formations pour jeune filles mères dans le domaine des activités génératrices de revenus (AGR) (pâtisserie, cuisine, coupe-couture, en moniteur et monitrices d'enfants, mécanique, auxiliaire en pharmacie), en assistance de santé à base communautaire). Le centre dispose d'une capacité de 24 places réservées uniquement pour les enfants (garçons et filles) en mouvement, non-accompagnés et/ou séparés. Le centre est géré dans le cadre du projet Mobilité -Protégé sous le financement Ecpat France-Luxembourg depuis novembre 2021 qui prendra fin en octobre 2024. Les zones de couverture comprennent Ouagadougou, Bobo - Dioulasso, Orodara, Niangoloko, Faramana, Koloko. En outre, Keoogo développe des partenariats avec d'autres organisations (Hôtel Maternel, Centre d'Urgence et de Transit de la Direction Provincial de l'Action Sociale du Centre, SAMU SOCIAL, Centre d'accueil et d'hébergement de PAMBILA, APDM, FOCEB, AJFEB) pour l'hébergement et la formation en AGR des groupes cibles.

## Soins de santé, santé mentale et soutien psychosocial (SMPS)

L'assistance médicale de base dans les hôpitaux publics Centre de Santé de promotion sociale (CSPS), Centre Médical avec Antenne Chirurgical (CMA), Centre Hospitalier Universitaire (CHU) est à la charge des patients Burkinabè et les personnes en mouvement. Une exception s'applique aux enfants de moins de cinq ans et aux femmes enceintes.

L'OIM apporte une prise en charge d'urgence aux migrants et réfère les cas nécessitant des soins autres que primaires aux hôpitaux publics. La majorité de ces cas est soignée à l'hôpital Sainte Camille, l'hôpital Yalgado et/ou le Centre médical Schiphra.

Le CMK - Centre Médical de Keoogo (Quartier sis à Panzani; +226 25380324 / 70 09 36 21 ; Adélaïde Sawadogo [sawadogo.adelaide@yahoo.fr](mailto:sawadogo.adelaide@yahoo.fr)) fournit des soins médicaux en santé psychosociale pour les personnes en mouvement y compris les survivants de VBG. Les frais sont pris en charge par le centre. Les patients avec des pathologies nécessitant des référencements sont transférés par centre Keoogo à l'Hôpital Paul VI, au CHU Yalgadogo ou à la Pédiatrie Charles De Gaulle.

## Protection de l'enfance

- **Le centre** d'accueil Somgande a Kadiogo (+226 57 01 69 69; Abdou Guebre, Directeur) est géré par le MFSNFAH héberge les enfants non accompagnés ou séparés. Selon les cas et les besoins, l'OIM couvre l'alimentation, fournit des NFI, une assistance médicale, un soutien en santé mentale et psychosociale et/ou aide avec la recherche familiale et l'AVRR.
- Dans le cadre du projet « Projet de Reduction des Vulnérabilités des Enfants, des Jeunes concernés par les mouvements irréguliers et l'exploitation par le travail » (PREMET) financé par la Fondation LED et Medicor, 11 Points Espoir (+226 79758272; Soulama Yaya ; [yaya.soulama@tdh.org](mailto:yaya.soulama@tdh.org)) sont mis en place par l'ONG Terre des Hommes (TdH) dans trois provinces (Ouagadougou, Kadiogo, Sourou, Yatenga, Ganzourgou, Houet, Kénédougou, Como) en collaboration avec l'Association des Enfants et Jeunes Travailleurs du Burkina Faso (AEJTB) avec la participation des services sociaux. Des informations sont fournies sur les différents risques liés aux pires formes de travail des

enfants et sur les risques de protection rencontrés par les personnes en mouvement ainsi que sur l'accès aux jeux et activités génératrices de revenus (fabrication de savons ou de colliers). Bien que les Points Espoir soient principalement orientés vers les enfants en mouvement, ils accueillent également d'autres enfants à risques. Une assistance dans la prise en charge d'urgence et accompagnement social personnalisé y est également fourni.

- L'Association Keoogo (Adélaïde Sawadogo **+226 25 38 03 24 / 70 09 36 21**, [sawadogo.adelaide@yahoo.fr](mailto:sawadogo.adelaide@yahoo.fr)) travaille en synergie avec le Réseau national dans le cadre du Réseau Afrique de l'Ouest (RAO) avec les Associations au niveau des frontières (TON, BENKADI, SOS ENFANTS, SALAKI, AJBF) de même que la collaboration avec les syndicats des transports routiers et la police des frontières. La collaboration au niveau international se fait entre les différents acteurs de protection des enfants dans les 15 pays de la CEDEAO plus la Mauritanie et d'autres pays du monde notamment les régions de l'Afrique centrale, pour le référencement, la prise en charge et la protection des enfants et jeunes vulnérables en mouvement et victimes de traite. L'association Keoogo reçoit des enfants en mouvement victimes de traite référés par le Centre d'accueil d'urgence de Baskuy, tous les commissariats de la ville de Ouagadougou avec à leur tête la Brigade Régionale de Protection de l'Enfance (BRPE) ainsi que le Service de Sécurité Femmes et Mineurs de la police municipal pour une prise en charge avec accompagnement au retour volontaire.
- Centre d'accueil du MFSNFAH - Ministère de la Femme, de la Solidarité nationale, de la Famille et de l'Action humanitaire (Mariam Kabire **+ 226 60 95 04 65**, Direction régionale du MFSNFAH) identifie, approuve et forme les familles d'accueil reparties sur le territoire national pour accueillir des enfants à risque burkinabè et les enfants en mouvement

### Services de soutien aux survivants de violence basée sur le genre (VBG)

- Centre d'accueil du MFSNFAH - Ministère de la Femme, de la Solidarité nationale, de la Famille et de l'Action humanitaire (Mariam Kabire **+ 226 60 95 04 65**, Direction régionale du MFSNFAH) gère un centre d'accueil pour les personnes en mouvement survivantes de VGB, surtout les femmes avec une capacité de 30 femmes et filles. Les bénéficiaires sont appuyés de manière ponctuelle par l'OIM qui fournit l'alimentation, des NFI ainsi qu'une assistance médicale et un soutien

en santé psychosociale et la recherche familiale et l'AVRR.

### Services de soutien aux victimes de traite

L'association Keoogo - (Adélaïde Sawadogo **+226 25 38 03 24 / 70 09 36 21** - [sawadogo.adelaide@yahoo.fr](mailto:sawadogo.adelaide@yahoo.fr); Zampou lassina **+2226 70 06 38 85**, [zamplass@yahoo.fr](mailto:zamplass@yahoo.fr)) gère un centre d'accueil pour les personnes en mouvement victimes de traite d'une capacité d'une quinzaine de places. Le centre fournit un soutien médical et psychosocial pour tous les bénéficiaires et un accompagnement juridique pour les enfants en mouvement victimes de traite et soutient la réintégration des enfants exclus du processus de socialisation. Keoogo est le point focal du Réseau Afrique de l'Ouest (RAO) pour la protection des enfants (WAN) et, dans ce cadre, offre des services de protection (identification, référencement, prise en charge médico-psychosociale et accompagnement juridique) aux enfants et jeunes victimes de traite, ou en situation de mouvement au niveau national et transnational (dans l'espace CEDEAO). Keoogo développe des projets dont la Mobilité Protégée et le Renforcement de l'Assistance aux Enfants Survivants de la Traite (SACTS) dont les victimes bénéficient des services de protection holistiques depuis la prise en charge d'urgence jusqu'à la réintégration.

### Assistance juridique

AFJBF - Association des Femmes Juristes du Burkina Faso (Quartier 1200 logements (siège) ; **+226 25361556 / 21412391** ; [secretariat.afjbf@gmail.com](mailto:secretariat.afjbf@gmail.com)). L'association accueille dans ses bureaux les femmes et les filles survivantes de VBG et de traite pour une assistance juridique, judiciaire et à travers des cliniques juridiques installés dans certaines villes dont Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, Ouahigouya. Cependant l'association a une couverture géographique nationale et dans ses interventions et peut être saisie par les personnes en mouvement en besoin d'assistance juridique. Elle mène des campagnes de sensibilisation au profit des femmes, des filles, des jeunes et des leaders d'opinion sur les Droits à la Santé Sexuelle et Reproductive (DSSR), les Violences Basées sur le Genre (VBG) et la prise en charge qui assurée par l'Association elle-même.

Le partenaire du HCR MBDHP - Mouvement Burkinabé des Droits de

l'Homme et des Peuples (Quartier Somgande ; **+226 76 42 44 32 / 78 02**

**10 14** ; Sanou Ay ; [mbdhpukina@gmail.com](mailto:mbdhpukina@gmail.com) / [sanoualy@yahoo.fr](mailto:sanoualy@yahoo.fr)) est une association nationale de droits humains dans le domaine de l'assistance légale et judiciaire pour les personnes en mouvement sur le territoire national. Le partenariat avec le HCR concerne la mise en œuvre du projet « Accès à la justice des personnes déplacées de force et apatrides au Burkina Faso » sous la coordination de l'équipe base à Ouagadougou pour les localités Bobo-Dioulasso, Djibo, Dori, Fada-N-Gourma, Kaya, Ouahigouya, Kongoussi, Tenkodogo, Déougou Banfora, Yako.

Les personnes en besoin d'assistance juridique peuvent saisir le Bureau MBDHP base à Ouagadougou. Le projet vise à améliorer l'accès à la justice en faveur des PDI, des réfugiés et des demandeurs d'asile à travers des actions d'information et de sensibilisation ainsi que par l'aide juridique et l'assistance judiciaire.

De façon spécifique, les demandeurs d'asile se retrouvent le plus souvent sans assistance en début des procédures de DSR, procédures généralement peu connues d'où des cas de rejets de demandes d'asile jugées infondées car mal articulées. Durant l'asile, les réfugiés sont confrontés à des contentieux au travail, des ruptures abusives de bail de location, des mésententes avec le voisinage dans les quartiers, des cas de reconnaissance de paternité, à l'abandon de famille ou au manque d'information sur les procédures et opportunités de naturalisation.

L'OIM (+**226 54495074 / 67711366** ; Sandrine Népalo, Severin Kéré) fournit des conseils, des références et/ou une assistance avec un soutien juridique, selon le cas, pour les personnes en mouvement y compris les survivants de traite. Les personnes sont accueillies dans les centres d'accueil du MFSNFAH à Ouagadougou.

internationale à travers tout le pays. Le personnel des principales compagnies de transports routiers a bénéficié d'un renforcement de capacités sur la protection internationale dans le cadre des mouvements mixtes. Le HCR a mis à la disposition de la FENAT des supports audiovisuels et a préparé conjointement avec l'OIM un dépliant en vue de renforcer la sensibilisation des personnes en mouvement y compris les services disponibles le long des routes au niveau des frontières distribués par les moniteurs.

Comité International pour l'Aide d'Urgence et le Développement (CIAUD Canada)

Dans le cadre du projet « Asile et les Mouvements Mixtes », le partenaire CIAUD CANADA (Quartier Secteur 5, Sarfala ; Ousmane Ouedraogo +**226 66666761** ; [ouedraogo@ciaud.ca](mailto:ouedraogo@ciaud.ca)) travaille dans l'identification des personnes en mouvement à travers 3 moniteurs de protections appuyés par 3 réseaux de protection et 3 relais communautaires pour informer sur les arrivés sur le territoire national et les départs vers les pays voisins. Des activités de sensibilisation sont conduites sur la protection contre les risques en route à travers le mécanisme d'identification et de référencement. Le HCR apporte un appui financier en particulier aux demandeurs d'asile vulnérables et les personnes victimes de traite. L'appui est de 35 000XOF mais peut connaître un changement en fonction des besoins de protection.

L'OIM (Sandrine Negalo, Severin Kere; +**226 54 49 50 74 / 67 71 13 66**; [esnegalo@iom.int](mailto:esnegalo@iom.int)) a mis en place en 2018 des Points de suivi de Flux (Flow Monitoring Points-FMP) à Yendéré (Frontière avec la Côte-d'Ivoire), Faramana (Frontière avec le Mali), Dori/Seytenga/Kantchari (frontière avec le Niger) et à Ouagadougou. Des équipes de collecte de données de l'OIM sont régulièrement actives au niveau de chaque point de suivi pour assurer la collecte de données migratoires et faciliter le fonctionnement du mécanisme de référencement qui est mis en place avec les différents partenaires.

L'ONG Terre des Hommes (TdH) (Quartier Wemtenga 01 BP 2212 Ouagadougou 01 ; Assetou Sore/Traore +**226 25 36 91 82 / 64 00 05 10** ; [assetou.soretraore@tdh.org](mailto:assetou.soretraore@tdh.org)) déploie des équipes mobiles ciblant les enfants en mouvement à risque (enfants séparés et/ou non accompagnés, enfants présents dans les gares, les marchés, et sur des lieux de travail). Un personnel formé aux techniques d'approche des enfants a pour mission l'identification des enfants en mouvement y compris les enfants non accompagnés et séparés. Le personnel leur fournit des informations, évalue leurs besoins et oriente les cas les plus vulnérables vers un guichet unique intersectoriel géré par TdH où ils sont accueillis par des travailleurs

## Régions de Bobo-Dioulasso et Hauts-Bassins

### Identification et sensibilisation

Le HCR travaille en collaboration avec la FENAT - Fédération Nationale des Transporteurs Routiers (Quartier Gounghin; Yasmine Traore +**226 70 19 33 00** ; [yasminetraore2@yahoo.fr](mailto:yasminetraore2@yahoo.fr)) dans les activités de sensibilisation et la prévention des risques sur la route. L'accord couvre l'identification et le référencement de personnes en mouvement nécessitant une protection

sociaux. En fonction des besoins des enfants, les travailleurs sociaux leur facilitent l'accès à des professionnels de la santé, de la police et de la justice

Ces guichets uniques intersectoriels sont souvent situés près des bureaux du ministère de la Femme et de la Solidarité présents dans 5 régions (Centre Ouagadougou), Hauts Bassins (Koloko et Faramana), Cascades (Niangologo) et Est (Fada), Sahel (Dori). Pour identifier les enfants à risque, TdH travaille également avec des associations de transporteurs qui aident à diffuser des informations adaptées aux enfants en mouvement et contactent les travailleurs sociaux lorsque des cas vulnérables sont identifiés.

### Accès aux procédures d'asile

Les personnes en mouvement arrivant sur le territoire burkinabè et souhaitant demander l'asile doivent s'enregistrer auprès du SP/ CONAREF pour introduire une demande d'asile dans les quinze (15) jours suivant leur entrée dans le pays. Les personnes qui se présentent à l'Antenne CONAREF de Bobo-Dioulasso La Commission Nationale pour les Réfugiés (Quartier Secteur 5, Sarfalao ; **+226 76 06 19 23 / 70 07 72 87** ; Sigui Issifou, Chef d'Antenne Bobo ; [issifousigui@yahoo.fr](mailto:issifousigui@yahoo.fr)) sont reférées au SP/ CONRAF base à Ouagadougou (adresser les besoins d'entretien individuel via [bkfouprt@unhcr.org](mailto:bkfouprt@unhcr.org)). Les demandeurs d'asile maliens sont reconnus prima facie. L'Antenne effectue les entretiens individuels. Le processus de RDS est entretenu au niveau du SP/CONAREF base à Ouagadougou. Lors du dépôt de la demande d'asile, les demandeurs d'asile doivent fournir des informations personnelles, une copie de la pièce d'identité et une explication sur les raisons de leur demande d'asile, ainsi que tout autre document justificatif relatif à leur situation individuelle. À la suite de l'entretien DSR, un document signé par le SP/ CONAREF est délivré au demandeur d'asile et tient lieu d'autorisation provisoire de séjour au Burkina Faso. Cet A qui A qui de Droit (AQD) est valable six mois et renouvelable à la demande. Les dossiers des demandeurs d'asile sont examinés par une Commission d'Éligibilité composée de représentants de plusieurs ministères avec la possibilité pour le demandeur d'asile de faire un recours en cas de rejet en première instance. Conformément aux Procédures Opérationnelles Standard (POS) en vigueur entre l'OIM, le HCR

et la CONAREF, l'OIM réfère les demandeurs d'asile vers la CONAREF ou le HCR..

### Hébergement

Le centre de transit du ministère de la Femme, de la Solidarité Nationale, de la Famille et de l'Action humanitaire (MFSNFAH)

**+223 68 90 10 10** Benjamin OUÉDRAOGO Directeur Régional de l'Action Humanitaire) géré et financé par la Direction Provinciale de MFSNFAH accueille les personnes en mouvement dont les enfants non-accompagnés et/ou séparés vulnérables. Il dispose d'une capacité de 90 lits dont 30 pour les femmes, 30 pour les hommes et 30 pour les enfants vulnérables. L'OIM intervient avec une assistance alimentaire pour les migrants hébergés pour au moins 72 heures et/ou toute la durée de l'hébergement en attendant l'AVRR. L'OIM appuie également les agents sociaux du centre avec la gestion de cas et assiste avec l'obtention de documents de voyage et l'AVRR.

Association TIE (Quartier Secteur 24 et 32 ; **+226 76671476** ; Lassina Konate) partenaire du HCR, lutte pour la protection des enfants en situation de rue. En plus des enfants l'association vise à promouvoir les droits des personnes vulnérables dont les enfants et femmes en difficultés, les enfants et jeune en situation de rue, les personnes en mouvement vulnérables (victimes de traite et survivants de VBG, objet de trafic).

Le TIE dispose d'un centre d'accueil avec une capacité de 30 lits, dont 10 pour les femmes et 20 pour les hommes. Il existe également un espace non équipé d'une capacité d'accueil de plus de 30 personnes. Le centre accueille des personnes en mouvement ainsi que des enfants vivant dans la rue. TIE est appuyé par les fonds du HCR dans le cadre du mécanisme de localisation à travers un accord de partenariat avec CIAUD Canada. Le centre apporte une assistance en santé psychosociale aux personnes en mouvement, une assistance en logement et alimentaire.

## Soins de santé, santé mentale et soutien psychosocial (SMPS)

L'assistance médicale de base dans le Centre de Santé de Promotion Sociale (CSPS), le Centre Médical avec Antenne Chirurgical (CMA) et le Centre Hospitalier Universitaire (CHU) est à la charge des patients Burkinabè et les personnes en mouvement. Une exception s'applique aux enfants de moins de cinq ans et aux femmes enceintes.

L'OIM (Sandrine Negalo, Severin Kere; **+226 54 49 50 74 / 67 71 13 66**; [esnegalo@iom.int](mailto:esnegalo@iom.int)) apporte une prise en charge d'urgence aux migrants et réfère les cas nécessitant des soins autres que primaires aux hôpitaux publics. La majorité de ces cas est soignée à l'Hôpital Sourou Sanou.

## Protection de l'enfance

Centre de transit du MFSNFAH – ministère de la Femme et de la Solidarité Nationale, Famille et de l'Action Humanitaire (**+223 68 90 10 10**, Benjamin Ouedraogo, Directeur Régional) accueille les enfants en mouvement. Ces derniers sont souvent détenus dans des commissariats de police pour permettre à la police de procéder au processus de vérification de leur identité. Ils sont ensuite orientés vers le centre de transit du MFSNFAH et les services sociaux ou vers le centre de transit de l'Association TIE partenaire du HCR (voir section hébergement) dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Asile et les Mouvements Mixtes ».

## Assistance juridique

MBDHP - Mouvement Burkinabè des Droits de l'Homme et des Peuples (Quartier Secteur 5, Sarfalao; **+223 76424432 / 78021014**; Rachidatou Dioni, [rachidatoudioni5@gmail.com](mailto:rachidatoudioni5@gmail.com), [mbdhpukina@gmail.com](mailto:mbdhpukina@gmail.com)) partenaire du HCR met en œuvre le projet « Accès à la justice des personnes déplacées de force et apatrides au Burkina Faso » pour améliorer l'accès à la justice des personnes en mouvement à travers des actions d'informations et de sensibilisation ainsi que par l'assistance juridique. Les personnes qui se présentent au niveau du MBDHP bénéficient d'une assistance juridique gratuite en cas de besoin au niveau de l'Antenne Bobo-Dioulasso.

## Banfora et Région des Cascades

### Identification et sensibilisation

Le HCR travaille en collaboration avec la FENAT - Fédération Nationale des Transporteurs Routiers (Quartier Gounghin ; **+226 70193300**; Yasmine Traore ; [yasminetraore2@yahoo.fr](mailto:yasminetraore2@yahoo.fr)) dans les activités de sensibilisation et la prévention des risques sur la route. L'accord couvre l'identification et le référencement de personnes en mouvement nécessitant une protection internationale à travers tout le pays. Le personnel des principales compagnies de transports routiers a bénéficié d'un renforcement de capacités sur la protection internationale dans le cadre des mouvements mixtes. Le HCR a mis à la disposition de la FENAT des supports audiovisuels et a préparé conjointement avec l'OIM un dépliant en vue de renforcer la sensibilisation des personnes en mouvement y compris les services disponibles le long des routes au niveau des frontières distribuées par les moniteurs.

Comité International pour l'Aide d'Urgence et le Développement (CIAUD Canada) **+226 54827444 / 76676717**, Asseta Ilboudo, [ilboudoasset22@gmail.com](mailto:ilboudoasset22@gmail.com), Dans le cadre du projet sur l'asile et les mouvements mixtes le partenaire CIAUD CANADA travaille dans l'identification des personnes en mouvement à travers 4 moniteurs et un superviseur de protection appuyé par 5 réseaux de protection et 6 relais communautaires pour informer sur les arrivés sur le territoire national et les départs vers les pays voisins. Des activités de sensibilisation sont conduites sur la protection contre les risques en route à travers le mécanisme d'identification et de référencement. Le HCR apporte un appui financier en particulier aux demandeurs d'asile vulnérables et les personnes victimes de traite. L'appui est de 35 000XOF mais peut connaître un changement en fonction des besoins de protection.

L'ONG Terre des Hommes (TdH) - Quartier Wemtenga 01 BP 2212 Ouagadougou 01 ; **+226 25 36 91 82 / 64 00 05 10** ; Assetou Sore Traore ; [assetou.soretraore@tdh.org](mailto:assetou.soretraore@tdh.org)) déploie des équipes mobiles ciblant les enfants en mouvement à risque (enfants séparés et/ou non accompagnés, enfants présents dans les gares, les marchés, et sur des lieux de travail). Un personnel formé aux techniques d'approche des enfants a pour

mission l'identification des enfants en mouvement y compris les enfants non accompagnés et séparés. Le personnel leur fournit des informations, évalue leurs besoins et oriente les cas les plus vulnérables vers un guichet unique intersectoriel géré par TdH où ils sont accueillis par des travailleurs sociaux. En fonction des besoins des enfants, les travailleurs sociaux leur facilitent l'accès à des professionnels de la santé, de la police et de la justice. Ces guichets uniques intersectoriels sont souvent situés près des bureaux du Ministère de la Femme et de la Solidarité présents dans 6 régions (Centre(Ouagadougou), Hauts Bassins (Koloko et Faramana), Cascades (Niangolo) et Est (Fada), Sahel (Dori). Pour identifier les enfants à risque, TdH travaille également avec des associations de transporteurs qui aident à diffuser des informations adaptées aux enfants en mouvement et contactent les travailleurs sociaux lorsque des cas vulnérables sont identifiés.

### Accès aux procédures d'asile

Les personnes en mouvement arrivant sur le territoire burkinabè et souhaitant demander l'asile doivent s'enregistrer auprès du SP/ CONAREF pour introduire une demande d'asile dans les quinze (15) jours suivant leur entrée dans le pays. Les personnes qui se présentent à l'Antenne CONAREF de Bobo-Dioulasso (Secteur 5, Sarfalao; **+226 76 06 19 23 / 70 07 72 87**; Sigui Issifou, Chef d'Antenne Bobo ; [issifousigui@yahoo.fr](mailto:issifousigui@yahoo.fr)) sont référées au SP/CONRAF basé à Ouagadougou (adresser les besoins d'entretien individuel via [blkfouprt@unhcr.org](mailto:blkfouprt@unhcr.org)). Les demandeurs d'asile maliens sont reconnus prima facie. L'Antenne effectue les entretiens individuels. Le processus de DSR est entretenu au niveau du SP/ CONAREF basé à Ouagadougou. Lors du dépôt de la demande d'asile, les demandeurs d'asile doivent fournir des informations personnelles, une copie de la pièce d'identité et une explication sur les raisons de leur demande l'asile, ainsi que tout autre document justificatif relatif à leur situation individuelle. À la suite de l'entretien DSR, un document signé par le SP/ CONAREF est délivré au demandeur d'asile et tient lieu d'autorisation provisoire de séjour au Burkina Faso. Cet A qui de Droit (AQD) est valable six mois et renouvelable à la demande. Les dossiers des demandeurs d'asile sont examinés par une Commission d'Éligibilité composée de représentants de plusieurs ministères avec la possibilité

pour le demandeur d'asile de faire un recours en cas de rejet en première instance. Conformément aux Procédures Opérationnelles Standard (POS) en vigueur entre l'OIM, le HCR et la CONAREF, l'OIM réfère les demandeurs d'asile vers la CONAREF ou le HCR.

### Hébergement

Le Centre d'accueil TON (Quartier Niangoloko ; **+226 70133580** ; Issaka Somande ; [issakanet@yahoo.fr](mailto:issakanet@yahoo.fr)) est appuyé par le HCR à travers le partenariat avec CIAUD Canada dans le cadre du projet « Asile et Mouvements Mixtes ». Les personnes vulnérables en mouvement sont référées au centre Ton. Il dispose d'une capacité de 30 lits dont 10 pour les hommes, 10 pour les femmes et 10 pour les enfants. L'hébergement peut durer jusqu'à une durée maximale de 10 jours. Les personnes référées bénéficient d'une assistance en logement et en soutien psychosocial. Les personnes vulnérables en mouvement uniquement (cas de VBG, de traite, survivants de violation de droits humains à la suite des expulsions) bénéficient d'un appui ponctuel en alimentation. Toutefois l'assistance ne s'étend pas à toutes les personnes en mouvement accueillies dans le centre par manque de financement.

### Soins de santé, santé mentale et soutien psychosocial (SMPS)

L'assistance médicale de base dans les hôpitaux publics Centre de Santé de promotion sociale (CSPS), Centre Médical avec Antenne Chirurgical (CMA), Centre Hospitalier Universitaire (CHU) et privés est à la charge des patients Burkinabè et les personnes en mouvement. Une exception peut s'appliquer aux enfants de moins de cinq ans et aux femmes enceintes.

L'OIM apporte une prise en charge d'urgence aux migrants et réfère les cas nécessitant des soins autres que primaires aux hôpitaux publics. La majorité de ces cas est soignée au CHU de Banfora.

## Protection de l'Enfance

Le centre de transit du MFSNFAH - ministère de la Femme, de la Solidarité nationale, de la Famille et de l'Action humanitaire (+223 70271141 ; Bernadette Ouedraogo, DR Action sociale). Les enfants en mouvement sont souvent détenus dans des commissariats de police pour permettre à la police de procéder au processus de vérification de leur identité. Ils sont ensuite orientés vers le centre de transit du MFSNFAH et le centre de TON (voir section hébergement) et les services sociaux. L'Association Keoogo prend en charge les transferts des cas des personnes en mouvement identifiées, notamment les victimes de traite vers le centre du MFSNFAH depuis le centre Keoogo.

la justice des personnes en mouvement à travers des actions d'informations et de sensibilisation ainsi que par l'assistance juridique. Les personnes qui se présentent au niveau du MBDHP bénéficient d'une assistance juridique gratuite en cas de besoin au niveau de l'Antenne Bobo-Dioulasso.

## Dori et Région du Sahel

### Identification et sensibilisation

Dans le cadre du projet « Asile et les mouvements mixtes » le partenaire CIAUD CANADA (Cité Des Forces Vives; +226 67 36 56 08 ; Sanou Marie Charles; [mcdsanou@ciaud.ca](mailto:mcdsanou@ciaud.ca)) travaille dans l'identification des personnes en mouvement à travers 3 moniteurs de protections appuyés par 3 réseaux de protection et 3 relais communautaires pour informer sur les arrivés sur le territoire national et les départs vers les pays voisins. Des activités de sensibilisation sont conduites sur la protection contre les risques en route à travers le mécanisme d'identification et de référencement. Le HCR apporte un appui financier en particulier aux demandeurs d'asile vulnérables et les personnes victimes de traite. L'appui est de 35 000XOF mais peut connaître un changement en fonction des besoins de protection.

Le HCR travaille en collaboration avec la FENAT - Fédération Nationale des Transporteurs Routiers (Quartier Gounghin ; +226 70 19 33 00; Yasmine Traore; [yasminetraore2@yahoo.fr](mailto:yasminetraore2@yahoo.fr)) dans les activités de sensibilisation et la prévention des risques sur la route. L'accord couvre l'identification et le référencement de personnes en mouvement nécessitant une protection internationale à travers tout le pays. Le personnel des principales compagnies de transports routiers a bénéficié d'un renforcement de capacités sur la protection internationale dans le cadre des mouvements mixtes. Le HCR a mis à la disposition de la FENAT des supports audiovisuels et a préparé conjointement avec l'OIM un dépliant en vue de renforcer la sensibilisation des personnes en mouvement y compris les services disponibles le long des routes au niveau des frontières distribués par les moniteurs.

## Services de soutien aux victimes de traite

Association Keoogo en partenariat avec l'Association Ton (Adélaïde Sawadogo +226 25380324 / 70093621, [sawadogo.adelaide@yahoo.fr](mailto:sawadogo.adelaide@yahoo.fr); Zampou lassina +223 70 06 38 85 [zamplass@yahoo.fr](mailto:zamplass@yahoo.fr)). Des activités sont menées dans le cadre du projet Renforcement de l'Assistance aux Enfants victimes de Traite (SACTS) géré par l'Association Keoogo. Keoogo fournit des services de réintégration aux survivants de la traite tels que la recherche et la réunification familiale, l'accès aux documents d'état civil, les arrangements de soins alternatifs, l'inscription et placement à l'école et l'accès aux programmes d'apprentissage, ainsi que le soutien au rapatriement dans les pays d'origine.

## Assistance juridique

MBDHP - Mouvement Burkinabè des Droits de l'Homme et des Peuples (Quartier Secteur 5, Sarfalao; +223 76424432 / 78021014; Rachidatou Dioni, [rachidatoudioni5@gmail.com](mailto:rachidatoudioni5@gmail.com), [mbdhpbukina@gmail.com](mailto:mbdhpbukina@gmail.com)) partenaire du HCR met en œuvre le projet « Accès à la justice des personnes déplacées de force et apatrides au Burkina Faso » pour améliorer l'accès à

Dans le cadre du projet « Asile et les Mouvements Mixtes », le partenaire CIAUD CANADA (Cité Des Forces Vives; **+226 67 36 56 08**; Sanou Marie Charles; [mcdsanou@ciaud.ca](mailto:mcdsanou@ciaud.ca)) travaille dans l'identification des personnes en mouvement à travers 3 moniteurs de protections appuyés par 3 réseaux de protection et 3 relais communautaires pour informer sur les arrivés sur le territoire national et les départs vers les pays voisins. Des activités de sensibilisation sont conduites sur la protection contre les risques en route à travers le mécanisme d'identification et de référencement. Le HCR apporte un appui financier en particulier aux demandeurs d'asile vulnérables et les personnes victimes de traite. L'appui est de 35 000XOF mais peut connaître un changement en fonction des besoins de protection.

L'ONG Terre des Hommes (Quartier Wemtenga; **+226 25 36 91 82 / 64 00 05 10**; Assetou SoreTraore ; [assetou.soretraore@tdh.org](mailto:assetou.soretraore@tdh.org)) déploie des équipes mobiles ciblant les enfants en mouvement à risque (enfants séparés et/ou non accompagnés, enfants présents dans les gares, les marchés, et sur des lieux de travail). Un personnel formé aux techniques d'approche des enfants a pour mission l'identification des enfants en mouvement y compris les enfants non accompagnés et séparés. Le personnel leur fournit des informations, évalue leurs besoins et oriente les cas les plus vulnérables vers un guichet unique intersectoriel géré par TdH où ils sont accueillis par des travailleurs sociaux. En fonction des besoins des enfants, les travailleurs sociaux leur facilitent l'accès à des professionnels de la santé, de la police et de la justice. Ces guichets uniques intersectoriels sont souvent situés près des bureaux du ministère de la Femme et de la Solidarité présents dans 6 régions (Centre (Ouagadougou), Hauts Bassins (Koloko et Faramana), Cascades (Niangolo) et Est (Fada), Sahel (Dori). Pour identifier les enfants à risque, TdH travaille également avec des associations de transporteurs qui aident à diffuser des informations adaptées aux enfants en mouvement et contactent les travailleurs sociaux lorsque des cas vulnérables sont identifiés.

## Accès aux procédures d'asile

Les personnes en mouvement arrivant sur le territoire burkinabè et

souhaitant demander l'asile doivent s'enregistrer auprès du SP/ CONAREF pour introduire une demande d'asile dans les quinze (15) jours suivant leur entrée dans le pays. Les personnes qui se présentent à l'Antenne CONAREF de Dori - Commission Nationale pour les Réfugiés (Quartier Cite des Forces Vives ; **+226 70 70 71 91**; Ben Omar Tiemtore ; [ramozos@gmail.com](mailto:ramozos@gmail.com)) sont référées au SP/CONRAF basé à Ouagadougou (adresser les besoins d'entretien individuel via [bkfouprt@unhcr.org](mailto:bkfouprt@unhcr.org)). Les demandeurs d'asile maliens sont reconnus prima facie. L'Antenne effectue les entretiens individuels. Le processus de RDS est entretenu au niveau du SP/CONAREF basé à Ouagadougou. La demande d'asile doit être adressée au SP/CONAREF base à Ouagadougou. Lors du dépôt de la demande d'asile, les demandeurs d'asile doivent fournir des informations personnelles, une copie de la pièce d'identité et une explication sur les raisons de leur demande d'asile, ainsi que tout autre document justificatif relatif à leur situation individuelle. À la suite de l'entretien DSR, un document signé par le SP/ CONAREF est délivré au demandeur d'asile et tient lieu d'autorisation provisoire de séjour au Burkina Faso. Cet A qui de Droit (AQD) est valable six mois et renouvelable à la demande. Les dossiers des demandeurs d'asile sont examinés par une Commission d'Éligibilité composée de représentants de plusieurs ministères avec la possibilité pour le demandeur d'asile de faire un recours en cas de rejet en première instance. Conformément aux Procédures Opérationnelles Standard (POS) en vigueur entre l'OIM, le HCR et la CONAREF, l'OIM réfère les demandeurs d'asile vers la CONAREF ou le HCR.

## Hébergement

Le centre de transit et d'accueil du MFSNFAH (Quartier Secteur 5 Dori **+223 70 74 74 95 / 76 5 164 03**; Kini Satihoun) géré par la Direction Régionale du MFSNFAH réhabilité par l'OIM, dispose d'une capacité d'accueil et d'hébergement de plus de 90 personnes principalement des migrants. Le centre contient des blocs pour la séparation en fonction du genre.

## Soins de santé, santé mentale et soutien psychosocial (SMPS)

sociale (CSPS), Centre Médical avec Antenne Chirurgical (CMA), Centre Hospitalier Universitaire (CHU) et privés est à la charge des patients Burkinabè et les personnes en mouvement. Une exception peut s'appliquer aux enfants de moins de cinq ans et aux femmes enceintes.

L'OIM apporte une prise en charge d'urgence aux personnes en mouvement et réfère les cas nécessitant des soins autres que primaires aux hôpitaux publics. La majorité de ces cas est soignée au CHU de Dori.

## Assistance juridique

Dans le cadre du projet « Accès à la justice des personnes déplacées de force et apatrides », le partenaire MBDHP (Ki François Laye **+226 76 52 76 86**; [mbdhpbukina@gmail.com](mailto:mbdhpbukina@gmail.com)) met en œuvre dans la région du Sahel des actions d'informations et de sensibilisations ainsi que l'aide juridique et l'assistance judiciaire en veillant à améliorer l'accès à la justice en faveur des PDI, des réfugiés et des demandeurs d'asile. Les personnes qui se présentent au niveau du MBDHP bénéficient d'une assistance juridique gratuite en cas de besoin au niveau de l'Antenne Dori.

## Tenkodogo (Centre-Est), Bam et Sanmantenga (Centre-Nord)

### Identification et sensibilisation

Dans le cadre du projet « Asile et les mouvements mixtes » le partenaire CIAUD CANADA (**+226 65 81 11 15**; Boukary Tamboura; [tamboura@ciaud.ca](mailto:tamboura@ciaud.ca)) travaille dans l'identification des personnes en mouvement à travers 3 moniteurs de protections appuyés par 3 réseaux de protection et 3 relais communautaires pour informer sur les arrivés sur le territoire national et

les départs vers les pays voisins. Des activités de sensibilisation sont conduites sur la protection contre les risques en route à travers le mécanisme d'identification et de référencement. Le HCR apporte un appui financier en particulier aux demandeurs d'asile vulnérables et les personnes victimes de traite. L'appui est de 35 000XOF mais peut connaître un changement en fonction des besoins de protection.

## Accès aux procédures d'asile

Les personnes en mouvement arrivant sur le territoire burkinabè et souhaitant demander l'asile doivent s'enregistrer auprès du SP/ CONAREF pour introduire une demande d'asile dans les quinze (15) jours suivant leur entrée dans le pays. La CONAREF ne dispose pas d'Antenne à Tenkodogo. La demande d'asile doit être adressée au SP/CONAREF basé à Ouagadougou (Quartier Koulouba ; **+226 25 30 87 13**; Emmanuel Ouali; [emma\\_ouali@yahoo.fr](mailto:emma_ouali@yahoo.fr); **+226 25330700**; Koussoube Dramane ; [mahkouss.mk@gmail.com](mailto:mahkouss.mk@gmail.com)) où est conduit le processus de Détermination du Statut de Réfugié (DSR). Lors du dépôt de la demande d'asile, les demandeurs d'asile doivent fournir des informations personnelles, une copie de la pièce d'identité et une explication sur les raisons de leur demande d'asile, ainsi que tout autre document justificatif relatif à leur situation individuelle (adresser les besoins d'entretien individuel via [bkfouprt@unhcr.org](mailto:bkfouprt@unhcr.org)). À la suite de l'entretien DSR, un document signé par le SP/ CONAREF est délivré au demandeur d'asile et tient lieu d'autorisation provisoire de séjour au Burkina Faso. Cet A qui de Droit (AQD) est valable six mois et renouvelable à la demande. Les dossiers des demandeurs d'asile sont examinés par une Commission d'Éligibilité composée de représentants de plusieurs ministères avec la possibilité pour le demandeur d'asile de faire un recours en cas de rejet en première instance. Conformément aux Procédures Opérationnelles Standard (POS) en vigueur entre l'OIM, le HCR et la CONAREF, l'OIM réfère les demandeurs d'asile vers la CONAREF ou le HCR.

## Hébergement

Le Centre-Est est une des principales régions d'origine des migrants burkinabè assistés par l'OIM pour le retour pour la réintégration. L'OIM (Yempabou Guillaume Nadiouari ; **+226 67 39 65 33** ; [ynadiouari@iom.int](mailto:ynadiouari@iom.int); Quartier Tenkodogo) peut être saisie pour des cas de migrants de nationalités différentes dans le besoin conformément au Mécanisme National de Référencement (MNR).

## Soins de santé, santé mentale et soutien psychosocial (SMPS)

L'assistance médicale de base dans les hôpitaux publics, Centre de Santé de promotion sociale (CSPS), Centre Médical avec Antenne Chirurgical (CMA), Centre Hospitalier Universitaire (CHU) et privés est à la charge des patients Burkinabè et les personnes en mouvement. Une exception s'applique aux enfants de moins de cinq ans et aux femmes enceintes

L'OIM (Sandrine Negalo, Severin Kere; **+226 54 49 50 74/67 71 13 66**; [esnegalo@iom.int](mailto:esnegalo@iom.int)) apporte une prise en charge d'urgence aux migrants et réfère les cas nécessitant des soins autres que primaires aux hôpitaux publics. La majorité de ces cas est soignée au CHU de Tenkodogo.

## Assistance juridique

Dans le cadre du projet « Accès à la justice des personnes déplacées de force et apatrides », le partenaire MBDHP (Ki François Laye **+226 76 52 76 86** ; [mbdhpukina@gmail.com](mailto:mbdhpukina@gmail.com)) met en œuvre dans la région du Sahel des actions d'informations et de sensibilisations ainsi que l'aide juridique et l'assistance judiciaire en veillant à améliorer l'accès à la justice en faveur des PDI, des réfugiés et des demandeurs d'asile. Les personnes qui se présentent au niveau du MBDHP bénéficient d'une assistance juridique gratuite en cas de besoin au niveau de l'Antenne Fada.

## Région du Sud-Ouest

### Identification et sensibilisation

Dans le cadre du projet « Asile et les mouvements mixtes » le partenaire du HCR CIAUD CANADA - Comité International pour l'Aide d'Urgence et le Développement (Pascal Ouoba **+226 75 18 82 05**, [pascalouob1010@gmail.com](mailto:pascalouob1010@gmail.com)) travaille dans l'identification des personnes en mouvement à travers 3 moniteurs et un superviseur de protection appuyé par 8 réseaux de protection et 5 relais communautaires pour informer sur les arrivés sur le territoire national et les départs vers les pays voisins. Des activités de sensibilisation sont conduites sur la protection contre les risques en route à travers le mécanisme d'identification et de référencement. Le HCR apporte un appui financier en particulier aux demandeurs d'asile vulnérables et les personnes victimes de traite. L'appui est de 35 000XOF mais peut connaître un changement en fonction des besoins de protection.

Pour un suivi de proximité dans le cadre de la localisation le partenaire CIAUD Canada a signé un accord de partenariat en 2021 avec l'organisation locale ALEED (Quartier Secteur 2, quartier Tielkan ; **+226 72 77 32 17** ; Elise KAM ; [audkind@gmail.com](mailto:audkind@gmail.com)) dont sont issues les comités de protection et les relais communautaires, en charge de l'identification et du référencement des personnes en mouvement au niveau des communes frontalières de la Région pour faciliter l'identification des cas victimes de traite, objet de trafic, des migrants vulnérables et des personnes en besoin de protection internationale.

## Accès aux procédures d'asile

Les personnes en mouvement arrivant sur le territoire burkinabè et souhaitant demander l'asile doivent s'enregistrer auprès du SP/ CONAREF pour introduire une demande d'asile dans les quinze (15) jours suivant leur entrée dans le pays. Les personnes qui se présentent à l'Antenne CONAREF de Bobo-Dioulasso - Commission Nationale pour les Réfugiés (Quartier Secteur 5, Sarfalao ; **+226 76061923 / 70077287** ; Sigui Issifou, Chef d'Antenne de Bobo) sont référées au SP/CONRAF basé à

Ouagadougou (adresser les besoins d'entretien individuel via [bkfouprt@unhcr.org](mailto:bkfouprt@unhcr.org)). Les demandeurs d'asile maliens sont reconnus prima facie. L'Antenne effectue les entretiens individuels. Le processus de DSR est entretenu au niveau du SP/CONAREF basé à Ouagadougou. Lors du dépôt de la demande d'asile, les demandeurs d'asile doivent fournir des informations personnelles, une copie de la pièce d'identité et une explication sur les raisons de leur demande d'asile, ainsi que tout autre document justificatif relatif à leur situation individuelle. À la suite de l'entretien DSR, un document signé par le SP/ CONAREF est délivré au demandeur d'asile et tient lieu d'autorisation provisoire de séjour au Burkina Faso. Cet A qui de Droit (AQD) est valable six mois et renouvelable à la demande. Les dossiers des demandeurs d'asile sont examinés par une Commission d'Éligibilité composée de représentants de plusieurs ministères avec la possibilité pour le demandeur d'asile de faire un recours en cas de rejet en première instance. Conformément aux Procédures Opérationnelles Standard (POS) en vigueur entre l'OIM, le HCR et la CONAREF, l'OIM réfère les demandeurs d'asile vers la CONAREF ou le HCR.

présentent au niveau du MBDHP bénéficient d'une assistance juridique gratuite en cas de besoin au niveau de l'Antenne Bobo -Dioulasso.

### Assistance juridique

Dans le cadre du projet « Accès à la justice des personnes déplacées de force et apatrides », le partenaire MBDHP (Ose Tinano +**226 76527686**, [osetindano@gmail.com](mailto:osetindano@gmail.com)) met en œuvre dans la région du Sahel des actions d'informations et de sensibilisations ainsi que l'aide juridique et l'assistance judiciaire en veillant à améliorer l'accès à la justice en faveur des PDI, des réfugiés et des demandeurs d'asile.

## Région de l'Est

### Soins de santé, santé mentale et soutien psychosocial (SMPS)

L'assistance médicale de base dans les hôpitaux publics Centre de Santé de promotion sociale (CSPS), Centre Médical avec Antenne Chirurgical (CMA), Centre Hospitalier Universitaire (CHU) et privés est à la charge des patients Burkinabè et les personnes en mouvement. Une exception peut s'appliquer aux enfants de moins de cinq ans et aux femmes enceintes.

L'OIM apporte une prise en charge d'urgence aux migrants et réfère les cas nécessitant des soins autres que primaires aux hôpitaux publics. La majorité de ces cas est soignée au CMA de Gaoua.

Dans le cadre du projet « Accès à la justice des personnes déplacées de force et apatrides », le partenaire MBDHP (Ki François Laye +**226 76 52 76 86** ; [mbdhpukina@gmail.com](mailto:mbdhpukina@gmail.com)) met en œuvre dans la région du Sahel des actions d'informations et de sensibilisations ainsi que l'aide juridique et l'assistance judiciaire en veillant à améliorer l'accès à la justice en faveur des PDI, des réfugiés et des demandeurs d'asile. Les personnes qui se

### Identification et sensibilisation

As part of the “Asylum and Mixed Movements” project, UNHCR’s partner CIAUD CANADA (Armel Yameogo; +**226 76 85 39 49**; [yawaya@ciaud.ca](mailto:yawaya@ciaud.ca)) is working to identify people on the move through one protection monitor/supervisor, supported by five protection networks and six community relays, to provide information on arrivals on national territory and departures to neighboring countries. Awareness activities are conducted on protection against en-route risks through the identification and referral mechanism. UNHCR provides financial support in particular to vulnerable asylum seekers and victims of trafficking. Support amounts to 35,000XOF, but may vary according to protection needs.

Terre des Hommes (TdH) (Wemtenga 01 BP 2212 Ouagadougou 01; Assetou Sore/Traore ; [assetou.soretraore@tdh.org](mailto:assetou.soretraore@tdh.org); +**226 25 36 91 82; 64 00 05 10**) deploys mobile teams targeting at-risk children on the move (separated and/or unaccompanied children, children present in stations, markets and workplaces). Staff trained in child outreach techniques are tasked with identifying children on the move, including unaccompanied

and separated children. Staff provide them with information, assess their needs and refer the most vulnerable cases to an inter-sectoral One Stop Shop run by TdH, where they are taken in by social workers. According to the children's needs, social workers facilitate their access to health, police and legal professionals. These inter-sectoral One Stop Shops are often located near the offices of the Ministry of Women and Solidarity in five regions; Centre Ouagadougou, Hauts-Bassins (Koloko and Faramana), Cascades (Niangolo), East (Fada), and Sahel (Dori). To identify children at risk, TdH also works with transport associations who help disseminate information adapted to children on the move and contact social workers when vulnerable cases are identified.

### Accès aux procédures d'asile

Les personnes en mouvement arrivant sur le territoire burkinabè et souhaitant demander l'asile doivent s'enregistrer auprès du SP/ CONAREF pour introduire une demande d'asile dans les quinze (15) jours suivant leur entrée dans le pays. La CONAREF ne dispose pas d'Antenne dans la Région de l'Est. La demande d'asile doit être adressée au SP/CONAREF basé à Ouagadougou (Quartier Koulouba ; **+226 253 8713 / 25330700**; Emmanuel Ouali ; [emma\\_ouali@yahoo.fr](mailto:emma_ouali@yahoo.fr); Koussoube Dramane ; [mahkouss.mk@gmail.com](mailto:mahkouss.mk@gmail.com)) où est conduit le processus de Détermination du Statut de Réfugié (DSR). Lors du dépôt de la demande d'asile, les demandeurs d'asile doivent fournir des informations personnelles, une copie de la pièce d'identité et une explication sur les raisons de leur demande d'asile, ainsi que tout autre document justificatif relatif à leur situation individuelle (adresser les besoins d'entretien individuel via [bkfouprt@unhcr.org](mailto:bkfouprt@unhcr.org)). À la suite de l'entretien DSR, un document signé par le SP/ CONAREF est délivré au demandeur d'asile et tient lieu d'autorisation provisoire de séjour au Burkina Faso. Cet A qui de Droit (AQD) est valable six mois et renouvelable à la demande. Les dossiers des demandeurs d'asile sont examinés par une Commission d'Éligibilité composée de représentants de plusieurs ministères avec la possibilité pour le demandeur d'asile de faire un recours en cas de rejet en première instance. Conformément aux Procédures Opérationnelles Standard (POS) en vigueur entre l'OIM, le HCR et la CONAREF, l'OIM réfère les

demandeurs d'asile vers la CONAREF ou le HCR..

### Hébergement

Le Centre d'accueil et de transit de l'Est (Jean Paul Ouédraogo; **+223 70 33 74 97**; [jeanpaulnama@yahoo.fr](mailto:jeanpaulnama@yahoo.fr)) géré par la Direction Régionale du MFSNFAH accueille les personnes en mouvement vulnérables (victimes de traite et VGB et objet de trafic). Il dispose d'une capacité de 10 places pour les hommes, les femmes et les enfants dont les espaces ne sont pas compartimentés. Le centre héberge pour une durée limite de quelques jours le temps de répondre aux besoins de protection de la personne en mouvement. Faute de moyen, le centre n'a pas la capacité de fournir l'alimentaire si d'assister pour les soins de santé.

### Soins de santé, santé mentale et soutien psychosocial (SMPS)

L'assistance médicale de base dans les hôpitaux publics Centre de Santé de promotion sociale (CSPS), Centre Médical avec Antenne Chirurgical (CMA), Centre Hospitalier Universitaire (CHU) et privés est à la charge des patients Burkinabè et les personnes en mouvement. Une exception peut s'appliquer aux enfants de moins de cinq ans et aux femmes enceintes.

L'OIM apporte une prise en charge d'urgence aux migrants et réfère les cas nécessitant des soins autres que primaires aux hôpitaux publics. La majorité de ces cas est soignée au CHU de Fada.

### Assistance juridique

Dans le cadre du projet « Accès à la justice des personnes déplacées de force et apatrides », le partenaire MBDHP (Ose Tinano **+226 76527686**,

[osetindano@gmail.com](mailto:osetindano@gmail.com)) met en œuvre dans la région du Sahel des actions d'informations et de sensibilisations ainsi que l'aide juridique et l'assistance judiciaire en veillant à améliorer l'accès à la justice en faveur des PDI, des réfugiés et des demandeurs d'asile. Les personnes qui se présentent au niveau du MBDHP bénéficient d'une assistance juridique gratuite en cas de besoin au niveau de l'Antenne de Fada.

## Région du Nord

### Identification et sensibilisation

Dans le cadre du projet « Asile et les Mouvements Mixtes » le partenaire du HCR CIAUD CANADA - Comité International pour l'Aide d'Urgence et le Développement (Armel Yameogo +226 76853949 / 54827444, [yawaya@ciaud.ca](mailto:yawaya@ciaud.ca)) travaille dans l'identification des personnes en mouvement à travers 1 moniteur/ superviseur de protection appuyé par 4 réseaux de protection et 5 relais communautaires pour informer sur les arrivés sur le territoire national et les départs vers les pays voisins. Des activités de sensibilisation sont conduites sur la protection contre les risques en route à travers le mécanisme d'identification et de référencement. Le HCR apporte un appui financier en particulier aux demandeurs d'asile vulnérables et les personnes victimes de traite. L'appui est de 35 000XOF mais peut connaître un changement en fonction des besoins de protection.

### Accès aux procédures d'asile

Les personnes en mouvement arrivant sur le territoire burkinabè et souhaitant demander l'asile doivent s'enregistrer auprès du SP/ CONAREF pour introduire une demande d'asile dans les quinze (15) jours suivant leur entrée dans le pays. Les personnes qui se présentent à l'Antenne CONAREF de Ouahigouya Commission Nationale pour les Réfugiés (+226 70 45 82 28; Alima Songné, Chef d'Antenne Ouahigouya [alimsa@yahoo.fr](mailto:alimsa@yahoo.fr)) sont référées au SP/CONRAF basé à Ouagadougou (adresser les

besoins d'entretien individuel via [bkfouprt@unhcr.org](mailto:bkfouprt@unhcr.org)). L'Antenne effectue les entretiens individuels. Le processus de DSR est entretenu au niveau du SP/CONAREF basé à Ouagadougou. Lors du dépôt de la demande d'asile, les demandeurs d'asile doivent fournir des informations personnelles, une copie de la pièce d'identité et une explication sur les raisons de leur demande l'asile, ainsi que tout autre document justificatif relatif à leur situation individuelle. À la suite de l'entretien DSR, un document signé par le SP/ CONAREF est délivré au demandeur d'asile et tient lieu d'autorisation provisoire de séjour au Burkina Faso. Cet A qui de Droit (AQD) est valable six mois et renouvelable à la demande. Les dossiers des demandeurs d'asile sont examinés par une Commission d'Éligibilité composée de représentants de plusieurs ministères avec la possibilité pour le demandeur d'asile de faire un recours en cas de rejet en première instance. Conformément aux Procédures Opérationnelles Standard (POS) en vigueur entre l'OIM, le HCR et la CONAREF, l'OIM réfère les demandeurs d'asile vers la CONAREF ou le HCR.



Réfugiés nigérians au centre d'enregistrement dans le camp de réfugiés de Minawao, région de l'Extrême-Nord, au Cameroun. 7 novembre 2023. © HCR/Caroline Irby

## Soins de santé, santé mentale et soutien psychosocial (SMPS)

L'assistance médicale de base dans les hôpitaux publics tels le Centre de Santé de promotion sociale (CSPS), le Centre Médical avec Antenne Chirurgical (CMA) et le Centre Hospitalier Universitaire (CHU) et privés est à la charge des patients Burkinabè et les personnes en mouvement. Une exception s'applique aux enfants de moins de cinq ans et aux femmes enceintes.

L'OIM apporte une prise en charge d'urgence aux personnes en mouvement et réfère les cas nécessitant des soins autres que primaires aux hôpitaux publics. La majorité de ces cas est soignée au CHU de Ouahigouya.

## Assistance juridique

Dans le cadre du projet « Accès à la justice des personnes déplacées de force et apatrides », le partenaire MBDHP ((Sanou Ay +226 76 44 32; [mbdhpukina@gmail.com](mailto:mbdhpukina@gmail.com)) met en œuvre dans la région du Sahel des actions d'informations et de sensibilisations ainsi que l'aide juridique et l'assistance judiciaire en veillant à améliorer l'accès à la justice en faveur des PDI, des réfugiés et des demandeurs d'asile.

## Région de la Boucle du Mouhoun

### Identification et sensibilisation

Dans le cadre du projet « Asile et les Mouvements Mixtes » le partenaire CIAUD CANADA (Armel Yameogo, +226 76 85 39 49 / 54 82 74 44, [yawaya@ciaud.ca](mailto:yawaya@ciaud.ca))

travaille dans l'identification des personnes en mouvement à travers 2 moniteurs de protection appuyés par 4 réseaux de protection et 5 relais communautaires pour informer les arrivés sur le territoire national et les départs vers les pays voisins. Des activités de sensibilisation sont conduites sur la protection contre les risques en route à travers le mécanisme d'identification et de référencement. Le HCR apporte un appui financier en particulier aux demandeurs d'asile vulnérables et les personnes victimes de traite. L'appui est de 35 000XOF mais peut connaître un changement en fonction des besoins de protection.

### Accès aux procédures d'asile

Les personnes en mouvement arrivant sur le territoire burkinabè et souhaitant demander l'asile doivent s'enregistrer auprès du SP/ CONAREF pour introduire une demande d'asile dans les quinze (15) jours suivant leur entrée dans le pays. Les personnes qui se présentent à l'Antenne CONAREF de Ouahigouya - Commission Nationale pour les Réfugiés (+226 70 45 82 28 ; Alima Songne, Chef d'Antenne Ouahigouya ; [alimsa@yahoo.fr](mailto:alimsa@yahoo.fr)) sont référées au SP/CONRAF basé à Ouagadougou (adresser les besoins d'entretien individuel via [bkfouprt@unhcr.org](mailto:bkfouprt@unhcr.org)). L'Antenne effectue les entretiens individuels. Le processus de DSR est entretenu au niveau du SP/CONAREF basé à Ouagadougou. Lors du dépôt de la demande d'asile, les demandeurs d'asile doivent fournir des informations personnelles, une copie de la pièce d'identité et une explication sur les raisons de leur demande d'asile, ainsi que tout autre document justificatif relatif à leur situation individuelle. À la suite de l'entretien DSR, un document signé par le SP/ CONAREF est délivré au demandeur d'asile et tient lieu d'autorisation provisoire de séjour au Burkina Faso. Cet A qui de Droit (AQD) est valable six mois et renouvelable à la demande. Les

dossiers des demandeurs d'asile sont examinés par une Commission d'Éligibilité composée de représentants de plusieurs ministères avec la possibilité pour le demandeur d'asile de faire un recours en cas de rejet en première instance. Conformément aux Procédures Opérationnelles Standard (POS) en vigueur entre l'OIM, le HCR et la CONAREF, l'OIM réfère les demandeurs d'asile vers la CONAREF ou le HCR.

### Soins de santé, santé mentale et soutien psychosocial (SMPS)

L'assistance médicale de base dans les hôpitaux publics tels le Centre de Santé de promotion sociale (CSPS), le Centre Médical avec Antenne Chirurgical (CMA) et le Centre Hospitalier Universitaire (CHU) et privés est à la charge des patients Burkinabè et les personnes en mouvement. Une exception s'applique aux enfants de moins de cinq ans et aux femmes enceintes.

L'OIM (+223 54 49 50 74 / 67 71 13 66; Sandrine Négalo, [esnegalo@iom.int](mailto:esnegalo@iom.int)) apporte une prise en charge d'urgence aux migrants et réfère les cas nécessitant des soins autres que primaires aux hôpitaux publics. La majorité de ces cas est soignée au CHU de Ouahigouya.

### Assistance juridique

Dans le cadre du projet « Accès à la justice des personnes déplacées de force et apatrides », le partenaire MBDHP (Sanou Ay ; +226 76 44 32; [mbdhpukina@gmail.com](mailto:mbdhpukina@gmail.com)) met en œuvre dans la région du Sahel des actions d'information et de sensibilisation ainsi que l'aide juridique et l'assistance judiciaire en veillant à améliorer l'accès à la justice en faveur des PDI, des réfugiés et des demandeurs d'asile. Les personnes qui s'adressent au MBDHP bénéficient d'une assistance juridique gratuite auprès de Ouahigouya si nécessaire.

.

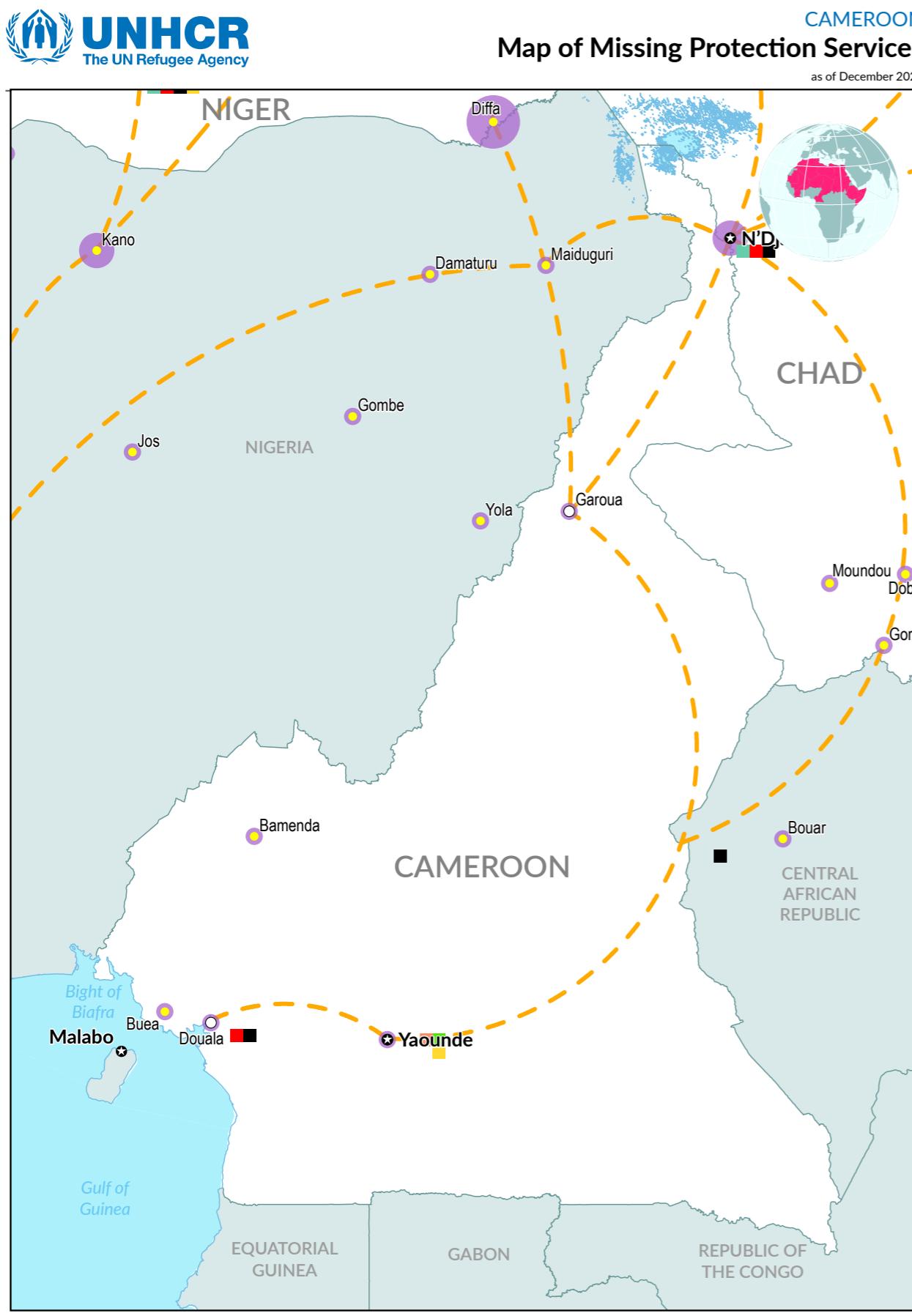
## CAMEROUN

Le Cameroun est un pays de transit, d'origine et de destination pour les personnes en mouvement. Les mouvements mixtes en provenance du Cameroun sont complexes, avec des flux en direction du nord et du sud. La traite des personnes touche les nationaux, y compris les déplacés internes, ainsi que les réfugiés et les migrants, avec de multiples formes d'exploitation, notamment le travail forcé, l'exploitation sexuelle et le recrutement forcé dans les conflits armés. La traite peut amener des victimes et des survivants du Cameroun vers d'autres pays d'Afrique de l'Ouest, d'Europe et du Moyen-Orient, entre autres régions. Il manque cependant des données concernant ces mouvements.

### Yaoundé

#### Identification et sensibilisation

OIM - Clotilde Essama, [pessama@iom.int](mailto:pessama@iom.int) Avec trois partenaires ARECC (Association des Rapatriés et de Lutte contre l'Émigration Clandestine du Cameroun), OEMIT (Organisation pour l'Éveil des Jeunes sur la Migration Irrégulière et la Traite des Personnes, et SMIC (Solutions Aux Migrations Clandestines, l'OIM organise des activités de sensibilisation telles que des



rencontres sociales avec des jeunes à partir de la première année du collège (11 – 12 ans) jusqu'à la classe de Terminale (18 – 19 ans) en mouvement sur les dangers liés au mouvement irrégulier, l'accueil, l'insertion et la réinsertion des jeunes au Cameroun.

### Accès aux procédures d'asile

Service d'immigration (pour le Secrétariat Technique des Organes de Gestion du Statut des Réfugiés : Euharia Nta Ada, Coordinatrice Adjointe **+237 677218689**, quartier Bastos Yaoundé). Ce contact est valable pour toutes les régions puisque la procédure d'asile à travers la détermination du statut de réfugié (DSR) revient au gouvernement. Le HCR ne vient qu'en appui.

L'accès aux procédures d'asile est facilité dans la région du Centre conjointement par le gouvernement (Secrétariat Technique des Organes de Gestion du Statut des Réfugiés) et le HCR et dans cinq régions (Adamaoua, Est, Extrême-Nord, Littoral, Nord) principalement par le HCR. Toutefois, la procédure de Détermination du Statut de Réfugié (DSR) individuelle n'est disponible qu'à Douala et à Yaoundé tandis que dans les autres localités, la procédure de reconnaissance est collective (pour les Nigérians dans l'Extrême-Nord et pour les Centrafricains dans les régions de l'Adamaoua, de l'Est et du Nord). Le transfert des compétences en matière de DSR au gouvernement est à l'horizon 2024.

Grâce à la collaboration continue avec les services de l'émi-immigration dans les régions du Centre et du Littoral, les autorités d'immigration (services d'immigration) identifient les demandeurs d'asile parmi les personnes en mouvement interpellées pour défaut de document de séjour et les orientent régulièrement vers le HCR pour l'enregistrement.

### Protection de l'enfance

PLAN International, Suzanne Mechet, Chef de Projet, quartier Bastos,

+237677628303, Ministère des Affaires Sociales (MINAS), Directeur de la Protection Sociale de l'Enfance, M. Marius Pangam, Quartier du Lac+237 699749366).

Les services de protection de l'enfance pour les personnes en mouvement sont fournis par le partenaire du HCR PLAN International en collaboration avec les Délégations Régionales des Affaires Sociale chapeautées par MINAS.

De nombreux centres sociaux, des services d'action sociale et associations ainsi qu'un réseau étendu de travailleurs sociaux chargés des actions de prévention et de réponse des cas de protection de l'enfant sont disponibles sous leur responsabilité, notamment la prévention et le traitement de la délinquance juvénile et de l'inadaptation sociale ; la lutte contre le trafic des personnes en particulier des enfants en liaison avec les Administrations concernées; le suivi des procédures de protection de l'enfance en difficulté en liaison avec les Départements Ministériels concernés.

Les services sont accessibles aux Ivoiriens et aux personnes en mouvement y inclut les victimes de traite.

Les centres sociaux assurent l'accueil des personnes vulnérables et leur apportent un suivi en santé psychosociale et un soutien dans les placements scolaires des enfants vulnérables. Les services d'action sociale assurent le suivi de proximité en prison, dans les lycées et les commissariats afin de veiller à la protection des personnes vulnérables.

Les centres d'accueil pour les enfants sont situés à Betamba, à Maroua et à Bertoua. Conçus à l'origine pour accueillir les enfants ayant des difficultés d'insertion sociale, les centres orientent et conseillent les enfants (filles et garçons de moins de 18 ans) présentant d'autres vulnérabilités. Ils n'offrent pas de services d'hébergement.

Les centres sociaux accueillent toutes les personnes en mouvement requérant un service social tous les jours ouvrables. La capacité moyenne d'accueil de ces centres sociaux varient entre 10 et 15 par jour.

### Service de soutien aux survivants de violence basée sur le genre (VBG)

Le MINPROFF - Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille (Martine Ongola, Directrice Protection Sociale de la Femme +237 699 95 80 36) mène des activités de prévention (Information Education et Communication (IEC) et Communication pour le Changement de Communication) et de réponse (accueil, conseil et orientation des survivants sur le système national de prise en charge) pour les personnes en mouvement survivants de VBG.

Le HCR collabore avec les services déconcentrés du MINPROF qui sont les délégations régionales, départementales et d'arrondissements.

Ce ministère est aussi constitué des centres de promotion des femmes et de la famille qui proposent la prise en charge de VBG à travers les 4 volets : Médical, psychosocial, sûreté/sécurité et juridique/judiciaire

### Services de soutien aux victimes de traites

Ministère des Affaires Sociales (MINAS)

Directeur de la Protection Sociale de l'Enfance, M. Marius Pangam, Quartier du Lac+237 699749366)

L'OIM, avec le ministère des Affaires Sociales (MINAS) travaille sur un mécanisme de référencement pour les victimes de traite. Une ligne directe 1503 est dédiée aux personnes en mouvement dont les victimes de traite.

### Autres services

### Assistance aux Camerounais de retour

Dans le cadre de son programme AVRR, l'OIM – Organisation Internationale pour les Migrants (Hermann MVOGO, [cmvogo@iom.int](mailto:cmvogo@iom.int))

fournit une assistance directe aux migrants Camerounais retournés sous le projet « Migrant Protection, Return and Reintegration Programme for Sub-Saharan Africa » (MPRR-SSA), en particulier aux plus vulnérables. Cette assistance inclut la prise en charge des frais médicaux et des référencements aux hôpitaux publics ou privés et les centres de santé, une aide de subsistance pour les besoins urgents, une assistance pour le logement équivalant à une ou deux nuitées en hôtel, et une assistance en santé psychosociale en partenariat avec l'ONG Trauma Center.

## Hébergement

La Délégation Départementale des Affaires Sociales (Oscar Seumegni, Délégué Départemental du Wouri **+237 677736230**) apporte une assistance aux personnes vulnérables y compris les personnes en mouvement en les hébergeant dans des centres sociaux agréés. Les capacités des centres sociaux varient d'un centre à un autre. Il n'existe pas de centre d'hébergement social à Douala. Comme à Yaoundé un centre social sert de centre d'orientation et de conseils.

## Ville de Douala et département du Wouri

### Identification et sensibilisation

MAKAMTE - Association pour une Mission Humanitaire, Jertrude Makamte, Présidente de l'Association **+237 681584 091 / 694406564**, [pr1.misshum@gmail.com](mailto:pr1.misshum@gmail.com) en collaboration avec le ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique organise depuis 2022 une campagne de sensibilisation pour les personnes en mouvement sur le Thème : « Méfaits et impacts de la Migration irrégulière sur la Jeunesse : préconisation des solutions ». Le HCR prend une part active depuis 2023 et continuera son action en 2024. Le HCR mène des activités de sensibilisation et de plaidoyer.

### Soins de santé, santé mentale et soutien psychosocial (SMPS)

Les soins médicaux sont disponibles dans des centres de santé publics et privés pour les personnes en mouvement aux frais du patient. Les soins de santé primaire sont dispensés dans les centres médicaux d'arrondissement. Certaines catégories de réfugiés vulnérables bénéficient d'une assistance médicale gratuite dans des centres médicaux de la ville de Douala avec lesquels le HCR a conclu des accords comme l'Hôpital de district de Nylon et Laquitinie. Ces vulnérabilités concernent les personnes âgées, les survivants de VBG, les malades chroniques.

La Croix Rouge Camerounaise (**+237 222224177**, [info@croix-rouge.cm](mailto:info@croix-rouge.cm)) assiste les personnes en mouvement dans les domaines des soins de santé de base, en santé psychosociale. Elle réfère des cas vers les hôpitaux de la Croix-Rouge ou les hôpitaux, assure la distribution des kits d'hygiène y compris pour les nouveau-nés, des kits de dignité pour les femmes, ainsi que le transport vers et depuis les hôpitaux. La Croix Rouge assiste dans la recherche des membres de la famille disparues pendant les mouvements et facilite le contact, et le soutien des rapatriés volontaires vers leur lieu d'origine au niveau national.

### Accès aux procédures d'asile

Le HCR Sous-Délégation Douala (Samira Keita **+237 693016851**, [keitas@unhcr.org](mailto:keitas@unhcr.org)) mène des activités d'enregistrement des demandeurs d'asile et de DSR. A travers la collaboration avec le commissariat de l'émigration dans les régions du Centre et du Littoral, les services d'immigration réfèrent régulièrement au HCR les demandeurs d'asile identifiés parmi les personnes en mouvement interpellées pour défaut de document de séjour pour enregistrement. Il faut préciser que les activités d'enregistrement et de Détermination du Statut de Réfugié (DSR) ont été arrêtées à Douala depuis septembre 2023 et le transfert est en cours au Secrétariat Technique à Yaoundé qui reste le lieu de procédure de DSR.

## Assistance juridique

Association Universal Lawyers and Human Rights Defence (UL&HRD),  
Quartier Bali Douala, **+237 698844426**.

L'assistance juridique gratuite est disponible uniquement pour les personnes déplacées de force et apatrides. Les personnes faisant appel à la justice sont suivies par le cabinet d'avocat partenaire du HCR.

## Garoua-Boulai

### Identification et sensibilisation

Aucune activité spécifique relative à l'identification et à la sensibilisation des personnes en mouvement n'est en cours à Garoua-Boulai.

Cependant, il existe un mécanisme d'alerte qui s'active en cas d'afflux de demandeurs d'asile ou lorsque des entrées irrégulières sont signalées. Les autorités administrative et d'immigration (Sous-préfet et services d'immigration) sont saisies, identifient les personnes en mouvement, réfèrent les demandeurs d'asile identifiés au bureau du HCR pour enregistrement à travers le screening de protection, la documentation et l'assistance.

### Accès aux procédures d'asile

**UNHCR Field Office at Meiganga (90 km from Garoua-Boulai)** conducts frequent protection monitoring missions and has established a remote monitoring mechanism. UNHCR implementing partners (IMC, Plan International, AHA, ADES, AIRD) and other operational partners (WFP, DRC, JRS) are present on an almost daily basis. This border remains accessible to the office via an asphalt road. UNHCR conducts RSD procedures. Collaboration between the authorities and UNHCR facilitates access to the territory for people seeking asylum, and limits cases of

refoulement. In the event of a mass influx, the UNHCR field office in Meiganga receives support from the UNHCR Sub Delegation in Bertoua.

### Hébergement

Un chef du centre social, sans capacité de réponse, possède un bureau au sein de la sous-préfecture. Toutefois, cette localité frontalière constituant un pôle commercial offre des services dont des hôtels, des auberges, des grands magasins, des espaces nus etc.

### Soins de santé, santé mentale et soutien psychosocial (SMPS)

Les soins médicaux sont disponibles dans la ville de Garoua-Boulai qui dispose, en termes de plateau technique d'un hôpital de district public et d'un hôpital privé (communément connu comme « hôpital norvégien »). Les deux établissements accueillent les patients nationaux ainsi que les personnes en mouvement à condition qu'ils prennent en charge leurs frais médicaux.

Le partenaire du HCR AHA - Action Humanitaire Africaine (Dr Juvenal Barahiraje, **+237 698187028 / 651697402**, Bertoua Cameroun) fournit une assistance médicale gratuite aux cas d'urgence des réfugiés vulnérables référés en provenance du Centre de Santé Intégré (CSI) de Gado (25 km de Garoua-Boulai). Le partenaire AHA, à défaut d'avoir des fonds propres bénéficie des financements de l'UNFPA et UNICEF dans les domaines de la santé de reproduction et la nutrition.

## Protection de l'enfance

PLAN International (Suzanne Mechet, Chef de Projet, quartier Bastos, **+237 677628303**)

Délégation des Affaires Sociales (Chef du Centre des Affaires Sociales, Nathalie Dibo **+237 696669334**).

Les services de protection de l'enfant, en faveur des personnes déplacées de force et apatrides, sont délivrés par le partenaire du HCR PLAN International, en collaboration avec la Délégation des Affaires Sociales.

Les travailleurs sociaux partenaires du HCR, les Comités Locaux de Protection, les Organisations à Base Communautaires, sous la coordination du chef de centre social, interviennent en faveur des enfants à risque, des personnes vivant avec handicap, des personnes âgées et des femmes à risque.

Les personnes en mouvement survivants de VBG et certaines catégories de personnes vulnérables (enfants et femmes à risque, les personnes avec un handicap) identifiés par le partenaire du HCR IMC - International Medical Corps (Ginette Belam **+237 690232636**) sont intégrés dans des programmes d'insertion sociale. La ville dispose d'un centre multifonctionnel de formation pour jeunes réfugiés et camerounais qui accueille des cas référés par IMC et DRC afin de dispenser des formations payantes. DRC paie les formations des bénéficiaires camerounais et réfugiés. IMC dispose d'un petit espace d'écoute où les personnes en mouvement survivants de VBG peuvent interagir avec les agents de gestion de cas. Des groupes de soutien aux survivants de VBG ont été formé pour sensibiliser la communauté et accompagner les survivants à retrouver leur dignité. Les enfants non accompagnés et séparés survivants de VBG sont référés par les Affaires Sociales aux partenaires DRC, IMC et AHA qui trouvent des familles d'accueil et apportent une réponse en santé psychosociale.

## Service de soutien aux survivants de violence basée sur le genre (VBG)

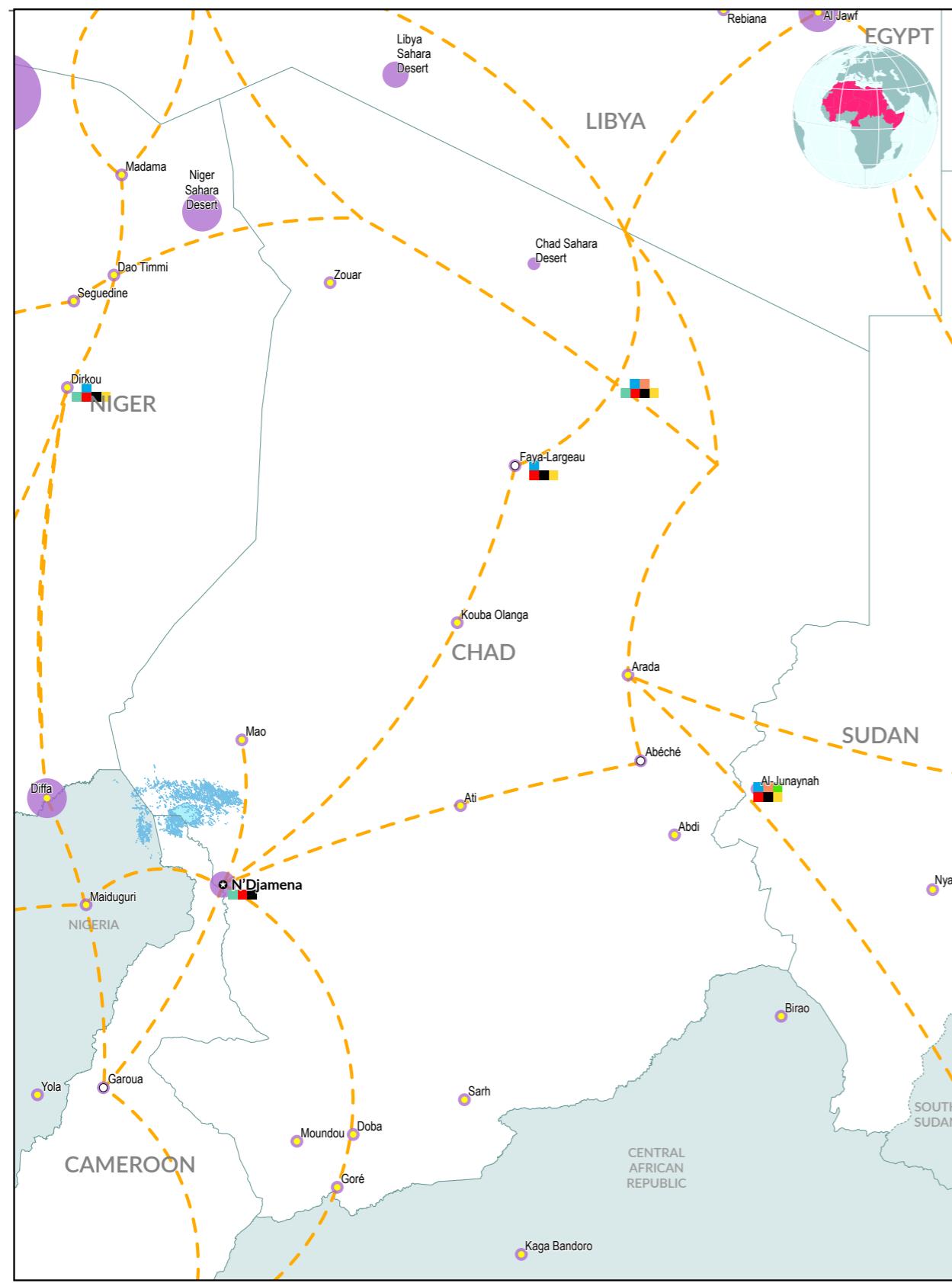
Un Délégué Départemental du MINPROFF - Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille (Ella Mbameyo Clovis, **+237 696161122**) travaille en collaboration avec le HCR et son partenaire International Medical Corps (IMC) chargé des activités de préventions/sensibilisations et de réponses/appuis aux survivants de VBG. Les activités de préventions consistent en des séances de sensibilisations et causeries éducatives réalisées en synergie avec les membres de la communautés (différents comités : club de filles et de maris, VBG, etc.) ; celles de réponses offrent des services allant du premier secours psychosocial aux référencements vers d'autres tels médicaux, socioéconomiques, judiciaires et le Conseil Danois pour les Réfugiés (DRC) chargé des monitorings de protection, des activités génératrices de revenus et la documentation civile. Il intervient dans l'arrondissement de Garoua Boulai pour la protection et la gestion des cas de VBG identifiés dans les communautés des réfugiés et hôte. Le délégué convoque et coordonne les réunions de gestion des cas, reçoit des cas, leur apporte un appui en santé psychosociale et sensibilise la communauté réfugiée et hôte sur la prévention des VBG.

## Assistance juridique

Le cabinet d'avocat (Maitre Josue Wountanna **+237 674980679** / **694499543** [oumaroujosuew@gmail.com](mailto:oumaroujosuew@gmail.com)) offre une assistance juridique gratuite disponible uniquement pour les personnes déplacées de force et apatrides. Les personnes faisant appel à la justice sont suivies par un cabinet d'avocat partenaire du HCR.

RÉGION	IDENTIFICATION ET SENSIBILISATION	ACCÈS AUX PROCÉDURES D'ASILE	HÉBERGEMENT	SANTÉ & SMPS	PROTECTION DE L'ENFANCE	SERVICES AUX SURVIVANTS DE VBG	SERVICES AUX VICTIMES DE LA TRAITE	ASSISTANCE JURIDIQUE
Yaoundé	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Non
Ville de Douala et département du Wouri	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui
Garoua-Boulai	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui

**CHAD**  
**Map of Missing Protection Services**  
as of December 2023



**TCHAD**

Le Tchad est à la croisée des chemins pour les réfugiés, les demandeurs d'asile et les migrants qui voyagent du Soudan, du Cameroun, de la République centrafricaine (RCA), du Niger et du Nigéria en direction de la Libye, la Tunisie, ou l'Algérie et le Maroc. Le nord du Tchad, en particulier, est une zone de transit pour les personnes qui se déplacent vers le nord en direction de la Libye ou de l'Europe. Les groupes vulnérables dans cette région sont notamment les personnes expulsées de Libye, les enfants non accompagnés, les victimes de la traite et d'autres personnes en mouvement qui tentent de retourner de Libye à leur pays d'origine.

Depuis le début du conflit en cours au Soudan, le Tchad fait face à un afflux massif de réfugiés soudanais, de migrants tchadiens rentrés et de personnes de tierces nationalités qui fuient les violences et les persécutions. Pour garantir leur protection, une vaste opération de dénombrement a été lancée le long de la frontière, permettant la collecte des données essentielles sur les réfugiés en vue de fournir une assistance vitale et un ensemble de

services de protection à la fois dans les sites spontanés d'accueil et aussi dans les extensions ainsi que dans les camps de réfugiés nouvellement établis. Au 31 décembre 2023, le HCR et ses partenaires ont dénombré 583,396 nouveaux arrivés du Soudan tandis que le nombre de réfugiés est 496,834, ainsi que de retournés tchadiens et autres migrants en provenance du Soudan est estimé par l'OIM à 131,235 personnes. Bien que la solidarité entre les nouveaux arrivants et la communauté d'accueil est bonne, la crise actuelle au Soudan risque d'exacerber le mouvement dynamique des populations du Tchad vers la Libye et l'Europe à la recherche de meilleures conditions de vie ou d'asile. La probabilité de poursuivre des voyages irréguliers et dangereux est accrue par le manque d'opportunités socio-économiques dans les zones d'accueil des réfugiés, en particulier pour les jeunes.

Certains réfugiés, demandeurs d'asile et migrants travaillent dans les zones aurifères de la région du Tibesti, au nord du Tchad à la frontière avec la Libye, pour financer la traversée vers l'Europe et/ou vers les pays du Golfe et l'Arabie Saoudite. La frontière entre le Tchad et la Libye étant fermé, les passages se font par voies irrégulières, en dehors des gares routières ou des postes-frontières. Abéché est

également une ville importante de passage pour les personnes en mouvement, la plupart venant de la RCA, du Nigéria, du Niger, du Soudan, et de la Corne de l'Afrique. Les abus signalés le long de la route à travers le Tchad sont notamment les abus physiques, la destruction ou la confiscation de documents, la traite, y compris l'exploitation sexuelle, les enlèvements, les détentions arbitraires et les vols.

## N'Djamena

### Identification et sensibilisation

- Le HCR (Quartier Moursal, Avenue Mobutu, 5001 Porte 22, BP 5601, N'Djamena ; [+235 66 11 15](tel:+235661115); [chndn@unhcr.org](mailto:chndn@unhcr.org)) en partenariat avec la Croix Rouge du Tchad (CRT) (Yacoub Mahamat Allamine, [croixrougeabc@yahoo.fr](mailto:croixrougeabc@yahoo.fr), [+235 66 29 82 59](tel:+23566298259) ; Albein Yaya Mahamat, [mahamatbein@yahoo.fr](mailto:mahamatbein@yahoo.fr), [+235 99 43 87 52](tel:+23599438752) ou Hassan Abakar Maroua, [hass.maroua@yahoo.com](mailto:hass.maroua@yahoo.com), [+235 66 22 50 17](tel:+23566225017)) fait le monitoring de protection des mouvements mixtes et mène des activités de sensibilisation sur les risques de protection rencontrés par les personnes en mouvement, notamment à travers des diffusions sur la radio nationale et des radios locales, dans des établissements scolaires, les marchés et les gares routières.
- La Croix-Rouge du Tchad (Yacoub Mahamat Allamine, [croixrougeabc@yahoo.fr](mailto:croixrougeabc@yahoo.fr), [+235 66 29 82 59](tel:+23566298259) ; Albein Yaya Mahamat, [mahamatbein@yahoo.fr](mailto:mahamatbein@yahoo.fr), [+235 99 43 87 52](tel:+23599438752) ou Hassan Abakar Maroua, [hass.maroua@yahoo.com](mailto:hass.maroua@yahoo.com), [+235 66 22 50 17](tel:+23566225017)), partenaire du HCR, déploie des volontaires dans dix arrondissements de N'Djaména. Ces volontaires sont des Tchadiens qui vivent dans des quartiers où vivent et/ou transitent des personnes en mouvement. Les volontaires sont chargés de surveiller et de profiler les personnes en mouvements mixtes, de collecter des informations sur les intentions de demander l'asile, entre autres sujets.

- L'OIM (+235 22 52 53 62) mène des activités de sensibilisation dans les lieux par lesquels transitent les personnes en mouvement, tels que les gares routières, pour les informer des risques de mouvement irrégulier et des services existants, notamment en distribuant des dépliants avec un numéro gratuit.
- L'OIM met en œuvre des activités d'assistance humanitaire y inclus abris, articles non alimentaires, réinstallation, retour volontaire assisté, l'engagement avec les membres de la diaspora, la gestion des frontières, et la lutte contre le trafic. Le bureau principal de OIM est à N'Djamena avec des bureaux extérieurs à Bol, Baga Sola, Faya, Farchana, Goré, Sarh, Sido et Zouarké.

## Accès aux procédures d'asile

- Le HCR (Quartier Moursal, Avenue Mobutu, 5001 Porte 22, BP 5601, N'Djamena ; +235 66 11 15 ; [chndn@unhcr.org](mailto:chndn@unhcr.org)) et ses partenaires reçoivent les réfugiés ou les demandeurs d'asile au Guichet Unique du Bureau HCR N'Djamena pour enregistrer leurs demandes ainsi qu'offrir différents services de protection. Le numéro vert de la Protection du HCR gratuit (+235 66 20 20 92) est opérationnel tous les jours et 24/7.
- La Commission Nationale pour l'Accueil et la Réinsertion des Réfugiés et des Rapatriés (CNARR) (Quartier Sabangali, 3e Arrondissement, ville de N'Djamena), l'institution gouvernementale en charge de la question d'asile au Tchad, reçoit et traite toutes demandes d'asile au Tchad en partenariat avec le HCR. En cas de nécessité, on peut contacter le point focal des Mouvements Mixtes Commission Nationale pour CNARR avec le numéro suivant: **66 27 10 33** ou **66 38 52 70** / +235 22 52 22 00 du Lundi-Vendredi. La CNARR a également des bureaux à l'Est (Abéché, Farchana, Goz Beïda, Guereda, Iriba, Amdjarass ) et au sud (Gore, Maro, Bongor, Moissala) et à Bagasola dans la province du Lac Tchad.
- Croix-Rouge du Tchad réfère les demandeurs d'asile au CNARR à N'Djamena.

» Farchana: Le HCR: **68 08 50 86** ou **65 27 48 67** ; CNARR: **66 29 85 33** ; CRT: **66 22 07 20**

» Iriba: HCR: **66 63 32 77** ou **62 92 92 79**; CNARR: **66 67 49 57**; CRT: **66 84 40 40**

» Goz-Beïda: HCR: **68 00 05 53**; CNARR: **66 72 20 64**; CRT: **95 88 59 88**

» Abéché: HCR: **66 39 64 47**; CNARR: **66 24 39 42**; CRT: **66 30 82 59**

» Bongor: CNARR: **66 26 55 84**; CRT: **66 11 99 61**

» Baga Sola: HCR: **66 30 62 45**; CNARR: **66 28 03 40**; CRT: **66 58 58 81**

## Assistance Juridique

- L'Association pour la Promotion des Libertés Fondamentales au Tchad (APLFT) (**63 51 53 56** ou **94 18 59**) reçoit les Réfugiés au Guichet Unique et les appuie dans les procédures liées aux problèmes juridiques ou judiciaires.

## Hébergement

- Les deux Centres de transit de l'OIM à N'Djamena (+235 22 52 53 62) ont la capacité d'accueillir 240 personnes qui sont essentiellement des réfugiés en attente de réinstallation et des migrants en attente d'AVRR. Il existe des sections pour les hommes, les femmes, les familles et les enfants non accompagnés. Les services fournis incluent la nourriture, l'assistance médicale, la prise en charge des besoins de santé mentale, le soutien psychosocial et le soutien aux survivantes de VBG. Les cas nécessitant une assistance médicale plus spécialisée sont référés à un hôpital avec lequel l'OIM a un accord.
- Le ministère de la Femme, de la Protection de la petite enfance et de la Solidarité nationale, dispose d'un centre d'hébergement à Koundoul près de N'Djamena pouvant accueillir les enfants à risque de protection (enfants séparés ou non accompagnés, enfants vulnérables sans soutien familial, etc.). Le responsable dudit centre est joignable au (+235 66 36 33 55).
- Pour les personnes en situation de vulnérabilité, la Croix-Rouge du Tchad essaie de trouver des solutions auprès des services sociaux, mais cela est difficile vu le manque de tels services dans certains

endroits

réfugiés et au HCR et les migrants vers l'OIM. Si des personnes expriment le souhait de demander l'asile, la Croix-Rouge du Tchad présente à Faya-Largeau en informe la CNARR et les réfère vers les bureaux de la CNARR à N'Djamena, Amdjarass, Iriba, ou Abéché

### Soins de santé, Santé mentale et soutien psychosocial (SMPS)

- Comme mentionné ci-dessus, l'OIM dispose de deux centres de transit (+235 22 52 53 62) qui fournissent une assistance médicale, une prise en charge pour la santé mentale, et une assistance psychosociale. Un centre est dédié aux Tchadiens et a une capacité d'accueil d'au moins 200 personnes. Les personnes y restent peu de temps jusqu'à ce qu'elles soient transférées par l'OIM vers leur lieu d'origine. Un autre centre d'une capacité de 40 personnes pour les non-tchadiens : les personnes y passent environ deux semaines, en attendant l'AVRR, jusqu'à ce qu'elles soient transférées à N'Djamena puis dans leur pays d'origine.
- La Croix-Rouge du Tchad réfère les personnes en mouvement vers des prestataires de soins de santé et prend en charge les frais. S'ils ne sont pas référés, les frais sont à leur charge. Il a été signalé que les personnes en mouvement peuvent subir des discriminations et de la méfiance lorsqu'ils se rendent à l'hôpital, surtout s'ils n'ont pas de documents. Dans ce cas, ils peuvent appeler le Croix-Rouge ou le HCR pour intervenir.

### Faya-Largeau (Nord)

#### Identification et sensibilisation

- L'OIM mène des activités de sensibilisation pour informer les personnes des risques liés au mouvement irrégulier et des services existants, notamment en distribuant des dépliants avec un numéro vert.
- La Croix-Rouge du Tchad à travers ses points focaux (Mahamat Saleh Abderahim, [crtborkou@gmail.com](mailto:crtborkou@gmail.com), +235 95 23 25 00, Yacoub Mahamat Allamine, +235 66 29 82 59, [croixrougeabc@yahoo.fr](mailto:croixrougeabc@yahoo.fr) ou Hassan Abakar Maroua, [hass.maroua@yahoo.com](mailto:hass.maroua@yahoo.com), +235 66 22 50 17) réfère les

#### Hébergement

- L'OIM a un centre de transit d'une capacité d'accueil de 30 personnes où elle fournit des services dont l'hébergement, la nourriture, l'assistance médicale, une prise en charge pour la santé mentale et l'assistance psychosociale, mais pas d'assistance juridique. Les cas nécessitant une prise en charge médicale plus spécialisée sont référés à un hôpital que l'OIM a réhabilité au sein de la communauté locale à Faya Largeau.
- La Croix Rouge du Tchad fournit une assistance en hébergement, nourriture et transport aux réfugiés en situation d'extrême vulnérabilité, identifiés dans les zones les plus reculées afin de leur permettre de regagner leurs camps/lieux d'origine.

### Soins de santé, Santé mentale et soutien psychosocial (SMPS)

- Comme mentionné ci-dessus, L'OIM dispose de deux centres de transit qui fournissent une assistance médicale, une prise en charge pour les problèmes santé mentale, et une assistance psychosociale.

#### Protection de l'enfance

- Il n'y a pas d'organisations travaillant spécifiquement sur la protection de l'enfant à Faya-Largeau mais lorsque des cas de protection de l'enfant sont identifiés par la Croix Rouge du Tchad, ils sont référés vers d'autres partenaires de prise en charge (HCR, CICR, OIM) en fonction de leur mandat, qui sont basés soit à N'Djamena soit à l'Est (Abéché),

Farchana, Goz Beïda, Guereda, Iriba, Amdjarass ).

N'Djamena par l'OIM pour les formalités administratives de retour dans leurs pays d'origine.

## Ounianga-Kebir

### Identification et sensibilisation

- Un partenaire de l'OIM chargé de la Matrice de Suivi des Déplacements (DTM) et les autorités locales alertent l'OIM à Faya s'il y a des arrivées de personnes en mouvement qui ont besoin d'assistance. Le personnel de l'OIM se déplace à Ounianga pour les transporter au centre de transit de Faya.

*Le HCR et ses partenaires relogent les réfugiés soudanais vivant dans abris de fortune à la frontière au Tchad vers le nouveau site de réfugiés Alacha, au Tchad. 30 novembre 2023.  
© HCR/Ying Hu*

### Soins de santé, Santé mentale et soutien psychosocial (SMPS)

- L'OIM fournit des services dont, la nourriture, l'assistance médicale, une prise en charge pour les problèmes de santé mentale et une assistance psychosociale, mais pas d'assistance juridique. Les cas nécessitant une prise en charge médicale plus spécialisée sont référés au centre de santé d'Ounianga. Les migrants tchadiens sont transportés vers leurs zones d'origine et les migrants étrangers (non-tchadiens) sont transférés au centre de transit de Faya en attente de leur transfert à

RÉGION	IDENTIFICATION ET SENSIBILISATION	ACCÈS AUX PROCÉDURES D'ASILE	HÉBERGEMENT	SANTÉ & SMPS	PROTECTION DE L'ENFANCE	SERVICES AUX SURVIVANTS DE VBG	SERVICES AUX VICTIMES DE LA TRAITE	ASSISTANCE JURIDIQUE
N'Djamena	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Oui
Faya-Largeau	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non
Ounianga-Kebir	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non	Non	Non
Adre	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	Non	Non

### Adre

### Identification et sensibilisation

- La Croix-Rouge du Tchad à travers son Programme de Protection, Genre et Inclusion (PGI) offre des services de base (eau, kits alimentaires, recharge de téléphones, référencement des plus vulnérables) aux personnes en mouvements mixtes à l'Est du Tchad.

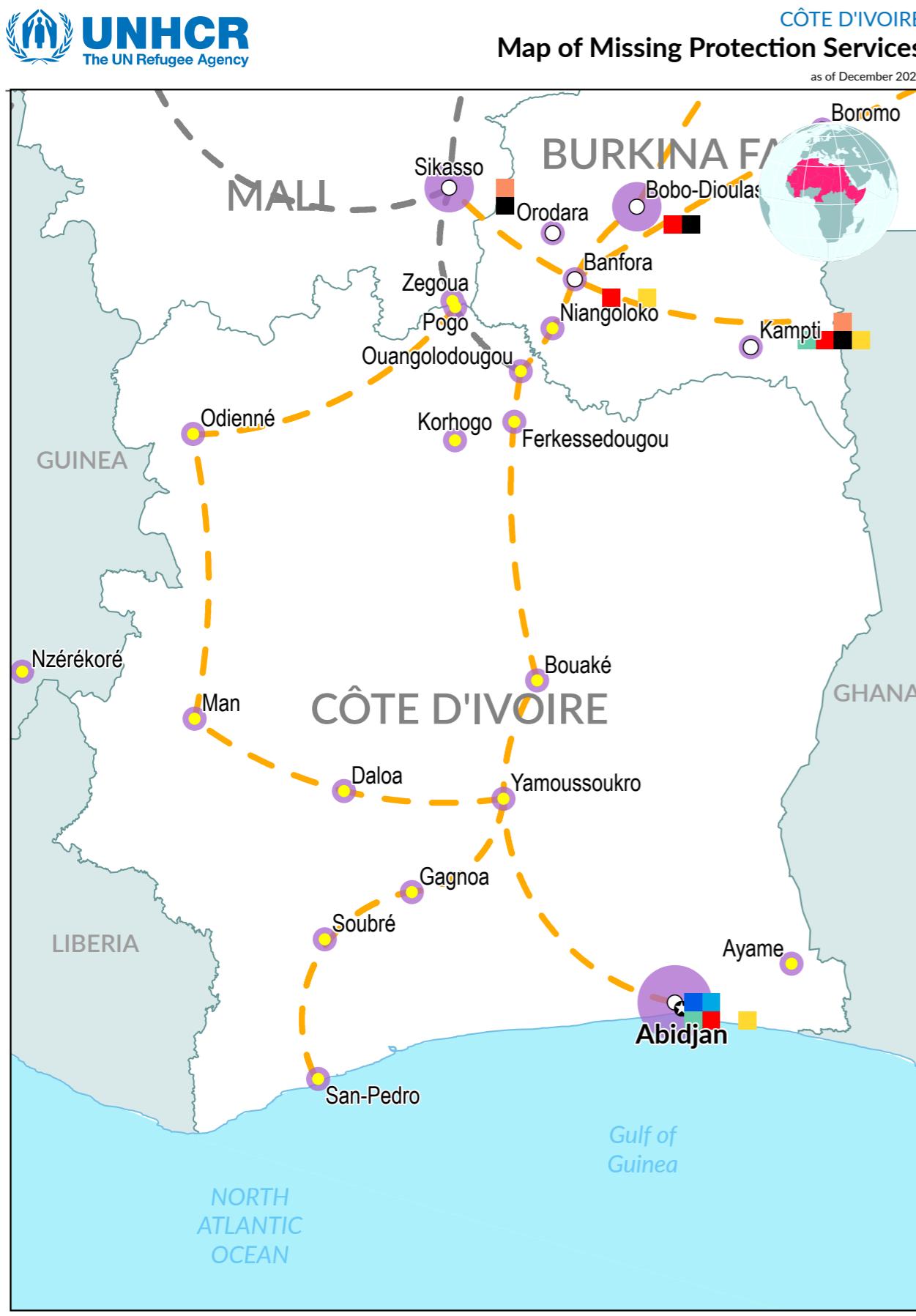


## Protection de l'enfance

- La Croix-Rouge du Tchad, en partenariat avec le UNICEF, offre des activités ludiques et récréatives dans les Espaces Amis d'Enfants au profit de tous les enfants réfugiés et autochtones dans les camps de réfugiés et certaines localités environnantes.

## Tiné

- Le HCR travaille avec OIM, CNARR, CRT, ONDC et les autorités locales pour l'ouverture d'un guichet unique dans le but d'offrir la protection et l'assistance à tous les réfugiés en mouvement mixte identifiés sur l'axe Tiné qui constitue un carrefour important des personnes venant du Soudan ou du Tchad pour remonter vers le nord du Tchad ou la Libye dans le but d'atteindre l'Europe.



## CÔTE D'IVOIRE

La Côte d'Ivoire est un pays d'origine et de destination de réfugiés et de migrants, en particulier de Maliens et de Burkinabè. Ces dernières années, la Côte d'Ivoire a été l'un des principaux pays d'origine des personnes arrivant sur les côtes italiennes et espagnoles, et l'OIM a identifié un grand nombre de victimes de traite ivoiriennes le long de la route de la Méditerranée centrale et occidentale.

En termes de chiffres l'ancienne route des mouvements mixtes entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire est considérée comme la deuxième route la plus utilisée pour l'ensemble de l'Afrique. Alors que l'insécurité se répand dans le Sahel et que les déplacements forcés augmentent et se prolongent, les réfugiés et les déplacés internes utilisent des routes vers des pays côtiers tels que la Côte d'Ivoire. Alors que les mouvements seraient, jusqu'à présent, restés temporaires en tant que mécanisme d'adaptation économique, les mouvements plus permanents, tels que ceux des unités familiales, peuvent devenir plus fréquents.

En septembre 2021, le HCR a recommandé aux pays accueillant des réfugiés ivoiriens la cessation du statut de réfugié du fait des changements intervenus en Côte

d'Ivoire. La cessation a pris effet le 30 juin 2022. Le nombre de retours volontaires d'ivoiriens a fortement augmenté en 2021-2022, avec plus de 43,200 personnes rapatriées principalement du Liberia, du Ghana et Guinée. Depuis 2021, la crise au Burkina Faso et au Mali a poussé des milliers de personnes à fuir vers les pays voisins, dont la Côte d'Ivoire. Les individus arrivés en Côte d'Ivoire sont enregistrés comme demandeurs d'asile et ont besoin d'une protection et d'une assistance humanitaire. À la date du 26 novembre 2023, le HCR rapporte les chiffres suivantes:<sup>1</sup> 43,108 nouveaux arrivants estimés du Burkina Faso et du Mali; 32 282 demandeurs d'asile enregistrés (dont 7 902 ménages); 13 219 personnes à besoins spécifiques; 12 279 enfants en âge scolaire.

## Abidjan

### Hébergement

- L'ONG CIP - Côte d'Ivoire Prospérité (CIP) dispose d'un centre d'hébergement Centre CATOE (Abobo N'Dotré, au nord d'Abidjan Abobo N'dotré, non loin de l'immeuble Ningou, **+225 07 07 61 54 27 / +225 07 09 73 21 34**; Patrick Klossai) réhabilité et reconstruit par l'OIM. Le centre a une capacité d'accueil de 150 places avec des dortoirs, une infirmerie, ainsi qu'une salle polyvalente pour des formations professionnelles (couture, pâtisserie, coiffure, etc.), des sessions de conseils psychosociaux et des groupes de paroles. Les dortoirs et les salles de bains sont séparés pour les hommes et les femmes. La terrasse peut également servir de dortoir. Il n'existe pas d'endroit spécifique pour les enfants. Les bénéficiaires sont principalement des

<sup>1</sup> Document - UNHCR Côte d'Ivoire Dashboard: Situation des demandeurs d'asile au Nord 28 Novembre 2023

migrants, en particulier des Ivoiriens revenant de la route de la Méditerranée centrale qui rentrent chez eux, ou des personnes en mouvement victimes de traite référées par le Comité National de Lutte Contre la Traite des Personnes (CNLTP) ou par d'autres autorités. La majorité des victimes de traite sont des femmes de différentes nationalités. La durée de séjour est limitée au temps nécessaire pour compléter (2-3 mois pour les adultes et les enfants accompagnés et 3-6 mois pour les enfants non-accompagnés et séparés) des procédures telles que l'identification et l'évaluation des risques et la préparation des documents de voyage pour les cas qui souhaitent retourner dans leur pays d'origine.

- Le centre d'hébergement DDE-CI - Dignité Droits de l'Enfant en Côte d'Ivoire (Yopougon Toit Rouge ; **+225 07 07 80 51 28**; Mme Coulibaly) pour enfants non-accompagnés et séparés en mouvement dispose d'une capacité de 25 personnes pouvant accueillir une cinquantaine d'enfants. L'ONG fournit une assistance holistique aux enfants en situation de vulnérabilité, survivants de violence, de maltraitance et d'abus, survivants d'exploitation économique, sexuelle et de traite, des enfants en conflit avec la loi et/ou privés de liberté, les enfants et jeunes en mobilité rendus vulnérables et les enfants vivant avec un handicap. Ces enfants bénéficient par ailleurs de cours d'alphabétisation.
- Le centre d'hébergement Cavoequiva (Quatier Adjame liberté, non loin de la maternité Thérèse Houphouet Boigny ; **+225 05 05 78 54 94 / 07 09 78 29 65**; Irie Tra Clément) accueille les filles et les femmes en situation de vulnérabilité (enfants et jeunes filles victimes de traite, de violences physiques et/ou sexuelles, survivantes de VBG). Il dispose d'une capacité de 80 personnes. Des formations professionnelles (couture, pâtisserie, coiffure, etc.), des conseils psychosociaux, des groupes de parole et une sensibilisation sur leurs droits sont offerts aux bénéficiaires.

### Soins de santé, Santé mentale et soutien psychosocial (SMPS)

- OIM – Organisation Internationale des Migrations (**+225 05 95 89 50 77**; Assane Salimatou ; [dlcivavrr@iom.int](mailto:dlcivavrr@iom.int)) réfère les migrants ivoiriens de retour ainsi que les personnes en mouvement victimes de traite aux différents cliniques et hôpitaux d'Abidjan et aux pharmacies, notamment la Grande Pharmacie des II Plateaux à Cocody dont l'organisation

couvre les frais médicaux.

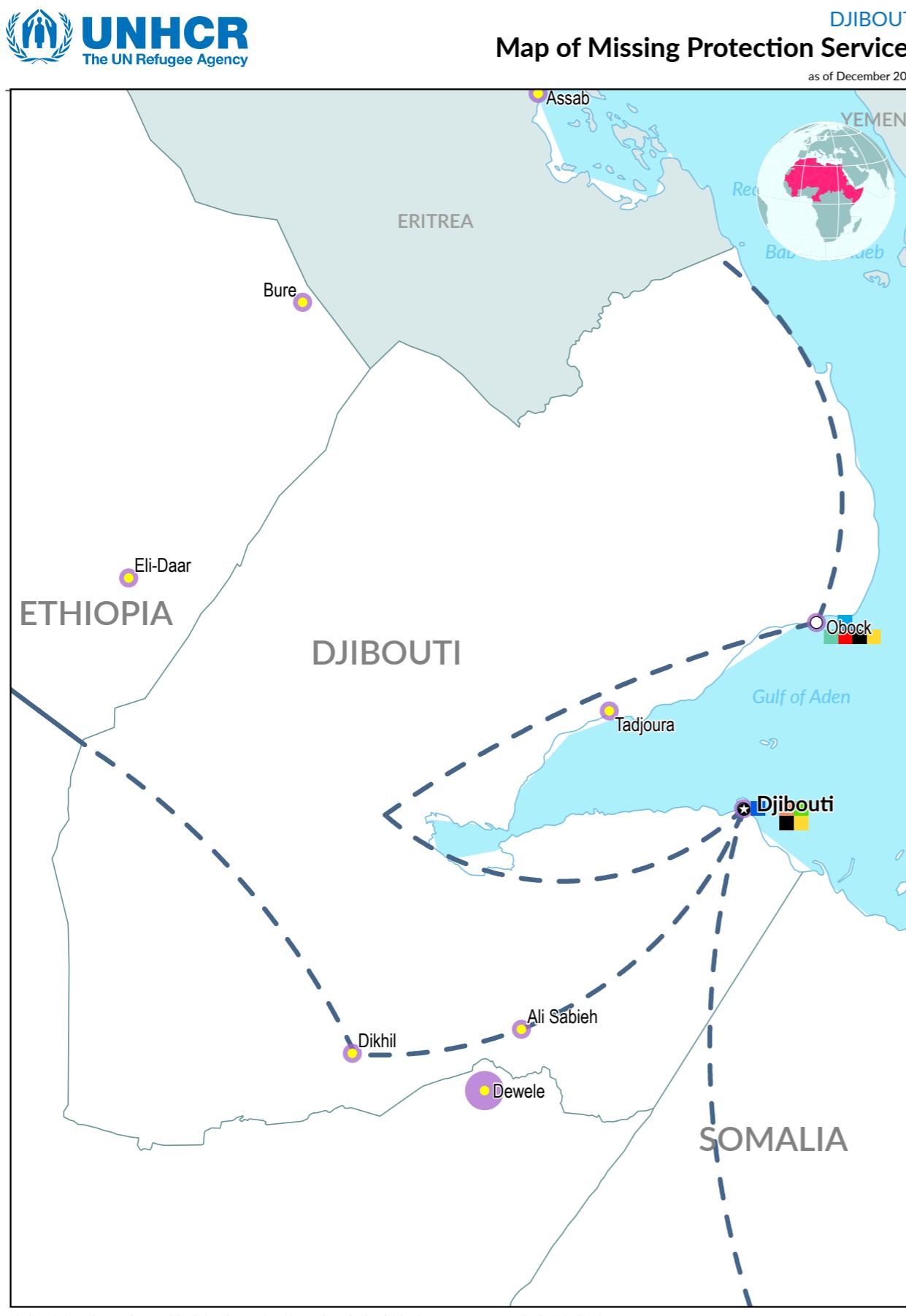
### Services pour les victimes de la traite

- OIM – Organisation Internationale des Migrations (+**225 07 05 48 31 44** Mendy Laetitia; [dlcivavrr@iom.int](mailto:dlcivavrr@iom.int)) reçoit des référencements de personnes en mouvement victimes de traite par les autorités, les ONG ou le CNLTP. Dans la période 2020-23, l'OIM a porté une assistance à plus de 157 cas de victimes de traite dont 66% de Nigérianes, 20% de Burkinabés, 4% de Togolais et 9% d'autres nationalités. Les victimes bénéficient d'une assistance pour l'hébergement avec une prise en charge alimentaire, une assistance médicale, psychosociale, une assistance au retour volontaire dans leurs pays d'origine pour les victimes de traite en mouvement, d'une réintégration économique et sociale une fois retournées dans leurs pays d'origine. Les défis persistent dû aux services non disponibles pour faciliter la réintégration et accompagnement des victimes de traite qui souhaitent rester en Côte d'Ivoire.

RÉGION	IDENTIFICATION ET SENSIBILISATION	ACCÈS AUX PROCÉDURES D'ASILE	HÉBERGEMENT	SANTÉ & SMPs	PROTECTION DE L'ENFANCE	SERVICES AUX SURVIVANTS DE VBG	SERVICES AUX VICTIMES DE LA TRAITE	ASSISTANCE JURIDIQUE
Abidjan	Non	Non	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non

### Autres Services

- La CICR – Confédération Internationale de la Croix Rouge (+ **225 07 08 08 49 70**, [abi\\_tracing\\_services@icrc.org](mailto:abi_tracing_services@icrc.org)); la Croix-Rouge de Côte d'Ivoire (CRCI + **225 27 20 32 13 35**, [crci.servicerlf@croixrouge.org](mailto:crci.servicerlf@croixrouge.org)) fournissent des services de rétablissement des liens familiaux pour les personnes en mouvement séparées de ou ayant perdu contact avec leurs familles. Certains cas vulnérables souhaitant retourner dans leur pays d'origine sont assistés dans le domaine de la réunification familiale. Lors de missions de terrain ainsi qu'à travers des messages radios, le CICR et la CRCI diffusent des informations sur la procédure d'accès à ces services gratuits de rétablissement des liens familiaux, notamment en se rendant au bureau de la Croix-Rouge le plus proche.



## DJIBOUTI

Djibouti est l'un des pays les plus stables de la région en matière de sécurité. C'est également un pays d'asile, de séjour et de transit pour les personnes en mouvement et les réfugiés dans le cadre de mouvements mixtes vers le Yémen et éventuellement vers l'Arabie Saoudite et d'autres destinations. La plupart des personnes qui empruntent cette route sont des ressortissants éthiopiens. Des cas d'abus de la part de passeurs sont souvent signalés en mer, notamment des cas où les passeurs ont forcé des personnes à se mettre à l'eau, entraînant de nombreux décès. D'autres auraient été abandonnés dans le désert. Djibouti accueille des personnes revenant du Yémen, parfois après avoir enduré des conditions très difficiles pendant le voyage, sans accès à de l'eau dans des conditions de chaleur extrême. Les principaux sites de Djibouti sont Obock et la ville de Djibouti, où de nombreuses personnes s'arrêtent sur le chemin du Yémen, à l'aller et au retour. Les arrivées à Djibouti se font par voie maritime depuis le Yémen, principalement à Obock, et par voie terrestre, surtout par la frontière avec la Somalie ou l'Éthiopie, principalement dans la zone de la ville de Djibouti.

## La ville de Djibouti

### Accès aux procédures d'asile

Lorsque des personnes entrent à Djibouti (région de la ville), les fonctionnaires des frontières leur fournissent des informations sur l'Office national d'assistance aux réfugiés et sinistrés (ONARS, **+253 21 35 67 51** ou **+253 21 35 16 26**). Le HCR procède à un enregistrement conjoint avec l'ONARS.

Les personnes ayant bénéficié d'une protection internationale au Yémen et disposant des documents nécessaires sont directement dirigées vers l'ONARS. Djibouti accorde la continuité du statut aux personnes qui ont obtenu le statut au Yémen.

Après leur enregistrement, les réfugiés et les demandeurs d'asile arrivant à Djibouti (région de la ville), quel que soit leur pays de départ, sont transférés par l'ONARS, en collaboration avec le HCR, au village de réfugiés de Holhol, où ils reçoivent des repas chauds pendant trois jours avant de choisir de rester à Holhol ou de se rendre au village d'Ali Addeh, dans la même région. Dans ces deux villages de réfugiés, réfugiés et demandeurs d'asile reçoivent une assistance multisectorielle. Ils ont aussi l'option de rester dans la ville de Djibouti (zone urbaine) aucune assistance matérielle directe n'est fournie. Les villages d'Ali Addeh et de Holhol accueillent des nationalités autres que les Yéménites. Les principales nationalités sont les Somaliens, les Éthiopiens et les Érythréens.

L'OIM (Rue de l'Ambassadeur, Heron. République de Djibouti et de la Formation Professionnelle Heron B.P. 670, Djibouti ; **+253 21 32 04 50** ou **+253 21 35 72 80** ; [oimdjibouti@iom.int](mailto:oimdjibouti@iom.int) coordinates) en association avec les autorités éthiopiennes et djiboutiennes pour organiser son programme d'assistance au retour volontaire et à la réinstallation (AVRR) pour les migrants éthiopiens qui souhaitent retourner volontairement dans leur pays.

### Services de soutien aux survivants de violence basée sur le genre (VBG)

L'Union Nationale des Femmes de Djibouti (UNFD, **+253 21 35 04 21**) offre des services de prévention de la violence fondée sur le genre et d'intervention suite à celle-ci aux réfugiés et aux demandeurs d'asile dans la ville de Djibouti et dans les trois villages de réfugiés.

### Protection de l'enfance

Le Comité international pour l'aide d'urgence et le développement (CIAUD, Canada, **+253 77 36 19 19** ou **+253 77 35 41 95**) est actuellement l'ONG responsable de la protection de l'enfance sur les trois principaux sites de la zone rurale (Ali Addeh, Holhol et Markazi).

Caritas (**+253 213 539 81**), en collaboration avec l'OIM, dispose d'un hébergement de nuit temporaire pour les enfants en attente d'une assistance au retour volontaire et à la réinstallation (AVRR) et pour d'autres enfants vulnérables tels que les filles enceintes. L'hébergement compte 36 lits, une chambre pour les garçons et une autre pour les filles.

Caritas dispose d'un centre de jour pour enfants dans la ville de Djibouti, où elle offre une aide alimentaire et organise des activités éducatives. La plupart des bénéficiaires sont des enfants sans domicile fixe, dont 85 % sont des enfants non accompagnés originaires d'Éthiopie. Le centre dispose également d'une petite unité médicale et peut adresser les cas les plus graves à un hôpital.

## Obock

### Identification et sensibilisation

Les points focaux de l'OIM sur la côte alertent le Centre de ressources pour les migrants (MRC) à Obock lorsque des bateaux arrivent du Yémen. Le MRC envoie une ambulance qui fournit les premiers soins, de l'eau et des dattes aux personnes qui ont débarqué. Les personnes les plus

vulnérables (y compris les cas médicaux) sont ensuite transférées au MRC.

Les migrants et les réfugiés qui ne font pas partie des personnes les plus vulnérables peuvent marcher jusqu'à 60 km depuis les points de débarquement situés le long des côtes d'Obock, en traversant des terrains désertiques, pour atteindre le MRC dans la ville d'Obock. Cette route est particulièrement dangereuse, surtout pendant les mois les plus chauds.

Grâce à son unité mobile, l'OIM offre une aide vitale à ces personnes (eau, nourriture, premiers soins médicaux) qui arrivent sur les côtes d'Obock.

Lorsqu'une personne se trouvant au Centre de ressources pour les migrants (MRC) de l'OIM souhaite demander l'asile, l'OIM contacte le HCR qui l'oriente alors vers l'ONARS. Les réfugiés et demandeurs d'asile yéménites sont alors accueillis dans le village de Markazi où ils reçoivent une assistance multisectorielle.

contacte le HCR, qui l'oriente alors vers l'ONARS. Ces cas sont identifiés au cours de leur séjour dans le MRC, par le biais de discussions avec l'agent de protection.

### Soins de santé, Santé mentale et soutien psychosocial (SMPS)

Le MRC de l'OIM dispose d'une petite clinique avec un médecin, une infirmière et un assistant. Pour les types de soins qui ne peuvent être fournis sur place (tels que les tests de laboratoire), l'OIM a conclu un accord avec l'hôpital local (le Centre médical hospitalier d'Obock). Cependant, il manque des prestataires de soins vers lesquels orienter les cas psychiatriques. Un agent de soutien psychosocial fait partie de l'équipe du MRC.

### Hébergement

Le Centre de ressources pour les migrants (MRC) de l'OIM peut accueillir jusqu'à 250 migrants à la fois et héberge les migrants qui attendent les services d'AVRR. Compte tenu des capacités limitées du MRC, l'OIM héberge les migrants les plus vulnérables (notamment les enfants, les femmes enceintes, les personnes âgées et les personnes souffrant de problèmes de santé) dans quatre hébergements : un pour les femmes et les jeunes enfants, un pour les familles, un pour les mineurs non accompagnés et un pour les hommes. L'assistance aux survivants de la violence fondée sur le genre est assurée par l'agent de soutien psychosocial.

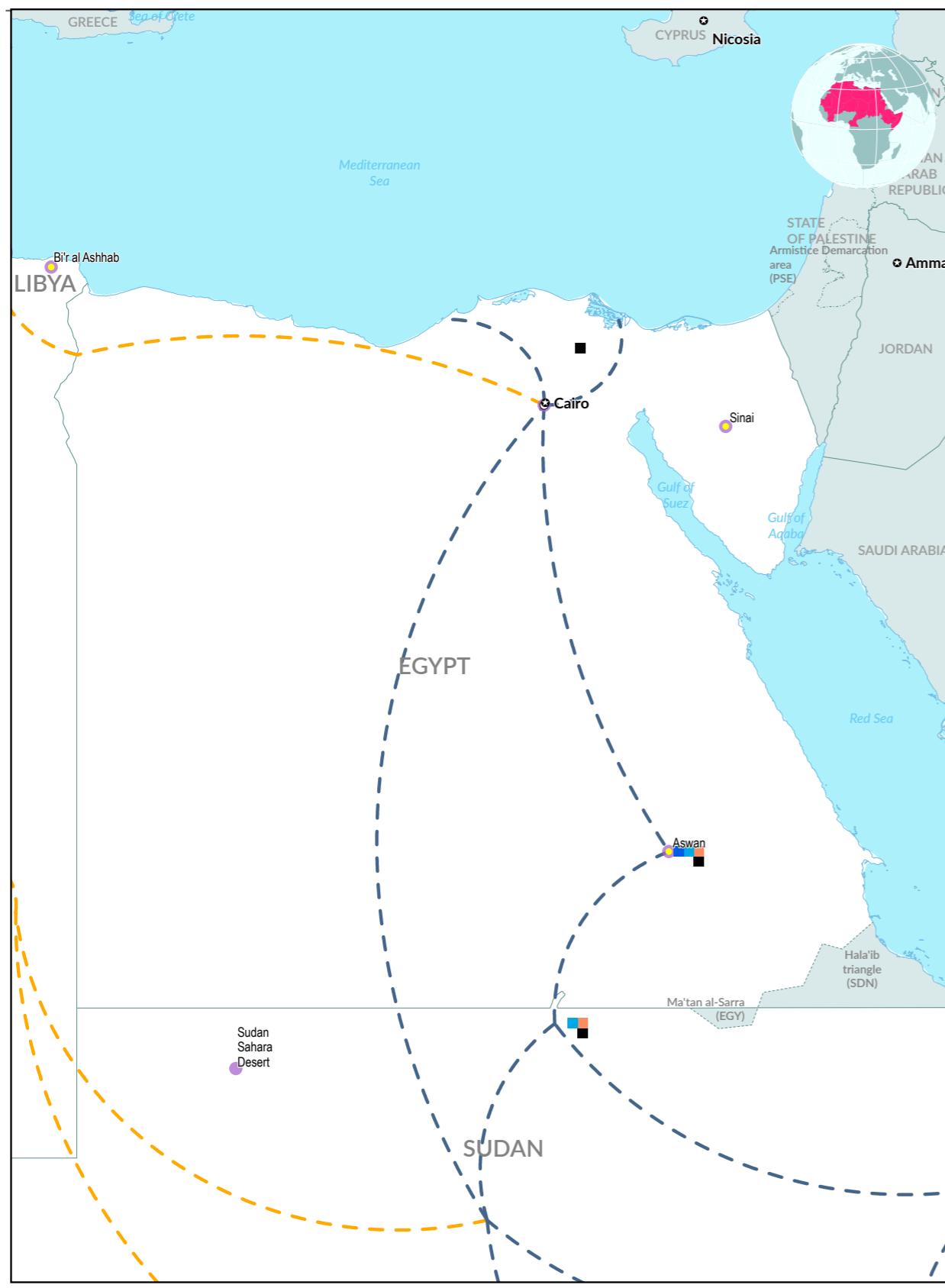
En ce qui concerne la protection de l'enfance, une évaluation en vue d'une intervention rapide est effectuée, mais pas une procédure d'intérêt supérieur. La personne responsable de l'AVRR s'occupe de la recherche des familles.

Une fois par semaine, le Croissant-Rouge se rend au MRC pour aider les migrants à appeler leur famille.

Lorsqu'une personne se trouvant au MRC souhaite demander l'asile, l'OIM

RÉGION	IDENTIFICATION ET SENSIBILISATION	ACCÈS AUX PROCÉDURES D'ASILE	HÉBERGEMENT	SANTÉ & SMPS	PROTECTION DE L'ENFANCE	SERVICES AUX SURVIVANTS DE VBG	SERVICES AUX VICTIMES DE LA TRAITE	ASSISTANCE JURIDIQUE
Djibouti City	Non	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Non	Non
Obock	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non

**EGYPT**  
**Map of Missing Protection Services**  
as of December 2023



**EGYPTE**

La République arabe d'Égypte est un pays d'origine, de transit et de destination pour les personnes en mouvement.

Le gouvernement égyptien a délégué au Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR) ses responsabilités fonctionnelles pour tous les aspects de l'enregistrement, de la documentation et de la détermination du statut de réfugié (RSD) des demandeurs d'asile et des réfugiés. Le gouvernement égyptien accorde aux réfugiés et aux demandeurs d'asile enregistrés auprès du HCR un permis de séjour renouvelable de six mois, conformément à la loi no 89 de 1960 sur les ressortissants étrangers, modifiée par la loi no 88 de 2005, qui régit le séjour légal et l'entrée des étrangers en Égypte, y compris des demandeurs d'asile et des réfugiés. À la fin de l'année 2023, l'Égypte avait accueilli plus de 472 800 demandeurs d'asile et réfugiés enregistrés, originaires de 62 pays. La majorité d'entre eux sont originaires du Soudan (207 833 ressortissants), suivi par la Syrie (153 756), le Soudan du Sud (37 915), l'Érythrée (32 175), l'Éthiopie (17 516), le Yémen (8 447), l'Irak (5 562) et la Somalie (7 373).

Selon les données officielles du gouvernement disponibles à la fin du mois de décembre, le nombre de personnes fuyant le Soudan à la suite du déclenchement des hostilités dans ce pays s'élève à 409 000 (400 000 ressortissants soudanais et 9 000 ressortissants de pays tiers). Le HCR assiste progressivement les personnes qui s'adressent au Bureau pour se faire enregistrer. Au 31 décembre 2023, 219 020 personnes arrivées du Soudan se sont adressées au HCR pour obtenir un rendez-vous d'enregistrement, dont 63 % (soit 138 116 personnes) ont été nouvellement enregistrées.

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a estimé que le nombre de migrants résidant en Égypte en 2022 était d'environ 9 millions, soit 8,7 % de la population du pays. La population migrante comprend plus de 130 nationalités, dont 80 % sont originaires du Soudan, de la Syrie, du Yémen et de la Libye. . Compte tenu de la situation actuelle au Soudan à la suite du déclenchement des hostilités le 15 avril 2023 et de la position du HCR sur les retours au Soudan publiée le 12 mai 2023, la population soudanaise se trouvant actuellement en Égypte pourrait relever de la catégorie des réfugiés sur place.

Les personnes en mouvement vivent principalement dans les zones urbaines, notamment à Gizeh, au Caire, à Alexandrie, à Kalyoub, à Sharkia, à Damiette, à Dakahlia, à Ménouf et à Marsa Matruh, et accèdent à l'Égypte et/ou en sortent essentiellement par voie terrestre. Les nouveaux arrivants du Soudan entrent par Arqeen et Qustol, dans le Sud, et continuent vers Karkar et Assouan. Ceux qui ne peuvent satisfaire aux critères d'obtention d'un visa d'entrée ont souvent recours aux services de passeurs, ce qui les expose, en particulier les femmes et les enfants, à de nombreux risques en matière de protection, y compris la traite des personnes. Les personnes quittant le pays par le nord traversent Sollum en direction de la Libye. Jusqu'à présent, en 2023, aucun départ irrégulier en mer n'a été signalé sur la côte méditerranéenne.

Le gouvernement égyptien a mis en place des mécanismes destinés à combattre la traite des personnes par le biais d'une approche intégrée axée sur la protection des victimes de la traite des personnes, la mise en œuvre efficace de la loi, la poursuite des auteurs ainsi que la sensibilisation aux dangers et aux formes de cet acte criminel. La loi no 64 de 2010

accorde une attention particulière à la protection des victimes et à ce qu'elles ne fassent pas l'objet de sanctions pénales dans le contexte de l'acte criminel. Le mécanisme national d'orientation pour les victimes de traite régit le rôle des autorités nationales qui s'occupent de ces victimes afin de garantir une intervention rapide et le soutien nécessaire à leur rétablissement. Il s'agit notamment de fournir les services prévus à l'article 22 de la loi no 64 de 2010, qui énonce explicitement l'engagement de l'État à assurer la protection des victimes et à œuvrer à la création de conditions propices pour leur accorder de l'aide, des soins de santé, une assistance psychologique, éducative et sociale, ainsi que pour leur réadaptation. Le 29 septembre 2023, le Comité national de coordination pour combattre et prévenir le mouvement irrégulier et la traite des personnes, affilié à la Présidence du Conseil des ministres, a lancé la troisième Stratégie nationale pour combattre et prévenir la traite des personnes pour la période 2022-2026.

L'OIM aide les victimes de traite à signaler leur cas aux autorités nationales

compétentes, notamment le Conseil national des femmes et celui de l'enfance et de la maternité, qui activent la chaîne de protection conformément au Mécanisme national d'orientation pour les victimes de traite, y compris leur réinstallation dans des hébergements gérés par le gouvernement. L'OIM propose également des services d'assistance au retour volontaire et à la réinstallation (AVRR) à toute personne qui ne peut ou ne veut pas rester en Égypte et qui a besoin d'aide pour rentrer chez elle de son plein gré. Les victimes de traite qui ne veulent pas ou ne peuvent pas retourner dans leur pays par crainte de subir des préjudices à leur arrivée peuvent demander une protection internationale auprès du HCR.

## Le Caire

### Identification et sensibilisation

L'institut de formation psychosociale du Caire (PSTIC) (ligne d'assistance téléphonique et d'urgence du PSTIC 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, tél : **+20 11 1086 6333, +20 11 2777 7005 et +20 11 2777 7004**) : Les travailleurs de proximité pour les réfugiés fournissent un soutien en santé mentale et psychosocial au niveau de la communauté et à domicile, ainsi qu'une gestion de cas, une résolution de problèmes, des conseils, des sessions d'information sur les services et l'assistance, une orientation vers

des services et une intervention d'urgence 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, dans plusieurs langues concernant le soutien psychosocial et à la santé mentale au niveau de la communauté et à domicile. Les travailleurs de proximité collaborent également étroitement avec les représentants des communautés de réfugiés et les organisations dirigées par des réfugiés afin d'identifier les personnes et les familles qui ont besoin d'aide et de veiller à ce qu'elles aient accès à une assistance adéquate.

Les Services pour les réfugiés Saint Andrews (StARS) (Adresse : 38, 26th July St., Downtown, Cairo ; +2 **01029842820** ; [info@stars-egypt.org](mailto:info@stars-egypt.org) fournissent gratuitement des informations, des conseils, des orientations, une représentation juridique et une défense des intérêts pour les réfugiés et les migrants ainsi que pour les apatrides qui se trouvent en Égypte.

représentant légal pour les assister lors de l'entretien pour la DSR.

Bureaux du HCR au Caire (ligne d'informations : **+2 022 739 0400** disponible du dimanche au mercredi de 8h 15 à 15h et le jeudi de 8h 15 à 12h).

#### Enregistrement, documentation et RSD:

- » Pour les ressortissants syriens : bureau de Zamalek, 5 Michel Lotf Allah, Zamalek, Cairo. Le bureau est ouvert du dimanche au jeudi, de 8 heures à 14 heures.
- » Pour les demandeurs d'autres nationalités : 6th of October Main building, 17 Mecca El-Mokarama, 7th district, 6th of October City. Le bureau est ouvert du dimanche au jeudi, de 8 heures à 14 heures.

### Accès aux procédures d'asile

Le HCR procède à l'enregistrement des réfugiés et des demandeurs d'asile et à la délivrance des documents relatifs à l'asile. Le gouvernement égyptien délivre des permis de résidence sur la base des documents d'enregistrement du HCR et, dans certains cas, des certificats de réfugié. Le HCR d'Égypte assure l'enregistrement des nouveaux arrivants et l'enregistrement continu sur deux sites du Grand Caire et un site à Alexandrie. Le HCR effectue également des missions d'enregistrement mobile à Damiette et, dans des circonstances exceptionnelles, des visites à domicile ou à l'hôpital. Les rendez-vous d'enregistrement sont accordés par l'intermédiaire de la ligne d'informations du HCR ou suite à la présence physique dans les bureaux et aux orientations internes et externes des partenaires pour les cas urgents identifiés. Il convient de noter que les personnes présentant des vulnérabilités et des besoins spécifiques sont systématiquement identifiées et se voient accorder la priorité.

La détermination du statut de réfugié (DSR) est le service fourni par le HCR qui permet d'évaluer la demande de protection internationale d'un demandeur d'asile. Tous les demandeurs d'asile qui s'enregistrent auprès du HCR d'Égypte peuvent être éligible à la DSR. Le HCR Égypte Le HCR Égypte conduit la DSR stratégiquement et utilise différentes modalités de traitement des dossiers afin de maximiser les gains d'efficacité et les dividendes de la protection pour les demandeurs d'asile. Il convient de noter que tous les demandeurs d'asile peuvent avoir le droit d'avoir un

### Hébergement

Le PSTIC au Caire (ligne d'informations et d'urgence 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 ; **+20 11 1086 6333** et **+20 11 2777 7005**) fournit dans la mesure du possible une aide au logement d'urgence aux demandeurs d'asile et aux réfugiés enregistrés qui sont confrontés à des graves problèmes de protection et qui ont besoin d'être relogés dans une zone sûre. Les orientations vers le PSTIC sont reçues par le HCR, les partenaires et les travailleurs de proximité qui identifient les cas de problèmes de protection nécessitant de l'aide en urgence.

### Soins de santé, Santé mentale et soutien psychosocial (SMPS)

Le ministère égyptien de la Santé fournit des services de santé de base aux demandeurs d'asile et aux réfugiés enregistrés auprès du HCR ainsi qu'aux citoyens égyptiens, notamment des services curatifs et préventifs dans les établissements publics de soins de santé primaires, y compris des services de santé mentale, ainsi que des interventions vitales initiales dans les hôpitaux publics. Les services pour des problèmes de santé plus

complexes, y compris le traitement des maladies chroniques, sont difficilement accessibles aux non-Égyptiens. Le HCR, en collaboration avec ses partenaires, permet aux réfugiés et aux demandeurs d'asile enregistrés d'accéder à ces services. Les services nationaux de santé publique sont les suivants :

- » Les services d'ambulance du ministère de la Santé : **123**
- » L'assistance téléphonique du ministère de la Santé pour les urgences psychiatriques : **16328**
- » L'assistance téléphonique du ministère de la Santé pour le VIH : **+2 0100666471**

Save the Children (SCI) (ligne d'urgence : **+2 012 80770146, +2 012 8076 9456** ou **+2 010 6483 3320**) soutient les admissions à l'hôpital pour de graves problèmes de santé dans un réseau d'hôpitaux dans toute l'Égypte.

Les cliniques Caritas du Grand Caire, d'Alexandrie, de Damiette, de Marsa Matruh et d'Assouan offrent des consultations et délivrent des ordonnances de médicaments subventionnés pour les maladies non transmissibles (MNT) :

- » Adresse 1 : 8, Dr Ibrahim Badran Street, behind Four Seasons Hotel, Garden City ; numéros de téléphone : **+202 2794 9203, +202 2796 1771** ou **+202 2796 1441**
- » Adresse 2 : 15 Mohamed Youssef Moussa St., parallel to Moustafa El Nahas St., Nasr City ; tél. : **+20 2 2386 7366, +20 2 2386 7367, +20 223867378** ou **+20 11 2988 0884**
- » Adresse 3 : Block 48/8, 8th District, 2nd proximity, 6th of October City ; tél. : **+2 02 3889 7129** ou **+2 011 2988 4420**.

Les cliniques Refuge Egypt dans le Grand Caire offrent des services aux personnes séropositives et aux personnes infectées par la tuberculose :

- » Adresse 1 : 5 Michel Lotfallah St., Zamalek ; tél. : **+20 12 7204 0710**
- » Adresse 2 : Building "Maktab El Tamween", Street Market, 10th District, Nasr City ; tél. : **+20 12 1197 0028**
- » Adresse 3 : 47 El Mehwar El Markazi St., Episcopal Church, 10th District, 6th of October City ; tél. : **+20 12 1197 0037**

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) (47 C Abu El-Feda Street, Zamalek, Cairo (uniquement sur rendez-vous) ; **+20 1032046064** ; **+20 1033398239** ; [egyptmpainquires@iom.int](mailto:egyptmpainquires@iom.int)) fournit gratuitement, dans

le cadre de son programme d'assistance directe, un soutien médical, en santé mentale et psychosocial ainsi que des conseils aux migrants en situation de vulnérabilité et aux victimes de traite. Suite au déclenchement des hostilités au Soudan, l'OIM s'est mobilisée pour apporter un soutien médical indispensable aux réfugiés soudanais.

### Protection de l'enfance

Caritas (adresse : 8 Doctor Ibrahim Badran Street (formerly Dar El-Shefa), behind Four Seasons Hotel, Garden City ; **+2 02 2794 9203, +2 02 2796 1771** ou **+2 02 2796 4441**) et SCI (Wadi el Nile Street, Al Maadi ; **+20 102 980 3454** ; **+20 102 980 2524**) réalisent des procédures d'intérêt supérieur pour les enfants réfugiés et demandeurs d'asile, y compris des évaluations, la gestion de dossier, un soutien psychosocial et un mentorat communautaire.

Terre des Homes (Tdh) (16 Omar ibn Elkhatab St., Dokki, Giza ; **+20 1000 706 505** ; [salamicenter@gmail.com](mailto:salamicenter@gmail.com)) offre des services psychosociaux, une gestion des dossiers, des programmes de parentalité positive et des activités récréatives au centre Salami.

### Services de soutien aux survivants de violence basée sur le genre (VBG)

CARE Egypt au Caire (Villa 26, Street 262, Maadi, Cairo ; **+20 1028859666, +20 1028859777, +20 1120486354**) offre aux réfugiés et aux demandeurs d'asile des services complets de gestion de dossier, y compris un relogement sûr, un soutien psychosocial spécialisé et une orientation vers des services médicaux et juridiques. Les services sont accessibles aux survivants de toutes les nationalités, sans distinction d'âge, de sexe ou d'orientation sexuelle. CARE Égypte agit dans trois gouvernorats principaux : Le Caire, Alexandrie et Assouan, mais soutient également les survivants d'autres localités. En plus de la ligne

d'assistance d'urgence **01028062178**, CARE dispose d'un service d'accueil sans rendez-vous pour répondre aux demandes spontanées dans les trois villes.

### Services de soutien aux victimes de traite

Assistances téléphoniques du gouvernement :

- » Le Conseil national des femmes : **15115**
- » Le Conseil national pour l'enfance et la maternité : **16000**
- » Le Conseil national pour les droits de l'homme : **15508**

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) (47 C Abu El-Feda Street, Zamalek, Cairo ; **+20 1032046064** ; **+20 1033398239** ; [egyptmpainquires@iom.int](mailto:egyptmpainquires@iom.int)) aide les victimes de traite et signale les cas aux autorités nationales compétentes conformément au mécanisme national d'orientation pour les victimes de traite, y compris le placement des survivants dans des hébergements gérés par le gouvernement. L'OIM apporte également aux survivants une assistance médicale, une aide juridique, un soutien psychosocial et des conseils.

faisant l'objet de poursuites injustes pour des actes criminels. L'aide juridique dans les procédures administratives égyptiennes est également disponible pour les questions liées au logement, à l'emploi et à l'enregistrement de l'état civil (naissances, mariages, divorces et décès). L'EFRR s'engage de manière proactive auprès des communautés de réfugiés afin d'informer légalement ces derniers de leurs droits et des voies de recours.

United Lawyers (UL) (Street 105, building 114, 3rd floor, flat 8, Hadayeq El-Maadi, Cairo ; du samedi au jeudi de 10h 00 à 18h 00; 0 **1154526171**) offre une assistance juridique aux réfugiés et aux demandeurs d'asile. Les services comprennent une aide juridique pour l'obtention de documents civils, y compris les certificats de naissance, de mariage et de divorce. UL assure une représentation juridique devant les tribunaux et les autorités administratives. United Lawyers apporte son aide dans les procédures complexes d'enregistrement tardif des naissances et propose aux réfugiés et aux demandeurs d'asile des séances d'éducation juridique communautaires.

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) (47 C Abu El-Feda Street, Zamalek, Cairo (uniquement sur rendez-vous) ; **+20 1032046064** ; **+20 1033398239** ; [egyptmpainquires@iom.int](mailto:egyptmpainquires@iom.int)) fournit une aide juridique gratuite aux migrants et aux victimes de traite dans le cadre de son programme d'assistance directe.

### Assistance juridique

Les demandeurs d'asile et les réfugiés ont légalement le droit d'accéder au système judiciaire égyptien. Les partenaires juridiques du HCR, l'EFRR et l'UL, aident les réfugiés et les demandeurs d'asile à faire valoir leur droit d'accès à la justice et aux documents civils.

La Fondation égyptienne pour les droits des réfugiés EFRR) (2, Hussain El-Ma'mar, off Mahmoud Bassiouny St., Downtown, Cairo ; du dimanche au jeudi de 10 h 00 à 17 h 00 ; **+20 1272020938** ou **+20 225751118**) : l'aide juridique fournie par l'EFRR porte sur trois domaines : (i) les réfugiés faisant l'objet d'une arrestation arbitraire, d'un emprisonnement indéfini et d'une expulsion ou d'un refoulement illégal, (ii) les réfugiés victimes d'un acte criminel et (iii) les réfugiés

### La côte nord : Alexandrie, Damiette et Mansourah

#### Identification et sensibilisation

Caritas: Les travailleurs de proximité pour les réfugiés offrent des informations sur les services et l'assistance aux personnes en mouvement par le biais de sessions d'information et d'événements communautaires. Travaillant en étroite collaboration avec les communautés de réfugiés, les travailleurs de proximité identifient les personnes et les familles qui ont besoin d'aide et veillent à ce qu'elles aient accès à une aide adéquate. Ces services sont disponibles à Alexandrie, Damiette et Mansourah.

- Caritas Alexandrie est située au 26 rue Talaat Numaan, Mahatet El Raml, 3rd Floor. Le bureau est ouvert le lundi, mardi, mercredi, jeudi et samedi de 15h 30 à 20h 30. Tél. : **+20 34840138** Fax : **+20 34805367** Service d'assistance

téléphonique : **+20 34844169**. Adresse électronique : [aiu\\_caritasalex@yahoo.com](mailto:aiu_caritasalex@yahoo.com).

- Caritas Agamy, Grande Alexandrie est situé au 7/6 Elnakheel beach. Tél. **+20 1154760711** et **+20 1289919536**
- Caritas Damiette est situé à 81/21 building, 1st District, 1st Neighborhood, New Damietta City, en face de l'Institut du tourisme et de l'hôtellerie. Il est ouvert du dimanche au jeudi, de 9h 00 à 16h 00. Tél. :+20 **1153727700**

### Accès aux procédures d'asile

Le HCR d'Alexandrie (13 Ordon, 3 Kerdahi Kafr Abdou, du dimanche au jeudi de 8h 00 à 16h 00. Service d'assistance téléphonique au Bureau de terrain d'Alexandrie : les rendez-vous, les conseils et les orientations peuvent être obtenus par le biais de la ligne téléphonique d'informations au **+20 227390400**, du dimanche au jeudi de 8h 00 à 16h 00) procède à l'enregistrement des réfugiés et des demandeurs d'asile et à la délivrance des documents relatifs à l'asile. Le gouvernement égyptien délivre des permis de résidence sur la base du document d'enregistrement du HCR ainsi que, dans certains cas, des certificats de réfugié. Les rendez-vous d'enregistrement sont accordés par l'intermédiaire de la ligne d'informations du HCR ou suite à la présence physique dans les bureaux et aux orientations internes et externes des partenaires pour les cas urgents identifiés. Il convient de noter que les personnes présentant des vulnérabilités et des besoins spécifiques sont systématiquement identifiées et se voient accorder la priorité.

RÉGION	IDENTIFICATION ET SENSIBILISATION	ACCÈS AUX PROCÉDURES D'ASILE	HÉBERGEMENT	SANTÉ & SMPs	PROTECTION DE L'ENFANCE	SERVICES AUX SURVIVANTS DE VBG	SERVICES AUX VICTIMES DE LA TRAITE	ASSISTANCE JURIDIQUE
Cairo	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
North Coast: Alexandria, Damietta, and Mansoura	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui
Southern Area (Aswan)	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Non	Oui

La détermination du statut de réfugié (DSR) est le service fourni par le HCR qui permet d'évaluer la demande de protection internationale d'un demandeur d'asile. Tous les demandeurs d'asile qui s'enregistrent auprès du HCR d'Alexandrie peuvent être éligibles à la DSR.

### Hébergement

Le PSTIC d'Alexandrie (Service d'urgence et d'assistance téléphonique 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 : **+20 1118874474**) offre une aide au logement d'urgence aux demandeurs d'asile et aux réfugiés enregistrés qui sont confrontés à de graves problèmes de protection et qui ont besoin d'être relogés dans une zone sûre. Les orientations vers le PSTIC sont reçues par le HCR, les partenaires et les travailleurs de proximité qui identifient les cas de problèmes de protection nécessitant de l'aide en urgence.



## Soins de santé, Santé mentale et soutien psychosocial (SMPS)

Les cliniques Caritas d'Alexandrie, de Damiette et de Marsa Matruh offrent des consultations et délivrent des ordonnances de médicaments subventionnés pour les maladies non transmissibles (MNT) :

- La Clinique Caritas de Raml (10, Mohamed Tlaat Noaman St, El-Raml Station, Alexandria ; **+2 01120077088** ou **+201207726477**)
- La Clinique Caritas d'Agamy (Kilo 21, beside Mabaret El Asafra West, Agamy, Alexandria ; **+201207726577**)
- La Clinique Caritas de Damiette (81/21 Building, First District, First neighborhood, à côté de la Mosquée El-Rashedy, Damietta ; **+20 1207937255** ou **+20 1122000782**)
- La Clinique Caritas à Mansourah (Emam Mohamed Abdu St., of Suez Channel St., , à côté de la station-service Jadela, Mansourah ; **+20 1010280088**)
- La Clinique Caritas de Marsa Matruh (Centre médical Aser El Islam situé dans la rue Al-Sanawya, connue sous le nom de rue Tahrib, à côté de la mosquée Dafrawi, Marsa Matruh ; **+20 1000197739**)

## Protection de l'enfance

- Les enfants réfugiés et demandeurs d'asile en danger peuvent bénéficier d'une prise en charge, d'un soutien psychosocial, d'un parrainage communautaire et d'une aide financière :
- À Alexandrie, les enfants peuvent s'adresser à Save the Children : 52 Mohammed Safwat Kafr Abdo Roushdy street, 5th floor, Alexandria ; Tél. **+2 034298857**
- À Damiette, les enfants peuvent s'adresser à Plan International au nouveau bureau de Damiette, 98 central, près de la banque Al-Ahly ; Tél. : **+2 01025029995**
- Éligibilité aux services : les services ci-dessus sont accessibles aux réfugiés et demandeurs d'asile enregistrés.

## Services Services de soutien aux survivants de violence basée sur le genre (VBG)

CARE Egypt à Alexandrie (**+2 01144470800**, **+2 01146077273**, **+2 01276429307**) offre aux réfugiés et aux demandeurs d'asile des services complets de gestion de dossier, y compris un relogement sûr, un soutien psychosocial spécialisé et une orientation vers des services médicaux et juridiques. Ces services sont accessibles aux survivants de toutes les nationalités, sans distinction d'âge, de sexe ou d'orientation sexuelle. CARE Égypte opère dans trois gouvernorats principaux : Le Caire, Alexandrie et Assouan, mais soutient également les survivants d'autres localités. En plus de la ligne d'assistance d'urgence **01028062178**, CARE dispose d'un service d'accueil sans rendez-vous pour répondre aux demandes spontanées dans les trois villes.

## Assistance juridique

L'ERRF et UL agissent depuis leurs bureaux du Caire et étendent leurs services aux réfugiés et aux demandeurs d'asile à distance par l'intermédiaire d'avocats situés à Alexandrie et dans la région de la côte nord.

## La zone Sud : Assouan

### Soins de santé, Santé mentale et soutien psychosocial (SMPS)

Caritas clinic in Aswan (Al Sadaat Street behind Al-Mkawalon El Arab Garage, Alta Ameen buildings, Aswan; **+20 1155571760**) provides consultations and prescriptions of subsidized medications for non-communicable diseases (NCDs).

## Protection de l'enfance

La clinique Caritas d'Assouan (Al Sadaat Street behind Al-Mkawolon El Arab Garage, Alta Ameen buildings, Assouan ; **+20 1155571760**) offre des consultations et délivre des ordonnances de médicaments subventionnés pour les maladies non transmissibles (MNT).

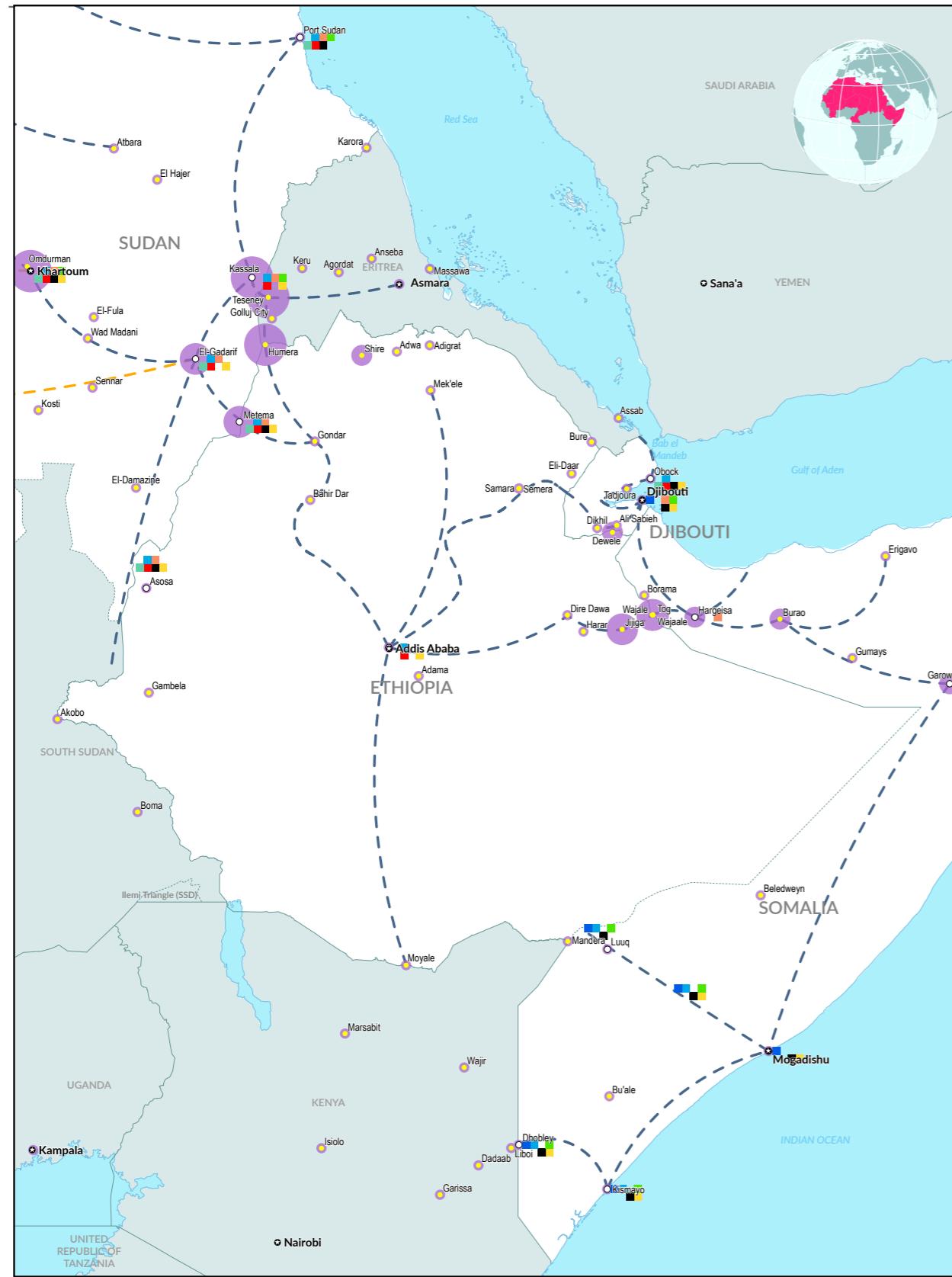
## Services de soutien aux survivants de violence basée sur le genre (VBG)

CARE Égypte à Assouan (**+2 01117444523**) offre aux réfugiés et aux demandeurs d'asile des services complets de gestion de dossier, y compris une relocation sûre, un soutien psychosocial spécialisé et des orientations vers des services médicaux et juridiques. Ces services sont accessibles aux survivants de toutes les nationalités, sans distinction d'âge, de sexe ou d'orientation sexuelle. CARE Égypte agit dans trois gouvernorats principaux : Le Caire, Alexandrie et Assouan, mais soutient également les survivants d'autres localités. En plus de la ligne d'assistance d'urgence **01028062178**, CARE dispose d'un service d'accueil sans rendez-vous pour répondre aux demandes spontanées dans les trois villes.

## Assistance juridique

L'ERRF et UL agissent depuis leurs bureaux du Caire et étendent leurs services aux réfugiés et demandeurs d'asile à distance par l'intermédiaire d'avocats situés à Assouan.

**ETHIOPIA**  
**Map of Missing Protection Services**  
as of December 2023



**ETHIOPIE**

L'Éthiopie est un important pays d'origine, de destination et de transit pour les personnes en mouvement. Les principaux pays d'origine des réfugiés en Éthiopie sont respectivement le Soudan du Sud, la Somalie, l'Érythrée et le Soudan. Récemment, le conflit au Somaliland et au Soudan a provoqué la fuite de plus de 143 000 nouveaux arrivants. Les nouveaux arrivants en provenance du Soudan comprennent des ressortissants soudanais et des Érythréens qui ont été reconnus comme réfugiés au Soudan et qui ont été forcés de quitter leur pays d'asile. L'absence de services d'enregistrement et d'accueil, conjuguée aux mauvaises conditions de vie à la frontière à Métemma, a entraîné des mouvements secondaires irréguliers d'Érythréens en Éthiopie et des mouvements vers les pays voisins. Les Éthiopiens en mouvement voyagent vers l'est pour se rendre au Yémen et en Arabie Saoudite via Djibouti ou la Somalie, vers le sud à destination de l'Afrique du Sud via le Kenya, vers le nord via la route de la Méditerranée centrale à travers le Soudan à destination de la Libye puis de l'Europe. Cette route du nord est également empruntée par de nombreux réfugiés et migrants d'Érythrée et de

Somalie, qui transitent par l'Éthiopie. Le conflit actuel au Soudan et dans la région d'Amhara, ainsi que l'insécurité qui règne dans le Tigré, ont modifié les routes traditionnelles de mouvements mixtes irrégulières à travers le Soudan et la Libye vers l'Europe. En particulier, les routes et les zones frontalières du nord-ouest du pays, tels que Métemma et Humera, ont été moins utilisés. Toutefois, d'autres routes de mouvements mixtes dans d'autres parties du pays restent actives, notamment les points de passage de Moyale à la frontière entre l'Éthiopie et le Kenya, de Togowuchale à la frontière avec la Somalie et de Galafi à la frontière avec Djibouti.

Le ministère éthiopien de la justice, par l'intermédiaire de son mécanisme national de coordination de la lutte contre la traite et le trafic de personnes, a adopté une directive sur le mécanisme national d'orientation (MNR) en janvier 2021 en tant que législation subsidiaire de mise en œuvre. Par la suite, des procédures opérationnelles normalisées (SOP du MNR) pour la protection des victimes de traite et d'autres migrants vulnérables ont été adoptées en décembre 2022. Ceci est une réponse à l'engagement continu des réfugiés et des demandeurs d'asile dans des mouvements irréguliers secondaire, motivé par des facteurs tels que les possibilités limitées de moyens de

subsistance et de solutions durables, l'arrestation et la détention arbitraires, la suspension des services essentiels aux réfugiés, y compris l'accès aux procédures d'asile et à la documentation.

Les procédures opérationnelles normalisées du MNR mettent l'accent sur l'identification précoce et l'orientation des victimes de traite et des personnes introduites clandestinement qui sont des demandeurs d'asile ou des réfugiés. Soutenus par le HCR, les services aux réfugiés et aux rapatriés (RRS) sont désignés comme l'agence principale chargée de faciliter l'accès à l'assistance et aux services. Ces services comprennent la gestion de dossier, l'évaluation des besoins de protection, l'assistance après arrivée et le soutien aux moyens de subsistance. À cet égard, les institutions gouvernementales et les agences humanitaires répertoriées comme prestataires de services pour les victimes de traite et les personnes introduites clandestinement sont censées orienter les personnes vers les RRS et les prestataires de services concernés, en plus d'offrir des services dans le cadre de leur mandat et de leurs ressources. La présence des antennes des RRS, des bureaux de terrain du HCR et d'autres acteurs humanitaires le long des routes de mouvements mixtes est essentielle pour assurer ces services.

## Addis Ababa

### Identification et sensibilisation

Le Service jésuite des réfugiés (JRS) (Fitsum Shiferaw ; **+251944106164**), soutenu par le HCR, mène des activités de proximité et des ateliers pour les réfugiés urbains sur les risques de traite et des mouvements secondaires irréguliers.

Les agences gouvernementales, humanitaires, de développement et du secteur privé identifiées dans le MNR, y compris les forces de l'ordre et les patrouilles frontalières, sont censées optimiser l'identification et l'orientation des demandeurs d'asile et des réfugiés victimes de traite vers les prestataires de services compétents.<sup>1</sup>

L'antenne de la Croix-Rouge éthiopienne à Addis-Abeba (RC, Ras Desta Damtew Avenue, P.O. Box 195 ; téléphone : **(251) 115 15 90 74, 115 51 91 44** et **115 51 91 71** ; adresse électronique : [ercsinfo@redcrosseth.org](mailto:ercsinfo@redcrosseth.org)) offre des informations sur les prestataires de services, détaillant qui opère dans la région et quels services ils proposent, y compris des alternatives de transport pour ceux cherchant à retourner dans leur lieu d'origine.

réfugiés reçoivent de la nourriture, des articles non alimentaires, une assistance sanitaire et psychosociale ainsi qu'une aide au retour volontaire dans leur communauté d'origine en Éthiopie, entre autres types d'assistance.

L'OIM dispose de trois centres de transit à Addis-Abeba pour l'AVRR (Semere Minwuyet pour les réfugiés au **+251911027706** et Mohammed Farah pour les migrants au **+251915739085**). Un centre est situé près de l'aéroport international de Bole et offre un hébergement d'une capacité de 200 personnes. Ce centre situé près de l'aéroport international de Bole offre les mêmes services que les MRC mentionnés ci-dessus. Les deux autres centres sont situés à Wollo Sefer (avec une capacité de 150 personnes) et facilitent la réinstallation et la réunification des familles des réfugiés résidant dans des camps de réfugiés mais transitant par Addis-Abeba, en collaboration avec le HCR. Les services offerts dans ces centres de transit comprennent la fourniture de nourriture et d'articles non alimentaires, le soutien psychosocial et en santé mentale (y compris l'orientation vers des hébergements spécialisés gérés par des ONG et des cliniques psychiatriques), les activités récréatives, l'assistance médicale de base par le personnel médical de l'OIM dans les centres de transit et l'orientation vers des hôpitaux si nécessaire, ainsi que la recherche des familles et la réunification familiale pour les enfants non accompagnés.

### Hébergement

L'OIM Éthiopie (**+251 (0)111301000** ; [iomethiopia@iom.int](mailto:iomethiopia@iom.int)) gère cinq centres de ressources pour les migrants (MRC) à Dire Dawa (capacité de 100 personnes), Métemma (capacité de 150 personnes), Moyale (capacité de 150 personnes), Dewele (capacité de 50 personnes) et Tog-Wajaale (capacité de 150 personnes) qui facilitent l'identification et l'assistance aux migrants en situation de vulnérabilité. Dans ces centres, les migrants et les

### Soins de santé, Santé mentale et soutien psychosocial (SMPS)

Dans le cadre du programme du HCR pour les réfugiés et les demandeurs d'asile urbains, les personnes qui ont besoin d'une assistance psychosociale peuvent avoir accès à des conseils et à d'autres services psychosociaux disponibles pour la population réfugiée. En outre, le HCR déploie des experts en MHPSS à la fois au niveau national et dans divers endroits sur le terrain, y compris à Addis-Abeba.

Le JRS (Fitsum Shiferaw ; **+251944106164**) a mis en place des MHPSS pour les réfugiés et les demandeurs d'asile depuis janvier 2023. Ces services sont également disponibles pour les victimes de traite et les personnes introduites clandestinement dans quelques endroits, y compris à Addis Abeba.

<sup>1</sup> Les prestataires de services sont, entre autres, les suivants : Action for the Needy in Ethiopia (ANE), Agar Ethiopia, l'Amhara Development Association, Care international (Éthiopie), Catholic Relief Services (CRS), le Conseil danois pour les réfugiés (DRC), l'Elshadai Relief and Development Association, l'Église catholique éthiopienne, Ethiopian Diaspora Services, l'Ethiopian Disaster Risk Management Commission (EDRMC), l'Ethiopian Lawyers Association (ELA), la Federal Police Commission, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), l'International Medical Corps (IMC), l'International Rescue Committee (IRC), l'OIT, l'OIM, MSF, le ministère de la Justice, le ministère du Travail et des Compétences, le ministère du Travail et des Affaires sociales, le ministère de la Santé, NRC, OXFAM Ethiopia, le Plan International Ethiopia, Refugee and Returnee Services (RRS), Save the Children, UNICEF, HCR, ONU Femmes, World Vision Ethiopia.

L'antenne de la Croix-Rouge éthiopienne à Addis-Abeba (RC, Ras Desta Damtew Avenue, P.O. Box 195 ; téléphone : **(251) 115 15 90 74, 115 51 91 44 et 115 51 91 71** ; adresse : électronique [ercsinfo@redcrosseth.org](mailto:ercsinfo@redcrosseth.org)). Bien que des services médicaux directs ne soient pas fournis, il y a un système établi pour induire l'apaisement, offrir des conseils non professionnels, des orientations, des services ambulanciers et promouvoir l'hygiène. Cette antenne oriente également les réfugiés et les migrants ayant des problèmes de santé mentale légers vers des prestataires de services de santé mentale.

### Protection de l'enfance

Le Service jésuite des réfugiés (JRS, Fitsum Worku, coordinateur par intérim du Programme de protection de l'enfance et superviseur de la gestion des dossiers, [fitsum.shiferaw@jrs.net](mailto:fitsum.shiferaw@jrs.net), **+251-944106164**), Yeka Sub city sidist Kilo). Il fournit des services de protection aux enfants réfugiés non accompagnés, séparés et à d'autres enfants vulnérables à Addis Abeba, y compris la prise en charge par des travailleurs sociaux, l'organisation du placement en famille d'accueil pour les mineurs non accompagnés et séparés, l'aide d'urgence à la protection individuelle (en espèces et autres), des services psychosociaux et des cours de langue. Le Centre communautaire pour les réfugiés (RCC) (capacité de 200 personnes) et le Centre de protection de l'enfance (CPC) (capacité de 100 enfants) du JRS à Addis Abeba disposent d'espaces sûrs où les enfants peuvent accéder à divers services récréatifs.

### Services de soutien aux victimes de traite

Les victimes de traite qui sont identifiées comme étant des survivants de la violence fondée sur le genre peuvent accéder aux services de protection du HCR ainsi qu'à un soutien médical et psychosocial par l'intermédiaire de l'agence partenaire du HCR, la Development and Inter-Church Aid Commission (DICAC).

Des guichets uniques ont été mis en place dans de nombreux établissements de santé. Les hôpitaux Ghandi et Menelik font partie des lieux où les victimes de traite et les personnes introduites clandestinement qui ont également subi des incidents de violence fondée sur le genre peuvent bénéficier de nombreux services, notamment médicaux, SMS et d'accès à la justice, en un seul endroit. Le HCR, par l'intermédiaire de son agence partenaire la DICAC, a veillé à ce que les réfugiés et les demandeurs d'asile soient inclus dans les services offerts par les guichets uniques.

La coalition des partenariats nationaux (NPC) pour combattre et contrôler les actes criminels de traite des personnes et de contrebande est composée de ministères gouvernementaux, d'organisations internationales, d'ONG et d'organisations de la société civile en tant que membres de la coalition.<sup>2</sup> Lorsque des victimes de traite et de la contrebande sont identifiées, le HCR les oriente vers les agences de l'équipe spéciale en fonction des services disponibles dans chaque agence membre.

L'OIM Éthiopie (+**251 (0)11301000** ; [iomethiopia@iom.int](mailto:iomethiopia@iom.int), A.A, Kirkos sub city wereda 08, Yemez Bldg) est en partenariat avec les organisations caritatives Hope for Justice (XPRQ+MG4, Sarbet, Egypt St, Addis Ababa 4407, téléphone : **011 278 1187**), la Good Samaritan Association (**011 655 8830**), le Christian Children's Fund (Inc. Ethiopia. Bole subcity, Kebele 03, H.No. 2310, Cameroon Road) et l'Agar Charitable Society (téléphone : **251-113-699-990**, téléphone portable : **+251 930 098 695**) pour offrir des services de réhabilitation et de réintégration aux enfants, aux adultes victimes de traite et aux migrants en situation de vulnérabilité à Addis Abeba (et dans les environs) et à Bahir Dar. L'OIM fournit également des services d'AVRR aux victimes de traite.

Le HCR a conclu un accord de partenariat de projet avec plusieurs universités du pays pour offrir des services d'aide juridique gratuits par l'intermédiaire des facultés de droit. Les victimes de traite et les personnes introduites clandestinement qui ont besoin d'une aide juridique peuvent accéder gratuitement à ces services dans les lieux situés le long des routes de mouvements mixtes. Par exemple, l'université d'Addis Abeba (Jetu Edossa ; +**251953419215**) continue d'offrir des services d'aide juridique gratuits aux réfugiés urbains.

L'Association des femmes juristes éthiopiennes (EWLA), + **251-911-30-94-**

<sup>2</sup> Par exemple, le ministère de la Santé, le ministère de la Justice, le ministère de l'Éducation, le ministère du Travail et des Compétences, le ministère des Femmes et des Affaires sociales, le ministère des Affaires étrangères, l'agence de la diaspora, le HCR, l'OIM, l'OIT, l'UNICEF, la GIZ, le Freedom Fund, entre autres.

**86)** fournit des services d'assistance juridique gratuits aux survivants de violence sexuelle et basées sur le genre, y compris celles résultant de traite, quel que soit leur statut. En outre, la Commission éthiopienne des droits de l'homme (EHRC) propose des services d'aide juridique, gratuits de manière obligatoire, fournis par des avocats du secteur privé et des défenseurs des droits de l'homme. La coordination de ces services peut être optimisée par le RRS et le HCR en tirant parti de l'expertise thématique et de leur mandat sur les questions relatives aux réfugiés.

### Services de connexion

L'antenne de la Croix-Rouge éthiopienne à Addis Abeba (Ras Desta Damtew Avenue, P.O. Box 195 ; **+251 115 15 90 74, 115 51 91 44 et 115 51 91 71** ; adresse électronique : [ercsinfo@redcrosseth.org](mailto:ercsinfo@redcrosseth.org)) offre des services d'appels téléphoniques gratuits pour aider les réfugiés et les migrants à rester en contact avec les membres de leur famille.

## Autres services

### Assistance d'urgence

Le JRS (Hana Petros, Directeur de projet RCC, [hanna.petros@jrs.net](mailto:hanna.petros@jrs.net), **+251-911-613013**), Yeka Sub city sidist Kilo. Il a mené des interventions d'urgence pour les réfugiés urbains et les demandeurs d'asile les plus vulnérables ainsi que pour les réfugiés érythréens déplacés des camps de réfugiés du Tigré en raison du conflit en cours dans le nord de l'Éthiopie. Ces interventions dans les centres communautaires pour réfugiés (RCC) du JRS comprennent une aide ponctuelle en espèces, en nourriture ou en matériel ainsi que des services de santé de base. Le JRS facilite l'assistance médicale en orientant les réfugiés et les demandeurs d'asile vers des centres de soins de santé publics et prend en charge les frais associés.

### Besoins de base

L'antenne de la Croix-Rouge éthiopienne à Addis Abeba (Ras Desta Damtew Avenue, P.O. Box 195 ; **+251 115 15 90 74, 115 51 91 44 et 115 51 91 71** ; [ercsinfo@redcrosseth.org](mailto:ercsinfo@redcrosseth.org)) assure la disponibilité des produits de première nécessité tels que la nourriture, l'eau et les produits d'hygiène. En outre, elle distribue des articles essentiels tels que de l'eau conditionnée et des biscuits, du lait maternisé pour les bébés, des kits de dignité, des couches pour bébés et un kit d'hygiène pour les femmes.

### Le rétablissement des liens familiaux

La Croix-Rouge éthiopienne (Megersa Weyessa ; [megersa.weyessa@redcrosseth.org](mailto:megersa.weyessa@redcrosseth.org) ; **+251 091 234 8367**) œuvre à prévenir la séparation des familles et à faciliter le rétablissement et le maintien du contact entre leurs membres, y compris pour les personnes en mouvement qui ont été séparées de leur famille ou qui ont perdu le contact avec celle-ci. Il s'agit notamment de rechercher des personnes disparues, de permettre l'échange de nouvelles familiales et de retrouver des membres de famille disparus. La Croix-Rouge éthiopienne participe également à l'identification, à l'enregistrement et au suivi des enfants non accompagnés et vulnérables et d'autres personnes qui ont été séparées de leur famille, dans le but ultime d'organiser la réunification familiale et de clarifier le sort des membres disparus et le lieu où ils se trouvent.

## Métemma, région d'Amhara

### Identification et sensibilisation

L'antenne de la Société de la Croix-Rouge éthiopienne ([ercsinfo@redcrosseth.org](mailto:ercsinfo@redcrosseth.org) ; téléphone: **251-114-42-02-35, +251-114-42-11-30**) offre des informations sur les différents prestataires de services dans la région, en détaillant les services disponibles et en aidant à trouver des solutions de transport pour ceux qui cherchent à retourner dans leur lieu d'origine.

### Besoins essentiels

La Croix-Rouge éthiopienne fournit des articles essentiels tels que de la nourriture, de l'eau, des produits d'hygiène, un hébergement et des articles non alimentaires (NFI), notamment des bâches, des couvertures, des draps et des nattes de couchage. En outre, la Croix-Rouge veille à ce que les réfugiés et les migrants aient accès à de l'eau salubre dans la région.

### Soins de santé, Santé mentale et soutien psychosocial (SMPS)

L'antenne de la Société de la Croix-Rouge éthiopienne ([ercsinfo@redcrosseth.org](mailto:ercsinfo@redcrosseth.org) ; téléphone: **251-114-42-02-35, +251-114-42-11-30**) oriente les personnes souffrant de troubles mentaux vers des prestataires de services, des partenaires en matière de protection, des institutions gouvernementales et des agences des Nations unies. Des services pour induire l'apaisement, des conseils non professionnels, des orientations, des services ambulanciers et une promotion de l'hygiène sont également disponibles.

### Autres services

### Services de connexion

L'antenne de la Croix-Rouge éthiopienne propose des services d'appels téléphoniques gratuits pour aider les réfugiés et les migrants à rester en contact avec les membres de leur famille. En outre, elle dispose d'un système de recharge des appareils téléphoniques, ce qui permet aux personnes en mouvement de garder leurs téléphones portables en état de marche.

À l'occasion de la Journée internationale de l'enfant, le HCR a organisé des activités pour les enfants accompagnant leurs parents pour des entretiens au Centre d'enregistrement du HCR à Serraj à Tripoli. 20 novembre 2023. © HCR/ Ziyad Alhamadi

## Kurmuk, région de Benishangul-Gumuz

### Identification et sensibilisation

L'antenne de la société éthiopienne de la Croix-Rouge ([ercsinfo@redcrosseth.org](mailto:ercsinfo@redcrosseth.org) ; téléphone: **251-114-42-02-35, +251-114-42-11-30**) offre des informations

RÉGION	IDENTIFICATION ET SENSIBILISATION	ACCÈS AUX PROCÉDURES D'ASILE	HÉBERGEMENT	SANTÉ & SMPS	PROTECTION DE L'ENFANCE	SERVICES AUX SURVIVANTS DE VBG	SERVICES AUX VICTIMES DE LA TRAITE	ASSISTANCE JURIDIQUE
Addis Ababa	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Non
Metema, Amara Region	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non	Non	Non
Kurmuk Benishagul Gumuz Region	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non	Non	Non



indispensables sur les prestataires de services locaux, en précisant les services qu'ils offrent. Elle propose également des solutions de transport aux personnes qui souhaitent retourner dans leur lieu d'origine.

### **Soins de santé, Santé mentale et soutien psychosocial (SMPS)**

L'antenne de la société éthiopienne de la Croix-Rouge ([erclsinfo@redcrosseth.org](mailto:erclsinfo@redcrosseth.org) ; téléphone: **251-114-42-02-35, +251-114-42-11-30**) ne fournit pas d'assistance médicale directe, mais propose des services visant à induire l'apaisement, des conseils non professionnels, des orientations et des services ambulanciers. En outre, elle offre des services de promotion de l'hygiène et d'orientation vers des prestataires de services de santé mentale, des partenaires en matière de protection, des institutions gouvernementales et des agences des Nations unies aux personnes qui ont besoin d'un soutien spécialisé en matière de santé mentale et d'aide psychosociale.

### **Besoins essentiels**

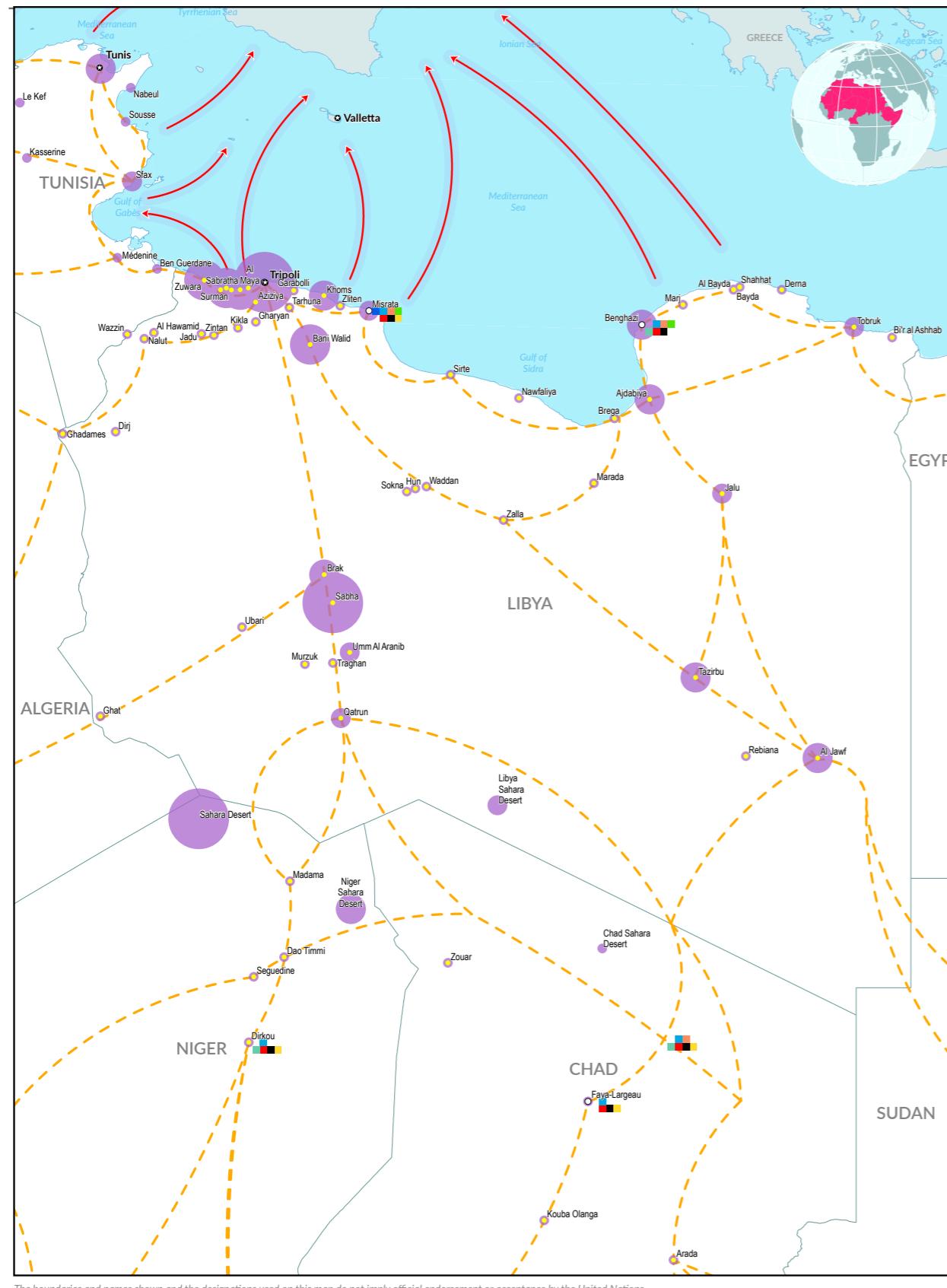
L'antenne de la société éthiopienne de la Croix-Rouge ([erclsinfo@redcrosseth.org](mailto:erclsinfo@redcrosseth.org) ; téléphone: **251-114-42-02-35, +251-114-42-11-30**) distribue des biens de première nécessité pour répondre aux besoins de base des réfugiés et des migrants. Il s'agit notamment d'offrir de la nourriture, de l'eau, des produits d'hygiène et des articles non alimentaires pour l'hébergement, tels que des bâches, des couvertures, des draps de lit et des nattes de couchage. Elle déploie également des efforts conjugués pour permettre aux réfugiés et aux migrants de la région d'avoir accès à de l'eau salubre.

### **Autres services**

#### **Services de connexion**

L'antenne de la société éthiopienne de la Croix-Rouge ([erclsinfo@redcrosseth.org](mailto:erclsinfo@redcrosseth.org) ; téléphone: **251-114-42-02-35, +251-114-42-11-30**) facilite la connexion en offrant des services d'appels téléphoniques gratuits, permettant aux réfugiés et aux migrants de rester en contact avec les membres de leur famille. L'antenne veille également à ce que les personnes en mouvement puissent recharger leurs appareils portables grâce à des stations de recharge d'appareils téléphoniques.

**LIBYA**  
**Map of Missing Protection Services**  
as of December 2023



**LIBYE**

La Libye reste un carrefour important pour les mouvements mixtes de réfugiés et de migrants d'Afrique vers l'Europe, en raison de sa situation géographique et de sa longue côte méditerranéenne. Nombre de ceux qui tentent cette route finissent par être interceptés/interceptés et secourus en mer par les différents acteurs de la sécurité libyenne et renvoyés en Libye. Des mouvements irréguliers entre l'Égypte et la Libye ainsi que des expulsions et des refoulements entre la Tunisie et la Libye ont également été fréquemment signalés en 2023.

Les possibilités de protection des réfugiés et des demandeurs d'asile restent moindres dans le contexte politique actuel, car les personnes qui entrent par des points frontaliers non officiels risquent d'être pénalisées en vertu de la loi libyenne sur l'immigration. L'objectif stratégique global du HCR en Libye est d'offrir une aide de secours et de défendre un environnement favorable aux réfugiés et aux demandeurs d'asile. Le HCR enregistre des personnes de neuf nationalités différentes, ce qui constitue un outil essentiel pour assurer l'accès aux services d'assistance et de protection en Libye. Au 30 novembre 2023, le HCR avait enregistré un total de 54 256 personnes, dont les ressortissants soudanais représentent 52 % de la

population enregistrée, suivis par les Syriens qui représentent 22 %. Les enfants représentent 35 % de la population totale.

Le HCR en Libye est principalement présent à Tripoli, ayant également un petit bureau de terrain à Benghazi. Le HCR travaille en partenariat avec des ONG nationales et internationales ainsi qu'avec des organisations de la société civile, à savoir : le Cooperazione e Sviluppo (CESVI), l'International Rescue Committee (IRC), INTERSOS et d'autres agences dont les agences soeurs des Nations unies. Les services du HCR sont principalement fournis par son centre d'enregistrement à Tripoli ainsi que par son centre de jour communautaire (guichet unique) à Tripoli.

## Tripoli

### Identification et sensibilisation

- À Tripoli, le HCR, directement et par l'intermédiaire des équipes communautaires de protection et de sensibilisation de ses partenaires le CESVI et l'IRC, met en œuvre des programmes de sensibilisation et de mobilisation des communautés dans le cadre desquels des équipes et des bénévoles participent à la diffusion d'informations sur les services de protection et d'assistance, de soutien à l'intégration et à l'identification des personnes ayant besoin d'une protection internationale.
- L'unité de protection communautaire (CBP) du HCR dispose d'une équipe spécialisée de personnel de proximité qui effectue des visites sur le terrain et à domicile auprès de groupes et de personnes vivant dans les zones urbaines afin d'identifier leurs besoins, d'observer la dynamique de vie et d'évaluer les risques en matière de protection. En

fonction de ces évaluations, l'équipe de CBP veille à ce que les personnes identifiées comme étant dans le besoin soient orientées vers les services adéquats afin de leur apporter le soutien nécessaire.

- Le HCR dispose d'une assistance téléphonique de protection (**0917127644** ouverte du dimanche au jeudi de 8h 30 à 16h 30). De même, le CESVI dispose d'une assistance téléphonique de protection (**092 276 7166** du dimanche au jeudi de 9h 00 à 17h 00) que les personnes ayant besoin d'aide peuvent contacter et qui les oriente vers les services adéquats, y compris ceux d'enregistrement, de documentation et de protection.
- Le centre d'appel inter-agences de Tawasul est géré en partenariat avec le Programme alimentaire mondial (**1404** du dimanche au jeudi de 9h 00 à 11h 00). Il s'agit d'une ligne d'assistance téléphonique gratuite à l'échelle du pays. La CFM fournit des informations sur les services de protection ou d'assistance du HCR et dispose d'un système permettant d'orienter les personnes vers l'assistance et les services du HCR et de ses partenaires.

### Accès aux procédures d'asile

- Le HCR procède à l'enregistrement à Tripoli des ressortissants de Palestine, de Syrie, d'Irak, du Soudan, de Somalie, d'Érythrée, d'Éthiopie, du Sud-Soudan et du Yémen (Centre d'enregistrement du HCR, Sahel Al Jfara Road, près de la place El Mashtal, Sarraj Area, Tripoli ; pour les rendez-vous : numéro WhatsApp **091 002 1631** et ligne directe **091 163 3466**). Les personnes ayant des besoins spécifiques sont prioritaires pour les entretiens d'enregistrement avec le HCR. L'enregistrement en Libye est limité aux ressortissants de Palestine, d'Irak, de Syrie, du Soudan, de Somalie, d'Érythrée, d'Éthiopie, du Soudan du Sud et du Yémen.
- Le HCR met en œuvre la détermination du statut de réfugié de manière stratégique, uniquement pour les cas qui remplissent les critères de l'une des solutions durables.

## Hébergement

- Le HCR, en collaboration avec le CESVI et l'IRC, soutient les dispositifs de prise en charge communautaire des enfants non accompagnés et d'autres personnes en situation de vulnérabilité par l'intermédiaire des aidants. Il a également une collaboration avec l'IRC pour assurer des dispositifs d'hébergement temporaire, en plus de soutenir les réfugiés et les demandeurs d'asile par le biais d'interventions d'assistance en espèces dédiées pour l'identification d'un logement. Les dispositifs de prise en charge communautaires à Tripoli visent à soutenir les enfants non accompagnés réfugiés et demandeurs d'asile ainsi que d'autres groupes vulnérables, tels que les femmes seules à risque et les ménages dirigés par des femmes, entre autres.

## Protection de l'enfance

Le HCR, par l'intermédiaire de son partenaire le CESVI, fournit des services de prévention et d'intervention en matière de protection aux enfants réfugiés et demandeurs d'asile à Tripoli, au centre de jour communautaire (situé à Tripoli, dans les environs d'Abu Meshmasha, à côté du club de football Al-Majd). Ces services visant à soutenir les enfants à risque comprennent la procédure d'intérêt supérieur (prise en charge), une protection de remplacement au niveau communautaire et une gamme d'activités de groupe dans des espaces adaptés aux enfants, afin d'améliorer le bien-être de ceux-ci. En outre, des programmes spécialisés de SMSP et de sensibilisation à la protection de l'enfance font partie intégrante de ces services.

Le HCR a renforcé sa collaboration avec l'UNICEF dans le cadre du partenariat stratégique afin d'améliorer le soutien aux enfants réfugiés et demandeurs d'asile à Tripoli. Ce partenariat facilite l'accès aux services essentiels au centre Baity de l'UNICEF, où les enfants ont accès à la gestion de dossier, aux MHPSS et à des possibilités d'éducation non formelle. À Tripoli, le centre Baity est situé à Souq Al Jama, près de la mosquée Al-turki.

## Soins de santé, Santé mentale et soutien psychosocial (SMPS)

- Le HCR, en partenariat avec l'IRC, offre des services de soins de santé dans des centres de soins de santé primaires publics (PHCC) situés dans différentes municipalités de Tripoli, dont un dans un Centre de jour communautaire (CDC). Les PHCC sont situés à Tripoli, dans les environs d'Abu Meshmasha, à côté du club de football Al-Majd, au Centre de santé publique de Zawyet Aldahmani et au Centre de santé publique d'Almgariaf. L'IRC prend en charge les cas d'urgence, propose des consultations téléphoniques et planifie les rendez-vous pour le centre de santé du CDC. L'assistance téléphonique d'urgence **(0910354839)** est opérationnelle 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 pour assurer des interventions de secours d'urgence.
- Le CESVI et l'IRC, qui agissent depuis le CDC géré par le CESVI situé à Tripoli, dans les environs d'Abu Meshmasha, à côté du club de football Al-Majd, offrent des services de santé mentale et soutien psychosocial aux réfugiés et aux demandeurs d'asile. Ces services sont assurés par une équipe de psychologues et de psychiatres, dont des spécialistes de la psychologie infantile et de soutien aux survivants de la violence basée sur le genre. Ces services sont offerts dans le CDC et les PHCC mentionnés ci-dessus. Pour les services de soutien psychosocial, le CESVI peut être contacté au numéro **091 002 7716** ou **092 276 7166**, et l'IRC peut être contacté pour un soutien d'urgence au numéro de contact **091 035 4839**, opérationnel 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

## Services de soutien aux survivants de violence basée sur le genre (VBG)

Le CESVI, partenaire du HCR, travaille sur la prévention et la réponse à la violence fondée sur le genre en se concentrant sur des services complets de prise en charge adaptés pour répondre aux besoins spécifiques et soutenir le rétablissement à long terme grâce à une approche multisectorielle. En plus de fournir de l'aide en espèces pour la protection, le CESVI offre des services de MHPSS visant à aider les survivants de la violence fondée sur le genre à se remettre des effets émotionnels, psychosociaux et sociaux de celle-ci.

L'IRC, le partenaire en matière de santé du HCR à Tripoli, offre des services médicaux aux survivants de la violence fondée sur le genre, y compris la gestion clinique du viol. Numéros de contact : consultations générales **091 034 7365**, santé reproductive **091 035 4818** et urgences **091 035 4839**, opérationnelles 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

## Services de soutien aux victimes de traite

- Le HCR identifie les victimes de traite dans le cadre du processus d'enregistrement au centre d'enregistrement de Serraj, où fonctionne un bureau de protection doté d'une équipe de prise en charge. De nombreuses victimes identifiées souffrent de graves problèmes de santé, notamment de tuberculose, de gale et de malnutrition sévère. Au moment de leur identification, elles sont orientées vers l'IRC qui leur offre une assistance médicale immédiate et les cas nécessitant des soins spécialisés sont dirigés vers des établissements médicaux de Tripoli.
- Le CESVI les prend en charge depuis le Centre de jour communautaire de Tripoli (situé à Tripoli, dans les environs d'Abu Meshmasha, à côté du club de football Al-Majd) en fonction des besoins spécifiques de chaque personne. Outre les services médicaux, l'assistance comprend les MHPSS, une aide en espèces, des articles non alimentaires et des trousse de secours de base (CRI).
- Les victimes de traite peuvent également appeler l'assistance téléphonique de protection d'urgence du HCR (zones urbaines de Tripoli **0917127644**, ouverte du dimanche au jeudi de 8h 30 à 16h 30). Le CESVI, partenaire du HCR, dispose également d'une ligne directe de protection d'urgence (Tripoli **092 276 7166** du dimanche au jeudi de 9h 00 à 17h 00). Il est également possible de passer par le Centre d'appel de Tawasul (CFM ; assistance téléphonique d'urgence: **1404** du dimanche au jeudi de 9h 00 à 11h 00).

## Assistance juridique

- En 2023, le HCR s'est associé à INTERSOS, qui intervient à Tripoli, Benghazi et Ajdabiya, pour offrir une assistance juridique d'urgence aux réfugiés, aux demandeurs d'asile et aux personnes déplacées internes. Cette assistance comprend le conseil juridique, la médiation et la représentation, ayant des objectifs spécifiques de litiges stratégiques et d'affaires complexes ainsi que des domaines de droits au logement, à la terre et à la propriété (LHP). INTERSOS se trouve à Tripoli, Souq Al Jama, près de la mosquée Al-turki, et est accessible de 9h 00 à 17h 00.
- Les réfugiés et les demandeurs d'asile peuvent également le joindre par l'intermédiaire de l'assistance téléphonique de protection d'urgence du HCR (**0917127644**, ouverte du dimanche au jeudi de 8h 30 à 16h

30), où ils recevront de l'aide pour des orientations.

## Benghazi

### Identification et sensibilisation

- Le HCR gère une autre assistance téléphonique d'urgence à Benghazi (**0910007218**), fonctionnant du dimanche au jeudi de 8h 30 à 16h 30, que les personnes ayant besoin d'aide peuvent contacter pour être orientées vers les services adéquats, y compris pour l'enregistrement, la documentation et les services de protection.

### Assistance juridique

- En 2023, le HCR s'est associé à INTERSOS, qui intervient à Tripoli, Benghazi et Ajdabiya, pour offrir une assistance juridique d'urgence aux réfugiés, aux demandeurs d'asile et aux personnes déplacées internes. Cette assistance comprend le conseil juridique, la médiation et la représentation, ayant des objectifs spécifiques de litiges stratégiques et d'affaires complexes ainsi que des domaines de droits au logement, à la terre et à la propriété (LHP). INTERSOS est accessible à Tripoli, Souq Al Jama, près de la mosquée Alturki de 9h 00 à 17h 00.

RÉGION	IDENTIFICATION ET SENSIBILISATION	ACCÈS AUX PROCÉDURES D'ASILE	HÉBERGEMENT	SANTÉ & SMPS	PROTECTION DE L'ENFANCE	SERVICES AUX SURVIVANTS DE VBG	SERVICES AUX VICTIMES DE LA TRAITE	ASSISTANCE JURIDIQUE
Tripoli	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Benghazi	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Oui
Misrata	Non	Non	Non	Non	Oui	Non	Non	Non

## Misrata

### Protection de l'enfance

- Le CESVI offre des services de protection de l'enfance à Misrata, dans son centre de jour communautaire situé dans la rue Al-Hilal, en face du parc Al-Nakheel. Il dispose d'une assistance téléphonique d'urgence **0917872725**, ouverte du dimanche au jeudi de 9h 00 à 17h 00.

## MALI

Depuis plusieurs décennies, le Mali est un pays de transit pour les personnes en mouvement qui voyagent vers d'autres pays de la CEDEAO, tels que la Côte d'Ivoire et le Ghana, et à travers l'Afrique de l'Ouest vers la Libye, l'Algérie et la Mauritanie, parfois en direction de l'Europe. En raison du contexte récent d'insécurité dans les pays voisins au Mali, notamment le Niger et le Burkina Faso, les populations de ces deux pays ont massivement traversé les frontières maliennes pour y trouver asile. Il arrive que les ressortissants de ces deux pays cherchent aussi quelquefois à aller au-delà des frontières maliennes, et qu'elles se retrouvent confondues avec des populations n'ayant pas besoin de protection internationale. Les principales zones du Mali que le HCR et ses partenaires ont identifiées dans le cadre de ce travail de cartographie sont : Bamako, Gao, Tombouctou, Kidal, Kayes, Nioro (qui est un ancien cercle de Kayes devenu une région) et Menaka, qui sont des points de départ pour la traversée du désert vers l'Algérie ou la Mauritanie, ou en direction du Niger; et Mopti (d'où sont nées de nouvelles régions, à savoir Douentza, Bandiagara et San Qui étaient des cercles de

## Map of Missing Protection Services

The map illustrates the Saharan Gold Belt, a major gold mining region in West Africa. The belt is indicated by a dashed line that spans across several countries. Orange dashed lines represent specific gold mining areas within this belt. The map shows the following countries and their major cities:

- MOROCCO:** Atar, Zouérat, Mauritania Sahara Desert.
- ALGERIA:** Tessalit, Timiaouine, Mali Sahara Desert.
- MAURITANIA:** Kayes, Timbuktu, Sévaré, Gao, Tessalit, Timiaouine, Mali Sahara Desert.
- SENEGAL:** Kédougou.
- GUINEA:** Kankan, Siguin, Koulikoro, Bamako.
- CÔTE D'IVOIRE:** Man, Odienné, Korhogo, Ferkesedougou, Bouaké, Yamoussoukro, Gagnoa, Soubré, Ayame.
- BURKINA FASO:** Ségu, San, Kouiala, Mopti, Bandiagara, Miro, Gossi, Dibô, Ouahigouya, Kaya, Dori, Téra, Ouagadougou, Koupéla, Fada N'gourma, Diapaga, Dosso.
- MALI:** Timbuktu, Sévaré, Gao, Tessalit, Timiaouine, Mali Sahara Desert.
- NIGER:** Ayorou, Markoye, Dori, Tillabéri, Ouallam, Niamey, Dosso.
- BENIN:** Pô, Bolgatanga, Dapaong, Pama, Tamale, Djougou, Parakou.
- GHANA:** Kumasi.
- TOGO:** Atakamé.
- NIGERIA:** Lokoja, Benin, Porto-Novo, Cotonou, Lagos.
- WESTERN SAHARA:** Western Sahara.

The map also highlights the "Mauritania Sahara Desert" and "Mali Sahara Desert" regions. The "North Atlantic Ocean" and "Gulf of Guinea" are shown at the bottom. A small inset map in the top right corner shows the location of the region in Africa.

Mocti), qui sont des zones de passage pour de nombreuses personnes qui se dirigent vers Tombouctou ou Gao. La région de Sikasso a été ajoutée à ce travail en raison de l'importante communauté burkinabé qu'elle abrite, et de sa proximité avec la Côte d'Ivoire qui est un pays générant un nombre considérable de migrants. Les rapports de monitoring des frontières de CIAUD ont fait ressortir une augmentation de 10% du nombre d'allégations de violations des droits de l'homme commises par des agents de l'Etat entre août et novembre 2023 dans les zones frontalières du nord et de l'ouest du Mali menant vers l'Afrique du Nord. Au sein du pays, déjà en 2022, le cluster protection relevait lui aussi une augmentation alarmante des incidents de protection. 8,229 incidents avaient été enregistrés entre janvier et novembre 2022 soit une augmentation de 22% par rapport à 2021 où 6,412 violations ont été enregistrées. 14 264 incidents de violence basée sur le genre ont été enregistrés en 2022, contre 9540 en 2021, soit une augmentation de 49%. En outre, bien qu'une légère baisse des activités de trafic des personnes ait été rapportée entre août et octobre 2023, les rapports de certaines organisations de la société civile montrent que les auteurs de ce type de pratiques ont trouvé depuis ce, des moyens de contournement des contrôles des forces de l'ordre qui sont

renforcés le long des frontières et des couloirs migratoires. Les personnes en mouvements, à l'intérieur et à l'extérieur des frontières maliennes, se trouvent par conséquent particulièrement exposées à des risques multiples et croissants de violations des droits de l'homme en général et de traite des personnes en particulier. Le départ de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) fin 2023, devrait exacerber les violences au Nord et au centre du pays, et en conséquence, accroître la tension au sein des forces de l'ordre, notamment aux frontières. Les acteurs de protection ont observé que depuis le début du retrait de la MINUSMA, des mouvements de populations se sont multipliés à la faveur d'attaques de groupes armés non étatiques.

- Le partenaire du HCR CIAUD Canada Comité International pour l'Aide d'urgence et le Développement (Nadiath Assani, **+223 72 63 61 17**) déploie des moniteurs à travers la région de Bamako pour effectuer l'identification des personnes en mouvement pour informer sur les arrivés sur le territoire national et les départs vers les pays voisins. Des activités de sensibilisation sont conduites sur la protection contre les risques en route à travers le mécanisme d'identification et de référencement. Les moniteurs réfèrent les personnes ayant des besoins spécifiques vers les services appropriés.
- Des volontaires de la CRM - Croix-Rouge Malienne (Makan Boubacar SISSAO **+223 69 77 66 70**), Djelibougou, Rue 261, porte 02, Route de Koulikoro) se rendent régulièrement dans les "hotspots" de mouvements mixtes tels que les gares de bus et les centres d'accueil pour migrants à Bamako, notamment dans le centre A, le centre B et le Centre d'Accueil des Maliens de l'Extérieur afin d'identifier les personnes en mouvement qui ont besoin d'assistance médicale (voir la section Santé). La CRM fait des référencements pour des personnes en mouvement vulnérables notamment des femmes enceintes ou des adultes qui ne peuvent se prendre en charge dans des centres d'hébergement (voir section hébergement). A cette fin, 15 points de services humanitaires sont mis en place dont 3 à Bamako et 12 dans les régions ou des évaluations des besoins de base sont entreprises par les agents de la CRM. Une assistance en kits hygiène et NFI (vêtement) est offerte aux migrants et PDI uniquement dans les différents points de services. L'ONG effectue des sensibilisations visant les migrants, les PDI et les populations hôtes, toutefois n'incluent pas les réfugiés et les demandeurs d'asile.

## Bamako

### Identification et sensibilisation

- Caritas Suisse (**+223 73 36 44 45/ 99** ; Sambou Dembele ; [sdembee@caritas.ch](mailto:sdembee@caritas.ch)) dans le cadre du projet « Protection, Promotion et Respect de Droits des Enfants en situation de Mobilité (PRISM) sur la route Bamako-Sévaré-Gao en partenariat avec Association Malienne de Droit de l'Homme (AMDH) et Action Tarit pour le Développement Durable (ATDED), Caritas Suisse met en œuvre des activités de détection, d'identification et l'octroi d'une assistance multisectorielle pour les enfants en mouvement.

### Accès aux procédures d'asile

Les personnes en mouvement souhaitant demander la protection internationale au Mali doivent déposer une demande d'asile auprès de la CNCR - Commission Nationale Chargée des Réfugiés (M'pally Sylla **+223 76 36 05 20 / 20 29 08 74**). Concernant la procédure de DSR à Bamako, toutes les personnes souhaitant demander l'asile peuvent appeler Ligne de protection HCR **+223 82 00 04 38** ; Ligne Bleue : **+223 80 00 22 44**), se rendre au bureau de la CNCR ou au bureau du HCR (Jacob Dena **+223 82 00 04 38**) qui fera un référencement direct à la CNCR ou à travers son partenaire CIAUD pour les demandeurs d'asile impliqués dans les mouvements mixtes. La CNCR procède à l'enregistrement de la demande d'asile, et délivre un document provisoire au demandeur. Elle procède

ensuite à la détermination du statut de réfugié conduite par le Comité d'éligibilité qui siège tous les mercredis pour examiner les demandes d'admission au statut de réfugié. Des possibilités de recours sont possibles selon les textes en vigueur en cas d'avis négatif, mais le comité de recours de la CNCR n'est pas encore actif.

Les moniteurs de CIAUD Canada Comité International pour l'Aide d'urgence et le Développement, (Nadiath Assani, **+223 72 63 61 17**) collectent des données sur les tendances des mouvements mixtes et les risques et besoin en protection. Les personnes déplacées de force et apatrides et qui souhaitent demander l'asile au Mali ou retourner dans leur pays d'origine ou d'asile sont référées au HCR et/ou à la CNCR. Selon les besoins, CIAUD facilite les transferts à Bamako, fournit une assistance directe et en coopération avec des centres d'accueil organise des hébergements de courte durée.

## Hébergement

- Le partenaire d HCR AMSODE - Association Malienne pour la Solidarité et le Développement, (Issa Traoré, Tél : **+223 75 47 52 38**, Faragouaran) gère un centre d'hébergement en milieu rural qui a été récemment rouvert par la CNCR et le HCR à Faragouaran (Région de Bougouni, Cercle de Bougouni, à 195km de Bamako). Le Centre a une capacité d'accueil de 300 personnes sans distinction d'âge ni de genre et dispose d'une superficie constructible estimée à 15 hectares Les réfugiés et les demandeurs d'asile uniquement peuvent y avoir accès, le centre étant plus adapté aux séjours de longue durée. Aucune assistance n'est fournie et les bénéficiaires doivent se prendre en charge avec leurs propres moyens.
- ARACEM - Association des Refoulés d'Afrique centrale au Mali, (Serge Nono **+223 78 75 63 74**, Niamakoro) dispose d'un centre d'hébergement pour les personnes en mouvement. Le Centre héberge des personnes en mouvement sans distinction de genre, et a une capacité de 100 places avec comme infrastructures d'accueil des lits et moustiquaires dans un hangar et un appartement de trois chambres pour les femmes et les enfants avec un salon. Les couples mariés peuvent avoir une chambre à l'extérieur de l'appartement. Le centre fournit l'alimentation, des services médicaux. Il assiste dans la réinsertion socio-économique des migrants et offre des services juridiques (établissement de papiers, orientation, des référencements

vers certaines structures étatiques, par exemple police et gendarmerie, ou internationales comme le HCR). Les personnes qui sont malades ou abusées, les victimes de traite, les demandeurs d'asile sont les profils privilégiés pour l'hébergement. La durée de séjour reste flexible selon les cas et solutions répondant à leurs besoins.

- AJDM Association Jeunesse et Développement du Mali, Somah Doumbia + **223 76 43 47 31**, Sirakoro et Yirimadjo) en partenariat avec FAFE (Fond d'appui pour l'autonomisation de la femme et à l'épanouissement de l'enfant) et UNICEF gère trois centres d'hébergement pour les migrants, auparavant soutenu par l'OIM. Il s'agit d'un centre d'hébergement pour les jeunes filles (13-19 ans) (sis à Yirimadjo-Bacorobabougou), et de deux centres d'hébergement à Sirakoro-Meguetana pour les hommes (16-24 ans), pour les garçons (13-17 ans). Les deux centres disposent d'une capacité de 60 places avec une assistance alimentaire. Des familles sont parfois hébergées dans le centre pour garçons dans un espace séparé. Les séjours peuvent durer entre trois jours et trois mois selon la situation et la vulnérabilité des migrants. Le séjour des jeunes filles et les filles-mères est appuyé par la fondation des apprentis d'Auteuil (financement Suisse) et la fondation CERES jusqu'en 2025. Des séances de causeries débats, des groupes de paroles et des réunions d'information sur l'enregistrement des naissances auprès des filles en mouvement et les jeunes garçons saisonniers à Bamako sont organisés.
- Les migrants sans papiers et sans ressources sont privilégiés. AJDM héberge des migrants référés par le Comité International pour le Développement des Peuples (CISP). Certains migrants sont référés par la Direction Régionale du ministère de la promotion de la femme, de l'enfant et de la famille (DRPEF) qui fournit l'assistance alimentaire temporaire pour ces cas. Ce type d'hébergement peut durer jusqu'à trois ans.
- AJDM accueille aussi les demandeurs d'asile quelquefois moyennant paiement (10 000 francs CFA / jour) pour des adultes selon la durée du séjour.
- Le partenaire du HCR CIAUD Canada - Comité International pour l'Aide d'Urgence et le Développement, (Nadiath Assani, **+223 72 63 61 17**) fournit, au cas par cas des assistances aux personnes en mouvement identifiées en début de la procédure de DSR (limite à 1 mois) ou avant les transferts organisés vers Bamako. CIAUD fournit l'hébergement temporaire dans les centres d'accueil partenaires, notamment La Maison d'Accueil et d'Hébergement des Migrants au Mali (MAHM) et AJDM, la prise en charge alimentaire, les besoins médicaux, l'appui temporaire au déplacement, et la dotation en kits de dignité.
- MAHM - Maison d'Accueil et d'Hébergement des Migrants au Mali

(Mohamed DJAPA, **+223 96 31 31 45 / 75 57 04 94**, Quartier Yirimadjo) est un centre d'hébergement pour les personnes en mouvement, notamment les migrants, les PDI, les réfugiés et les demandeurs d'asile. Le centre peut héberger jusqu'à 100 personnes, et est divisé en deux blocs pouvant accueillir chacun 50 hommes et 50 femmes y compris les enfants. Différents types de vulnérables y sont admis, notamment les filles mères, les personnes handicapées, les malades chroniques. En plus de l'hébergement et selon les disponibilités financières et les activités des partenaires, le centre peut aussi fournir un appui en santé et besoin alimentaire. Le centre soutient aussi ses résidents dans la recherche d'activités génératrices de revenus.

- Caritas Suisse (Sambou Dembele, **+223 73 36 44 45 / 99 00 16 97**, [sdembele@caritas.ch](mailto:sdembele@caritas.ch), Sotuba ACI, Avenue des Armées, voie du troisième pont de Bamako, Immeuble Harouna CISSE) dans le cadre de son projet « Protection, Promotion et Respect de Droits des Enfants en situation de Mobilité sur la route Bamako-Sévaré-Gao (PRISM) en partenariat avec le Conseil Danois pour les Réfugiés (DRC), l'Association Malienne de Droit de l'Homme (AMDH) et Actions Tartit pour le Développement Durable (ATDED) procure des logements aux enfants en mobilité dans deux centres à Bamako dont le Centre BNCE – Bureau Nationale Catholique pour l'Enfant- (uniquement les filles avec une capacité de 16 places à peu-près) et le Centre Kanuya (filles et garçons à la fois, mais séparés, avec une capacité d'accueil d'environ 20 enfants). Une assistance multiforme dont un appui financier de l'ordre de 30 000 FCFA est accordée à chaque enfant pour répondre aux besoins médicaux. Les enfants sont référés au centre de santé communautaire ou au centre de santé de référence (CSRef) de Faladie. Le projet prendra fin en décembre 2024.

### Soins de santé, Santé mentale et soutien psychosocial (SMPS)

- Les volontaires de la CRM - Croix-Rouge Malienne (Makam Boubacar Sissao **+223 76 37 92 89**, Quartier Djelibougou, Rue 261, porte 02, Route de Koulikoro) réfèrent les personnes en mouvement qui ont besoin d'une assistance médicale aux hôpitaux publics tels que l'hôpital de Faladié et Magnambougou avec lesquels la CRM a conclu des accords. Les personnes doivent au préalable remplir un formulaire de référence qu'ils présentent à l'hôpital. La CRM offre également du soutien psychosocial, des kits d'hygiène, le rétablissement des liens

familiaux et des conseils juridiques (des référencements pour ceux qui souhaitent demander une protection internationale). Depuis le début 2023 la CRM opère sous le financement de la CIRC.

### Protection de l'enfance

- Le Guichet Unique Bamako - Terre des Hommes (TdH) (Sidi Mohamed Ba, **+223 91 57 96 10**, [mli.secretariat@tdh.ch](mailto:mli.secretariat@tdh.ch), Cité du Niger) est un service local du ministère du développement social dans le cadre d'un consortium Helvetas- Terre des Hommes- GIZ sous le projet Enfants et Jeunes Migrants (EJF). Le Guichet Unique est un centre d'hébergement étatique pour l'accueil des enfants en difficulté, en mouvement et/ou non accompagnés ainsi que la prise en charge d'urgence. Il emploie des relais communautaires et des travailleurs sociaux et un gestionnaire de cas. Un hébergement temporaire est fourni pour une durée maximale de cinq nuits avec une capacité de 02 chambres réparties entre filles et garçons comprenant 09 lits. Les enfants sont ensuite référés à un CTO ou à une famille d'accueil. L'assistance alimentaire ainsi qu'un soutien en santé mentale et psychosocial est assuré à travers des prestataires de santé. Les cas plus complexes sont référés aux services de santé de l'État.
- Le Centre de Transit et d'Orientation (CTO) dénommé centre Kanuya ([kanuyaong@gmail.com](mailto:kanuyaong@gmail.com), **+223 20 28 67 08**, Face ministère de l'Administration Territoriale) géré par l'Association Kanuya est un centre soutenu par l'ONG Terre des Hommes qui accueille des enfants en mouvement avec une capacité de 20 places et une durée de séjour jusqu'à six mois. Les enfants vivant en dehors du CTO peuvent aussi participer aux activités. L'alimentation, les activités de soutien en santé psychosociale et les activités génératrices de revenus sont pris en charge. 66 familles d'accueil à travers 14 localités au Mali accueillent des enfants dont les placements sont organisés par le Guichet Unique (voir ci-dessus). Les enfants sont hébergés par les familles d'accueil en attendant l'organisation de leur réunification familiale.
- L'AEJT - Association pour les Enfants Jeunes Travailleurs, (Fatoumata Mariko, **+223 72 76 93 88**, Quartier Dravela) effectue le suivi d'enfants en situation de travail dans les domaines informels et formels. Ce suivi est réalisé à travers des associations qui comportent des groupes de base qui mènent des discussions sur les problèmes de protection des enfants travailleurs. Une association de l'AEJT comporte au moins 10

groupes de base d'un minimum de 15 membres chacun. Ces groupes de base sont constitués d'enfants travailleurs vivant dans la même zone. Le réseau national de l'AEJT est constitué d'environ 30 associations à l'échelle nationale.

loisir), les produits non alimentaires et des soins médicaux à travers une clinique partenaire à Bamako. L'OIM peut également fournir une assistance aux victimes de traite à Gao, Mopti, Tombouctou et Kayes en travaillant avec des organisations partenaires pour fournir un hébergement, de la nourriture, une assistance médicale et soutien psychosocial, une Aide au Retour Volontaire et à la Réintégration (AVRR) et un transfert à Bamako.

### Services de soutien aux survivants de violence basée sur le genre (VBG)

- Le Ministère Malien de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille (MPFEF) a mis en place trois One Stop Centre (OSC) (Yaye Diouf, **+223 76 04 13 11**) à Bamako situés dans les communes 1, 4 et 5 de Bamako avec le soutien de l'UNFPA. L'OSC de la Commune 1 se trouve au sein du Centre de Santé de référence (CsRéf) de Korofina. L'OSC de la Commune 4 se situe au sein de l'hôpital de district de Lafiabougou et l'OSC de la Commune 5 se trouve au CSréf du quartier dit "Mali". Les centres offrent des services pour les personnes en mouvement survivantes de VBG, notamment l'assistance médicale et le soutien en santé psychosociale. Le suivi médical des cas VBG est assuré par les équipes médicales ainsi que les consultations et ordonnances prises en charge par les CsRéf.
- Le Conseil Danois pour les Réfugiés (DRC) (Georges Niyonizigiye, coordinateur national de Protection, **+223 84 41 11 50**, [georges.niyonizigiye@drc.ngo](mailto:georges.niyonizigiye@drc.ngo), Quartier Daoudabougou - Faso Kanu) prend en charge le ravitaillement médical pour les survivantes de VBG à Bamako dans le cadre du projet PRISM.

### Services de soutien aux victimes de traite

- Enda Mali (Quartier Bougouba **+223 20 22 55 64**; Hamidou Sacko **+223 79 55 67 53**) ou OIM (Ligne Verte **+223 83 31 14 83**) dispose d'un centre d'accueil pour les migrants victimes de la traite subventionné par l'OIM. Le centre dispose d'une capacité d'accueil de 40 personnes pour des séjours d'une durée d'un mois. Les services fournis incluent l'assistance alimentaire, l'hébergement, le rétablissement des liens familiaux, le soutien en santé psychosociale (y compris les activités de

### Assistance juridique

- L'Association Malienne pour la Solidarité et le Développement (AMSODE), partenaire du HCR, collabore avec A.T. Services ([atservices7.justice@gmail.com](mailto:atservices7.justice@gmail.com)) un cabinet juridique qui fournit une assistance aux réfugiés et demandeurs d'asile sur les questions relatives à la procédure d'asile et à la détention, et une assistance juridique dans les domaines sur la naturalisation et de droit du travail.

### Région de Mopti

### Identification et sensibilisation

- Le partenaire du HCR CIAUD-Canada Comité International pour l'Aide d'urgence et le Développement (Aïchatou Yattara **+223 72 58 91 90**, Sévaré Millionkin) déploie des moniteurs à travers la région de Bamako pour effectuer l'identification des personnes en mouvement pour informer sur les arrivés sur le territoire national et les départs vers les pays voisins. Des activités de sensibilisation sont conduites sur la protection contre les risques en route à travers le mécanisme d'identification et de référencement. Les moniteurs réfèrent les personnes ayant des besoins spécifiques vers les services appropriés.
- La CRM - Croix-Rouge Malienne (Makan Boubacar Sissao **+223 69 77 66 70**, Quartier Banguetaba) dispose d'un point de service humanitaire mis en place pour les référencements des personnes en mouvement vulnérables notamment des femmes enceintes ou des adultes qui ne

peuvent se prendre en charge dans des centres d'hébergement. Des évaluations des besoins de base sont entreprises par les agents de la CRM. Une assistance en kits hygiène et NFI (vêtement) est offerte aux migrants et PDI uniquement dans les différents points de services. L'ONG effectue des sensibilisations visant les migrants, les PDI et les populations hôtes. Toutefois, ces activités n'incluent pas les réfugiés et les demandeurs d'asile.

### Accès aux procédures d'asile

- Les personnes en mouvement souhaitant demander la protection internationale au Mali doivent déposer une demande d'asile auprès de l'Antenne CNCR base à Koro - Commission Nationale Chargée des Réfugiés, (Amadou Toumani Toure **+223 76 27 49 27** Quartier Koro ville). L'Antenne procède aux entretiens d'identification en vue du processus de détermination du statut de réfugié (DSR) en collaboration avec les bureaux du HCR (Ligne de protection HCR **+223 82 00 04 38** ; Ligne Bleue : **+223 80 00 22 44**) dans la région avant que les personnes ne soient transférées à Bamako pour terminer la procédure de DSR.
- Les moniteurs de CIAUD-Canada - Comité International pour l'Aide d'urgence et le Développement (Aïchatou Yattara **+223 72 58 91 90**) collectent des données sur les tendances des mouvements mixtes et les risques et besoin en protection. Les personnes déplacées de force et apatrides et qui souhaitent demander l'asile au Mali ou retourner dans leur pays d'origine ou d'asile sont référées au HCR et/ou à la CNCR. Selon les besoins, CIAUD facilite les transferts à Bamako, fournit une assistance directe et, en coopération avec des centres d'hébergement, organise des hébergements de courte durée.

### Hébergement

- Des centres d'hébergement pour les personnes en mouvement ne sont pas disponibles à Mopti. Cependant, les structures suivantes peuvent accepter des personnes en mouvement au cas par cas:

- Le Centre Jean Bosco (Sœur Clémentine, **+223 63 15 27 73**, Banguetaba) est une institution religieuse avec des dortoirs pouvant accueillir 58 personnes (hommes et femmes) qui doivent prendre les frais de séjour en charge. La nuitée est à 2 500 FCFA. Le Centre comporte aussi 25 chambres climatisées coûtant 14 000 FCFA la nuitée. Le partenaire du HCR CIAUD y fait des référencements au cas par cas. Les cas référés par le HCR sont pris en charge.
- APDDF - Association pour le Progrès et la Défense des Droits des Femmes (Aïssata SANGARE, **+223 76 32 62 30**, Village CAN-Derrière Zena Café face Bavaria) est une ONG locale qui travaille dans le domaine des droits des femmes pouvant accueillir des femmes et des filles, y compris des femmes avec enfants en mouvement. Elle possède des dortoirs d'une capacité d'accueil de 20 personnes. Les cas référés par le HCR sont pris en charge.

### Soins de santé, Santé mentale et soutien psychosocial (SMPS)

- DRC - Conseil Danois pour les Réfugiés (Djibril Mahamoudou Dicko **+223 78 78 20 94**, Village Can) a formé des travailleurs médicaux sur les premiers secours psychologiques, la protection, l'appui en santé psychosocial, et en référencement pour la réponse qui consistent à payer les consultations et ordonnances des survivantes de VGB, plus particulièrement les PDI.
- Les Volontaires de la Croix Rouge ([crmalienne@croix-rouge.ml](mailto:crmalienne@croix-rouge.ml)) réfèrent les personnes en mouvement en besoin d'une assistance médicale en soins de santé de base et en santé psychosociale y compris les cas psychologiques et psychiatriques graves vers les hôpitaux publics tels que le Centre de Santé de Reference (CSRéf) de Sarakéna avec lesquels la CRM a conclu des accords. Les personnes doivent au préalable remplir un formulaire de référencement qu'ils présentent à l'hôpital. La CRM réfère également vers des centres d'hébergement et pour des questions judiciaires, le rétablissement des liens familiaux (RLF) y compris le regroupement des enfants non accompagnés et des adultes vulnérables, des conseils sur les droits des migrants et sensibilisation au RLF et assiste dans la distribution des articles essentiels de base (non alimentaire, alimentation, kit d'hygiène, WASH etc.).

## Protection de l'enfance

- Le Guichet Unique Mopti – Terres des Hommes (TdH) (Moussa Traore **+223 77 43 73 44**, Quartier Toguel) est un service local du ministère du développement social dans le cadre d'un consortium Helvetas- Terre des Hommes- GIZ sous le projet Enfants et Jeunes Migrants (EJF). Le Guichet Unique est un centre d'hébergement étatique pour l'accueil des enfants en difficulté, en mouvement et/ou non accompagnés ainsi que la prise en charge d'urgence. Il emploie des relais communautaires et des travailleurs sociaux et un gestionnaire de cas. Un hébergement temporaire est fourni pour une durée maximale de cinq nuits avec une capacité de 02 chambres réparties entre filles et garçons comprenant 05 lits. Les enfants sont ensuite référés à un CTO ou à une famille d'accueil. L'assistance alimentaire ainsi qu'en santé mentale et soutien psychosocial est assurée à travers des prestataires de santé. Les cas plus complexes sont référés aux services de santé de l'État.
- Le Centre de Transit et d'Orientation (CTO) du Bureau National Catholique de l'Enfance (BNCE) ([bncemopti@yahoo.fr](mailto:bncemopti@yahoo.fr), **+223 69 10 94 90**, Quartier Millionkin à côté de l'Académie d'enseignement). La BNCE gère deux CTO dont un centre financé par l'UNICEF en collaboration avec DRPFEF et un centre financé par l'OIM. Les centres accueillent des garçons (25 à 30 places) et des femmes migrantes (40 places) ou des personnes de la communauté hôte. Il y est offert, la prise en charge alimentaire et vestimentaire, le soutien psychosocial et les premiers soins sur place. Les enfants restent environ trois mois ou dans certains cas plus longtemps. Pour les cas plus complexes, les enfants sont orientés vers des centres de santé avec lesquels le CTO a conclu des accords. La prise en charge des frais médicaux a été assurée par COOPI (sous financement UNICEF) jusqu'en avril 2023. La prise en charge continue d'être assurée par l'OIM.

juridique. Les officiers de police judiciaire des commissariats de Mopti et de Sévaré qui facilitent l'accès à la justice et la prise en charge des survivantes. Le centre d'hébergement dispose de 04 lits pour accueillir les cas d'urgence (24h maximum), délai qui peut être prolongé pour les cas d'hospitalisation. Le One Stop Centre réfère les cas nécessitant un hébergement de plus de 24h vers les centres d'accueil de l'APDF et du BNCE.

- DRC - Conseil Danois pour les Réfugiés (Imrane Ag-Kalil, Chef de projet **+223 66 74 20 51**, [imraneag.kalil@drc.ngo](mailto:imraneag.kalil@drc.ngo), [kalilsidi.toure@drc.ngo](mailto:kalilsidi.toure@drc.ngo)) Quartier Village Can) prend en charge le ravitaillement médical pour les survivantes de VBG issues de la communauté hôte et des PDI à Mopti dans le cadre de trois projets tels que PRISM, le Projet d'Urgence financé par BHA et ECHO et le Projet Protection financé par la Coopération de Développement Suisse (SDC).

## Assistance juridique

- Le CTO - Centre de Transit et d'Orientation du Bureau National Catholique de l'Enfance (BNCE) (Pierre Barafing Traore [bncemopti@yahoo.fr](mailto:bncemopti@yahoo.fr) **+223 69 10 94 90**, Quartier Millionkin à côté de l'Académie d'enseignement). L'équipe du CTO fournit l'assistance juridique aux enfants vulnérables à Mopti. Elle effectue des visites dans les unités d'enquêtes et de la maison d'arrêt pour vérifier la présence d'enfants. Elle procède aussi au suivi des dossiers des enfants en conflit avec la loi. Le CTO aide par ailleurs les survivantes de VBG voulant porter plainte. Cette assistance cible les Enfants Associés aux Forces et Groupes Armés (EAFGA), les enfants non-accompagnés et séparés, les enfants en situation de mouvement et migrants, les enfants victimes de maltraitance et les enfants égarés.

## Services de soutien aux survivants de violence basée sur le genre (VBG)

- One Stop Centre (Mme Aïssata BABY, **+223 82 31 17 52**, Sis Hôpital Régional Sominé Dolo-Quartier Sévaré) est géré à Mopti par l'UNFPA pour des survivants de VGB au sein de la population hôte et des PDI. Les personnes en mouvement peuvent bénéficier d'une assistance multiforme qui inclue l'hébergement ainsi que l'assistance médicale et

## Région de Douentza

### Identification et sensibilisation

- Le partenaire du HCR CIAUD Canada - Comité International pour l'Aide

d'urgence et le Développement (Aïchatou Yattara **+223 72 58 91 90**, Douentza) déploie des moniteurs à travers la région de Douentza pour effectuer l'identification des personnes en mouvement pour informer sur les arrivés sur le territoire national et les départs vers les pays voisins. Des activités de sensibilisation sont conduites sur la protection contre les risques en route à travers le mécanisme d'identification et de référencement. Les moniteurs réfèrent les personnes ayant des besoins spécifiques vers les services appropriés.

### Accès aux procédures d'asile

- Les personnes en mouvement souhaitant demander la protection internationale au Mali doivent déposer une demande d'asile auprès de l'Antenne CNCR à Koro - Commission Nationale chargée des Réfugiés (Amadou Toumani Toure **+223 76 27 49 27**, Quartier Koro ville). L'Antenne procède aux entretiens d'identification en vue du processus de détermination du statut de réfugié (DSR) en collaboration avec les bureaux du HCR (Ligne de protection HCR **+223 82 00 04 38** ; Ligne Bleue **+223 80 00 22 44**) dans la région avant que les personnes ne soient transférées à Bamako pour terminer la procédure de DSR.
- Le partenaire du HCR CIAUD Canada - Comité International pour l'Aide d'urgence et le Développement (Aïchatou Yattara **+223 72 58 91 90**) collecte des données à travers les moniteurs sur les tendances des mouvements mixtes et les risques et besoin en protection. Les personnes déplacées de force et apatrides et qui souhaitent demander l'asile au Mali ou retourner dans leur pays d'origine ou d'asile sont référées au HCR et/ou à la CNCR. Selon les besoins, CIAUD facilite les transferts à Bamako, fournit une assistance directe et, en coopération avec des centres d'hébergement, organise des hébergements de courte durée.

### Soins de santé, Santé mentale et soutien psychosocial (SMPS)

- IRC - International Rescue Committee (Yacouba Maiga **+223 82 00 38**

**35**, [yacouba.maiga@rescue.com](mailto:yacouba.maiga@rescue.com), Youssouf Mahamane **+223 74 41 63 74**) en consortium avec NRC et DRC intervient dans la région de Douentza à travers son programme nommé « Pro Sahel ». Financé par BHA/USAID, il vise à fournir une réponse de protection vitale complète aux besoins immédiats des personnes en mouvement touchées par le conflit dans le Sahel central, et préparer les communautés hôtes à répondre aux incidents de protection des personnes en mouvement à travers les référencements aux différents acteurs. Les services fournis couvrent notamment les besoins essentiels ainsi que l'accès aux services juridiques et l'accès à la documentation civile pour les enfants.

- MSF - Médecins Sans Frontières Espagne (Fatoumata Toure, chargée de protection **+223 75 03 73 28**) aide le Centre de santé de référence (CSRef) pour la prise en charge de la malnutrition, la chirurgie d'urgence, les admissions d'enfants de moins de 15 ans et les services en santé mentale. MSF oriente aussi les patients vers le CSRef et transfère les cas urgents dans la ville de Mopti. Les migrants et réfugiés sont les principaux destinataires de cette prise en charge.

### Protection de l'enfance

- L'ONG ENDA Mali (Amadou Sy, Assistant de protection [abou.seydousy@gmail.com](mailto:abou.seydousy@gmail.com) **+223 79 33 53 51**; Moussa Sylla **+223 66 79 94 48**, Douentza Nouveau quartier) propose des services aux enfants migrants ayant des besoins de protection y compris la réunification familiale en partenariat avec la DRPFEF. L'ONG effectue également l'accueil, l'écoute et l'orientation des enfants vers les structures offrant des services de protection à travers le guichet unique géré par le service local de la Direction Régionale de la Promotion pour la Femme, l'Enfant et la Famille (DRPFEF).
- MSF - Médecins Sans Frontières Espagne (Fatoumata Touré **+223 75 03 73 28**) aide le Centre de santé de référence (CSRef) pour la prise en charge de la malnutrition, la chirurgie d'urgence, les admissions d'enfants en mouvement de moins de 15 ans.
- Le partenaire du HCR CIAUD-Canada Comité International pour l'Aide d'urgence et le Développement, (Aïchatou Yattara **+223 72 58 91 90**) procède à des sensibilisations sur des thèmes portant sur la scolarisation des enfants y compris les réfugiés et demandeurs d'asile et en particulier des jeunes filles, la lutte contre les violences faites aux enfants, l'accès à l'asile des enfants, l'exploitation sexuelle des enfants.

CIAUD réfère aussi des enfants en mouvement survivants d'incidents de protection vers des services de prise en charge des enfants comme le Guichet Unique, MSF ou la Croix Rouge Malienne.

### Services de soutien aux survivants de violence basée sur le genre (VBG)

- AMSS - Association Malienne pour la Survie au Sahel (Salif Dicko, **+223 79 11 34 01**) apporte une réponse de protection multiforme (santé mentale et soutien psychosocial, services juridiques, kits de dignité) aux PDI, migrants et réfugiés survivantes de violences basées sur le genre à Douentza. Les survivantes peuvent appeler la ligne bleue du HCR (**+223 80 00 22 44**) pour bénéficier de l'assistance.
- DRC - Conseil Danois pour les Réfugiés (Assimi Toure **+223 66 74 75 44** [hassim.toure@drc.ngo](mailto:hassim.toure@drc.ngo), Boni) apporte une assistance multiforme aux migrantes survivantes de VBG et effectue des référencements vers des structures médicales.

### Accès aux procédures d'asile

- Les personnes en mouvement souhaitant demander la protection internationale au Mali doivent déposer une demande d'asile auprès de l'Antenne CNCR à Koro - Commission Nationale chargée des Réfugiés (Amadou Toumani Toure **+223 76 27 49 27**, Quartier Koro ville). L'Antenne procède aux entretiens d'identification en vue du processus de détermination du statut de réfugié (DSR) en collaboration avec les bureaux du HCR (Ligne de protection HCR **+223 82 00 04 38** ; Ligne Bleue **+223 80 00 22 44**) dans la région avant que les personnes ne soient transférées à Bamako pour terminer la procédure de DSR.
- Le partenaire du HCR CIAUD Canada - Comité International pour l'Aide d'urgence et le Développement (Aichatou Yattara **+223 72 58 91 90**) collecte des données à travers les moniteurs sur les tendances des mouvements mixtes et les risques et besoin en protection. Les personnes déplacées de force et apatrides et qui souhaitent demander l'asile au Mali ou retourner dans leur pays d'origine ou d'asile sont référées au HCR et/ou à la CNCR. Selon les besoins, CIAUD facilite les transferts à Bamako, fournit une assistance directe et, en coopération avec des centres d'hébergement, organise des hébergements de courte durée.

### Région de Ségou

#### Identification et sensibilisation

- Le partenaire du HCR CIAUD Canada - Comité International pour l'Aide d'urgence et le Développement (Aichatou Yattara **+223 72 58 91 90**, Douentza) déploie des moniteurs à travers la région de Douentza pour effectuer l'identification des personnes en mouvement pour informer sur les arrivés sur le territoire national et les départs vers les pays voisins. Des activités de sensibilisation sont conduites sur la protection contre les risques en route à travers le mécanisme d'identification et de référencement. Les moniteurs réfèrent les personnes ayant des besoins spécifiques vers les services appropriés.

#### Soins de santé, Santé mentale et soutien psychosocial (SMPS)

- Les personnes en mouvement peuvent se rendre à l'hôpital régional de Ségou (Hôpital Regional Nianankoro Fomba **+223 21 32 02 51**, Quartier Ségou Médine) pour bénéficier de soins de santé moyennant paiement.

#### Protection de l'enfance

- Le partenaire du HCR CIAUD Canada - Comité International pour l'Aide d'urgence et le Développement (Aichatou Yattara **+223 72 58 91 90**, Douentza) procède à la sensibilisation sur des thèmes en lien avec la

protection de l'enfant portant sur la scolarisation des enfants et en particulier des jeunes filles, la lutte contre les violences faites aux enfants, l'accès à l'asile des enfants, l'exploitation sexuelle des enfants. CIAUD effectue également des référencements des enfants en mouvement survivants d'incidents de protection vers des services de prise en charge des enfants comme le Guichet Unique, MSF ou la Croix Rouge Malienne.

#### Services de soutien aux survivants de violence basée sur le genre (VBG)

- DRC - Conseil Danois pour les Réfugiés (Boubou Diallo +223 78 13 73 09, boubou.diallo, S/C Bamako Quartier Daoudabougou - Faso Kanu) prend en charge le ravitaillement médical pour les survivantes de VBG à Ségou dans le cadre d'un projet d'urgence financé par ECHO et BHA.

#### Accès aux procédures d'asile

- Les personnes en mouvement souhaitant demander la protection internationale au Mali doivent déposer une demande d'asile auprès de l'Antenne CNCR à Sikasso Commission Nationale Chargée des Réfugiés (Superviseur national M'pally Sylla +223 76 36 05 20 / 20 29 08 74 ; Chef d'Antenne Modibo Sylla +223 76 22 50 89, Quartier Gouvernorat centre-ville). Le bureau procède aux entretiens d'identification en vue du processus de détermination du statut de réfugié individuel (DSR) en collaboration avec les bureaux du HCR (Ligne de protection HCR +223 82 00 04 38 ; Ligne Bleue +223 80 00 22 44) dans la région avant que les personnes ne soient transférées à Bamako pour terminer la procédure de DSR.
- Le partenaire du HCR CIAUD Canada - Comité International pour l'Aide d'Urgence et le Développement (Mahamadou Diawara, Moniteur de Protection +223 96 88 88 87 Sikasso Ville) collecte des données à travers les moniteurs sur les tendances des mouvements mixtes et les risques et besoin en protection. Les personnes déplacées de force et apatrides et qui souhaitent demander l'asile au Mali ou retourner dans leur pays d'origine ou d'asile sont référées au HCR et/ou à la CNCR. Selon les besoins, CIAUD facilite les transferts à Bamako, fournit une assistance directe et, en coopération avec des centres d'hébergement, organise des hébergements de courte durée.

#### Région de Sikasso

##### Identification et sensibilisation

- Le partenaire du HCR CIAUD Canada - Comité International pour l'Aide d'Urgence et le Développement (Mahamadou DIAWARA, Moniteur de Protection, +223 96 88 88 87 Sikasso Ville) déploie des moniteurs à travers la région de Sikasso pour effectuer l'identification des personnes en mouvement pour informer sur les arrivés sur le territoire national et les départs vers les pays voisins. Des activités de sensibilisation sont conduites sur la protection contre les risques en route à travers le mécanisme d'identification et de référencement. Les moniteurs réfèrent les personnes ayant des besoins spécifiques vers les services appropriés.
- L'ONG RAO Réseau Afrique de l'Ouest (RAO) (Amidou Sacko, Représentant RAO, +223 79 55 67 53) effectue l'identification et la sensibilisation des jeunes et des enfants migrants. RAO n'a pas un bureau dans la ville, mais un représentant

##### Soins de santé, Santé mentale et soutien psychosocial (SMPS)

- Les personnes en mouvement peuvent bénéficier des services de santé de l'hôpital régional de Sikasso (+223 21 62 00 01 / 21 62 03 94, Quartier Wayerma-Sikasso) moyennant paiement.

##### Child Protection

Le partenaire du HCR CIAUD Canada Comité International pour l'Aide d'Urgence et le Développement (M. Mahamadou DIAWARA, Moniteur de

Protection, +223 96 88 88 87, +223 90 20 50 92 Sikasso Ville) procède à la sensibilisation sur des thèmes en lien avec la protection de l'enfant portant sur la scolarisation des enfants et en particulier des jeunes filles, la lutte contre les violences faites aux enfants, l'accès à l'asile des enfants, l'exploitation sexuelle des enfants. CIAUD effectue également des référencements des enfants en mouvement survivants d'incidents de protection vers des services de prise en charge des enfants comme le Guichet Unique, MSF ou la Croix Rouge Malienne.

### Services de soutien aux survivants de violence basée sur le genre (VBG)

- Avec l'appui de l'ONG Avocats sans Frontières (ASF), TRIJEUD - Tribune Jeunes pour le Droit (TRIJEUD), (Amadou Maiga +223 70 24 39 04, Quartier Sanoubougou1) fournit une assistance juridique aux personnes survivantes de VBG en mouvement, plus spécifiquement les migrants. TRIJEUD. TRIJEUD offre le conseil juridique, et paie les frais de consignation et de citation (huissiers) et les honoraires des avocats pour les survivantes. Le TRIJEUD travaille aussi avec le One Stop Center de Sikasso pour la prise en charge psychologique.
- L'ONG ASDAP (Sidi Touré, +223 65 56 33 80, Quartier Village CAN face bureau de l'UNICEF) gère le One Stop Center de Sikasso (situé au sein du CsRéf de Sikasso, Mme Mabintou Cissé, +223 76 29 52 30 /69 69 62 21, Quartier Gouvernorat, Avant Monument Eléphant). Ils donnent la prise en charge psychosociale (Police représentée, médecin pour les consultations, Psychologues, Prise en charge juridique hors frais de justice. Ce projet était financé par l'initiative Spotlight à travers UNFPA. Le financement a été arrêté le 30 septembre 2023, et l'ONG est sans financement pour la gestion du OSC depuis octobre 2023. Les activités psychosociales et médicales se poursuivent. La restauration des survivantes et de leurs accompagnants ainsi que le paiement des ordonnances (prises en charge à 100% jusqu'en septembre), sont arrêtées. Les médicaments gratuits (antibiotiques entre autres) disponibles au sein du CsRéf et sont mis à disposition des survivantes. Les survivantes paient elles-mêmes les médicaments indisponibles.
- ASAP donne aussi un appui juridique qui se fait à travers une collaboration avec Women in Law Droits des Femmes en Afrique (WILDAF), TRIJEUD et l'Association des Juristes Maliens (AJM), ainsi que deux juges qui sont appelés pour écouter les survivantes et leur

proposer les options pour gérer leur grief.

- En termes de santé et de soutien psychosocial, le CsRéf abrite deux agents psychosociaux (dont un psychologue), une sage-femme et deux médecins qui font des consultations qui sont gratuites pour les survivantes sur les fonds de l'Etat fournis par le projet SWEDD (Projet d'autonomisation des femmes et recherche du dividende démographique) octroyés par la banque mondiale au ministère de la Population (Mali). Des négociations sont en cours entre ASAP et le projet SWEDD pour travailler ensemble afin que tous les médicaments puissent être pris en charge par le SWEDD d'ici février 2024, et qu'une pharmacie les livre avant le paiement par le SWEDD, vu l'urgence liée aux questions de VBG. Les fonds sont disponibles, et pourront être employés pour le remboursement des ordonnances dès la fin du mois de janvier.

### Assistance juridique.

- Avec l'appui de l'ONG Avocats Sans Frontières (ASF), TRIJEUD - Tribune Jeunes pour le Droit (Amadou Maiga +223 70 24 39 04, Quartier Sanoubougou 1) appuie les personnes en mouvement, plus spécifiquement les migrants, et prend en charge tous les frais de justice qui leur incombent en cas de procès.

### Région de Koutiala

#### Identification et sensibilisation

- Le partenaire du HCR CIAUD Canada - Comité International pour l'Aide d'urgence et le Développement Abdramane M. DIALLO, Moniteur de Protection, +223 77 99 81 60 / 67 57 80 80 abmdiallo@ciaud.ca) déploie des moniteurs à travers la commune de Koutiala pour effectuer l'identification des personnes en mouvement pour informer sur les arrivés sur le territoire national et les départs vers les pays voisins. Des activités de sensibilisation sont conduites sur la protection contre les risques en route à travers le mécanisme d'identification et de

référencement. Les moniteurs réfèrent les personnes ayant des besoins spécifiques vers les services appropriés.

### Accès aux procédures d'asile

- Les personnes en mouvement souhaitant demander la protection internationale au Mali doivent déposer une demande d'asile auprès de l'Antenne CNCR à Sikasso - Commission Nationale Chargée des Réfugiés (Superviseur national M'pally Sylla **+223 76 36 05 20 / 20 29 08 74** Chef d'Antenne Sikasso Modibo Sylla **+223 76 22 50 89**). Le bureau procède aux entretiens d'identification en vue du processus de détermination du statut de réfugié (DSR) en collaboration avec les bureaux du HCR (Ligne de protection HCR **+223 82 00 04 38** ; Ligne Bleue : **+223 80 00 22 44**) dans la région avant que les personnes ne soient transférées à Bamako pour terminer la procédure de DSR.
- Le partenaire du HCR CIAUD Canada - Comité International pour l'Aide d'urgence et le Développement (Abdramane M. Diallo, Moniteur de Protection, **+223 77 99 81 60 / 67 57 80 80**, [abmdiallo@ciaud.ca](mailto:abmdiallo@ciaud.ca), S/C Bamako, Hamdallaye) collecte des données à travers les moniteurs sur les tendances des mouvements mixtes et les risques et besoin en protection. Les personnes déplacées de force et apatrides et qui souhaitent demander l'asile au Mali ou retourner dans leur pays d'origine ou d'asile sont référées au HCR et/ou à la CNCR. Selon les besoins, CIAUD facilite les transferts à Bamako, fournit une assistance directe et, en coopération avec des centres d'hébergement, organise des hébergements de courte durée

### Soins de santé, Santé mentale et soutien psychosocial (SMPS)

- Les personnes en mouvement peuvent bénéficier des services du Centre de Santé de Reference (CSRéf) (Qartier Ouloguème) moyennant paiement.

### Protection de l'enfance

Le partenaire du HCR CIAUD-Canada - Comité International pour l'Aide d'urgence et le Développement - (Abdramane M. Diallo **+223 77 99 81 60 / 67 57 80 80**, [abmdiallo@ciaud.ca](mailto:abmdiallo@ciaud.ca)) procède à la sensibilisation sur des thèmes en lien avec la protection de l'enfant portant sur la scolarisation des enfants et en particulier des jeunes filles, la lutte contre les violences faites aux enfants, l'accès à l'asile des enfants, l'exploitation sexuelle des enfants. CIAUD effectue également des référencements des enfants en mouvement survivants d'incidents de protection vers des services de prise en charge des enfants comme le Guichet Unique, MSF ou la Croix Rouge Malienne.

### Région de Gao

#### Identification et sensibilisation

- Le partenaire du HCR CIAUD Canada - Comité International pour l'Aide d'urgence et le Développement (Malick Toure, Chef de Bureau, **+223 79 08 69 49**, Château Secteur 3) déploie des moniteurs à travers la région de Gao pour effectuer l'identification des personnes en mouvement pour informer sur les arrivés sur le territoire national et les départs vers les pays voisins. Des activités de sensibilisation sont conduites sur la protection contre les risques en route à travers le mécanisme d'identification et de référencement. Les moniteurs réfèrent les personnes ayant des besoins spécifiques vers les services appropriés. A Gao CIAUD assure également les besoins alimentaires et kits NFI, les frais de transport, les frais de santé aux personnes déplacées de force et apatrides.
- La Croix-Rouge Malienne (CRM) (Kiso Abdoulaye Cisse, **+223 78 77 34 35**, Quartier Château) dispose de 02 points de services humanitaires dont 01 au sein du bureau CRM et un autre à N'tahaka, zone aurifère qui sont mis en place pour les référencements des personnes en mouvement vulnérables notamment des femmes enceintes ou des adultes qui ne peuvent se prendre en charge dans des centres d'hébergement. Des évaluations des besoins de base sont entreprises par les agents de la CRM. Une assistance en kits hygiène et NFI (vêtement) est offerte aux migrants et PDI uniquement dans les différents points de services. L'ONG effectue des sensibilisations visant

les migrants, les PDI et les populations hôtes, toutefois n'incluent pas les réfugiés et les demandeurs d'asile.

## Accès aux procédures d'asile

- Les personnes en mouvement souhaitant demander la protection internationale au Mali doivent déposer une demande d'asile auprès de l'Antenne CNCR à Gao - Commission Nationale Chargée des Réfugiés (Superviseur national M'pally Sylla +223 76 36 05 20 / 20 29 08 74) Chef d'Antenne Gao Oumar Ibrahim Maiga + 223 79 41 39 24 Quartier château). Le bureau procède aux entretiens d'identification en vue du processus de détermination du statut de réfugié (DSR) en collaboration avec les bureaux du HCR (Ligne de protection HCR +223 82 00 04 38 ; Ligne Bleue : +223 80 00 22 44) dans la région avant que les personnes ne soient transférées à Bamako pour terminer la procédure de DSR.
- Le partenaire du HCR CIAUD Canada - Comité International pour l'Aide d'urgence et le Développement- (Abdramane M. Diallo +223 77 99 81 60 / 67 57 80 80, abmdiallo@ciaud.ca) collecte des données à travers les moniteurs sur les tendances des mouvements mixtes et les risques et besoin en protection. Les personnes déplacées de force et apatrides et qui souhaitent demander l'asile au Mali ou retourner dans leur pays d'origine ou d'asile sont référées au HCR et/ou à la CNCR. Selon les besoins, CIAUD facilite les transferts à Bamako, fournit une assistance directe et, en coopération avec des centres d'hébergement, organise des hébergements de courte durée.

radiophonique, organise des séances d'information auprès des chefs d'agences de transport, des populations et des autorités locales pour encourager le référencement des migrants et autres personnes en mouvement dans le besoin. Le centre a un bâtiment situé en plein centre-ville, avec plusieurs pièces disponibles, y compris une section réservée aux enfants non accompagnés et séparés, et une autre partie aux mères célibataires avec leurs enfants. Il dispose d'une capacité de 100 places pour les hommes et 150 pour les femmes.

- Centre Direy Ben (M. Mahamoudou DICKO (+223 73 33 09 92 / 64 60 35 82, casedesmigrantsgaomali@yahoo.com, Quartiers Château et Aldjanabanja) est une structure créée par des anciens migrants ayant une capacité d'accueil d'environ 200 hommes et jusqu'à 250 femmes. Le centre offre des services pour les personnes en mouvement, notamment l'hébergement, l'information, l'orientation, et la nourriture.
- Direction Régionale de la Protection Civile (DRPC) - (Tandina Moussa, +223 79 37 75 08, Quartier : Attiéékébougou) fournit un hébergement d'une capacité de 200 hommes et un espace bâti pouvant abriter environ 40 femmes accessible aux personnes en mouvement sans distinction de statut. La DRPC fournit également des soins de santé pour les personnes en mouvement, santé mentale et soutien psychosocial
- Direction Régionale du ministère de la Promotion de la Femme de l'Enfant et de la Famille (DRPEF), (Ely Camara, +223 76 37 69 54, Quartier Château) offre depuis 2023 des services d'information, de réunification familiale, et de prise en charge médicale des personnes en mouvement victimes de traite suite à la fin du projet géré par DRC jusqu'en 2022.

## Soins de santé, Santé mentale et soutien psychosocial (SMPS)

## Hébergement

- La Maison du Migrant (+223 83 31 33 08 / 62 30 06 87, maisondu migrantgao@gmail.com) est un centre d'accueil construit par l'ONG Caritas Mali qui dépend du diocèse de Gao. Le centre héberge et offre un soutien moral aux personnes en mouvement. Il fournit des services de santé de base et fait des référencements au HCR, à l'OIM et aux autres services techniques. Le centre fait de la sensibilisation

- Les volontaires de la CRM à Gao - Croix-Rouge Malienne (Kissou Abdoulaye Cisse +223 78 77 34 35, Quartier Château) réfèrent uniquement les personnes en mouvement blessées de guerre (urgence vitale) aux hôpitaux publics tels que l'Hôpital Régional de Gao soutenu également par le CICR. Les personnes doivent au préalable remplir un formulaire de référencement qu'ils présentent à l'hôpital. La CRM réfère également vers des centres d'hébergement et pour des conseils judiciaires, le rétablissement des liens familiaux (RLF) y compris le

regroupement des enfants non accompagnés et des adultes vulnérables, des conseils sur les droits des migrants et sensibilisation au RLF et assiste dans la distribution des articles essentiels de base (non alimentaire, alimentation, kit d'hygiène, WASH etc.).

**18 70)** fournit une assistance multiforme aux survivantes de VBG réfugiées, des migrants, PDI ou issues des communautés d'accueil. Les services fournis sont les suivants : les soins de santé administrés par un gynécologue, un pédiatre et un médecin généraliste, les analyses et les médicaments, tous pris en charge par l'UNFPA. Les survivantes peuvent aussi recevoir un soutien psychosocial fourni par un psychologue de UNFPA et un psychologue de Médecins du Monde. Enfin, UNFPA travaille avec l'Association des Juristes Maliens pour appuyer les démarches juridiques des survivantes de VBG.

### Protection de l'enfance

- Le Guichet Unique Gao – Terres des Hommes (TdH) (Ichiaka Maouloud, **+223 76 02 55 98**, Quartier Château) est un service local du ministère du développement social dans le cadre d'un consortium Helvetas- Terre des Hommes- GIZ sous le projet Enfants et Jeunes Migrants (EJF). Le Guichet Unique est un centre d'hébergement étatique pour l'accueil des enfants en difficulté, en mouvement et/ou non accompagnés ainsi que la prise en charge d'urgence. Il emploie des relais communautaires et des travailleurs sociaux et un gestionnaire de cas. Un hébergement temporaire est fourni pour une durée maximale de cinq nuits avec capacité de 02 chambres réparties entre filles et garçons comprenant 12 lits. Les enfants sont ensuite référés à un CTO ou à une famille d'accueil. L'assistance alimentaire ainsi qu'en santé mentale et soutien psychosocial est assurée à travers des prestataires de santé. Les cas plus complexes sont référés aux services de santé de l'État.
- Le CTO - Centre de Transit et d'Orientation sous la Direction Régionale de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille (Mme Kadiadia GUINDO, **+22376186735**, Château) accueille environ 15 filles et 35 garçons pendant environ trois mois. Les services fournis incluent l'hébergement et la prise en charge alimentaire, vestimentaire et sanitaire. Pour les cas plus complexes, les personnes sont orientées vers des centres de santé avec lesquels le CTO a conclu des accords et dont il prend en charge les frais. Le centre accueille aussi des enfants en mouvement associés aux conflits armés

### Services de soutien aux survivants de violence basée sur le genre (VBG)

- One Stop Center situe au sein du Centre de Santé de Référence (CsRéf) de Gao soutenu par l'UNFPA (Hadjia Moulaya **+223 60 67 38 86 / 82 31 17 48**) est géré par le partenaire Health (Fatoumata Maiga **+223 73 28**

### Région de Tombouctou et de Gossi

#### Identification et sensibilisation

- Le partenaire du HCR CIAUD Canada - Comité International pour l'Aide d'urgence et le Développement, (Moussa Oumar **+223 79 36 93 63**, Hambangou Secteur sans Fil)<sup>1</sup> déploie des moniteurs à travers la région de Tombouctou notamment dans le centre, Ber, Goundam, Gossi et Léré pour effectuer l'identification des personnes en mouvement pour informer sur les arrivés sur le territoire national et les départs vers les pays voisins. Des activités de sensibilisation sont conduites sur la protection contre les risques en route à travers le mécanisme d'identification et de référencement. Les moniteurs réfèrent les personnes ayant des besoins spécifiques vers les services appropriés.
- La CRM - Croix-Rouge Malienne (Makan Boubacar Sissaso, **+223 69 77 66 70**, Quartier Banguetaba) dispose de 02 points de services humanitaires dont Bambaramaoude et Tombouktou (au sein du bureau du CRM) qui sont mis en place pour les référencements des personnes en mouvement vulnérables notamment des femmes enceintes ou des adultes qui ne peuvent se prendre en charge dans des centres d'hébergement. Des évaluations des besoins de base sont entreprises par les agents de la CRM. Une assistance en kits hygiène et NFI (vêtement) est offerte aux migrants et PDI uniquement dans les différents points de services. L'ONG effectue des sensibilisations visant les migrants, les PDI et les populations hôtes, toutefois n'inclut pas les réfugiés et les demandeurs d'asile.

<sup>1</sup> L'ONG CIAUD-Canada est aussi présente dans les cercles de Gossi, Goundam et Ber.

## Accès aux procédures d'asile

- Les personnes en mouvement souhaitant demander la protection internationale au Mali doivent déposer une demande d'asile auprès de l'Antenne CNCR basé à Gossi ville - Commission Nationale Chargée des Réfugiés (Superviseur national M'pally Sylla **+223 76 36 05 20/ 20 29 08 74**) ; Chef d'Antenne Ousmane Fassoukoye **+223 75 14 08 41**). Le bureau procède aux entretiens d'identification en vue du processus de détermination du statut de réfugiés (DSR) en collaboration avec les bureaux du HCR (Ligne de protection HCR **+223 82 00 04 38** ; Ligne Bleue: **+223 80 00 22 44**) dans la région avant que les personnes ne soient transférées à Bamako pour terminer la procédure de DSR.
- Le partenaire du HCR CIAUD Canada Comité International pour l'Aide d'urgence et le Développement - (Abdramane M. Diallo, Moniteur de Protection, **+223 77 99 81 60 / 67 57 80 80 abmdiallo@ciaud.ca**) collecte des données à travers les moniteurs sur les tendances des mouvements mixtes et les risques et besoin en protection. Les personnes déplacées de force et apatrides et qui souhaitent demander l'asile au Mali ou retourner dans leur pays d'origine ou d'asile sont référées au HCR et/ou à la CNCR. Selon les besoins, CIAUD facilite les transferts à Bamako, fournit une assistance directe et, en coopération avec des centres d'hébergement, organise des hébergements de courte durée.

## Hébergement

- La Direction de la Protection Civile (Hubert Nouhoum Diakite **+223 76 34 56 86** Hambangou Secteur sans fil) dispose d'un centre d'accueil pour les personnes en mouvement. Il comprend quatre chambres avec six lits chacune, dont une réservée aux femmes. Des appuis ponctuels en kits NFI sont effectués par le HCR.
- L'ADDR - Association pour le développement durable des réfugiés au Sahel (Mahmoud ASCOFARE, **+223 76029149**, Quartier Hambangou Secteur Sans Fil) a remplacé l'AEJT à Tombouctou dans les volets relatifs à l'hébergement et à la restauration des migrants. Sous le financement de l'OIM Ousmane Maiga **+223 70 48 54 70**, [ousmaiga@oim.int](mailto:ousmaiga@oim.int), [acisse@oim.int](mailto:acisse@oim.int)) ADDR dispose de 2 centres d'hébergement dont le premier d'une capacité de 60 personnes pour les enfants, les femmes et les cas médicaux, et le second d'une capacité de 100 places

pour hommes. Les services consistent en l'alimentation, les soins de santé et le soutien psychosocial, les kits de dignité et kit WASH individuel, l'assistance au retour volontaire, l'assistance à la réintégration, l'intervention en espèces (CBI) pour les migrants maliens dont le retour a été facilité par l'OIM, les sensibilisations, et le suivi des flux migratoires. Les cibles de ces activités sont les femmes migrantes, les migrants refoulés ou ayant échoué sur la route migratoire, les migrants malades, les migrants maliens rapatriés par l'OIM, les enfants migrants non-accompagnés et séparés, les migrants en situation de vulnérabilité, et les victimes de traite. Les réfugiés et demandeurs d'asile peuvent bénéficier des services dont l'alimentation et accueil, écoute et orientation des survivants d'abus et d'exploitation.

## Soins de santé, Santé mentale et soutien psychosocial (SMPS)

- Les volontaires de la CRM - Croix-Rouge Malienne (Adama SAGARA **+223 75 07 43 77 / 67 79 37 89**, Hambangou Secteur sans fil) réfèrent les personnes en mouvement qui ont besoin d'une assistance médicale aux hôpitaux publics tels que le Centre de Santé de Reference (CSRéf) de Sarakéna avec lesquels la CRM a conclu des accords. Les personnes doivent au préalable remplir un formulaire de référencement qu'ils présentent à l'hôpital. La CRM octroie également du soutien psychosocial, des kits d'hygiène, le rétablissement des liens familiaux et des conseils (des référencements pour ceux qui souhaitent demander une protection internationale).
- ARIC Sahel - Association pour le Renforcement des Initiatives Communautaires dans le Sahel (Ibrahima Dicko **+223 93 29 07 31**, [ibrahim dicko923@gmail.com](mailto:ibrahim dicko923@gmail.com), Hambangou Secteur Sans Fil) offre des services en soutien alimentaire, les soins de santé, le référencement, les sensibilisations et des kits de dignité aux personnes en mouvement dans la région de Tombouctou. Soutenu par la coopération Espagnole jusqu'en décembre 2024, ARIC est en partenariat avec le Centre de santé Communautaire (CsCOM) de Bellafarandji à Tombouctou. L'ONG prend en charge les soins de santé n'exigeant pas de grande chirurgie (petites blessures dues au parcours, paludisme, etc.) et l'achat des médicaments pour les personnes en mouvement. Pour les soins demandant de la chirurgie ou un déplacement vers Bamako, ARIC procède à des référencements vers le CICR.

## Protection de l'enfance

- Le Guichet Unique Tombouktou (Baba Samber Maiga **+223 91 49 56 19**, Hambangou Secteur sans fil) est un service local du ministère du développement social dans le cadre d'un consortium Helvetas- Terre des Hommes- GIZ ATDED et AMDH sous le projet Enfants et Jeunes Migrants (EJF). Le Guichet Unique est un centre d'hébergement étatique pour l'accueil des enfants en difficulté, en mouvement et/ou non accompagnés ainsi que la prise en charge d'urgence. Il emploie des relais communautaires et des travailleurs sociaux et un gestionnaire de cas. Un hébergement temporaire est fourni pour une durée maximale de cinq nuits avec capacité de 02 chambres réparties entre filles et garçons comprenant 05 lits. Les enfants sont ensuite référés à un CTO ou à une famille d'accueil. L'assistance alimentaire ainsi qu'en santé mentale et soutien psychosocial est assurée à travers des prestataires de santé. Les cas plus complexes sont référés aux services de santé de l'État.
- Le CTO - Centre de Transit et d'Orientation (Bakari Mariko **01 17** ; Mohamed Ag Ibrahim **+223 79 11 07 44**, Hambangou Secteur Sans Fil) est un centre géré par la Direction Régionale de la Promotion de la Femme, de l'Enfance et de la Famille (DRPFEF) pour des séjours d'une durée maximum de six mois avec une capacité de 20 places. Il prévoit l'assistance alimentaire, des soins de santé et le soutien psychosocial. Le centre n'est pas fonctionnel depuis mars 2023. Toutefois l'UNICEF planifie de le réouvrir sous son initiative.

## Services de soutien aux survivants de violence basée sur le genre (VBG)

- L'Association Malienne pour la Survie au Sahel (AMSS) assiste les filles et les femmes qui s'adressent au Centre One Stop (Mohamed Abdoulaye ; **+223 79 86 84 52** ; [mabdoulaye@unfpa.org](mailto:mabdoulaye@unfpa.org) ; Amintou Hamadou ; **+223 79 30 66 65** ; [amintou.hamadou@gmail.com](mailto:amintou.hamadou@gmail.com), Quartier Hôpital Régional de Tombouctou). Les services fournis par AMSS comprennent la gestion des cas de VBG et l'appui psychosocial. Ces activités sont financées par l'UNFPA dans le cadre du programme Debbo Alafia, qui vise à améliorer l'accès aux droits et aux soins de santé pour les filles et les femmes en déplacement. Le programme se déroulera jusqu'en juin 2024.

## Région de Kayes

### Identification et sensibilisation

- La DGME - Délégation Générale des Maliens de l'Extérieur du ministère des Maliens établis à l'Extérieur et de l'Intégration Africaine (Fili Camara, Responsable de l'Antenne Gogui **+223 69 14 26 76**) effectue l'accueil, l'orientation et l'information des migrants maliens de retour et fournit un appui en frais de transport vers les localités d'origine et un forfait pour les besoins alimentaires en cours de voyage.
- Caritas Mali (Etienne Honoré, **+223 76 91 15 35**, [etiennehonoretoe@gmail.com](mailto:etiennehonoretoe@gmail.com), Quartier Bencouda) dispose d'équipes mobiles pour l'identification des personnes en mouvement qui sont vulnérables. Elles font également la distribution de produits d'hygiène et apportent une assistance alimentaire (en une fois) à travers des coupons. Des auberges ont été identifiées pour être utilisées pour des séjours courts. Les équipes mobiles ont été formées en santé mentale et soutien psychosocial, au conseil juridique, à l'assistance sociale et aux mécanismes de référencement.
- Le partenaire du HCR CIAUD Canada - Comité International pour l'Aide d'urgence et le Développement (Seydou Diallo **+223 71 52 51 26**, Kayes Ville et Gogui) déploie des moniteurs à travers la région de Kayes pour effectuer l'identification des personnes en mouvement pour informer sur les arrivées sur le territoire national et les départs vers les pays voisins. Des activités de sensibilisation sont conduites sur la protection contre les risques en route à travers le mécanisme d'identification et de référencement. Les moniteurs réfèrent les personnes ayant des besoins spécifiques vers les services appropriés.
- La CRM Croix-Rouge Malienne (**+223 79 17 16 37 / 66 79 27 65**, Gogui, Kayes Ville et Diboli) dispose de 03 points de services humanitaires dont 01 à Kayes centre, 01 à Diboli- frontière sénégalaise et 01 à Gogui-frontière Mauritanienne, mis en place pour les référencements des personnes en mouvement vulnérables notamment des femmes enceintes ou des adultes qui ne peuvent se prendre en charge dans des centres d'hébergement. Des évaluations des besoins de base sont entreprises par les agents de la CRM pour faciliter les référencements vers des institutions offrant des services plus spécialisés tels que les avocats pour des conseils juridiques. Une assistance en kits hygiène et NFI (vêtement) est offerte aux migrants et PDI uniquement dans les différents points de services. L'ONG effectue des sensibilisations à travers des séances d'information ou des spots visant les migrants, les PDI et les populations hôtes, toutefois n'incluent pas les réfugiés et les demandeurs d'asile.

## Accès à la procédure d'asile

- Les personnes en mouvement souhaitant demander la protection internationale au Mali doivent déposer une demande d'asile auprès de l'Antenne CNCR Kayes (Ali Ba, **+223 75 24 25 15** / HCR Mamadou Sidibe, **+223 75 95 06 90**, Quartier Bencouda). Le bureau procède aux entretiens d'identification en vue du processus de détermination du statut de réfugié (DSR) en collaboration avec les bureaux du HCR (Ligne de protection HCR **+223 82 00 04 38** ; Ligne Bleue : **+223 80 00 22 44**) dans la région avant que les personnes ne soient transférées à Bamako pour terminer la procédure de DSR.
- Le partenaire du HCR CIAUD Canada (Nadiath Assani **+223 72 63 61 17**; [nassani@ciaud.ca](mailto:nassani@ciaud.ca), Quartier Kayes centre, S/C Bamako) collecte des données à travers les moniteurs sur les tendances des mouvements mixtes et les risques de protection. Les personnes déplacées de force et apatrides et qui souhaitent demander l'asile au Mali ou retourner dans leur pays d'origine ou d'asile sont référées au HCR et/ou à la CNCR. Selon les besoins, CIAUD facilite les transferts à Bamako, fournit une assistance directe et en coopération avec des centres d'accueil organise des hébergements de courte durée.

## Soins de santé, Santé mentale et soutien psychosocial (SMPS)

- Les volontaires de la CRM - Croix-Rouge Malienne pour Gogui, Kayes Ville et Diboli (**+223 79 17 16 37 / 66 79 27 65**, [crmalienne@croix-rouge.ml](mailto:crmalienne@croix-rouge.ml)) réfèrent les personnes en mouvement en besoin d'une assistance médicale en soins de santé de base et en santé psychosociale y compris les cas psychologiques et psychiatriques graves vers l'hôpital Fousseyni Daou de Kayes (**+223 21 52 38 83 / 21 52 12 32**). Les personnes doivent au préalable remplir un formulaire de référencement qu'ils présentent à l'hôpital. La CRM réfère également vers des centres d'hébergement et pour des conseils judiciaires, le rétablissement des liens familiaux (RLF) y compris le regroupement des enfants non accompagnés et des adultes vulnérables, des conseils sur les droits des migrants et sensibilisation au RLF et assiste dans la distribution des articles essentiels de base (non alimentaire, alimentation, kit d'hygiène, WASH etc.). Depuis le début 2023 la CRM opère sous le financement de la CIRC.

## Hébergement

- Caritas Kayes (Bencouda Area ; **+223 76 91 15 35** ; Etienne-Honoré; [etiennehonoreetoe@gmail.com](mailto:etiennehonoreetoe@gmail.com)) dispose d'un centre d'accueil de 35 places dont une douzaine de places sont réservées aux femmes en mouvement. La durée de séjour est limitée à 3 jours et la prise en charge est assurée par l'OIM pour les besoins de base.
- La Direction Générale des Maliens de l'Extérieur (DGME) (Fili Camara, Responsable d'Antenne ; **+223 69 14 26 76**) dispose d'un centre financé par l'OIM pour l'accueil et l'orientation des migrants et maliens de retour à Kayes. Il est opérationnel depuis juin 2023, cependant l'hébergement n'est pas encore assuré. Un point focal assure les sensibilisations sur les mouvements irréguliers. La construction d'un dortoir avec des équipements y est envisagée par la DGME d'ici juin 2024. La capacité prévue du dortoir est de 50 lits, dont 20% des bénéficiaires seront des femmes.

## Protection de l'enfance

- Le Guichet Unique Kayes (Baba Samber Maiga **+223 91 49 56 19**, Hambangou Secteur sans fil) est un service local du ministère du développement social dans le cadre d'un consortium Helvetas- Terre des Hommes- GIZ ATDED et AMDH sous le projet Enfants et Jeunes Migrants (EJF). Le Guichet Unique est un centre d'hébergement étatique pour l'accueil des enfants en difficulté, en mouvement et/ou non accompagnés ainsi que la prise en charge d'urgence. Il emploie des relais communautaires et des travailleurs sociaux et un gestionnaire de cas. Un hébergement temporaire est fourni pour une durée maximale de cinq nuits avec capacité de 02 chambres réparties entre filles et garçons comprenant 05 lits. Les enfants sont ensuite référés à un CTO ou à une famille d'accueil. L'assistance alimentaire ainsi qu'un soutien en santé mentale et psychosocial est assuré à travers des prestataires de santé. Les cas plus complexes sont référés aux services de santé de l'État.

## Région de Nioro

### Identification et sensibilisation

- Le partenaire du HCR CIAUD Canada - Comité International pour l'Aide d'urgence et le Développement (Seydou Diallo **+223 71 52 51 26**, Kayes Ville et Gogui) déploie un moniteur à travers la ville de Gogui pour effectuer l'identification des personnes en mouvement pour informer sur les arrivés sur le territoire national et les départs vers les pays voisins. Des activités de sensibilisation sont conduites sur la protection contre les risques en route à travers le mécanisme d'identification et de référencement. Les moniteurs réfèrent les personnes ayant des besoins spécifiques vers les services appropriés.
- La DGME - Délégation Générale des Maliens de l'Extérieur du ministère des Maliens établis à l'Extérieur et de l'Intégration Africaine (Fili Camara, Responsable de l'Antenne **+223 69 14 26 76**) fournit l'accueil, l'orientation et des informations aux migrants maliens de retour au pays à Gogui, dans la région de Nioro. Elle prend en charge les frais de transport vers les localités d'origine et fournit un forfait pour les besoins alimentaires en cours de voyage.

référencées au HCR et/ou à la CNCR. Selon les besoins, CIAUD facilite les transferts à Bamako, fournit une assistance directe et, en coopération avec des centres d'hébergement, organise des hébergements de courte durée.

### Soins de santé, Santé mentale et soutien psychosocial (SMPS)

- Les personnes en mouvement peuvent bénéficier des services de santé du Centre de Santé de Référence (CSRÉf) de Nioro moyennant paiement.

## Région de Kidal

### Identification et sensibilisation

#### Accès aux procédures d'asile

- Les personnes en mouvement souhaitant demander la protection internationale au Mali doivent déposer une demande d'asile auprès de l'Antenne CNCR Kayes - Commission Nationale Chargée des Réfugiés Ali Ba, **+223 75 24 25 15** / HCR Mamadou Sidibe, **+223 75 95 06 90**, Quartier Bencouda). Le bureau procède aux entretiens d'identification en vue du processus de détermination du statut de réfugié (DSR) en collaboration avec les bureaux du HCR (Ligne de protection HCR **+223 82 00 04 38** ; Ligne Bleue : **+223 80 00 22 44**) dans la région avant que les personnes ne soient transférées à Bamako pour terminer la procédure de DSR.
- Les moniteurs de CIAUD Canada - Comité International pour l'Aide d'urgence et le Développement, (Seydou Diallo **+223 71 52 51 26**, Kayes Ville et Gogui) collectent des données sur les tendances des mouvements mixtes et les risques et besoin en protection. Les personnes déplacées de force et apatrides et qui souhaitent demander l'asile au Mali ou retourner dans leur pays d'origine ou d'asile sont

- Le partenaire CIAUD Canada - Comité International pour l'Aide d'Urgence et le Développement (Bayo Ag Alhassane **+223 76 79 93 14 / 66 26 76 91**, Quartier Kidal centre, Ibrahim Ag Hamed Alousseini **+223 83 66 93 77**, Tessalit) déploie des moniteurs à travers la région de Kidal pour effectuer l'identification des personnes en mouvement pour informer sur les arrivés sur le territoire national et les départs vers les pays voisins. Des activités de sensibilisation sont conduites sur la protection contre les risques en route à travers le mécanisme d'identification et de référencement. Les moniteurs réfèrent les personnes ayant des besoins spécifiques vers les services appropriés.
- Des volontaires de la CRM - Croix-Rouge Malienne (Makan Boubacar Sissao **+223 69 77 66 70**, Kidal Ville et Tessalit) se mobilisent dans des "hotspots" tels que les gares et les centres d'accueil pour identifier les personnes en mouvement en besoin d'assistance médicale, y compris la commune de Tessalit. La CRM dispose de 4 points de services humanitaires à Kidal dont 01 à Kidal ville au sein du Bureau CRM, 01 à Tanhadac, 1 à Tessalit et 01 mobile qui couvre les localités de Tinzawaten et Tahalandakvers la frontière algérienne, mis en place pour

les référencements des personnes en mouvement vulnérables notamment des femmes enceintes ou des adultes qui ne peuvent se prendre en charge dans des centres d'hébergement. Des évaluations des besoins de base sont entreprises par les agents de la CRM pour faciliter les référencements vers des institutions offrant des services plus spécialisés tels que les avocats pour des conseils juridiques. Une assistance en kits hygiène et NFI (vêtement) est offerte aux migrants et PDI uniquement dans les différents points de services. L'ONG effectue des sensibilisations à travers des séances d'information ou des spots visant les migrants, les PDI et les populations hôtes, toutefois n'incluent pas les réfugiés et les demandeurs d'asile.

## Soins de santé, Santé mentale et soutien psychosocial (SMPS)

- Les volontaires de la CRM - Croix-Rouge Malienne (Mohamed Ag Akly, Coordonnateur Programmes **+223 71 03 09 07 / 89 67 96 63**, Kidal Ville) réfèrent les personnes en mouvement en besoin d'une assistance médicale aux hôpitaux publics tels que le Centre de santé de référence (CSRÉ) de Kidal avec lequel la CRM a conclu des accords. Les personnes doivent au préalable remplir un formulaire de référencement qu'ils présentent à l'hôpital. Depuis le début 2023 la CRM mène un projet d'assistance en collaboration avec l'OIM dans la distribution des kits abris et NFI pour les PDI uniquement. Depuis le début 2023 la CRM opère sous le financement du CICR.

## Accès aux procédures d'asile

- Les personnes en mouvement souhaitant demander la protection internationale au Mali doivent déposer une demande d'asile auprès de l'Antenne CNCR à Ménaka - Commission Nationale Chargée des Réfugiés (CNCR) Abdoulaye Ag Saguidoune **+223 90 78 15 47**, Quartier Ménaka ville – Gouvernorat. Le bureau procède aux entretiens d'identification en vue du processus de détermination du statut de réfugié individuel (DSR) en collaboration avec les bureaux du HCR (Ligne de protection HCR **+223 82 00 04 38** ; Ligne Bleue **+223 80 00 22 44**) dans la région avant que les personnes ne soient transférées à Bamako pour terminer la procédure de DSR.
- Les moniteurs de CIAUD Canada - Comité International pour l'Aide d'Urgence et le Développement (Oumar Ag Inguida **+223 74 89 83 40** ; Aicha Walet Oumar, **+223 99 33 44 63 / 78 36 45 90**, Inhalid, Quartier Tinza Mali) collectent des données sur les tendances des mouvements mixtes et les risques et besoin en protection. Les personnes déplacées de force et apatrides et qui souhaitent demander l'asile au Mali ou retourner dans leur pays d'origine ou d'asile sont référées au HCR et/ou à la CNCR. Selon les besoins, CIAUD facilite les transferts à Bamako, fournit une assistance directe et, en coopération avec des centres d'hébergement, organise des hébergements de courte durée

## Assistance juridique

- La DRPFEF - Direction Régionale du ministère de la Promotion de l'Enfant et de la Famille (Yolo Olbanou **+223 76 81 34 50**, Quartier Etambar) offre des services d'information, de réunification familiale, et de prise en charge financière des soins médicaux des personnes en mouvement victimes de traite dans la région de Kidal ville Etambar couverte par les centres de santé publics de la zone.

## Région de Ménaka

### Identification et sensibilisation

- Le partenaire du HCR CIAUD Canada - Comité International pour l'Aide d'Urgence et le Développement - Ibrahim Cisse, chef de bureau **+223 75 11 74 95**) déploie des moniteurs à travers la région de Ménaka pour effectuer l'identification des personnes en mouvement pour informer sur les arrivés sur le territoire national et les départs vers les pays voisins. Des activités de sensibilisation sont conduites sur la protection contre les risques en route à travers le mécanisme d'identification et de référencement. Les moniteurs réfèrent les personnes ayant des besoins

spécifiques vers les services appropriés.

## Protection de l'enfance

### Accès aux procédures d'asile

- Les personnes en mouvement souhaitant demander la protection internationale au Mali doivent déposer une demande d'asile auprès de l'Antenne CNCR à Ménaka Commission Nationale Chargée des Réfugiés Abdoulaye Ag Saguidoune **+223 90 78 15 47**, Quartier Ménaka ville - Gouvernorat). Le bureau procède aux entretiens d'identification en vue du processus de détermination du statut de réfugié individuel (DSR) en collaboration avec les bureaux du HCR (Ligne de protection HCR **+223 82 00 04 38** ; Ligne Bleue : **+223 80 00 22 44**) dans la région avant que les personnes ne soient transférées à Bamako pour terminer la procédure de DSR.
- Le partenaire CIAUD Canada - Comité International pour l'Aide d'Urgence et le Développement (Ibrahim Cisse, chef de bureau **+223 75 11 74 95**) collecte des données à travers les moniteurs sur les tendances des mouvements mixtes et les risques de protection. Les personnes déplacées de force et apatrides et qui souhaitent demander l'asile au Mali ou retourner dans leur pays d'origine ou d'asile sont référées au HCR et/ou à la CNCR. Selon les besoins, CIAUD facilite les transferts à Bamako, fournit une assistance directe et en coopération avec des centres d'accueil organise des hébergements de courte durée.

- Le partenaire AMSS - Association Malienne pour la Survie au Sahel - (Baba Ould Hamdi, chef de base **+223 76 14 07 97**, Ligne bleue (UNHCR) **+223 80 00 22 44**, Quartier Touloup-Ancien Guest IRC) assiste les enfants réfugiés et rapatriés vulnérables (non accompagnés et séparés). AMSS s'occupe de la documentation civile (actes de naissance et les jugements supplétifs) des enfants réfugiés, rapatriés et de la communauté hôte à Ménaka. L'ONG prend aussi le transport des enfants malades vers le CSRéf de Ménaka. En outre, AMSS mène des activités récréatives pour la résilience destinées aux enfants de 03 à 06 ans d'une part, et de 07 à 12 ans d'autre part. AMSS assiste aussi les familles comprenant des enfants de moins d'un an souffrant de malnutrition aigüe ou sévère en kits alimentaires.
- L'ONG GARDL - Groupe Action Recherche pour le Développement Local (Zeinabou Ousmane **+223 77 93 08 19**, Ménaka 3) gère 13 espaces Amis de l'Enfant à Ménaka. Elle y organise des sensibilisations et des activités récréatives pour les enfants vulnérables (survivants de violence, non accompagnés et séparés et réfugiés) également impliqués dans les mouvements mixtes. Elle soutient en activités génératrices de revenus des enfants survivants de violence VGB et victimes de traite

### Services de soutien aux survivants de violence basée sur le genre (VBG)

### Soins de santé, Santé mentale et soutien psychosocial (SMPS)

- La Direction régionale de la Santé (DRS) de Ménaka (**+223 73 34 60 20** Quartier Ménaka 1) est en partenariat avec le CICR pour le ravitaillement médical des 04 Centre de Santé (CSRéf) de Ménaka. La CICR assure la prise en charge médicale des enfants de 0 à 5 ans et des blessés de guerre.

Le partenaire AMSS - Association Malienne pour la Survie au Sahel - (Baba Ould Hamdi **+223 76 14 07 97**, Quartier Touloup) fournit des soins de santé aux réfugiées et rapatriées survivantes de VBG à Ménaka. Les services comprennent les soins de santé et le soutien psychosocial fournis à travers le One Stop Center (OSC) situé au sein du Centre de santé de référence de Ménaka. L'OSC dispose d'une équipe composée d'une gestionnaire de cas, d'un psychologue, d'une sage-femme, de 02 médecins et d'un policier. Des kits de dignité sont distribués. Le suivi médical des cas VBG est assuré par une infirmière qui les réfère aux acteurs de prise en charge. AMSS déploie des moyens mobiles pour les conduire vers le Centre de Santé de Référence (CSRéf) où elle prend en charge la consultation et les ordonnances. AMSS peut également être contactée par la Ligne Bleue du HCR **+223 80 00 22 44** ou à travers le HCR. AMSS assiste dans l'accompagnement des personnes survivantes de VBG vers les services juridiques et de protection.

## Région de San

### Identification et sensibilisation

- Le partenaire CIAUD Canada - Comité International pour l'Aide d'Urgence et le Développement (Aichatou Yattara **+223 72 58 91 90**) déploie des moniteurs à travers Tominian, Madiakuy et Bénéna pour effectuer l'identification des personnes en mouvement pour informer sur les arrivés sur le territoire national et les départs vers les pays voisins. Des activités de sensibilisation sont conduites sur la protection contre les risques en route à travers le mécanisme d'identification et de référencement. Les moniteurs réfèrent les personnes ayant des besoins spécifiques vers les services appropriés.

### Accès aux procédures d'asile

- Les personnes en mouvement souhaitant demander la protection internationale au Mali doivent déposer une demande d'asile auprès de l'Antenne CNCR base à Tominian - Commission Nationale chargée des Réfugiés, Fanta Bocoum **+223 76 30 76 95**, Quartier Préfecture Tominian). Le bureau procède aux entretiens d'identification en vue du processus de détermination du statut de réfugié (DSR) en collaboration avec les bureaux du HCR (Ligne de protection HCR **+223 82 00 04 38**; Ligne Bleue : **+223 80 00 22 44**) dans la région avant que les personnes ne soient transférées à Bamako pour terminer la procédure de DSR.

- Le partenaire CIAUD Canada - Comité International pour l'Aide d'Urgence et le Développement - (Aichatou Yattara, **+223 72 58 91 90**) collecte des données à travers les moniteurs sur les tendances des mouvements mixtes et les risques de protection dans les cercles de Tominian, Madiakuy et Bénéna. Les personnes déplacées de force et apatrides et qui souhaitent demander l'asile au Mali ou retourner dans leur pays d'origine ou d'asile sont référées au HCR et/ou à la CNCR. Selon les besoins, CIAUD facilite les transferts à Mopti ou Bamako selon le besoin, fournit une assistance directe et, en coopération avec des centres d'hébergement disponibles près de la région (notamment à Mopti) organise des hébergements de courte durée.

### Soins de santé, Santé mentale et soutien psychosocial (SMPS)

- Les personnes en mouvement peuvent bénéficier des services de santé du Centre de Santé de Référence (CSRéf) de San (**+223 21 37 21 12** (Quartier Bagadadji, 450 m de la Grande Mosquée de San) moyennant paiement.

### Protection de l'enfance

- Le partenaire CIAUD Canada - Comité International pour l'Aide d'Urgence et le Développement (Aichatou Yattara **+223 72 58 91 90**) procède à la sensibilisation sur des thèmes en lien avec la protection de l'enfant à Tominian, Madiakuy et Bénéna portant sur la scolarisation des enfants et en particulier des jeunes filles, la lutte contre les violences faites aux enfants, l'accès à l'asile des enfants, l'exploitation sexuelle des enfants. CIAUD effectue également des référencements des enfants en mouvement survivants d'incidents de protection vers des services de prise en charge des enfants comme le Guichet Unique, MSF ou la Croix Rouge Malienne.

## Région de Bandiagara

### Identification et sensibilisation

- Le partenaire CIAUD Canada - Comité International pour l'Aide d'Urgence et le Développement - (Aichatou Yattara **+223 72 58 91 90**) déploie des moniteurs à travers la commune de Bandiagara pour effectuer l'identification des personnes en mouvement pour informer sur les arrivés sur le territoire national et les départs vers les pays voisins. Des activités de sensibilisation sont conduites sur la protection contre les risques en route à travers le mécanisme d'identification et de référencement. Les moniteurs réfèrent les personnes ayant des besoins spécifiques vers les services appropriés.

## Accès aux procédures d'asile

- Les personnes en mouvement souhaitant demander la protection internationale au Mali doivent déposer une demande d'asile auprès de l'Antenne CNCR base à Koro - Commission Nationale Chargée des Réfugiés, Chef d'Antenne Amadou Toumani Toure **+223 76 27 49 27**, Quartier Koro ville). L'Antenne procède aux entretiens d'identification en vue du processus de détermination du statut de réfugié (DSR) en collaboration avec les bureaux du HCR (Ligne de protection HCR **+223 82 00 04 38**; Ligne Bleue : +223 80 00 22 44) dans la région avant que les personnes ne soient transférées à Bamako pour terminer la procédure de DSR.
- Le partenaire CIAUD Canada Comité International pour l'Aide d'urgence et le Développement - (Aichatou YATTARA, Cheffe de bureau, **+223 72 58 91 90**, S/C Mopti Sévaré Millionkin) collecte des données à travers les moniteurs sur les tendances des mouvements mixtes et les risques de protection. Les personnes déplacées de force et apatrides et qui souhaitent demander l'asile au Mali ou retourner dans leur pays d'origine ou d'asile sont référées au HCR et/ou à la CNCR. Selon les besoins, CIAUD facilite les transferts à Bamako, fournit une assistance directe et, en coopération avec des centres d'hébergement, organise des hébergements de courte durée

protection de l'enfant portant sur la scolarisation des enfants et en particulier des jeunes filles, la lutte contre les violences faites aux enfants, l'accès à l'asile des enfants, l'exploitation sexuelle des enfants. CIAUD effectue également des référencements des enfants en mouvement survivants d'incidents de protection vers des services de prise en charge des enfants comme le Guichet Unique, MSF ou la Croix Rouge Malienne.

## Soins de santé, Santé mentale et soutien psychosocial (SMS)

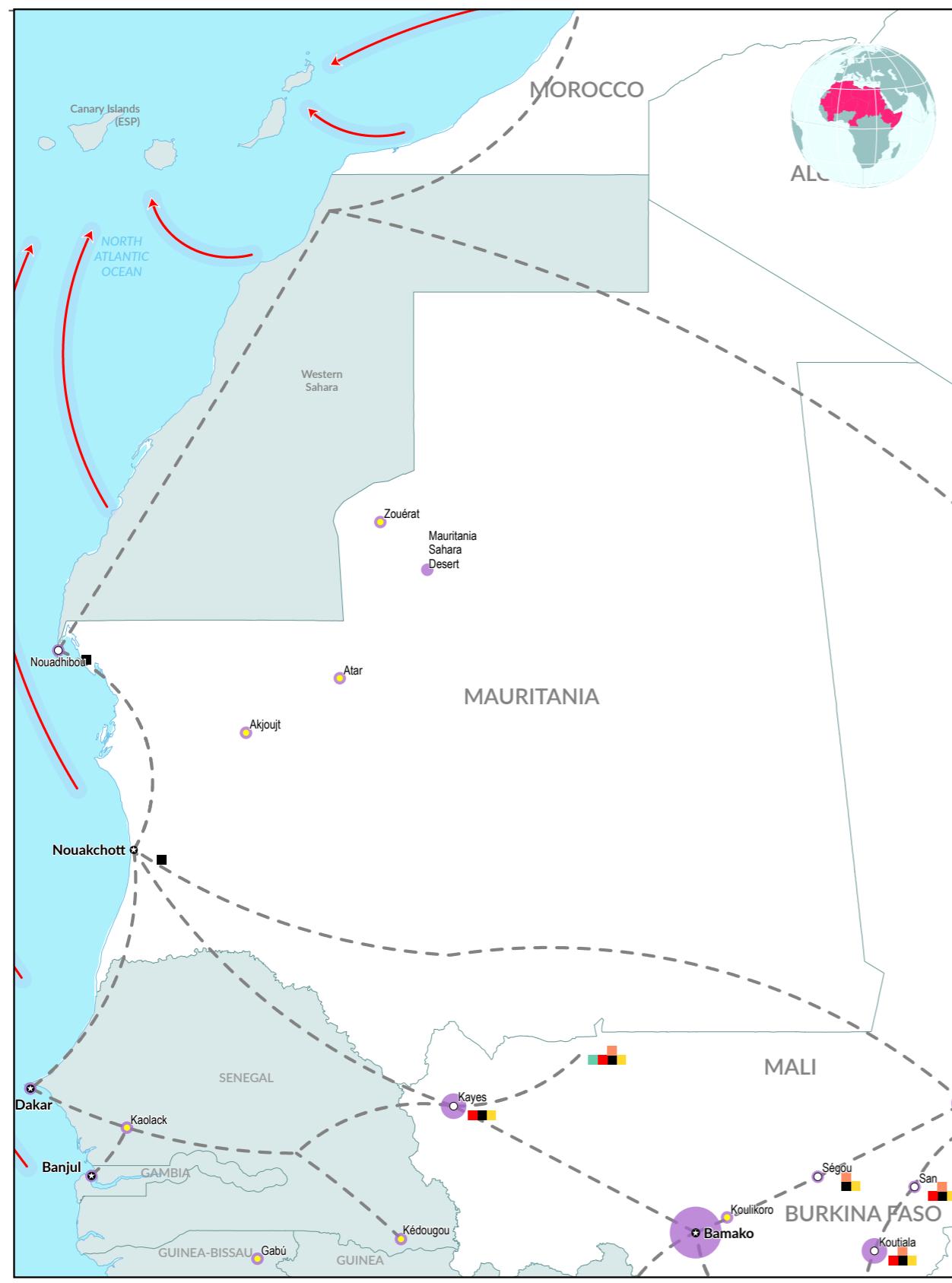
- MSF-E - Médecins Sans Frontières Espagne, (Fatoumata Touré, chargée de protection, **+223 75 03 73 28**, Baye et Bondo) assiste les personnes en mouvement survivants de VBG et de traite dans les soins généraux, le soutien en santé mentale et de premier secours.

## Protection de l'enfance

- Le partenaire CIAUD Canada - Comité International pour l'Aide d'Urgence et le Développement - (Aichatou Yattara **+223 72 58 91 90**, S/C Mopti) procède à la sensibilisation sur des thèmes en lien avec la

RÉGION	IDENTIFICATION ET SENSIBILISATION	ACCÈS AUX PROCÉDURES D'ASILE	HÉBERGEMENT	SANTÉ & SMS	PROTECTION DE L'ENFANCE	SERVICES AUX SURVIVANTS DE VBG	SERVICES AUX VICTIMES DE LA TRAITE	ASSISTANCE JURIDIQUE
Bamako	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Region to Mopti	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	
Region de Douentza	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	No	
Region de Segou	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Non	No	
Region de Sikasou	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Oui	
Region de Koutiala	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	No	No	Oui
Region de Gao	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	
Region to Timbuktu et de Gossi	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	
Region de Kayes	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	No	Oui
Region de Nioro	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Non	Oui	
Region de Kidal	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Non	No	
Region to Menaka	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Non	No	Oui
Region de San	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Non	No	Oui
Region de Bandiagara	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Non	No	Oui

**MAURITANIA**  
**Map of Missing Protection Services**  
as of December 2023



**MAURITANIE**

Les personnes en mouvement accèdent en grande partie à la Mauritanie par voie terrestre. Cependant ces derniers temps des mouvements par voie maritime en particulier de bateaux partant du Sénégal en destinations des îles Canaries via les eaux mauritanaises se sont accélérés. Les principaux points d'entrée terrestres sont Rosso, à la frontière avec le Sénégal, et Gogui Zemal, Hodh el Gharbi et Hodh el Chargui, à la frontière avec le Mali. Le camp de Mbera, qui accueille 89,385 réfugiés Maliens enregistrés, jusqu'à fin Novembre 2023, se trouve à 50 km du point frontière de Douankara, à l'extrême sud-est de la Mauritanie. Compte tenu de la détérioration de la situation sécuritaire au Mali, Le HCR en Mauritanie, en collaboration avec d'autres agences des Nations Unies et organisations partenaires, a renforcé son état de préparation pour répondre à toute augmentation du nombre de nouveaux flux de réfugiés, en particulier dans la région de Hod Chargui, frontalière du Mali. Un plan de contingence pour l'afflux de réfugiés qui prévoit l'arrivée de 50,000 réfugiés Maliens est finalisé dans le cadre de ces efforts multipartites.

Dans les zones urbaines, environ la moitié des personnes venant en Mauritanie sont originaires du Sahel et des pays d'Afrique de l'Ouest et un tiers des pays du Sahel. Un pourcentage de personnes qui entrent en Mauritanie poursuivent leur voyage plus au nord ou vers les îles Canaries pour accéder à l'Europe. La majorité des personnes venant en Mauritanie souhaitent donc y rester afin de chercher des opportunités économiques et/ou accéder à l'asile en Mauritanie. Entre janvier et novembre 2023, seulement quatre départs ont été enregistrés dont un à Nouadhibou et trois depuis Nouakchott.

En 2023, les départs maritimes irréguliers vers les îles Canaries s'effectuent principalement depuis la capitale Nouakchott. Bien que le nombre de départs de Mauritanie soit faible, il y a eu une augmentation des opérations d'interception en mer près de la côte mauritanienne, ainsi que des débarquements de personnes en provenance des pays voisins. Le HCR a reçu des informations que 2,398 personnes ont débarqué en 2023, dont la plupart commençant leur voyage en dehors de la Mauritanie, principalement de Sénégal. Les voyages en bateau vers les îles Canaries peuvent prendre quatre jours ou plus selon le point de départ, avec un risque élevé de

naufrage ou de dérive en mer pendant des jours, laissant les passagers bloqués sans nourriture ni eau et avec de graves besoins médicaux. Le long de la route Atlantique à travers la Mauritanie, quelques incidents d'abus aux mains de passeurs ont également été rapportés, dont l'extorsion et les abus physiques.

## Nouakchott

### Identification et sensibilisation

- Le HCR mène des activités pour identifier les individus ayant besoin d'une protection internationale et effectue des référencements des autres personnes en mouvement vers des partenaires, y compris l'OIM. Les informations sur les procédures d'asile sont diffusées à travers les différentes communautés, la ligne directe du HCR (8000 3000) et son bureau de protection situé à l'Association pour la Lutte contre la Pauvreté et le sous-développement or le Comité International pour l'Aide d'Urgence et le Développement (CIAUD) (Ilot K, Garage Guinée).
- L'OIM ([iomnouakchott@iom.int](mailto:iomnouakchott@iom.int), **+222 49 43 99 84**) met en place un nouveau système de mobilisateurs communautaires qui feront la sensibilisation et éventuellement l'identification de migrants en situation de vulnérabilité. L'identification se fait à travers les organisations de la société civile locale qui entrent en contact avec des migrants ou qui sont en contact avec des populations migrantes. Les communautés migrantes réfèrent aussi des cas à l'OIM, ainsi que les consulats et les ambassades. L'OIM a également un numéro de téléphone et un numéro WhatsApp (**+222 28 88 89 67**) que les migrants peuvent appeler directement. Certains migrants sont orientés vers l'OIM par les autorités, par exemple dans le cadre de naufrages, principalement pour la prise en charge médicale. L'OIM réfère les personnes ayant des besoins potentiels de protection internationale au HCR.
- L'Association Mauritanienne pour la Santé de la Mère et de l'Enfant (AMSME, ligne directe **1013, 49901931, 44062674**) et l'Association des

Femmes Cheffes de Famille (AFCF, **+222 22302527, +222 38030030**) ont des équipes mobiles dans les brigades de police. Ces équipes identifient les survivants de VBG et les orientent vers les unités spécialisées à l'hôpital.

- Medicos del Mundo Espagne (MDM, **+222 45290876**) travaille avec des centres de santé, des hôpitaux, des écoles, des clubs d'étudiants et de jeunesse, et les organisations de la société civile pour que les agents soient capables d'identifier les survivants de VBG en besoin d'accompagnement et de les référer vers les structures disponibles. MDM possède quatre centres d'écoute et de conseil à Nouakchott qui sont en mesure d'orienter vers les unités spécialisées. Avec l'association Action (**+222 46749371, +222 46412702**), MDM fait aussi de la sensibilisation dans les quartiers où vivent des populations migrantes.
- Le Croissant Rouge Mauritanien (Avenue Gamal Abdel Nasser BP: 334 ; [crm@toptechnology.mr](mailto:crm@toptechnology.mr), [sn\\_crm@yahoo.fr](mailto:sn_crm@yahoo.fr), **(222) 525 12 49 / 659 24 10 / 525 12 49**), fournit des services d'information aux migrants et Réfugiés sur les risques de mouvement irrégulier, les mesures de protection pendant ce mouvement et les sensibilisations sur les gestes de premiers secours. le Croissant Rouge Mauritanien mène également des activités portant principalement sur l'écoute, l'accompagnement psycho-social, le rétablissement des liens familiaux, des activités culturelles et récréatives.

- Réintégration (AVRR) par l'OIM. Les Personnes non identifiées comme ayant besoin de protection internationale suite à l'évaluation du HCR, les personnes rescapées des naufrages sur la route Atlantique qui, pour des raisons humanitaires, ne sont pas renvoyées aux frontières par les autorités peuvent solliciter une AVRR de la part de l'OIM.

## Hébergement

- L'OIM fournit un hébergement d'urgence privé à un nombre limité de personnes en situation de vulnérabilité, y compris aux victimes de traite ([iomnouakchott@iom.int](mailto:iomnouakchott@iom.int), **+222 49 43 99 84**), qui contactent l'OIM directement ou qui sont référés par des communautés de migrants ou des parties prenantes. Dans le cadre du programme AVRR de l'OIM, les migrants peuvent accéder à un hébergement temporaire en attendant de retourner dans leur pays d'origine. L'OIM offre aussi une assistance alimentaire à travers son partenaire, la Mission Catholique à Nouakchott, qui distribue également des produits non-alimentaires, mais aussi à travers des entités privées selon les besoins. L'OIM appuie des associations locales comme (AFCF) et l'Association pour l'Implication des Femmes dans la Promotion de la Démocratie et l'Education Citoyenne (AIFPDEC) qui ont des hébergements temporaires pour les migrants (hommes et femmes) à Nouakchott.

## Accès aux procédures d'asile

- En Mauritanie, le HCR effectue l'enregistrement et la DSR. Les personnes qui souhaitent demander la protection internationale en Mauritanie peuvent déposer leur demande au bureau de CIAUD (Ilot K, Garage Guinée) et devront remplir un formulaire d'enregistrement. Les personnes ayant des besoins spécifiques sont prioritaires pour les entretiens d'enregistrement avec le HCR. Les demandeurs d'asile peuvent se renseigner sur leur cas en se rendant au bureau de protection (CIAUD), en appelant la ligne directe (**8000 3000**) ou en écrivant un courriel ([maunoprt@unhcr.org](mailto:maunoprt@unhcr.org)). Les réfugiés Maliens sont reconnus sur une base prima facie dans le camp de Mbera à la frontière sud avec le Mali.
- Les migrants en situation de vulnérabilité qui désirent retourner dans leur pays d'origine peuvent bénéficier d'une assistance au retour volontaire et à la

## Soins de santé, Santé mentale et soutien psychosocial (SMPS)

- L'OIM ([iomnouakchott@iom.int](mailto:iomnouakchott@iom.int), **+222 49 43 99 84**) a un accord avec l'hôpital Cheikh Zayed et couvre les frais des soins et des médicaments des migrants qui y sont référés. Pour accéder à ce service, les migrants doivent d'abord être évalués et référés par l'OIM.
- L'OIM ([iomnouakchott@iom.int](mailto:iomnouakchott@iom.int), **+222 49 43 99 84**) a établi avec la Croix Rouge Française un centre d'écoute (Espace d'écoute) au bureau d'AFCF. Ce centre est ouvert à toutes les personnes en besoin d'assistance psychologique. Les personnes qui ont besoin d'une assistance psychologique ou psychiatrique poussée peuvent être

référées à l'hôpital de Spécialités de Nouakchott ou à des psychologues privés, et les frais sont couverts par l'OIM. L'OIM réfère les personnes ayant des besoins potentiels de protection internationale au HCR

### Protection de l'enfance

- L'UNICEF appuie les Centres de Protection et Inclusion Sociale des Enfants (CPISE), qui sont des centres de jour étatiques, pour accueillir des enfants en mobilité. Le siège du CPISE est situé à Nouakchott et dispose de sept antennes pour la protection et l'inclusion sociale des enfants en mouvement dans les trois wilayas de Nouakchott, Nouadhibou, Aleg, Kiffa et Rosso
- L'UNICEF soutient également les Guichets Uniques, des guichets uniques pour les enfants ayant des problèmes de protection, y compris les enfants en mouvements mixtes qui viennent d'autres régions de Mauritanie ou d'autres pays), qui font des référencements vers les bons services, y compris les services VBG et les services médicaux et également des prestations de service. Il y a trois guichets uniques à Nouakchott, Nouadhibou et Rosso, et à Sélibaby.
- L'OIM ([iomnouakchott@iom.int](mailto:iomnouakchott@iom.int), **+222 49 43 99 84**) met en œuvre visant à garantir l'intérêt supérieur de l'enfant et à rétablir les liens familiaux. En l'absence de centre d'accueils dans la ville de Nouadhibou l'OIM et le HCR collaborent avec l'Organisation pour l'Assistance des migrants et des Réfugiés qui malgré l'absence de partenariat offre son centre d'hébergement pour accueillir temporairement les personnes les plus vulnérables. L'OIM collabore étroitement avec les Centres de Protection et Inclusion Sociale de l'Enfant (CPISE) de l'Etat pour placer les enfants non-accompagnés ayant besoin de soins alternatifs. Si les enfants doivent retourner dans leur pays d'origine, l'OIM assure l'accompagnement.

### Services de soutien aux survivants de violence basée sur le genre (VBG)

- Medicos del Mundo Espagne (**+222 45290876**) soutient des unités spéciales (Unités Spéciales de prise en charge intégrale médicale, psychosociale, et juridique de VBG – USPEC) de prise en charge au niveau de l'hôpital Mère Enfant (**+222 49313493**) et de l'hôpital Amitié (**+222 47211901**). Les services sont gratuits et ouverts aux survivantes de violences sexuelles ainsi qu'à d'autres types de VBG (y compris les MGF et le mariage forcé). On y assure une prise en charge médicale, juridique, et des soins psychosociaux. L'unité médicale est composée de sage-femmes et d'infirmiers qui font appel aux services médicaux de l'hôpital si besoin. Pour les soins psychosociaux, il y a une assistante psychosociale. C'est un service universel et gratuit, disponible 24h. On ne demande pas de pièces d'identité ni aucun autre document. Il n'y a cependant pas de services de traduction en dehors des langues Mauraniennes. Des assistantes sociales de l'AMSME et de l'AFCF sont également présentes pour le suivi psychosocial et juridique, ainsi que l'hébergement d'urgence. Il existe deux autres unités dans les hôpitaux régionaux de Kiffa et Selibabi. Une unité supplémentaire ouvrira à Kaedi, dans la région du Gorgol.

### Assistance juridique

- El Insaniya, partenaire juridique du HCR, ([elinsaniya@gmail.com](mailto:elinsaniya@gmail.com), ligne directe: **+ 222 80001002**), offre des services d'assistance juridique et judiciaire aux personnes avec des besoins de protection internationale y compris les cas de détention administrative.
- Dans les unités spéciales de prise en charge gérées par Medicos del Mundo Espagne (**+222 45290876**), la prise en charge est orientée à appuyer la victime dans sa problématique, lui expliquer ce qu'est un délit et quels sont ses droits. Si la personne veut porter plainte, elle est accompagnée dans la procédure. Des assistantes sociales de l'AMSME et de l'AFCF font le suivi juridique, travaillant avec leurs avocats à Nouakchott. Dans les autres régions, des assistantes sociales de l'Association Mauritanienne pour la Promotion de la Famille (AMPF) sont présentes.
- L'OIM fournit une assistance consulaire ([iomnouakchott@iom.int](mailto:iomnouakchott@iom.int), **+222 49 43 99 84**) aux migrants ayant besoin de documents de voyage pour

le retour volontaire, aux naufragés ou aux personnes en détention administrative, pour pouvoir retourner dans leur lieu d'origine ou de résidence habituelle. En fournissant ces services, l'OIM assure la liaison avec les consulats, avec le consentement des personnes concernées, pour fournir des informations et obtenir des passeports et d'autres documents personnels. Pour les nationalités sans représentation consulaire en Mauritanie, l'OIM assure la liaison avec les consulats au Sénégal, Maroc ou Algérie. L'OIM réfère les personnes ayant des besoins potentiels de protection internationale au HCR.

- Les migrants en situation irrégulière en Mauritanie peuvent accéder à une assistance légale pour obtenir une carte de séjour ainsi que des actes de naissance pour leurs enfants nés en Mauritanie à travers un partenariat de l'OIM avec l'Agence Nationale du Registre des Populations et des Titres Sécurisés (ANRPTS).
- L'OIM et le HCR font un plaidoyer pour des alternatives à la détention administrative des migrants et se coordonnent pour faciliter les solutions, au cas par cas pour les réfugiés, les demandeurs d'asile et les migrants, particulièrement les femmes, enfants, personnes blessées ou avec des conditions médicales, ainsi que les victimes de traite.

## Nouadhibou

### Identification et sensibilisation

- Lorsque les autorités l'autorisent, le HCR surveille la détention afin d'identifier et d'orienter les personnes déplacées vers ses partenaires, y compris l'OIM. L'information sur les procédures d'asile est diffusée dans les différentes communautés, la ligne directe du HCR (**8000 3001**) et son bureau de protection situé à l'CIAUD (Quartier Socogim/Sis à Cité Asecna). Les individus sont référés au HCR par les autorités locales, l'OIM et d'autres acteurs engagés dans des activités de protection à Nouadhibou et principalement des ONG impliquées dans la Table Ronde de Coordination des Mouvements Mixtes de Nouadhibou.
- Le projet de l'OIM ([iomnouakchott@iom.int](mailto:iomnouakchott@iom.int), **+222 48 88 11 53**) "Aware Migrant" fait des activités de sensibilisation. Une campagne de communication sur les dangers de mouvement irrégulier est en cours. Les migrants en situation de vulnérabilité et en besoin d'assistance sont identifiés et référés à l'OIM par les ONG et associations de migrants, par les communautés migrantes et par les autorités. Dans les cas de

débarquements, les autorités Mauritanies réfèrent les cas de migrants à l'OIM pour l'assistance alimentaire, médicale et l'hébergement, fournis par la Croix Rouge Française et le Croissant Rouge Mauritanien. Il y a un numéro WhatsApp et de téléphone (**+222 48 88 11 89**) de l'OIM à Nouadhibou que les migrants peuvent contacter directement pour solliciter l'assistance.

- Medicos del Mundo Spain (MDM, **+222 45290876**) travaille avec des centres de santé, des hôpitaux, des écoles, des clubs d'étudiants et de jeunes et des organisations de la société civile pour permettre aux agents d'identifier les survivants de VBG, y compris les personnes en mouvement, qui ont besoin d'aide et de les orienter vers les services disponibles.
- Des colis alimentaires et des articles non alimentaires sont distribués par la Mission Catholique de Nouadhibou (Père Daniel YEBOA, [dakayoma@yahoo.co.uk](mailto:dakayoma@yahoo.co.uk) tel: **+222 27584783**), partenaire de l'OIM. Certains des bénéficiaires sont référés par leurs communautés, les organisations de migrants à Nouadhibou, ou les organisations de la société civile. Caritas (Oumar Dahmed ; Tel : **+222 36555636** ; [oumar.dahmed@yahoo.fr](mailto:oumar.dahmed@yahoo.fr)) distribue aussi des colis alimentaires, ainsi que Organisation d'Appui et d'Assistance Migrants et aux réfugiés de Nouadhibou (OAMR) (Mme VEPOUYOUM Hamsatou, [presidenteomn@gmail.com](mailto:presidenteomn@gmail.com); **+222 46588310** / El Hadj Mohamadou, [elhajemed@gmail.com](mailto:elhajemed@gmail.com)) qui est appuyée par l'OIM pour faire la distribution de kits alimentaires

### Accès aux procédures d'asile

- Également à Nouadhibou, le HCR fait l'enregistrement et conduit la procédure de DSR. Les personnes qui souhaitent demander la protection internationale en Mauritanie peuvent déposer une demande au bureau du Comité International pour l'Aide d'Urgence et le Développement (CIAUD) (Quartier Socogim/Sis à Cité Asecna) et devront remplir un formulaire d'enregistrement. Les personnes ayant des besoins spécifiques sont prioritaires pour les entretiens d'enregistrement avec le HCR. Les demandeurs d'asile peuvent se renseigner sur leur cas en visitant le bureau du HCR, le bureau de protection desk (CIAUD) en appelant la ligne Directe (**8000 3001**) ou en écrivant un courriel à [maunondbprotect@unhcr.org](mailto:maunondbprotect@unhcr.org).

## Hébergement

- A travers des accords avec deux entités privées, l'OIM ([iomnouakchott@iom.int](mailto:iomnouakchott@iom.int), +222 48 88 11 53) offre dans la mesure du possible des services d'hébergement d'urgence pour les personnes en mouvement vulnérables. Généralement, les bénéficiaires sont des personnes interceptées/secourus en mer en mer ou dans le désert ainsi que des personnes en attente de retour volontaire vers leur pays d'origine. Il s'agit d'appartements que l'OIM a loué, avec une capacité d'accueil allant jusqu'à 10 places chacun. Les enfants, jusqu'à 17 ans, sont hébergés au Centre de Protection et d'Insertion Sociale des Enfants (CPISE) qui, en plus de l'hébergement, offre des activités éducatives en attendant la réunification familiale. En général il y a très peu de familles et de femmes en recherche d'abri. Pour ceux qui sont accueillis à l'appartement, l'OIM leur donne une assistance alimentaire et non alimentaire à travers son partenariat avec la Mission Catholique de Nouadhibou, ainsi que d'autres organisations selon les besoins.
- L'Organisation des Migrants à Nouadhibou (+222 46 58 83 10) héberge des migrants, et parfois l'OIM réfère des migrants à cette structure.

référer les personnes à l'hôpital s'il y a besoin de plus de soins. La Croix-Rouge Française et le Croissant-Rouge Mauritanien ([crm@toptechnology.mr](mailto:crm@toptechnology.mr) ; [sn\\_crm@yahoo.fr](mailto:sn_crm@yahoo.fr)) réfèrent les personnes ayant des besoins potentiels de protection internationale au HCR. De plus, La branche du Croissant-Rouge Mauritanien de Nouadhibou assure la distribution de nourriture, de kits d'hygiène et supporte les initiatives WASH (Eau, Assainissement et Hygiène). Les repas chauds et les kits d'hygiène individuels sont également fournis pour répondre aux besoins immédiats des migrants et Réfugiés.

- En partenariat avec l'OIM, la Croix Rouge a un centre d'écoute pour migrants à Nouadhibou dans les locaux de l'ONG l'Organisation de Migrants de Nouadhibou. Ils ont formé des volontaires et fournissent une assistance à travers des conseils. La Croix Rouge offre aussi des premiers soins psychologiques pour les personnes naufragées ou secourues ou bien interceptées en mer. Il n'y a pas de psychologues à Nouadhibou.

## Protection de l'enfance

### Soins de santé, Santé mentale et soutien psychosocial (SMPS)

- A l'hôpital régional de Nouadhibou ainsi que le Centre régional des spécialités (Hôpital Cuba), l'OIM ([iomnouakchott@iom.int](mailto:iomnouakchott@iom.int), +222 48 88 11 53) couvre les frais pour les migrants pris en charge, y compris les médicaments. Les réfugiés et les migrants vivant à Nouadhibou sont éligibles ainsi que ceux qui sont en transit ou interceptés/secourus en mer. L'OIM a un accord avec ces structures de santé, et les personnes y sont référées avec une fiche de référencement. De plus, il y a un suivi avec la Croix- Rouge Française grâce à l'accord de l'OIM avec l'organisation. L'OIM couvre les frais de l'hôpital pour les cas référées par l'organisation. Cependant, si quelqu'un se présente seul, sans avoir été référé, il ne sera pas pris en charge. Les personnes secourues ou interceptées en mer sont référées par la police qui appelle l'OIM qui envoie la fiche référencement à l'hôpital.
- Dans le cadre des opérations de débarquement, la Croix Rouge Française et le Croissant Rouge Mauritanien interviennent pour donner les premiers soins physiques et psychologiques aux rescapés et pour

- L'UNICEF appuie le Centre de Protection et Inclusion Sociale des Enfants (CPISE : +222 27 80 27 40), qui est un centre de jour établis, qui accueillent des enfants en mouvement. Ce centre dispose de Guichet Unique à Nouadhibou pour enfants en mobilité (venant d'autres régions de Mauritanie ou de pays étrangers) qui sont des points de référence vers les services appropriés, dont des services de VBG et des services médicaux. Il y a aussi un Guichet Unique à Nouadhibou.

### Services de soutien aux survivants de violence basée sur le genre (VBG)

- Save the Children (+222 45256693), en partenariat avec Médicos del Mundo Espagne (+222 45290876), a une unité spéciale de prise en charge à l'Hôpital Régional (USPEC) de Nouadhibou (+222 41131511). Les services sont gratuits et ouverts aux survivantes de violences sexuelles ainsi que d'autres types de VBG (comme les MGF et le

mariage forcé). On y assure une prise en charge médicale, juridique et des soins psychosociaux. L'unité médicale est composée de sage-femmes et d'infirmiers. Pour les soins psychosociaux, il y a une assistante psychosociale. Le service est ouvert 24h/24 et 7j/7 à tous et gratuit. On ne demande pas de pièces d'identité ni d'autre document. Il n'y a cependant pas de services d'interprétation en dehors des langues Mauritanienes.

- Des assistantes sociales de l' Association Mauritanienne pour la Promotion de la Famille (AMPF) (Mohamed al Houdou ; Tel : **+222 46799536**) ainsi qu'un point focal de l'Association des Femmes Chefs de Familles (AFCF), partenaire du HCR pour les services VBG, sont également présentes aussi à l'Hôpital Régional (USPEC) de Nouadhibou pour le suivi psychosocial et juridique que pour l'hébergement d'urgence

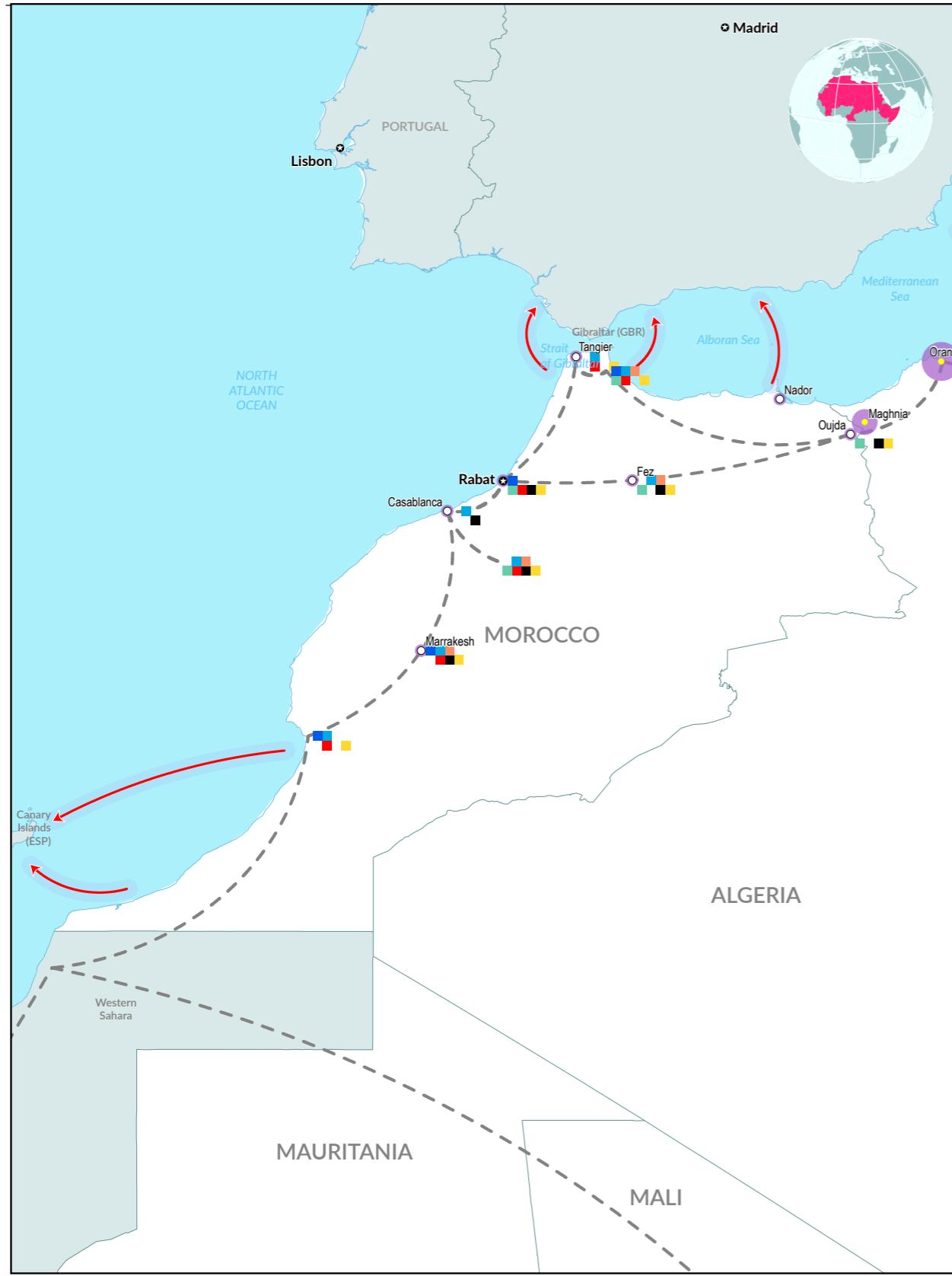
**222 80001002**), offre des services d'assistance juridique et judiciaire aux personnes relevant du mandat du HCR, notamment dans les cas de détention administrative.

## Assistance juridique

- Les migrants résidant à Nouadhibou, qui n'ont pas de carte de séjour et qui souhaitent rester travailler plutôt que de continuer leur voyage, peuvent bénéficier d'un projet d'OIM ([iomnouakchott@iom.int](mailto:iomnouakchott@iom.int), **+222 48 88 11 53**) pour l'assistance à la régularisation. Il y a 50 personnes assistées pour l'instant. L'implémentation du projet continue et est en phase d'évaluation.
- L'OIM fait un plaidoyer avec la police pour libérer les migrants vulnérables (femmes, enfants, personnes blessées ou avec des conditions médicales, ainsi que les victimes de traite), et l'OIM les réfère à son dispositif dans lequel ces migrants sont prises en charge. Les personnes secourues ou interceptées en mer sont en général gardées par la police pendant 24 heures et sont ensuite expulsés à moins qu'ils ne soient identifiés comme ayant des besoins de protection internationale. Si le migrant souhaite retourner dans son pays, l'OIM organise son retour volontaire. S'il y a des personnes vulnérables (enfants, personnes âgées), elles sont accompagnées, y compris par du personnel médical pour les cas médicaux. Pour ceux qui n'ont pas de documents valides, l'OIM fait la liaison avec les représentations diplomatiques. Une fois que les laissez-passer ont été obtenus, l'OIM à Nouadhibou coordonne avec l'OIM dans les pays d'origine, les transfère à Nouakchott et les assiste à l'aéroport.
- El Insaniya, partenaire de HCR, ([elinsaniya@gmail.com](mailto:elinsaniya@gmail.com), ligne directe : +

RÉGION	IDENTIFICATION ET SENSIBILISATION	ACCÈS AUX PROCÉDURES D'ASILE	HÉBERGEMENT	SANTÉ & SMPs	PROTECTION DE L'ENFANCE	SERVICES AUX SURVIVANTS DE VBG	SERVICES AUX VICTIMES DE LA TRAITE	ASSISTANCE JURIDIQUE
Nouakchott	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui
Nouadhibou	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui

**MOROCCO**  
**Map of Missing Protection Services**  
as of December 2023



## MAROC

Le Maroc est un pays d'origine, de transit et de destination pour les personnes en mouvement. Du fait de son emplacement, le Maroc est un pays clé de passage pour ceux qui tentent de rejoindre l'Europe, notamment des ressortissants de pays d'Afrique subsaharienne, en traversant l'Atlantique aux îles Canaries ou en traversant la Méditerranée ou enfin à travers les enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla.

Les villes principales par lesquelles transitent ou dans lesquelles résident les réfugiés et les migrants sont Rabat, Casablanca, Marrakech ainsi que Tanger, Assilah et Tétouan dans le nord, Oujda dans le nord-est du pays près de la frontière algérienne, Fès et Meknès à l'est et la région de Khouribga Beni Mellal au nord central comme nouvelle zone d'installation et de passage. Le sud, et plus particulièrement Tantan, voit un accroissement de réfugiés, demandeurs d'asile et migrants.

À la marge de leur projet de voyage vers le Maroc, certains individus sont victimes d'exploitation, de violences physiques et de traite. La majorité des survivants sont des

femmes et des enfants. Il n'y a pas de prestataires qui travaillent uniquement sur la problématique de traite au Maroc.

En 2016, Le Maroc a adopté une loi sur la prévention de la traite de personnes, la protection des victimes de traite de personnes et la poursuite des auteurs. La loi a créé une Commission nationale sur la traite de personnes, fonctionnelle depuis 2019. En mars 2023, le ministère de la Justice et la Commission Nationale contre la traite des personnes a lancé la Stratégie Nationale 2023-2030 pour la lutte contre la traite des personnes. Les autorités sont dans la phase de mise en œuvre de la Stratégie et notamment du système d'identification, d'accès aux services. Parmi ces services, il aura des abris spécialisés pour les victimes identifiées. Les autorités cherchent également à proposer des solutions durables pour les victimes de la traite. De plus, 13 associations, qui font partie des Groupes de Travail de Protection à Oujda, Tanger et Agadir, identifient et orientent les victimes potentielles de traite vers des services médicaux et d'hébergement. Les noms et contacts de ces associations sont listées ci-dessous.

## Rabat

### Accès aux procédures d'asile

- Le HCR (+212537545400, +212670064782 ; [morrareg@unhcr.org](mailto:morrareg@unhcr.org)) effectue l'enregistrement et la DSR. Les personnes cherchant une protection internationale au Maroc peuvent déposer leur demande en s'adressant au bureau du HCR à Rabat au 10 Avenue Mehdi Ben Barka, quartier Souissi, Rabat. Pour ceux qui vivent en dehors de Rabat, ils peuvent contacter la ligne d'assistance téléphonique du HCR pour l'enregistrement qui se fait uniquement à Rabat.
- Pour ceux qui n'ont pas besoin de protection internationale, l'OIM offre une assistance dans le cadre de son programme d'aide au retour volontaire et à la réintégration depuis le Maroc. Ce programme inclut une aide administrative et humanitaire avant le départ, un examen médical, une assistance au voyage, ainsi qu'une aide conditionnée à la réintégration dans les pays d'origine :

» Bureau de Rabat : 11 Rue Ait Ourir « Pénide », Souissi, Rabat. Tél : +212 662 794 366, Fax : +212 537 758 540. Email : [iommoroccoavr@iom.int](mailto:iommoroccoavr@iom.int)

» Point d'Orientation pour Migrants – Casablanca : Adresse : 10, Rue El Koutoubia (Hay Al Hana), (Ex-rue 30), Casablanca. Tél : +212 670 031 442

» Point d'Orientation pour Migrants – Oujda : Adresse : 6 Rue Boukenadel, Centre De Formation Par Apprentissage Boukenadel (À côté du Centre Commercial Acima), Oujda. Tél : +212 677 770 284.

### Hébergement

- La Fondation Orient Occident (Noureddine Dadoun, [chef.soc@fondationorientoccident.org](mailto:chef.soc@fondationorientoccident.org), +212537793636 +212 6 14 00 47 39) fournit des services d'accompagnement, d'hébergement pour un nombre limité de réfugiés, et d'écoute psychosociale aux femmes, hommes et enfants migrants, ainsi qu'aux réfugiés et demandeurs d'asile. L'organisation gère quatre abris à Rabat, ayant une capacité d'accueil totale de 60 personnes. La Fondation réalise, en partenariat avec l'UNHCR, une évaluation de la vulnérabilité basée sur les besoins

spécifiques (femmes à risque, parent isolé, cas de condition médicale sérieuse (CMS) y compris en ce qui concerne l'orientation sexuelle and identité de genre (OSIG))

- ARCOM (Association de Réfugiés et de Communautés Migrantes au Maroc) (+212 694296401/ 537656976 œuvre en deux volets, un volet éducatif et un volet hébergement.

### Soins de santé, Santé mentale et soutien psychosocial (SMPS)

- Maroc Solidarité Médico-sociale (MS2, +212 5 37 75 93 53) travaille sur la promotion, de manière durable, du droit à la santé des groupes vulnérables par la promotion de l'égalité et de l'équité dans l'accès aux services, le renforcement de la protection des droits des migrants et des femmes, l'intégration d'une approche globale médico-psychosociale dans les soins de santé primaires et l'amélioration de l'accès des survivants de violences à des services de qualité. Certains refuges sont disponibles pour les femmes et les survivants de violence.
- L'Association de Lutte Contre le VIH/Sida (ALCS), Rabat, (+212 5377 97331), est impliquée à la fois dans la prévention de l'infection au VIH, l'accès aux soins et la prise en charge médicale et psychosociale des personnes vivant avec le VIH.
- L'Association Marocaine de Planification Familiale (AMPF, Branche de Rabat Salé- Kénitra, +212 5 37 72 12 24, [ampf@ampf.org.ma](mailto:ampf@ampf.org.ma)) offre aux hommes, femmes, jeunes et enfants marocains, migrants et réfugiés des conseils et consultations en planification familiale et des consultations spécialisées notamment gynécologiques, pédiatriques, prénatales et postnatales. L'AMPF aide également les réfugiés et demandeurs d'asile avec la prise de rendez-vous et l'accompagnement vers les hôpitaux étatiques.
- La Fondation Orient Occident (Nourredine Dadoum ; [chef.soc@fondationorientoccident.org](mailto:chef.soc@fondationorientoccident.org), +212 6 14 00 47 39) fournit un soutien psychosocial et des services d'écoute aux femmes, hommes et enfants migrants, ainsi qu'aux réfugiés et demandeurs d'asile.

### Casablanca

#### Identification et sensibilisation

- L'Organisation Marocaine des Droits Humains (OMDH, [farah. omdhasile25@gmail.com](mailto:omdhasile25@gmail.com), +2127 62 59 86 79) est une organisation qui soutient les migrants, demandeurs d'asile, et réfugiés survivants de violations des Droits de l'Homme, et qui travaille sur la protection, la promotion et la sensibilisation aux droits de l'homme. L'OMDH a mis en place des mécanismes de sensibilisation pour identifier les nouveaux arrivants ayant besoin d'une protection internationale et les orienter vers le HCR Rabat pour enregistrement.
- Association Casa Lumière (A la Cathédrale de notre dame de Casablanca : Angle rue d'Alger et boulevard Rachdi, quartier Gautier, Casablanca ; + 2126 61 32 95 20 /+ 2126 80 51 28 62) organise des distributions alimentaires, des repas chauds, des médicaments et des vêtements aux refugiées et migrants.
- Bank de la Solidarité ([bankdelasolidarite@gmail.com](mailto:bankdelasolidarite@gmail.com), +212 6 60 40 48 83), en collaboration avec un réseau des partenaires et autorités médicaux, fournit des soins médicaux gratuits aux migrants et aux demandeurs d'asile à travers l'organisation de « caravanes médicales » et des journées médicales. Il distribue de médicaments sous la supervision des médecins et des pharmaciens bénévoles. L'organisation et ses partenaires sensibilisent les réfugiés et les migrants sur l'existence de services sociaux dont ils peuvent bénéficier au sein des hôpitaux publics marocains. L'organisation fournit également une aide humanitaire d'urgence.

#### Assistance juridique

- L'association Droit et Justice (131 Bd Abdelmoumen, Etg 5, N°21 ; 06 61 54 14 73 ; Asmae Abdelhadi ; [Abdelhadi@droitetjustice.org](mailto:Abdelhadi@droitetjustice.org)) assiste les réfugiés, les demandeurs d'asile et les migrants dans leurs démarches administratives et leurs demandes d'asile, et les aide dans le processus de renouvellement de leur titre de séjour.

## Soins de santé, Santé mentale et soutien psychosocial (SMPS)

- Association AFAK pour la santé Mentale domiciliée à l'Hôpital de la santé mentale et des maladies psychiatrie, CHU Casablanca (Centre Hospitalier Universitaire de Casablanca (CHU), quartier Hay Hassani, Casablanca; [associationafak.s.m@gmail.com](mailto:associationafak.s.m@gmail.com) + **212 73 51 33 59**) travaille dans le domaine de la réinsertion, le soutien psychologique et l'organisation des atelier thérapeutique
- L'Association Marocaine de Planification Familiale (AMPF, Mohamed Zouak, [si.zouak@gmail.com](mailto:si.zouak@gmail.com)) offre aux femmes réfugiées et migrantes et aux demandeurs d'asile des conseils, des consultations en planification familiale et des consultations spécialisées notamment gynécologiques, pédiatriques, prénatales et postnatales. L'AMPF aide également les réfugiés et demandeurs d'asile avec la prise de rendez- vous et l'accompagnement aux hôpitaux étatiques.
- Bank de la Solidarité ([bankdelasolidarite@gmail.com](mailto:bankdelasolidarite@gmail.com), +**212 6 60 40 48 83**), en collaboration avec un réseau des partenaires et autorités médicaux, fournit des soins médicaux gratuits aux migrants et aux demandeurs d'asile à travers l'organisation de « caravanes médicales » et des journées médicales. Il distribue de médicaments sous la supervision des médecins et des pharmaciens bénévoles. L'organisation et ses partenaires sensibilisent les réfugiés et les migrants sur l'existence de services sociaux dont ils peuvent bénéficier au sein des hôpitaux publics marocains. L'organisation fournit également une aide humanitaire d'urgence.

## Services de soutien aux survivants de violence basée sur le genre (VBG)

- L'Institut National de Solidarité avec les Femmes en Déresse (INSAF), Casablanca (5, quartier Laayoune, Casablanca ; Omar Saadoun: omar.saadoun@insaf.ma / +**212 661-498658**) dispose d'un hébergement pour les mères célibataires survivantes de GBV, y compris l'exploitation, et un hébergement pour les enfants survivants d'exploitation à Talat N'Yacoub (El Haouz).

## Protection de l'enfance

- L'Association Bayti (Km 12,5 Ancienne Route de Rabat, Sidi Bernoussi, 20610 Casablanca, Morocco ; +**212 522 75 69 65 /661 74 85 75** ; Amina Lmai / [aminabayti@gmail.com](mailto:aminabayti@gmail.com)) soutient les enfants non accompagnés et à risque en leur offrant un hébergement et un soutien éducatif et psychologique.
- L'Institut National de Solidarité avec les Femmes en Déresse (INSAF), Casablanca (5, quartier Laayoune, Casablanca ; Omar Saadoun: omar.saadoun@insaf.ma / +**212 661-498658**) dispose d'un hébergement pour les mères célibataires survivantes de GBV, y compris l'exploitation, et un hébergement pour les enfants survivants d'exploitation à Talat N'Yacoub (El Haouz).

## Hébergement

- SAMU Social ( [samusocialcasa@gmail.com](mailto:samusocialcasa@gmail.com), +**212 05222 93939**) gère un centre d'aide sociale aux migrants et aux demandeurs d'asile avec des services d'hébergement et de prise en charge psychosociale combinée. Le centre dispose d'environ 50 places pour les mineurs non accompagnés et de 20 places pour les personnes âgées. Il offre également un service de jour comprenant l'hygiène et la nourriture.

## Marrakech

## Protection de l'enfance

- L'association Al Karam (Lottissement CHARAF, opération AL MANAR 3 40100 Maroc, Marrakesh; [alkarammkh@yahoo.fr](mailto:alkarammkh@yahoo.fr); +**212 (0)5 24 30 86 95**) vient en soutien aux enfants non accompagnés et à risque en offrant des services d'hébergement et d'accompagnement éducatif et psychologique. Le centre dispose d'environ 150 places et travaille avec les Marocains, les migrants et les réfugiés.

## Soins de santé, Santé mentale et soutien psychosocial (SMPS)

- L'Association de Lutte Contre le VIH/Sida (ALCS) Marrakech (Dar El Borj Av Khalid ben oualid hay essadia Guéliz, Marrakech, 40000; **+212 5 24 42 18 34, +212 5 24 43 98 43**) est impliquée à la fois dans la prévention de l'infection au VIH, l'accès aux soins et la prise en charge médicale et psychosociale des personnes vivant avec le VIH.
- L'Association Marocaine de Planification Familiale (AMPF) (Branche de Marrakech, Avenue El Oued (riad azzaytoun), Medina, Marrakech ; Rachid El Bekali, **+212 6 61 93 65 16**, [elbakaliampf@gmail.com](mailto:elbakaliampf@gmail.com)) offre aux hommes, femmes, jeunes et enfants marocains, migrants et réfugiés des conseils et consultations en planification familiale et des consultations spécialisées notamment gynécologiques, pédiatriques, prématrales et postnatales. L'AMPF aide également les réfugiés et demandeurs d'asile avec la prise de rendez-vous et l'accompagnement vers les hôpitaux étatiques.
- L'Association Chams pour la santé Mentale ( Centre Hospitalier et Universitaire de Marrakech ; [chams\\_asso@yahoo.fr](mailto:chams_asso@yahoo.fr), **+212 24302388**) travaille sur l'amélioration du bien-être psychologique des personnes en difficultés pour permettre aux patients d'accéder ou de retrouver une autonomie à travers une aide à la réhabilitation psychologique.

pour les jeunes marocains ainsi que pour les migrants en transit au Maroc. Cela inclut des informations sur les voies légales d'accès sûr et sur les opportunités d'emploi et de formation.

- La Fondation Orient Occident (Noureddine Dadoun, [chef.soc@fondationorientoccident.org](mailto:chef.soc@fondationorientoccident.org), **+212 6 14 00 47 39**) fournit des services d'accompagnement, pour un nombre limité de réfugiés, et d'écoute psychosociale aux femmes, hommes et enfants migrants, ainsi qu'aux réfugiés et demandeurs d'asile.
- DDM Occidental (55 Rue Sidi Bouabid, Tanger 90040 ; Arthur (directeur) **07 70 88 13 69** ; [as.ddmtanger@gmail.com](mailto:as.ddmtanger@gmail.com)) offre un soutien précieux dans les démarches administratives, y compris l'enregistrement de l'état civil et un accompagnement dans les démarches administratives, y compris l'enregistrement de l'état civile. Ils se spécialisent également dans l'accompagnement et la médiation lors du référencements des cas d'asile au HCR, de retour volontaire à l'OIM, ainsi que dans les domaines de la santé et des services d'hygiène, incluant des installations telles que des douches et des buanderies

## Soins de santé, Santé mentale et soutien psychosocial (SMPS)

### Tanger-Assilah

#### Identification et sensibilisation

- L'Organisation Marocaine des Droits Humains (OMDH, 156, étage 2, rue Fes, quartier Castia, Tanger ; [cajouda@gmail.com](mailto:cajouda@gmail.com), **+212 6 66 58 36 94** ; [ali.omdhasile25@gmail.com](mailto:ali.omdhasile25@gmail.com)) est une organisation qui assiste les migrants, demandeurs d'asile, et réfugiés victimes de violations des Droits de l'Homme, et qui travaille sur la protection, la promotion et la sensibilisation aux droits de l'homme. L'OMDH a mis en place des mécanismes de sensibilisation pour identifier les nouveaux arrivants ayant besoin d'une protection internationale et les orienter vers le HCR Rabat pour enregistrement.
- Progettomondo ([marocco.mannino@progettomondo.org](mailto:marocco.mannino@progettomondo.org)) mène des campagnes d'information sur les risques des mouvements irréguliers

- L'Association Marocaine de Planification Familiale (AMPF) (Branche du Nord, [aassouali@ampf.org.ma](mailto:aassouali@ampf.org.ma), **+212 661262373 / 766701935**) offre aux hommes, femmes, jeunes et enfants marocains, migrants et réfugiés des conseils et consultations en planification familiale, des consultations spécialisées dont gynécologiques, pédiatriques, prématrales et postnatales. L'AMPF aide également les réfugiés et demandeurs d'asile avec la prise de rendez-vous et l'accompagnement vers les hôpitaux étatiques.
- Mujeres en Zona de Conflicto (Complexe meskelil, route de Rabatn 90 000, à côté de Marjane ; Claudia Gallego Rodriguez; [tanger@mzc.es](mailto:tanger@mzc.es)) fournit aux femmes célibataires réfugiées et migrantes et les enfants venant d'Afrique subsaharienne, en particulier aux femmes et aux enfants, une assistance médicale et psychologique. L'Association de Lutte contre le VIH / Sida (ALCS) Tanger ( Rue Hanane idrissi Quartier, Tangier, MA - Tarifa, ES, Tanger 90100 ; Mr Youssou Mbay **+212 05393-86587**) est impliquée à la fois dans la prévention de l'infection au VIH, l'accès aux soins et à la prise en charge médicale et psychosociale des personnes vivant avec le VIH.

## Hébergement

- 100% Mamans ([contact@centpourcentmamans.com](mailto:contact@centpourcentmamans.com) + **2125 39 38 15**)  
**20** fournit des services de prise en charge intégrale aux femmes et aux enfants réfugiés et migrants par le foyer d'urgence de l'association, accompagnement juridique de proximité des femmes cibles, accompagnement sanitaire des mères et des enfants, soutien psychologique, prise en charge par les services de crèche des enfants de 1 mois à 5 ans, médiation familiale, prévention sur la grossesse non désirée, santé sexuelle, IST/SIDA et dépistage VIH/IST, plaidoyer et sensibilisation.

## Protection de l'enfance

- L'Association Tadamon pour l'aide des enfants en situation difficile (Mostapha Chaouki (chargé de projet); à côté du Centre d'Initiatives des Jeunes Dar Mouigna et de l'Hôpital Mohammed VI, Tanger; [asso.tadamon@gmail.com](mailto:asso.tadamon@gmail.com)) offre des services d'assistance médicale et psychologique aux enfants migrants et marocains non accompagnés et séparés.
- Association De Protection De L'Enfance Et Sensibilisation De La Famille (APISF) ([apisfcoordination@gmail.com](mailto:apisfcoordination@gmail.com)) apporte un soutien aux enfants et adolescents vivant en situation de rue, survivants de violence, abus, situation d'abandon, Femmes en situation de risque, avec une approche basée sur les droits humains et genre.

## Services de soutien aux victimes de traite

- Mujeres en Zona de Conflicto (Complexe meskelil, route de Rabatn 90 000, à côté de Marjane ; Claudia Gallego Rodriguez; [tanger@mzc.es](mailto:tanger@mzc.es)) joue un rôle clé dans le soutien aux victimes de la traite dans la région nord du Maroc. Leur projet, qui se déroule de février 2023 à janvier 2025, cible spécifiquement les femmes et les filles à risque de traite et d'exploitation sexuelle. MZC propose une gamme de services essentiels, incluant le soutien psychosocial, l'assistance sociale et administrative, le conseil psychologique et juridique, ainsi que les soins

médicaux et gynécologiques. De plus, l'organisation se concentre sur la sensibilisation et la détection des cas de traite, en particulier dans les contextes de prostitution, et travaille à autonomiser les survivantes à travers divers processus de récupération et d'intégration.

## Tétouan

### Soins de santé, Santé mentale et soutien psychosocial (SMPS)

- DDM Occidental (55 Rue Sidi Bouabid, Tanger 90040 / Mr Arthur (directeur) **07 70 88 13 69**; [as.ddmtanger@gmail.com](mailto:as.ddmtanger@gmail.com)) offre un soutien précieux dans les démarches administratives, y compris l'enregistrement de l'état civil et un accompagnement dans les démarches administratives, y compris l'enregistrement de l'état civil. Ils se spécialisent également dans l'accompagnement et la médiation lors du référencements des cas d'asile au HCR, de retour volontaire à IOM, ainsi que dans les domaines de la santé et des services d'hygiène, incluant des installations telles que des douches et des buanderies

## Services de soutien aux victimes de traite

- Mujeres en Zona de Conflicto ([tanger@mzc.es](mailto:tanger@mzc.es)) joue un rôle clé dans le soutien aux victimes de la traite dans la région nord du Maroc. Leur projet, qui se déroule de février 2023 à janvier 2025, cible spécifiquement les femmes et les filles à risque de traite et d'exploitation sexuelle. MZC propose une gamme de services essentiels, incluant le soutien psychosocial, l'assistance sociale et administrative, le conseil psychologique et juridique, ainsi que les soins

## Oujda / Nador

### Identification et sensibilisation

- L'Organisation Marocaine des Droits Humains (OMDH) à Nador, ([cajoujda@gmail.com](mailto:cajoujda@gmail.com), **+212 662206757**) est une organisation qui soutient les migrants, demandeurs d'asile, et réfugiés victimes de violations des Droits de l'Homme, et qui travaille sur la protection, la promotion et la sensibilisation aux droits de l'homme. L'OMDH a mis en place des mécanismes de sensibilisation pour identifier les nouveaux arrivants ayant besoin d'une protection internationale et les orienter vers le HCR Rabat pour enregistrement.
- Association Thissaghnasse pour la culture et le Développement (ASTICUDE) (165, Bd Tanger, 2ème Etage, App 09 165 BV Tanger, Nador 62000 ; **+212 536 604 541**) fournit des services dans le domaine de mouvements, droits de l'homme, genre, culture et éducation, gouvernance, développement et environnement) , qui ensemble, contribuent à lutter contre la pauvreté et les inégalités dans le pays.
- Pionniers du changement (51 Boulevard abderahman mokhtarie, Alboustan 3, 60000 Oujda ; [pionniersduchangement@gmail.com](mailto:pionniersduchangement@gmail.com) ,**+2125 36 71 68 70 / +2126 67 55 27 00**) fournit des services aux réfugiés et migrants dans les domaines de la culture, droit de l'homme, mouvement, justice, égalité et tolérance.

### Soins de santé, Santé mentale et soutien psychosocial (SMPS)

- L'Association al Wafae ( Ecole el kindi Bd. fatima el fihria 60000 B.P. 948, OUJDA Ville, OUJDA ; [adso.sabah@hotmail.com](mailto:adso.sabah@hotmail.com), **+212 0666 03 17 98**) offre un soutien psychologique et une assistance sanitaire pour des personnes migrantes, réfugiées et des demandeurs d'asile en partenariat avec Médecins du Monde, ainsi qu'une assistance en biens de première nécessité tels que la nourriture, les matelas, les couvertures, les produits d'hygiène et les produits pour enfants et bébés.
- L'Association Marocaine de Planification Familiale (AMPF, Branche de l'oriental, [tubajare@gmail.com](mailto:tubajare@gmail.com), **+212 6 61 19 37 03**) offre aux hommes, femmes, jeunes et enfants marocains, migrants et réfugiés des conseils et consultations en planification familiale, des consultations spécialisées dont gynécologiques, pédiatriques, prématrales et postmatrales. L'AMPF aide également les réfugiés et demandeurs d'asile avec la prise de rendez-vous et l'accompagnement vers les hôpitaux étatiques.
- Association Chorouk pour la santé mentale domiciliée à l'Hôpital de la santé mentale et des maladies psychiatrie, CHU Oujda ( domiciliée à l'Hôpital de la santé mentale et des maladies psychiatrie, CHU Oujda ; [achorouksm@gmail.com](mailto:achorouksm@gmail.com) + **2126 6250 13 02**) travaille dans le domaine de la réinsertion, l'inclusion et soutien psychologique des personnes vulnérables.
- MS2 (60, avenue Hassan II Hay alqods, Oujda ; [solidarite.ms.2@gmail.com](mailto:solidarite.ms.2@gmail.com), **+212 669582194**) travaille sur la promotion, de manière durable, du droit à la santé des groupes vulnérables par la promotion de l'égalité et de l'équité dans l'accès aux services, le renforcement de la protection des droits des migrants et des femmes, l'intégration d'une approche globale médico-psycho-sociale dans les soins de santé primaires et l'amélioration de l'accès des survivants de violences à des services de qualité. MS2 fournit un hébergement pour les femmes survivantes de violences.

### L'accès aux procédures d'asile

- 'Organisation Marocaine des Droits Humains (OMHD) (3, Rue Ziyani, Quartier Elmahata, 1er étage, App. N° 6 – 60000 Oujda ; **+212 (0) 537 72 94 66**, [cajoujda@yahoo.fr](mailto:cajoujda@yahoo.fr)), partenaire de l'UNHCR, gère un centre d'enregistrement d'asile à Oujda. Ce centre est un pilote expérimental pour les "antennes de réception", qui seront opérationnelles et actives dans d'autres localités du Maroc en 2024.

### Services de soutien aux survivants de violence basée sur le genre (VBG)

- L'Association Ain Ghazel (Bd Allal El Fassi, Dhar Lamhalla Lazaret 60000

OUJDA ; +212 6 61 98 15 77, [nezhaejaada@gmail.com](mailto:nezhaejaada@gmail.com), [mainghazal2000@yahoo.fr](mailto:mainghazal2000@yahoo.fr)) intervient sur la promotion de l'égalité de genre et la lutte contre les violences à l'égard des femmes à travers la mise en place de mécanisme pour l'égalité et la lutte contre ces violences, et par l'autonomisation économique de la femme dans la Région de l'Oriental.

- MS2 (60, avenue Hassan II Hay alqods, Oujda ; [solidarite.ms.2@gmail.com](mailto:solidarite.ms.2@gmail.com), +212 669582194) travaille sur la promotion, de manière durable, du droit à la santé des groupes vulnérables par la promotion de l'égalité et de l'équité dans l'accès aux services, le renforcement de la protection des droits des migrants et des femmes, l'intégration d'une approche globale médico- psycho-sociale dans les soins de santé primaires et l'amélioration de l'accès des survivants de violences à des services de qualité. MS2 fournit un hébergement pour les femmes survivantes de violences.

## Hébergement

- La Fondation Orient Occident Oujda ( 3, Rue Ziyani, Quartier Elmahata ( à côté de l'OMDH Oujda) ; Souad Mehmaoui, [soc.oujda@fondationorientoccident.org](mailto:soc.oujda@fondationorientoccident.org) ,+212 6 14 00 47 85) fournit des services d'accompagnement, d'hébergement pour un nombre limité de réfugiés (5 personnes), et d'écoute psychosociale aux femmes, hommes et enfants migrants, ainsi qu'aux réfugiés et demandeurs d'asile.

## Fès-Meknès

### Identification et sensibilisation

- L'Organisation Marocaine des Droits Humains (OMDH, Fès meryem. [omdhasile25@gmail.com](mailto:omdhasile25@gmail.com) +212 6 66 19 9673) est une organisation qui soutient les migrants, demandeurs d'asile, et réfugiés victimes de violations des Droits de l'Homme, et qui travaille sur la protection, la promotion et la sensibilisation aux droits de l'homme. L'OMDH a mis en place des mécanismes de sensibilisation pour identifier les nouveaux arrivants ayant besoin d'une protection internationale et les orienter vers le HCR Rabat pour enregistrement.

### Soins de santé, Santé mentale et soutien psychosocial (SMPS)

- L'Association Marocaine de la Planification Familiale (AMPF) (Avenue El Kbir Bensouda (à côté de la grillade), Fes ; Kawtar Loukili, [kloukili55@gmail.com](mailto:kloukili55@gmail.com)) offre des services de santé sexuelle et reproductive et de planification familiale pour des personnes réfugiées et migrantes et des demandeurs d'asile dont le dépistage de maladies sexuellement transmissibles ainsi qu'un appui psychosocial.

### Services de soutien aux survivants de violence basée sur le genre (VBG)

- L'Association de lutte contre le sida (ALCS) (Avenue du Batha (à côté du cimetière juif) , Fes ; [alcs@alcs.ma](mailto:alcs@alcs.ma); +212 522223113) fournit des soins médicaux et psychologiques aux migrants survivants de violence sexuelle ou de VBG.
- L'Initiative pour la protection des droits des femmes ([ipdf2@yahoo.fr](mailto:ipdf2@yahoo.fr); +212 661, 306644) est une organisation dont la mission est l'égalité des sexes en droit et en pratique, par la défense des droits universels des femmes réfugiées et migrantes. L'organisation dispose également d'une capacité d'accueil de 25 lits pour les survivantes de VBG et les victimes de traite.

### Protection de L'enfance

- Caritas (Eglise de la place Florence, à côté du club de l'éducation nationale ; [a.gueye@caritas.ma](mailto:a.gueye@caritas.ma)) offre des paniers alimentaires pour les enfants migrants et aux demandeurs d'asile, des repas chauds, des couvertures et des vêtements.

## Agadir

### Soins de santé, Santé mentale et soutien psychosocial (SMPS)

- L'Association Marocaine de la Planification Familiale (AMPF 54, rue Ibnou AlHaytam , Khiam 2. Agadir ; Mme Khadija Boumhati ; [khadiboumhatti@gmail.com](mailto:khadiboumhatti@gmail.com)) offre des services de santé sexuelle et reproductive et de Planification familiale pour des personnes réfugiées et migrantes et des demandeurs d'asile dont le dépistage de maladies sexuellement transmissibles ainsi qu'un appui psychosocial.

### Soins de santé, Santé mentale et soutien psychosocial (SMPS)

- L'Association Marocaine de Planification Familiale (AMPF) (Branche de Beni Mellal ; Bd de l'armée Royale, à coté de la gare routière, Beni Mellal ; [tubajare@gmail.com](mailto:tubajare@gmail.com), **+212 6 60 56 02 19**) offre aux hommes, femmes, jeunes et enfants marocains et réfugiés des conseils et consultations en planification familiale, des consultations spécialisées dont gynécologiques, pédiatriques, prématrales et postnatales. L'AMPF aide également les réfugiés et demandeurs d'asile avec la prise de rendez-vous et l'accompagnement vers les hôpitaux étatiques.

### Services de soutien aux victimes de traite

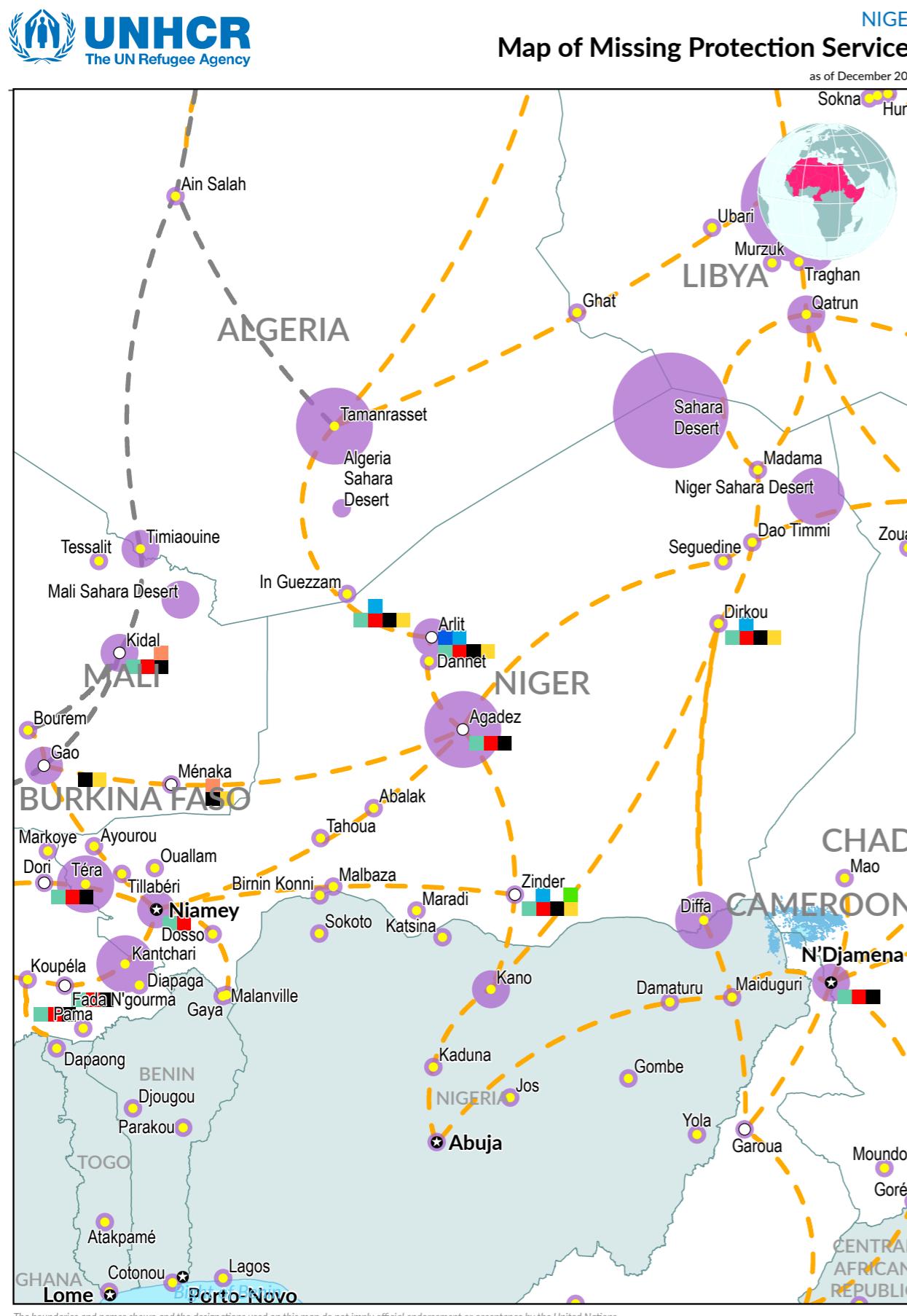
- Association Voix de Femmes Marocaines, Agadir (Rue Omar Benjeloun n° 47 1er étage Riad Essalam, Agadir ; Mme Hayat Tordiouin ; voix. [femmes.saveagadir@gmail.com](mailto:femmes.saveagadir@gmail.com); **+212 637 089 653**) dispose d'un centre d'hébergement à Agadir pour les femmes victimes de traite et les survivantes de VBG. Le centre a une capacité d'accueil de 25 places.

## Khouribga, Beni Mellal

### Identification et sensibilisation

- Progettomondo (10, LOT. Qods, Hay Ghita, Beni Mellal ; [marocco.mannino@progettomondo.org](mailto:marocco.mannino@progettomondo.org); **+ 2126 68 01 49 91**) mène des campagnes d'information sur les risques des mouvements irréguliers pour les jeunes marocains, migrants et réfugiés ainsi que pour les migrants en transit au Maroc. Cela inclut des informations sur les voies légales d'accès sûr et sur les opportunités d'emploi et de formation.

RÉGION	IDENTIFICATION ET SENSIBILISATION	ACCÈS AUX PROCÉDURES D'ASILE	HÉBERGEMENT	SANTÉ & SMPS	PROTECTION DE L'ENFANCE	SERVICES AUX SURVIVANTS DE VBG	SERVICES AUX VICTIMES DE LA TRAITE	ASSISTANCE JURIDIQUE
Rabat	Non	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non
Casablanca	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui
Marrakech	Non	Non	Non	Oui	Oui	Non	Non	Non
Tanger-Assilah	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non
Tetouan	Non	Non	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non
Oujda/Nador	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Non
Fes-Meknes	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui	Non	Non
Agadir	Non	Non	Yes	Oui	Yes	Non	Oui	Non
<b>Khouribga, Beni Mellal</b>	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non	Non	Non



## NIGER

Au milieu des défis multifacettes liés aux troubles régionaux et aux sanctions économiques consécutives au coup d'État du 26 juillet 2023, le Niger continue de recevoir des réfugiés et demandeurs d'asile principalement en provenance du Nigeria, du Mali, du Burkina Faso et du Tchad.

Le Niger est un pays de transit important pour les réfugiés et les migrants se dirigeant vers l'Afrique du Nord, principalement vers l'Algérie et la Libye, et dont certains prévoient de se rendre ensuite en Europe. Le Niger accueille également des migrants et des réfugiés qui, après leur séjour en Libye, transitent à nouveau par le Niger. De plus, le Niger reçoit des individus expulsés d'Algérie.

En 2023, 32 736 personnes, dont 14 426 ressortissants du Niger, ont été renvoyées de force de cette manière. Les expulsés qui ne sont pas originaires du Niger ont principalement été expulsés dans des convois non officiels qui déposent les individus à la frontière près de la ville d'Assamaka dans la région d'Agadez. La plupart des convois comprennent des

ressortissants d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique de l'Est, ainsi qu'un petit nombre de pays tels que la Syrie, le Bangladesh et le Yémen.

Les réfugiés et les migrants en transit au Niger, y compris les expulsés d'Algérie, sont confrontés à des besoins humanitaires et sont susceptibles de subir une multitude de risques en matière de protection tels que l'exploitation, la traite des êtres humains, les abus et les violences basées sur le genre.

Bien que des lieux de transit comme Niamey, Agadez, Arlit et Dirkou fournissent des services essentiels, des lacunes significatives persistent. La disponibilité intermittente de services de protection spécialisés pour les personnes vulnérables, y compris les victimes de la traite des êtres humains, intensifie les vulnérabilités dans les principaux lieux de transit.

En octobre 2020, l'OIM et l'Agence Nationale de Lutte contre la Traite de Personnes et le Trafic Illicite de Migrants (ANLTP-TIM) ont annoncé que le Niger avait mis en place son premier mécanisme national de référencement (MNR) pour les victimes de traite.<sup>1</sup> Le MNR décrit le processus d'identification et d'assistance aux

victimes de traite, le processus judiciaire (y compris les informations sur l'assistance juridique et les droits des victimes de traite ainsi que le processus de retour dans le pays d'origine. Le MNR est accompagné d'une cartographie des acteurs impliqués dans la lutte contre la traite.

Un centre gouvernemental pour les victimes de traite, mis en place sur la route migratoire et soutenu par l'OIM, fournit l'hébergement, la nourriture et les produits non alimentaires ainsi que l'assistance juridique. Il s'occupe aussi de la gestion de cas. L'OIM est également en train de déployer l'assistance MHPSS. Le centre est intégré dans la communauté locale et les soins médicaux sont fournis par les agences de santé locales. Une fois la prise en charge terminée, l'OIM appuie la réintégration des victimes dans la communauté de retour (dans la mesure des fonds disponibles).

Le 27 novembre 2023, le gouvernement nigérien a abrogé la loi 36-2015, qui criminalisait le transport et l'accueil des migrants et des réfugiés dans le cadre de mouvements mixtes irréguliers à travers le Niger, ainsi que la fourniture de faux documents. Suite à cette abrogation, de telles activités ne sont plus considérées comme des

<sup>1</sup> PROCEDURE APPLICABLE AU REFERENCEMENT ET A L'ORIENTATION DES VICTIMES DE TRAITE AU NIGER (Mécanisme National de Référencement).pdf (migration-spccm.ne)

infractions pénales. Par conséquent, les personnes précédemment condamnées en vertu de cette loi verront leurs condamnations, ainsi que tous les effets associés, annulées rétroactivement au 26 mai 2015. Cependant, il existe des préoccupations croissantes concernant une potentielle exploitation des migrants et des réfugiés par les passeurs, ainsi qu'une augmentation anticipée des flux de mouvements mixtes à travers le Niger.

## Niamey

### Identification et sensibilisation

- Le guichet unique de protection et d'assistance à Niamey géré conjointement par le HCR et la Commission Nationale d'Éligibilité au Statut des Réfugiés (CNE) a un numéro gratuit (**0800 12 12**) que les demandeurs d'asile et les réfugiés peuvent appeler pour demander de l'aide et des orientations de manière confidentielle. Le guichet unique dispose aussi d'un Mécanisme de Gestion de Plaintes (MGP) pour dénoncer tout abus.
- L'OIM a mis en place des Bureaux d'Ecoute et d'Orientation (BEO) et mobilisateurs communautaires en 2020 pour informer les migrants sur les potentiels risques de mouvement irrégulier et permettre aux migrants/ migrants potentiels de prendre des décisions informées, mais aussi les informer des services disponibles comme l'assistance au retour volontaire. Le personnel des centres de transit de l'OIM, voir ci-dessous, (personnel administratif, de protection et SMSPS) suit le protocole d'orientation vers le HCR pour toute personne qui exprime un intérêt pour la protection internationale ou pour les personnes dont la gestion de cas révèle que le retour volontaire ne semble pas être une option réaliste ou sûre. Une fois que la demande d'asile a été déposée, la personne relève du mandat du HCR et peut bénéficier des services fournis par cette organisation.
- La Comité international pour l'aide d'urgence et le développement

(CIAUD Canada) (Aboubacrine TOURE, [atoure@ciaud.ca](mailto:atoure@ciaud.ca)) mène des activités de sensibilisation dans les gares routières sur la procédure d'asile au Niger. Les moniteurs de ces mouvements mixtes font l'identification et le référencement des personnes souhaitant demander d'asile à la CNE, l'accompagnement dans les activités génératrices de revenus (AGR), la facilitation de l'accès aux documents d'état civil, y compris les actes de naissance.

### Accès aux procédures d'asile

- Au Guichet Unique de protection et d'assistance de la ville de Niamey, les demandeurs d'asile peuvent solliciter l'asile auprès de CNE qui se charge aussi de la délivrance de documentation tel que l'attestation de demandeur d'asile, la carte de réfugiés ou les actes d'état civil. Le HCR y fournit des conseils et orientations aux réfugiés et demandeurs d'asile.

### Hébergement

- L'OIM, dans le cadre du programme du Mécanisme de Réponse et de Ressources pour les Migrants (MRRM) (Idrissa Sompore, [isompare@iom.int](mailto:isompare@iom.int)) gère trois centres de transit à Niamey pour les migrants engagés dans un processus de retour volontaire (AVR): un centre spécialisé pour les garçons migrants non accompagnés et/ou séparés (ENAS) et les familles (60 places) ; un centre dédié aux ENAS filles, aux femmes seules ou avec enfants, et aux victimes de traite (60 places) et un centre pour les hommes (90 places). Les centres de transit de l'OIM offrent une assistance pour l'hébergement, la sécurité une assistance alimentaire, une distribution d'articles non alimentaires, une assistance documentaire (documents de voyage), des services médicaux 24/7, des services de SMSPS et des activités socio-éducatives ainsi que des activités de formation. Des équipes d'assistants de protection sont présentes dans chaque centre et assurent la gestion individualisée des cas les plus vulnérables, ainsi que la fourniture des informations sur l'asile.

- Pour les demandeurs d'asile, il n'y a pas de système d'accès à l'hébergement automatique, mais il peut être offert au cas par cas. Il y a un total de 7 cases de passage dans la ville de Niamey, dont 5 sont gérées par COOPI et 2 par Intersos. Les 07 cases ont une capacité globale d'accueil de 519 personnes.
- Les demandeurs d'asile qui ont été évacués de Libye vers le Niger dans le cadre du Mécanisme de Transit d'Urgence (ETM) sont hébergés dans le centre de transit de Hamdallaye et, pour les plus vulnérables, dans des cases de passage gérées par COOPI dans la ville de Niamey.
- Sur les 05 cases gérées par le partenaire COOPI, deux (02) sont des cases qui accueillent des réfugiés et des demandeurs d'asile dont les états de santé sont les plus fragiles et qui ont une infirmerie et un personnel de santé.
- Les 02 cases gérées par INTERSOS accueillent des demandeurs d'asile arrivés spontanément dans la ville de Niamey et qui se trouvent soit dans une situation de vulnérabilité extrême, soit avec des besoins d'une protection spécifique. Les séjours dans les cases sont limités dans le temps.

### Soins de santé, Santé mentale et soutien psychosocial (SMPS)

- Pour les réfugiés et demandeurs d'asile à Niamey, Action pour le Bien-Être (APBE) (Souleymane Dieye, [souleymane@apbe.org](mailto:souleymane@apbe.org)) est le partenaire du HCR qui mène les actions visant à promouvoir l'accès aux soins de santé, les traitements dans les centres de santé publique et les cliniques privées avec lesquels l'APBE a conclu un accord de partenariat, ainsi que pour les médicaments sont remboursés pour les réfugiés et les demandeurs d'asile. APBE assure une présence au Guichet Unique à Niamey pour permettre aux personnes concernées l'accès à ces services.
- Concernant les activités en santé mentale et bien être psychosociale, COOPI-Cooperazione Internazionale (Morena Zucchelli, [cm.niger@coopi.org](mailto:cm.niger@coopi.org)) est le partenaire du HCR qui assure la prise en charge, le référencement et qui mène toutes activités en pleine collaboration avec le Programme National de Santé Mentale. Un appui constant en formation des agents de santé est fourni pour assurer l'identification des cas et une prise en charge adéquate dans les Centres de Santé Intégrés ainsi que dans les hôpitaux et ainsi permettre la durabilité.

- INTERSOS (Jacob Gaouly Kouakou, [cp.niamey.niger@intersos.org](mailto:cp.niamey.niger@intersos.org)) s'occupe de l'accueil et de la réception en milieu urbain des demandeurs d'asile et réfugiés et fournit des services de protection, y compris protection de l'enfant (insertion sociale et accompagnement social personnalisé aux plus vulnérables) et une assistance aux survivant(e)s de VBG ainsi que des activités de santé mentale et soutien psychosocial, en particulier en assurant la prise en charge spécialisée, psychologique et psychiatrique, et les activités de soutien psychosocial en particulier à travers le sport, la danse, le théâtre, la photographie et d'autres activités artistiques, afin d'améliorer le bien-être. Intersos assure une présence au Guichet Unique pour faciliter l'accès aux services offertes aux personnes concernées.

### Assistance de soutien aux victimes de traite

- CIAUD Canada (Aboubacrine TOURE, [atoure@ciaud.ca](mailto:atoure@ciaud.ca)) est présent au Guichet Unique pour faciliter l'accès à ses services. Un mécanisme de référencement des victimes de la traite est mis en place. Les moniteurs mouvements mixtes font l'identification et l'orientation des victimes de la traite vers l'Agence nationale de lutte contre la traite des personnes ou vers l'OIM.

### Assistance juridique

- Sous le Ministère de la Justice, l'Agence Nationale d'Assistance Juridique et Judiciaire (ANAJJ) fournit des conseils juridiques et une assistance dans les procédures judiciaires.

## Autres services

- Agence de Développement Economique et Social (ADES) suit, oriente et accompagne les élèves demandeurs d'asile et réfugiés du préscolaire, primaire, secondaire et tertiaire. ADES est présent au Guichet Unique à Niamey pour faciliter l'accès aux services éducation aux personnes concernées. Les assistances fournies peuvent couvrir le cash pour l'achat des livres et tenues scolaires ainsi que la couverture des frais de scolarité.
- CIAUD Canada (Aboubacrine TOURE, [atoure@ciaud.ca](mailto:atoure@ciaud.ca)) assure un accompagnement aux demandeurs d'asile et réfugiés dans les activités génératrices de revenus et la facilitation de l'accès aux documents d'état civil, y compris les actes de naissance. CIAUD est présent au Guichet Unique pour faciliter l'accès à ses services
- violence basée sur le genre (VBG), la traite des personnes et l'exploitation sexuelle. Ils fournissent aussi des services médicaux à ceux qui en ont besoin et font des référencements vers l'hôpital lorsque cela est nécessaire.
- Alarme phone Sahara ([alarmephonesahara.info](http://alarmephonesahara.info)) est un projet de coopération entre des associations, des groupes et des personnes dans l'espace sahéli-saharien qui s'engage entre autres dans la sensibilisation des personnes dans les mouvements mixtes sur les conditions et dangers des mouvements, la collecte des données sur les mouvements mixtes et le secours des migrants et Réfugiés en détresse. A cet effet, APS a mis à disposition deux lignes vertes que les personnes en mouvements mixtes peuvent appeler en cas d'urgence : **00227 89983339** et **00227 83446534**.
- Avec l'appui du HCR, le Sultanat de l'Air organise des caravanes de sensibilisation sur la cohabitation pacifique entre population hôte, demandeurs d'asile et réfugiés. Ces activités ont contribué à baisser la tension sociale liée à la présence de demandeurs d'asile et de réfugiés dans cette ville de transit.
- RET Germany ([m.ndikumazambo@RETEGermany.org](mailto:m.ndikumazambo@RETEGermany.org)) mène des activités de protection (VBG et protection de l'enfant), des activités de mobilisation communautaires et ceux de coexistence pacifique en partenariat avec le Sultanat de l'Air.

## Agadez

### Identification et sensibilisation

- CIAUD Canada (Aboubacrine TOURE, [atoure@ciaud.ca](mailto:atoure@ciaud.ca)) mène des activités dans le domaine des mouvements mixtes au Niger, notamment des sensibilisations sur la protection internationale, les référencements des potentiels demandeurs d'asile vers les différents partenaires selon les besoins. Dans la région d'Agadez, CIAUD a des moniteurs mouvements mixtes à Assamaka, Dirkou et Madama.
- Des mobilisateurs communautaires de l'OIM se rendent dans des endroits où les personnes migrantes se rassemblent et leur délivrent des informations sur les mouvements réguliers, les risques des mouvements irréguliers et les services disponibles.
- La Croix Rouge Nigérienne (Maazou Oumarou, [crdmigracrn@gmail.com](mailto:crdmigracrn@gmail.com); [crniger@intnet.ne](mailto:crniger@intnet.ne) ; **(227) 20 73 30 37**) a une équipe mobile qui se rend à des endroits où des réfugiés et des migrants sont présents, tels que les gares et les zones urbaines spécifiques. Ils fournissent des informations sur les services de protection disponibles garantissant que les réfugiés et les migrants sont bien informés et conscients de leurs droits et des ressources à leur disposition. Ils organisent également des séances de sensibilisation et des conseils aux réfugiés et aux migrants, axés sur des questions telles que les tests de dépistage du VIH, la

### Accès aux procédures d'asile

- Le HCR (Avenue du Mounio (OR33), Rue OR25; **+227 20 75 20 64**; [ngrni@unhcr.org](mailto:ngrni@unhcr.org)) offre des conseils et des orientations aux réfugiés et aux demandeurs d'asile, y compris à ceux qui envisagent de faire une demande. Les demandeurs d'asile peuvent solliciter l'asile auprès de la CNE, qui est également responsable de la délivrance de documents tels que l'attestation de demandeur d'asile, la carte de réfugié, ou les actes d'état civil.

## Hébergement

- Pour les demandeurs d'asile et de réfugiés, le Centre Humanitaire (+227 90 13 22 32) du HCR accueille 2,556 personnes au 4 novembre 2023. Le centre est situé à 15 km d'Agadez.
- COOPI gère deux cases de passage (+227 80 09 45 79) en coordination avec le HCR dans la ville d'Agadez. Ces deux maisons accueillent 171 demandeurs d'asile et réfugiés au 4 novembre 2023. Ces cases de passage désagrégées entre hommes et femmes, accueillent les personnes ayant des besoins spécifiques notamment des cas extrêmes de malades dont le suivi est fait en proximité et peut inclure des survivants de VBG et torture. Les personnes ainsi hébergées dans ces cases reçoivent une prise en charge alimentaire et psychologique et des soins de santé, la participation des résidents à des activités. Les populations de ces cases bénéficient aussi d'un accès à des formations professionnelles et des AGR avec l'appui de COOPI.
- Le Centre de transit de l'OIM dispose de 1,000 places pour les migrants engagés dans un processus d'AVRR. Il s'agit d'un centre mixte pour tous les migrants de sexe masculin et féminin, avec un espace dédié pour les enfants non accompagnés et/ou séparés et un pour les femmes. Ce centre de transit de l'OIM offrent une assistance d'hébergement, une assistance alimentaire, une distribution d'articles non alimentaires, une assistance documentaire, des services médicaux 24/7, des services de soutien MHPSS et des activités socio- éducatives ainsi que des activités de formation. Des équipes d'assistants de protection sont aussi présentes pour assurer la gestion individualisée des cas les plus vulnérables et fournir des informations sur l'asile.

d'une clinique à laquelle toutes les personnes en mouvement, qui passent par Agadez, peuvent accéder. Le CICR, la Croix-Rouge Nigérienne ([crniger@intnet.ne](mailto:crniger@intnet.ne), (227) 20 73 30 37) et la Croix Rouge Française déplacent des équipes mobiles qui fournissent une assistance médicale aux personnes en mouvements là où elles se trouvent. Les cas les plus complexes sont référés vers l'hôpital régional et vers les centres pour mères et enfants.

- Médecins Du Monde (MDM) ([comed.niger@medecinsdumonde.be](mailto:comed.niger@medecinsdumonde.be); +227 80 11 44 44 ; +227 80 11 4646) appuie la fourniture des services de santé pour les personnes en mouvements mixtes et appuie le centre de santé mère et enfant pour les services de santé de la reproduction. MDM fournit des services de santé auprès des personnes en mouvements mixtes et prend en charge les enfants âgés de 0-5 ans de la communauté hôte.
- COOPI fournit un soutien psychosocial au Centre Humanitaire géré en coordination avec le HCR et dans les cases de passage pour ceux qui y sont hébergés. Les cas graves peuvent être référés au Centre Hospitalier Régional d'Agadez (service de psychiatrie). Si nécessaire, les demandeurs d'asile et les réfugiés sont référés au centre de santé mentale de Niamey, qui est également géré par COOPI.

## Assistance juridique

- Sous l'autorité du Ministère de la Justice, Agence Nationale pour l'Assistance Juridique et Judiciaire (ANAJJ) fournit l'assistance juridique à tout demandeur et l'assistance judiciaire aux personnes vulnérables et indigentes.

## Soins de santé, Santé mentale et soutien psychosocial (SMPS)

- APBE (Souleymane Dieye, [souleymane@apbe.org](mailto:souleymane@apbe.org)) fournit des soins de santé primaire. Les personnes nécessitant des soins spécialisés sont référées à des centres de santé publique à Agadez ou dans d'autres villes du Niger. Pour les demandeurs d'asile et les réfugiés dont les problèmes de santé ne peuvent être traités à Agadez, le HCR (+227 80 06 99 66) organise le transport à Niamey en collaboration avec APBE, en fonction de leur capacité à voyager.
- La Croix Rouge Française ([hosp-agadez.frc@croix-rouge.fr](mailto:hosp-agadez.frc@croix-rouge.fr)) dispose

## Autres Services

- La branche d'Agadez de la Croix-Rouge du Niger ([crniger@intnet.ne](mailto:crniger@intnet.ne), (227) 20 73 30 37) facilite les appels téléphoniques avec les familles des réfugiés et des migrants. Elle fournit également des kits d'hygiène et de dignité (comprenant des savons, du détergent, des peignes, etc.) pour garantir que les besoins élémentaires en matière d'hygiène sont satisfaits.

## Arlit

### Hébergement

- Le centre de transit de l'OIM à Arlit a une capacité d'accueil de 1,300 places pour les migrants engagés dans un processus d'AVRR. Ce centre de transit de l'OIM offre une assistance pour l'hébergement, une assistance alimentaire, une distribution de biens non alimentaires, une assistance documentaire, des services médicaux 24/7, des services de soutien MHPSS et des activités socio-éducatives ainsi que des activités de formation. Des équipes d'assistants de protection sont présentes pour assurer la gestion individualisée des cas les plus vulnérables et fournir des informations sur l'asile. Comme il n'y a pas de capacité d'hébergement du HCR à Arlit, les personnes identifiées comme relevant du mandat du HCR sont hébergées dans ce centre de l'OIM avant d'être transférées à Agadez où elles recevront l'assistance du HCR. Comme mentionné ci-dessus, l'assistance juridique est fournie, si nécessaire, en partenariat avec l'ANAJJ.

### Soins de santé, Santé mentale et soutien psychosocial (SMPS)

- MSF fournit des services de santé (général à Agadez et général et en santé mentale à Assamaka et Dirkou) auprès des personnes en mouvements mixtes et prend en charge les enfants âgés de 0-5 ans dans la communauté hôte.
- COOPI (Morena Zucchelli, [cm.niger@coopi.org](mailto:cm.niger@coopi.org)) a un spécialiste en santé mentale et un psychologue qui offrent des soins de santé mentale aux réfugiés et aux migrants ainsi qu'à la population locale.
- La branche d'Arlit de la Croix-Rouge nigérienne ([crniger@intnet.ne](mailto:crniger@intnet.ne), **227 20 73 30 37**) propose une médiation sociale individuelle et des premiers secours psychologiques. La branche effectue également des référencements pour des cas spécifiques tels que la psychose et l'épilepsie vers des services de soins médicaux appropriés.

### Autres Services

- La branche d'Arlit de la Croix-Rouge nigérienne ([crniger@intnet.ne](mailto:crniger@intnet.ne), **227 20 73 30 37**) facilite les appels téléphoniques avec les familles des réfugiés et des migrants. Elle fournit également des kits d'hygiène et de dignité (comprenant des savons, du détergent, des peignes, etc.) pour garantir que les besoins de base en matière d'hygiène sont satisfaits.

## Assamaka

### Identification et sensibilisation

- Alarme phone Sahara (APS) (**00227 89983339** ; **00227 83446534** ; [alarmephonesahara.info](http://alarmephonesahara.info)) engage dans la sensibilisation des personnes dans les mouvements mixtes sur les conditions et dangers de mouvement irrégulier, la collecte des données sur les mouvements mixtes et le secours des migrants et réfugiés en détresse. A cet effet, APS a mis à disposition deux lignes vertes que les personnes en mouvements mixtes peuvent appeler en cas d'urgence :
- Le HCR soutient le Conseil Régional d'Agadez et le partenaire CIAUD Canada (Aboubacrine TOURE, [atoure@ciaud.ca](mailto:atoure@ciaud.ca)) pour la mise en œuvre d'un mécanisme pour le suivi des mouvements mixtes dans la région. Quatre moniteurs sont basés à Assamaka, à la frontière entre le Niger et l'Algérie, pour aider avec l'identification et le référencement des personnes traversant la frontière qui pourraient vouloir demander l'asile au Niger dans le cadre du suivi des mouvements mixtes. Ces personnes sont référées aux services étatiques de l'asile et au HCR.

### Hébergement

- L'OIM fournit une assistance humanitaire aux personnes, qui arrivent après avoir été expulsées, avec de l'eau, des produits non alimentaires, des services d'assainissement et d'hygiène (WASH), un abri et de la

nourriture. Un site de réception a été graduellement mis à niveau pour permettre d'héberger les migrants (1,500 places) et leurs offrir des services de protection et d'assistance directe dont l'hébergement, la sécurité, de la nourriture et de l'eau, des articles non alimentaires, et une assistance médicale. Les services de protection et d'assistance en santé mentale et soutien psychosocial ne sont pas encore disponibles à Assamaka. L'OIM propose également le transport vers Arlit. Les personnes les plus vulnérables ou à besoins spécifiques sont pré-identifiées pour une prise en charge accélérée. Lorsqu'il s'agit de personnes de nationalités qui n'ont pas d'autorisation d'entrée sur le territoire nigérien, l'OIM informe le HCR afin que le HCR puisse obtenir une telle autorisation. Sur confirmation du HCR, l'OIM prend en charge ces personnes et les achemine jusqu'au point le plus proche de prise en charge du HCR (généralement Agadez ou Arlit). Lorsque l'OIM identifie une personne qui pourrait vouloir demander l'asile au Niger, cette personne est référée aux services étatiques de l'asile et au HCR.

### Soins de santé, Santé mentale et soutien psychosocial (SMPS)

- MSF fournit des services de santé auprès des personnes en mouvements mixtes et prend en charge les enfants âgés de 0-5 ans de la communauté hôte. Au niveau de la région, l'intervention de MSF s'inscrit à 2 niveaux : d'une part MSF appuie les structures sanitaires de la région avec un accent mis sur la santé de la reproduction et de l'autre MSF intervient dans la prise en charge santé (générale et mentale) au profit des migrants, la population locale et les expulsés)
- COOPI (Morena Zucchelli, [cm.niger@coopi.org](mailto:cm.niger@coopi.org)) a un spécialiste en santé mentale et un psychologue qui offrent des soins de santé mentale aux réfugiés et aux migrants ainsi qu'aux membres de la communauté d'accueil.

Les réfugiés nigérians et les enfants de la communauté d'accueil bénéficient de l'éducation à Madaoua, au Niger. 11 mai 2023. © HCR/Antonia Vadala

### Dirkou

#### Identification et sensibilisation

- CIAUD Canada (Aboubacrine TOURE, [atoure@ciaud.ca](mailto:atoure@ciaud.ca)) a des moniteurs mouvements mixtes qui sont basés à Madama et à Dirkou. Les personnes qui pourraient vouloir demander l'asile au Niger sont identifiées et référées aux services étatiques de l'asile et au HCR.

#### Hébergement

- Le Centre de transit de l'OIM dispose de 30 places pour les migrants engagés dans un processus d'AVRR. Ce centre de transit offre une



assistance pour l'hébergement, une assistance alimentaire, une distribution de biens non alimentaires, une assistance documentaire et des services médicaux 24/7. Les services de protection et d'assistance en santé mentale et soutien psychosocial ne sont pas encore disponibles à Dirkou. Tous les migrants secourus à Dirkou font l'objet d'un transfert vers Agadez pour une prise en charge complète dans un délai maximum de quelques semaines. Le personnel est formé aux protocoles de référencement des profils vulnérables y compris les victimes de traite, les mineurs isolés et les demandeurs d'asile. Les migrants vulnérables font l'objet d'un signalement et d'une prise en charge accélérée.

## Hébergement

- Le centre gouvernemental pour les victimes de traite, mis en place et soutenu par l'OIM, fournit l'hébergement, la nourriture et les produits non alimentaires ainsi que l'assistance juridique. Il s'occupe aussi de la gestion de cas. L'OIM est également en train de déployer l'assistance MHPSS. Le centre est intégré dans la communauté locale et les soins médicaux sont fournis par les agences de santé locales. Une fois la prise en charge terminée, l'OIM appuie la réintégration des victimes dans la communauté de retour (dans la mesure des fonds disponibles).

## Soins de santé, Santé mentale et soutien psychosocial (SMPS)

- MSF fournit des services de santé auprès des personnes en mouvements mixtes et prend en charge les enfants âgés de 0-5 ans dans la communauté hôte.
- COOPI (Morena Zucchelli, [cm.niger@coopi.org](mailto:cm.niger@coopi.org)) a un spécialiste en santé mentale et un psychologue qui offrent des soins de santé mentale aux réfugiés et aux migrants ainsi qu'aux membres de la communauté d'accueil.

## Zinder

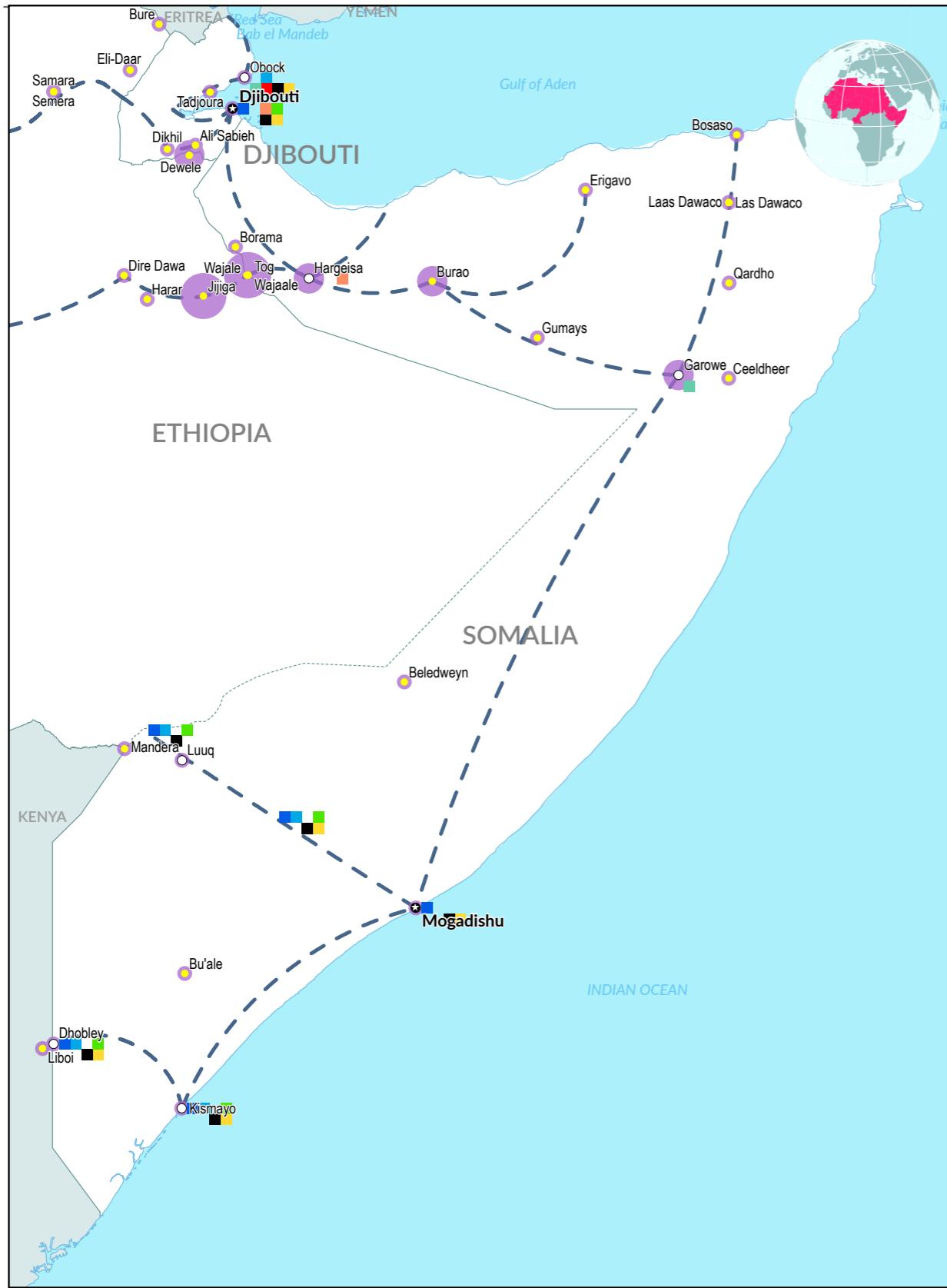
### Identification et sensibilisation

- CIAUD Canada (Aboubacrine TOURE, [atoure@ciaud.ca](mailto:atoure@ciaud.ca)) a des moniteurs mouvements mixtes qui sont basés au poste frontière de Maimoujiya. Les personnes qui pourraient vouloir demander l'asile au Niger sont identifiées et référées aux services étatiques de l'asile et au HCR.

RÉGION	IDENTIFICATION ET SENSIBILISATION	ACCÈS AUX PROCÉDURES D'ASILE	HÉBERGEMENT	SANTÉ & SMPS	PROTECTION DE L'ENFANCE	SERVICES AUX SURVIVANTS DE VBG	SERVICES AUX VICTIMES DE LA TRAITE	ASSISTANCE JURIDIQUE
Niamey	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Oui
Agdez	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Oui
Arlit	Non	Non	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non
Assamaka	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non
Dikrou	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non
Zinder	Oui	Non	Oui	n	Non	Non	Non	Non

# Map of Missing Protection Services SOMALIA

as of December 2012



## SOMALIE

En Somalie, le Tahrib (un mouvement irrégulier) est surtout associé au voyage vers l'Europe via l'Éthiopie et la Libye sur la route de la Méditerranée centrale. Il existe toutefois de nombreuses autres routes et destinations que suivent les jeunes Somaliens, par exemple vers les États du Golfe via le Yémen, et vers l'Afrique australe via le Kenya et la Tanzanie. La principale route des Tahrib vers l'Europe reste en traversant l'Éthiopie, le Soudan et la Libye, puis la Méditerranée centrale jusqu'à l'Italie ou Malte. Ce voyage commence au Somaliland ou au Puntland puis passe par l'Éthiopie, le Soudan, la Libye et enfin l'Europe. L'un des principaux points d'entrée en Éthiopie pour les personnes en mouvement est le poste frontière de Tog Wajaale, qui relie le Somaliland à l'Éthiopie.

En outre, des groupes de jeunes Somaliens se rassemblent souvent à Hargeisa et traversent ensuite par la ville frontalière de Tog Wajaale pour se rendre en Éthiopie, en passant par Addis-Abeba et Gondar. Même si ces routes sont populaires parmi les jeunes Somaliens (âgés de 15 à 35 ans), une nouvelle tendance se

dessine : ils passent par le Yémen pour rejoindre l'Europe. Cette route particulière consiste à partir de villes côtières éloignées, près de Bossaso ou de Berbera, par voie maritime jusqu'à Mukallah, au Yémen. De là, ils se rendent par voie terrestre à Mokha, une ville côtière de l'ouest du Yémen. Une fois à Mokha, ils prennent un autre bateau pour traverser la mer Rouge et se rendre à Port-Soudan.

De nouvelles routes impliquant des vols commerciaux sont de plus en plus populaires auprès des jeunes disposant de ressources sociales et économiques suffisantes. À l'aide de visas réels ou falsifiés, ils prennent des vols vers la Turquie puis se rendent en Grèce par bateau. Cette pratique est particulièrement courante chez les jeunes du Somaliland, notamment au départ de Hargeisa.

## Somaliland

### Identification et sensibilisation

- Le Centre de ressources pour les migrants (MRC) financé par l'OIM (Hargeisa, Somaliland ; assistance téléphonique: **3372**) assure l'enregistrement et l'évaluation des profils des personnes en mouvement au Somaliland et facilite le transport de celles qui souhaitent retourner dans leur lieu d'origine.
- Les bureaux de protection de l'enfance gérés par l'UNICEF et le ministère de l'Emploi, des Affaires sociales et de la Famille du

Somaliland (MESAFA ; assistance téléphonique d'urgence: **922**) situés à Lawyocado, Ainabo, Ceerigaabo, Tog Wajaale, Burao, Hariirad et Lasnod organisent régulièrement des séances de mobilisation communautaire, de prise de conscience et de sensibilisation visant les enfants en mouvement.

- La Legal Clinic, à Hargeisa, Somaliland (+**252636770738** ou +**252636301309**), en partenariat avec le HCR et l'Agence nationale pour les déplacements et les réfugiés (NDRA), mène régulièrement des missions conjointes de protection pour surveiller les points frontaliers entre le Somaliland et l'Éthiopie afin d'évaluer les profils des personnes en mouvement, les tendances des flux d'entrée et de sortie, l'accès aux droits d'asile et la procédure le long des points frontaliers.

### Accès aux procédures d'asile

- L'Equipe Spéciale pour les Mouvements Mixtes (MMFT) du Somaliland est un groupe de travail dirigé par le gouvernement qui sert de plateforme principale pour traiter les mouvements mixtes de réfugiés et de migrants au Somaliland. La MMFT est composée des autorités du Somaliland, notamment le ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, l'Agence nationale pour les déplacements et les réfugiés (NDRA), le MRC, le ministère de la Justice, le ministère de l'Intérieur, le ministère de l'Emploi, des Affaires sociales et de la Famille et la Commission nationale des droits de l'homme du Somaliland (SLNHRC) ainsi que d'agences humanitaires telles que l'OIM, le HCR, l'UNICEF, le PNUD, le PAM, le Conseil danois pour les réfugiés (DRC) et le Conseil norvégien pour les réfugiés (NRC), et le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) y assiste en tant qu'observateur.
- La MMFT garantit une approche coordonnée, globale et axée sur la protection des personnes en mouvement et des populations affectées par ces mouvements, approche qui répond aux droits et aux besoins humanitaires, y compris l'assistance, l'accès aux procédures d'asile et aux solutions lorsque cela est possible. Toutes les mesures de protection concernant les mouvements mixtes au Somaliland sont guidées par les principes de coopération et de collaboration entre les membres ou participants.
- Le MRC (Hargeisa, Somaliland ; assistance téléphonique: **3372**) offre des informations sur les procédures d'asile aux migrants bloqués et aux

autres personnes en mouvement. Les demandeurs d'asile sont orientés vers l'homologue gouvernemental du HCR, la NDRA, située à côté de l'hôpital du groupe de Hargeisa (**9339/+252634749009**), pour y être enregistrés. Le HCR procède à la détermination du statut de réfugié (DSR).

- Le HCR a récemment soutenu la construction de bureaux d'immigration à des points frontaliers clés, notamment Balaygubadle, Wajaale et Goroyo Awl. Cette initiative vise à promouvoir une gestion efficace des frontières pour les personnes en mouvements mixtes, à renforcer le processus de filtrage et le mécanisme d'orientation, ainsi qu'à garantir l'accès au territoire et à la procédure d'asile à ces points frontaliers. En outre, le HCR et la Legal Clinic continuent de développer les capacités des agents du Somaliland chargés de l'application de la loi, y compris les agents d'immigration, les agents de contrôle des frontières et les garde-côtes, sur les principes de protection internationale, y compris l'admission ou l'accès au territoire, l'accès aux procédures d'asile et le non-refoulement.

### Soins de santé, Santé mentale et soutien psychosocial (SMPS)

- Le Centre de ressources pour les migrants (MRC) de l'OIM (Hargeisa, Somaliland ; assistance téléphonique: **3372**), offre une gamme de services de santé essentiels aux migrants les plus vulnérables et aux autres personnes en mouvement. Ces services comprennent des soins médicaux d'urgence, de la nourriture et des articles non alimentaires (NFI) ainsi que des kits de dignité.
- L'hôpital de groupe de Hargeisa, Baahikoob, l'organisation Women Action for Advocacy & Progress (WAAPO), le ministère de l'Emploi, des Affaires sociales et de la Famille de la République du Somaliland (MESAF), Nagaad, entre autres, jouent également un rôle important dans le soutien et la mise à disposition de services médicaux d'urgence aux populations vulnérables en mouvement :

- » L'hôpital de groupe de Hargeisa (Hargeisa et Berbera Somaliland ; 332, **+252634443455** ou **+252633623308**) fournit des soins de santé primaires en temps utile aux populations déplacées de force.
- » La WAAPO (Hargeisa et Berbera Somaliland ; **(+252634762413** ou **+252634778908** / [safehouse@waapo.org](mailto:safehouse@waapo.org)) offre un soutien

psychosocial, y compris des services de soutien psychologique, et les premiers secours pour les cas de MHPSS.

- » Le ministère de l'Emploi, des Affaires sociales et de la Famille de la République du Somaliland (MESAF) (Hargeisa, Somaliland ; assistance téléphonique: **922**) est chargé d'aider des groupes cibles spécifiques, en particulier les femmes, les enfants, les personnes handicapées et d'autres groupes socialement défavorisés, dont les réfugiés, les demandeurs d'asile, les personnes déplacées internes, les rapatriés et les minorités, à garantir leurs droits d'accès aux services de base, y compris les soins de santé.

### Protection de l'enfance

- Le HCR (le bureau du HCR à Hargeisa est situé dans la zone Masala, derrière l'hôtel Ambassador ; le bureau du HCR à Berbera est situé à l'hôtel Mansoor ; **063-4000415** (oromo, somali et anglais) et **063-3820070** (arabe, somali et anglais) disponibles de 8h à 16h 30 du dimanche au jeudi) et Diversity Action Network (DAN), le partenaire du HCR pour la protection communautaire et la protection de l'enfance, mènent des actions de sensibilisation communautaire et de formation spécialisée sur les droits et la protection de l'enfance. Il s'agit notamment de recenser les risques liés à la protection de l'enfance et les prestataires de services, de procéder à une évaluation de la vulnérabilité des enfants non accompagnés et séparés (ENAS) ainsi que d'identifier et de soutenir les mécanismes de placement en famille d'accueil pour les enfants en mouvement à risque. Afin de garantir les meilleures modalités de prise en charge, y compris l'orientation vers des services tels que l'aide juridique, les soins de santé, l'éducation et les dispositions de protection de remplacement (par exemple, les aidants famille d'accueil), des procédures d'intérêt supérieur (BIP) sont également réalisées.
- Les bureaux de protection de l'enfance gérés par l'UNICEF et le ministère de l'Emploi, des Affaires sociales et de la Famille du Somaliland (MESAF ; 12, Osman Bin Affan Road, Xero Awr, Ibrahim Koodbuur, Hargeisa, **90505** ; assistance téléphonique: **922**) et situés à Lawyocado, Ainabo, Ceerigaabo, Togwajale, Burao, Harirad et Lasnod, aident à identifier, enregistrer et traiter les problèmes de protection des enfants en mouvement. Ces bureaux offrent également un soutien essentiel, notamment pour la recherche et la réunification des familles ainsi que pour l'orientation vers des services essentiels pour la

protection de l'enfance.

- Le DAN (Road number 2, westside of Goljano restaurant in Hargeisa, **+252636482119** et **+252636482120**) gère un centre communautaire à Hargeisa, où sont dispensés des conseils en matière de protection, un soutien psychosocial, des cours de langue, un coin lecture, des formations et des activités de protection de l'enfance. Le DAN effectue des évaluations de la vulnérabilité par le biais de visites à domicile

**2520828**) au Somaliland gère des centres mobiles le long des routes de mouvements mixtes. Ces centres offrent un soutien et une assistance aux victimes de traite, notamment des traitements médicaux d'urgence, des conseils, le rapatriement volontaire, de la nourriture, des articles non alimentaires et des kits de dignité.

## Assistance juridique

### Services de soutien aux survivants de violence basée sur le genre (VBG)

- La WAAPO (Hargeisa et Berbera Somaliland ; **+252634762413** ou **+252634778908**, [safehouse@waapo.org](mailto:safehouse@waapo.org)) offre un soutien d'hébergement aux survivants de la violence fondée sur le genre et à d'autres personnes à risque, y compris des réfugiés, des demandeurs d'asile et certains membres de la communauté d'accueil à Hargeisa, Burco et Borama. Elle gère également des centres à guichet unique à Hargeisa et Berbera. Outre l'hébergement en refuge et la satisfaction des besoins essentiels tels que la nourriture, la WAAPO s'occupe également de la gestion de dossier, du conseil et de l'orientation médico-légale des survivants de la violence basée sur le genre. Elle fournit également un soutien à l'intégration sociale et économique aux survivants de la violence fondée sur le genre et un soutien psychosocial communautaire, y compris des services de soutien psychologique, des premiers soins pour les cas spécialisés de MHPSS.
- L'UNICEF ([kiin2014@hotmail.com](mailto:kiin2014@hotmail.com) ; **+252634762413** ou **+252634778908**) soutient trois centres à guichet unique pour les survivants de la violence fondée sur le genre au Somaliland. Ces centres sont situés dans des hôpitaux publics et sont dotés de travailleurs sociaux qui orientent les enfants survivants de la violence fondée sur le genre vers un traitement médical.

- La Legal Clinic (**+252636770738**, **+252636301309**) offre des services d'aide juridique aux réfugiés, aux demandeurs d'asile, aux personnes déplacées internes, aux rapatriés et à la communauté d'accueil. En outre, la Legal Clinic effectue un suivi régulier des prisons et des centres de détention, en vue de représenter et de protéger les droits légaux des populations déplacées, y compris les rapatriés et les personnes en mouvements mixtes. Les autres partenaires du service juridique sont la Commission des droits de l'homme du Somaliland, le Bureau du procureur général (Bureau du procureur ; [INFO@SLDGOV.ORG](mailto:INFO@SLDGOV.ORG) ; **+252 634699161**), le ministère de la Justice et le tribunal civil du Somaliland.
- La Commission nationale des droits de l'homme du Somaliland ([slnhrc.govsomaliland.org](http://slnhrc.govsomaliland.org) ; **+252633670756** Hargeisa ; Somaliland) enquête sur les violations des droits de l'homme et visite les lieux de détention en vue d'évaluer et d'inspecter les conditions de vie des détenus, de sensibiliser et de faire des recherches, et d'éduquer les communautés, y compris les réfugiés et les migrants, sur les droits de l'homme, de donner des conseils et de faire des recommandations aux ministres et aux membres du Parlement sur la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales et sur la surveillance du respect des droits de l'homme.

## Autres services

### Services de soutien aux victimes de traite

- Le Centre de ressources pour les migrants (MRC) de l'OIM (**3372** ; **+252**

### Rétablissement des liens familiaux

- La société Croissant-Rouge de Somalie (SRCS) (District 26 East side of

Hargeisa General Hospital, Hargeysa, Somaliland ; Abdillahi Said Muhamed ; [abdilahisaid@yahoo.com](mailto:abdilahisaid@yahoo.com) ; **+252634425694**) poursuit ses efforts visant à prévenir la séparation des familles et à faciliter le rétablissement et le maintien des contacts entre leurs membres, notamment pour les personnes en mouvement qui ont été séparées de leur famille ou qui ont perdu le contact avec celle-ci. Il s'agit notamment de rechercher les personnes disparues, de permettre l'échange de nouvelles familiales et de retrouver les membres de famille disparus. La SRCS participe également à l'identification, à l'enregistrement et au suivi des enfants non accompagnés et vulnérables et des autres personnes qui ont été séparées de leur famille, dans le but ultime d'organiser la réunification familiale et de clarifier le sort des membres disparus et le lieu où ils se trouvent.

## Puntland

### Identification et sensibilisation

- Le ministère de l'Intérieur, des Affaires fédérales et de la Démocratisation du Puntland (MOIFAD) (+252 90 68 92 898), avec le soutien du HCR, vise les zones à forte concentration de réfugiés et de migrants à Bossaso, offre des informations sur la manière de demander une protection internationale et facilite l'orientation vers des prestataires de services. Cela comprend l'affichage de panneaux et, avec l'aide des chefs de communautés, la distribution de dépliants de porte à porte.

### Accès aux procédures d'asile

- Le ministère de l'Intérieur enregistre les Yéménites en tant que réfugiés prima facie. En ce qui concerne les Éthiopiens venant du Yémen, le HCR transfère leur dossier à Bossaso s'ils ont déjà été enregistrés comme demandeurs d'asile au Yémen. Pour les nouveaux demandeurs d'asile, le ministère de l'Intérieur s'occupe de l'enregistrement initial et le HCR procède à l'enregistrement biométrique. Le HCR à Bossaso procède à

la détermination du statut de réfugié (DSR).

### Hébergement

- Le centre d'accueil du MOIFAD (+252 90 77 99 197), avec le soutien du HCR, offre un hébergement temporaire d'une durée maximale de cinq jours aux réfugiés et aux rapatriés somaliens du Yémen. Le transport est organisé entre le port et le centre. Celui-ci est équipé de six grandes unités d'hébergement pour les femmes et les hommes, avec une capacité d'accueil d'au moins 500 personnes. Les hommes et les femmes disposent d'espaces séparés et les enfants sont placés avec leurs parents ou, s'ils ne sont pas accompagnés, dans une chambre séparée. Ce soutien est étendu aux Yéménites et aux Éthiopiens qui avaient auparavant le statut de réfugié au Yémen.
- Le Centre du Comité de la communauté éthiopienne (+252 907412267) offre également un hébergement aux migrants éthiopiens les plus vulnérables et aux enfants non accompagnés, ayant une capacité d'accueil de 15 personnes.
- La Tadamun Social Society (TASS) (+252907888917, +25290725039) gère trois refuges pour les personnes en mouvement vulnérables, quelle que soit leur nationalité, y compris les Somaliens de Bossaso. Ces établissements offrent un refuge aux femmes, aux enfants non accompagnés et aux hommes. Les services offerts dans ces refuges comprennent l'hébergement, la nourriture, le soutien psychosocial et l'enregistrement pour le rapatriement volontaire des migrants éthiopiens et des migrants somaliens locaux. L'OIM apporte son soutien au TAAS pour le rapatriement des migrants éthiopiens, tandis que le TASS gère le rapatriement des communautés somaliennes locales vers leur région respective après l'enregistrement et la demande de services.

### Soins de santé, Santé mentale et soutien psychosocial (SMPS)

- Le Centre de ressources pour les migrants (MRC) soutenu par l'OIM à

Bossaso (+252907711230 ; assistance téléphonique 304 (gratuite)) offre des services de santé essentiels aux personnes en mouvement, y compris des soins médicaux d'urgence et l'orientation des personnes souffrant de problèmes de santé complexes vers l'hôpital général de Bossaso.

### Services de soutien aux survivants de violence basée sur le genre (VBG)

- Le centre d'accueil du MOIFAD est équipé pour aider les survivants de la violence sexuelle fondée sur le genre. Il est relié à des groupes de travail locaux s'occupant de la violence sexuelle fondée sur le genre et à des systèmes d'orientation vers des prestataires de services dans ce domaine, notamment l'hôpital général de Bossaso, la Tadamun Social Society et le Conseil danois pour les réfugiés.
- Financé par le HCR, le Centre d'éducation pour la paix et le développement de Galkayo (GECPD) (+252 90 76 47 556) offre des services aux réfugiés, aux demandeurs d'asile et aux personnes déplacées internes, notamment des conseils psychosociaux, un accès facilité aux soins médicaux tels que le traitement post-exposition, et une sensibilisation à la prévention de la violence sexuelle fondée sur le genre et à la réponse à celle-ci.

### Services de soutien aux victimes de traite

- L'OIM, par l'intermédiaire du Centre de ressources pour les migrants (MRC) (+252907711230 ; 304), gère un hébergement spécialement destiné aux victimes de la traite en mouvement. Cela comprend l'aide médicale et le traitement d'urgence, l'inscription pour le rapatriement volontaire, la distribution d'articles non alimentaires et de nourriture ainsi que de kits de dignité pour les femmes et, dans certains cas, l'offre de services contre la violence basée sur le genre (VBG). En outre, le centre a conclu un protocole d'entente avec l'hôpital général de Bossaso pour l'orientation des cas médicaux.

### Assistance juridique

- Avec le soutien du HCR, KAALO (+252907737891) offre une aide juridique gratuite aux réfugiés et aux demandeurs d'asile.

### Mogadiscio

#### Accès aux procédures d'asile

- La commission nationale pour les réfugiés et les personnes déplacées internes (NCRI) ([hamdi@ncri.gov.so](mailto:hamdi@ncri.gov.so)) enregistre et reconnaît les Yéménites en tant que réfugiés prima facie et reconnaît d'autres nationalités en tant que demandeurs d'asile, dans l'attente de présenter leur dossier et de fournir des preuves à l'appui de leur demande de statut de réfugié. Actuellement, la NCRI ne mène aucune activité de détermination du statut de réfugié en raison d'un manque de personnel qualifié en DSR et il y a des retards au bureau auxiliaire de Mogadiscio en attente d'une autorisation.
- Les réfugiés et les demandeurs d'asile à Mogadiscio peuvent contacter l'unité de protection du HCR sur [somprot@unhcr.org](mailto:somprot@unhcr.org) pour toute question ou information, ou le numéro d'assistance téléphonique du HCR au +252616002255. Ils peuvent également contacter le responsable de l'enregistrement du HCR, Nuradin Abdulaziz, à l'adresse [mohamenu@unhcr.org](mailto:mohamenu@unhcr.org) ou au +25261724416.

### Hébergement

- L'Almond Center (+252 61 5509304 ; [info@almondair.so](mailto:info@almondair.so) ; Abdihakim Ahmed) est un centre d'accueil et de transit qui apporte un soutien aux migrants et aux rapatriés de diverses destinations, y compris les personnes renvoyées de force du Royaume d'Arabie saoudite (KSA) et d'autres rapatriés vulnérables de Libye. Le centre a une capacité d'accueil de 100 personnes et offre le transport depuis l'aéroport, l'hébergement temporaire, des repas, des articles non alimentaires (NFI)

et l'orientation médicale vers des hôpitaux locaux de Mogadiscio.

- La Commission nationale pour les réfugiés et les personnes déplacées internes de Somalie (NCRI) (M. Salad Abdullahi Omar Kulmiye ; [Salad@ncri.gov.so](mailto:Salad@ncri.gov.so) ou Salad Abdullahi ; [salad21@gmail.com](mailto:salad21@gmail.com) ; **+252615555544**) gère une station de transit à Mogadiscio. Cet établissement comprend des abris et des chambres séparés, pouvant accueillir jusqu'à 500 rapatriés somaliens qui y passent généralement 4 jours avant de retourner dans leur lieu d'origine. Le NCRI offre un soutien complet aux personnes hébergées, y compris des articles non alimentaires, des téléphones avec des cartes SIM Hormuud, des documents d'information sur les zones de retour, des services de santé pour ceux qui en ont besoin, des services d'enregistrement et des repas.

### Soins de santé, Santé mentale et soutien psychosocial (SMPS)

- L'hôpital Hanano, partenaire médical du HCR, fournit des soins de santé primaires et secondaires aux réfugiés et aux demandeurs d'asile à Mogadiscio. Les réfugiés et les demandeurs d'asile peuvent contacter le directeur de l'hôpital, M. Aweis Sufi, sur son téléphone **+25261550500** ou à l'adresse [afaan2@gmail.com](mailto:afaan2@gmail.com) ou appeler l'assistance téléphonique de l'hôpital au numéro 551 qui fonctionne 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. D'autre part, les réfugiés et les demandeurs d'asile peuvent accéder à l'assistance téléphonique du HCR : **+252 (0)616002255** ou à la messagerie de l'unité de protection à l'adresse [somprot@unhcr.org](mailto:somprot@unhcr.org).

### Protection de l'enfance

- Le DRC (Yusra Ali Aden ; **+252615459624** ; [Yusra.adan@drc.ngo](mailto:Yusra.adan@drc.ngo)), partenaire du HCR, offre des services essentiels de protection de l'enfance aux réfugiés, aux demandeurs d'asile, aux déplacés internes, aux rapatriés et à la communauté d'accueil, afin de répondre aux besoins des enfants les plus vulnérables et d'améliorer leur cadre général de protection. Les personnes ayant besoin d'aide peuvent

également contacter l'unité de protection du HCR à l'adresse suivante : [somprot@unhcr.org](mailto:somprot@unhcr.org) ou au numéro d'assistance téléphonique du HCR à Mogadiscio : **+262616002255**.

### Services de soutien aux survivants de violence basée sur le genre (VBG)

- Le DRC (Yusra Adan sur Yusra Ali à l'adresse [Yusra.adan@drc.ngo](mailto:Yusra.adan@drc.ngo) ou au numéro **+252515459624**), partenaire du HCR, offre un soutien concernant la violence fondée sur le genre aux réfugiés, aux demandeurs d'asile, aux déplacés internes, aux communautés d'accueil pauvres et aux rapatriés à Mogadiscio. Les réfugiés et les demandeurs d'asile qui ont besoin d'aide peuvent également contacter l'assistance téléphonique du HCR à Mogadiscio **+252 (0)616002255** ou la messagerie de l'unité de protection à l'adresse [somprot@unhcr.org](mailto:somprot@unhcr.org).

### Autres services

### Rétablissement des liens familiaux

- La société du Croissant-Rouge de Somalie (SRCS) (KM 5 Zoobe Junction, à côté du ministère de la Planification nationale, en face de l'hôtel Safari, Mogadiscio ; Abdiaziz Ahmed Omar ; [abdiaziz.honest@gmail.com](mailto:abdiaziz.honest@gmail.com) ; **+252615350923** ; **+252613348821**) poursuit des efforts visant à prévenir la séparation des familles et à faciliter le rétablissement et le maintien des contacts entre les membres des familles, y compris pour les personnes en mouvement qui ont été séparées de leur famille ou qui ont perdu le contact avec celle-ci. Il s'agit notamment de rechercher les personnes disparues, de permettre l'échange de nouvelles familiales et de retrouver les membres de famille disparus. La SRCS participe également à l'identification, à l'enregistrement et au suivi des enfants non accompagnés et vulnérables et des autres personnes qui ont été séparées de leur famille, dans le but ultime d'organiser la réunification familiale et de clarifier le sort des membres disparus et le lieu où ils se trouvent.

## Baidoa

### Hébergement

- La Commission pour les personnes déplacées internes de l'État du Sud-Ouest (Abdulkadir Ali Mohamed ; [sws.cri3@gmail.com](mailto:sws.cri3@gmail.com); **252615124366** ; **+252610854857**) gère une station de transit à Baidoa. Cet établissement fonctionne comme un centre d'accueil avec une capacité de 500 personnes. Il aide principalement les réfugiés rapatriés en leur offrant un hébergement temporaire et divers services alors qu'ils se préparent à retourner dans leur communauté d'origine. Le centre est équipé de latrines séparées par genre, de bureaux réservés aux procédures de vérification, d'un hébergement confortable, d'une clinique d'urgence et d'un espace réservé aux enfants en bas âge. Les rapatriés restent généralement 1 jour au minimum et jusqu'à 3 jours, selon les circonstances individuelles, avant de poursuivre leur route vers leur destination finale. Pendant leur séjour, ils reçoivent des repas chauds.

Organisation	Point focal	Coordonnées	Adresse électronique
UNHCR	Hashim Abdireshid Ahmed	+252619505089/ 2046 (UNHCR hotline)	<a href="mailto:ahmehash@unhcr.org">ahmehash@unhcr.org</a>
DRC	Abukar Mohamed Hussein	+252615558262	<a href="mailto:abukar.hussein@drc.ngo">abukar.hussein@drc.ngo</a>
SWDC	Adan Ali Ibrahim	+252618780813	<a href="mailto:adam@swdcsom.org">adam@swdcsom.org</a>
SCWRW	Mohamed Abdirahman	+252615578338	<a href="mailto:Mohamed.abdirahman@scwrw.org">Mohamed.abdirahman@scwrw.org</a>
READO	Abdikadir Gaid Said	+252615881814	<a href="mailto:abdukadir@readosom.org">abdukadir@readosom.org</a>
World Vision	Yahye Abdikadir Abdirahman	+252613017294	<a href="mailto:yahye_abdirahman@wvi.org">yahye_abdirahman@wvi.org</a>
UNICEF	Ahmed Muktar Abdi	+252 61 8520398	<a href="mailto:ahmedabdi@unicef.org">ahmedabdi@unicef.org</a>
KAHRDO	Abdullahi Ali Mohamed	+252617753454	<a href="mailto:abdullahi.ali@Kalkalhuman.org">abdullahi.ali@Kalkalhuman.org</a>
GREDO	Abdiweli Sharif Ali	+252615017898	<a href="mailto:Abdiweli.shariff@gredosom.org">Abdiweli.shariff@gredosom.org</a>
Save the children	Wardhere Hassan Issack	+252 61 6992303	<a href="mailto:Wardhere.isak@savethechildren.org">Wardhere.isak@savethechildren.org</a>

### Protection de l'enfance

- Le DRC (Yusra Ali Aden ; **252615459624** ; [Yusra.adan@drc.ngo](mailto:Yusra.adan@drc.ngo)), partenaire du HCR, offre des services essentiels de protection de l'enfance aux réfugiés, aux demandeurs d'asile, aux déplacés internes, aux rapatriés et à la communauté d'accueil, afin de répondre aux besoins des enfants les plus vulnérables et d'améliorer leur cadre général de protection. Les personnes ayant besoin d'aide peuvent également contacter l'unité de protection du HCR à l'adresse suivante : [somprot@unhcr.org](mailto:somprot@unhcr.org) ou via l'assistance téléphonique du HCR à Mogadiscio : **+262616002255**.
- Plus de 15 prestataires de services de protection de l'enfance sont présents à Baidoa. Les organisations les plus actives sont présentées ci-dessous :

### Services de soutien aux survivants de violence basée sur le genre (VBG)

- Le DRC, partenaire du HCR, offre un soutien concernant la violence fondée sur le genre aux réfugiés, aux demandeurs d'asile, aux déplacés internes, aux communautés d'accueil pauvres et aux rapatriés à Baidoa.
- Il y a environ 20 prestataires de services actifs dans ce domaine à Baidoa : le Somali Women Development center (SWDC), la Rural Education and Development organization (READO), Save Somali Women and Children (SSWC), l'Agency for Minority Rights and Development (AMARD), la Salama Medical Agency (SAMA), Dignity First Somalia (DFS), la Kalkal Human Rights Dev't Org (KAHRDO), Youth in Action (YIA), l'Isha Human Right Organization (IHRO), la Gargaar Relief Development Organization (GREDO). Les coordonnées des personnes de contact de certains acteurs sont indiquées ci-dessous.

Organisation	Point focal	Coordonnées	Adresse électronique
UNHCR	Hashim Abdireshid Ahmed	+25619505089	<a href="mailto:ahmehash@unhcr.org">ahmehash@unhcr.org</a>
DRC	Abukar Mohamed Hussein	+252615558262	<a href="mailto:abukar.hussein@drc.ngo">abukar.hussein@drc.ngo</a>
SWDC	Adan Ali Ibrahim	+252618780813	
SSWC	Farhia Bishar	+252611861091	<a href="mailto:farhiabishar@sswc-som.org">farhiabishar@sswc-som.org</a>
READO	Abdikadir Gaid Said	+252615881814	<a href="mailto:abdukadir@readosom.org">abdukadir@readosom.org</a>
SAMA	Hawo Ali Ibrahim	+252615770688	<a href="mailto:Salamamedicala@gmail.com">Salamamedicala@gmail.com</a>
AMARD	Siyat Issack Ibrahim	+252 61 9471804	<a href="mailto:siyat.ibrahim@amard.org">siyat.ibrahim@amard.org</a>
DFS	Abdi Mahdi Abdullahi	+252 61 5800710	<a href="mailto:Abdimahdi.abdullahi@dfssom.org">Abdimahdi.abdullahi@dfssom.org</a>
KAHDRO	Lul Ibrahim Mohamed	+252618942591	<a href="mailto:lul.ibrahim@Kalkalhuman.org">lul.ibrahim@Kalkalhuman.org</a>
YIA	Ahmed Sheikh Muktar	+252615598456	<a href="mailto:ahmed559845@gmail.com">ahmed559845@gmail.com</a>
IHRO	Abdirahim Hassan Abayle	+252615520583	<a href="mailto:abdirahim@ihrosom.org">abdirahim@ihrosom.org</a>
GREDO	Abdiweli Shariff Ali	+252615017898	<a href="mailto:Abdiweli.shariff@gredosom.org">Abdiweli.shariff@gredosom.org</a>

pour les réfugiés rapatriés avec l'aide du Programme de rapatriement volontaire de l'OIM. Cet établissement est principalement géré par un partenaire du HCR, toutes les activités étant coordonnées en collaboration. À leur arrivée, les rapatriés sont transférés au poste de transit pour une vérification finale. Ils reçoivent des cartes SIM préenregistrées, des repas et des informations essentielles, notamment en ce qui concerne l'accès aux services. En outre, un hébergement pour la nuit est pourvu.

## Protection de l'enfance

- Le DRC (Farhiya Abdi barre ; [Bare@drc.ngo](mailto:Bare@drc.ngo) ; **+252 61 2028491**), partenaire du HCR, offre des services essentiels de protection de l'enfance aux réfugiés, aux demandeurs d'asile, aux déplacés internes, aux rapatriés et à la communauté d'accueil, afin de répondre aux besoins des enfants les plus vulnérables et d'améliorer leur cadre général de protection. Les personnes ayant besoin d'aide peuvent également contacter l'unité de protection du HCR à l'adresse suivante: [somprot@unhcr.org](mailto:somprot@unhcr.org) ou via l'assistance téléphonique du HCR à Mogadiscio: **+262616002255**.
- Ci-dessous sont présentées les coordonnées des prestataires de services de protection de l'enfance actifs à Kismayo.

## Kismayo

### Hébergement

- Le Home Way Station de Kismayo géré par le partenaire gouvernemental du HCR, la Commission du Jubaland pour les réfugiés et les déplacés internes (JUCRI) (Muhyiddin Ahmed Abdullahi ; jucri-program@jubalandstate.so ; **+252 61 5902223**) sert de centre d'accueil

Acteurs de la protection de l'enfance	District	Nom	Adresse électronique/ Coordonnées
Sedhuro	Kismayo	Mohamed ismail sheikh	<a href="mailto:m.sheikh@sedhuro.org">m.sheikh@sedhuro.org</a> 0614059797
Ministry of gender	Kismayo	Abdiqadir Yare	<a href="mailto:children.familyaffairs@gmail.com">children.familyaffairs@gmail.com</a> 0619392874
Alight	Kismayo	Osop Abdi Ali	<a href="mailto:Osopa@wearealight.org">Osopa@wearealight.org</a> 0611610189
Intersom	Kismayo	Abdiqadir Mohamed	<a href="mailto:intersomprotection@gmail.com">intersomprotection@gmail.com</a> 0617783616
Jubba foundation	Kismayo	Abdubakar Osman	<a href="mailto:jubafoundation@gmail.com">jubafoundation@gmail.com</a>
Save the children	Kismayo	Daul Elmi	<a href="mailto:Daud.elmi@savethechildren.org">Daud.elmi@savethechildren.org</a> 0612476800

Alight	Kismayo	Osop Abdi	<a href="mailto:Osopa@wearealight.org">Osopa@wearealight.org</a> +252611610189
UNFP	Kismayo	Abdullahi Abdirizak	<a href="mailto:abdulmohamed@unfpa.org">abdulmohamed@unfpa.org</a> +252619999832
MOGFHR	Kismayo	Mohamed Mohamud	<a href="mailto:moha.genderdirector.mowfar@gmail.com">moha.genderdirector.mowfar@gmail.com</a> +252 617167359

## Dolow

### Hébergement

- Dolow dispose d'un centre de transit construit récemment et destiné à l'enregistrement des demandeurs d'asile et à la vérification des rapatriés. Ce centre est géré par le partenaire gouvernemental du HCR, la Commission du Jubaland pour les réfugiés et les déplacés internes (JUCRI) (Ali Adow Dakane ; [jucrigedoregional.dollowoffice@gmail.com](mailto:jucrigedoregional.dollowoffice@gmail.com) ; **+25261929657**).

### Services de soutien aux survivants de violence basée sur le genre (VBG)

- Le DRC (DRC Farhiya Aden Bare ; [Bare@drc.ngo](mailto:Bare@drc.ngo) ; **+252 61 2028491**), partenaire du HCR, offre un soutien concernant la violence fondée sur le genre aux réfugiés, aux demandeurs d'asile, aux déplacés internes, aux communautés d'accueil pauvres et aux rapatriés de Kismayo. Il mène également des actions de prévention de la violence fondée sur le genre et de réponse à celle-ci, y compris un soutien pour la protection individuelle, la distribution de matériel sanitaire et d'hygiène aux femmes et aux jeunes filles en âge de procréer, des sessions de sensibilisation et de prise de conscience ainsi qu'un développement des compétences pour le gouvernement et la communauté. Le HCR peut être contacté via Maryan Noor Madobe à l'adresse suivante : [Maryan@unhcr.org](mailto:Maryan@unhcr.org) et/ou au **252616600163**.
- Les autres acteurs de la violence fondée sur le genre à Kismayo sont notamment les suivants :

### Protection de l'enfance

- Le DRC (Yusra Ali Aden ; **+252615459624** ; [Yusra.adan@drc.ngo](mailto:Yusra.adan@drc.ngo)), partenaire du HCR, offre des services essentiels de protection de l'enfance aux réfugiés, aux demandeurs d'asile, aux déplacés internes, aux rapatriés et à la communauté d'accueil, afin de répondre aux besoins des enfants les plus vulnérables et d'améliorer leur cadre général de protection. Les personnes ayant besoin d'aide peuvent également contacter l'unité de protection du HCR à l'adresse suivante : [somprot@unhcr.org](mailto:somprot@unhcr.org) ou via l'assistance téléphonique du HCR à Mogadiscio au numéro : **+262616002255**.
- Sedhuro (Mohamed Abdullahi ; **+25261228300** ; [m.abdullahimeal@sedhuro.org](mailto:m.abdullahimeal@sedhuro.org)), une ONG locale partenaire de l'UNICEF à Dolow, procède à la recherche des familles et offre des espaces adaptés aux enfants.

## Services de soutien aux survivants de violence basée sur le genre (VBG)

- Le DRC ([Zamzam.maalim@drc.ngo](mailto:Zamzam.maalim@drc.ngo) ; **+252612473446**), partenaire du HCR, offre un soutien concernant la violence fondée sur le genre aux réfugiés, aux demandeurs d'asile, aux personnes déplacées internes, aux communautés d'accueil pauvres et aux rapatriés à Dolow.
- TROCAIRE (**+252612264911** ou [fatumaabdirahim2019@gmail.com](mailto:fatumaabdirahim2019@gmail.com)), partenaire du HCR, organise des sessions de sensibilisation, des formations et offre un soutien matériel comprenant des kits de dignité ainsi que des orientations et des conseils.

## Protection de l'enfance

- Le DRC (Yusra Ali Aden ; **+252615459624** ; [Yusra.adan@drc.ngo](mailto:Yusra.adan@drc.ngo)), partenaire du HCR, offre des services essentiels de protection de l'enfance aux réfugiés, aux demandeurs d'asile, aux déplacés internes, aux rapatriés et à la communauté d'accueil, afin de répondre aux besoins des enfants les plus vulnérables et d'améliorer leur cadre général de protection. Les personnes ayant besoin d'aide peuvent également contacter l'unité de protection du HCR à l'adresse suivante : [somprot@unhcr.org](mailto:somprot@unhcr.org) ou via l'assistance téléphonique du HCR à Mogadiscio : **+262616002255**.
- Le principal acteur pour la protection de l'enfance à Dhobley est SEDHURO (Hassan Rage Ali ; [hassanrage382@gmail.com](mailto:hassanrage382@gmail.com); **+252616699848**), partenaire de l'UNICEF, qui procède à la recherche des familles et met à disposition des espaces adaptés aux enfants.

## Assistance juridique

- Le DRC (**+252617538276** ; [ismail.maad@drc.ngo](mailto:ismail.maad@drc.ngo)), partenaire du HCR, fournit une aide juridique gratuite aux demandeurs d'asile à Dolow. [ismail.maad@drc.ngo](mailto:ismail.maad@drc.ngo).

## Services de soutien aux survivants de violence basée sur le genre (VBG)

- Le DRC (Abdifatah Khalif Saleh, adresse électronique : [abdifatah.salah@drc.ngo](mailto:abdifatah.salah@drc.ngo) ou **+252613615341**), partenaire du HCR, offre un soutien concernant la violence fondée sur le genre aux réfugiés, aux demandeurs d'asile, aux déplacés internes, aux communautés d'accueil pauvres et aux rapatriés à Dhobley. Le DRC offre des services de sensibilisation à la violence fondée sur le genre et de prise de conscience, des conseils psychosociaux, du matériel sanitaire, des services d'orientation ainsi qu'un développement des compétences pour la communauté et les autorités locales.
- Des services similaires concernant la violence fondée sur le genre sont proposés par ALIGHT (anciennement ARC) ([khalifb@wearealight.org](mailto:khalifb@wearealight.org) ; **+252618837140**).

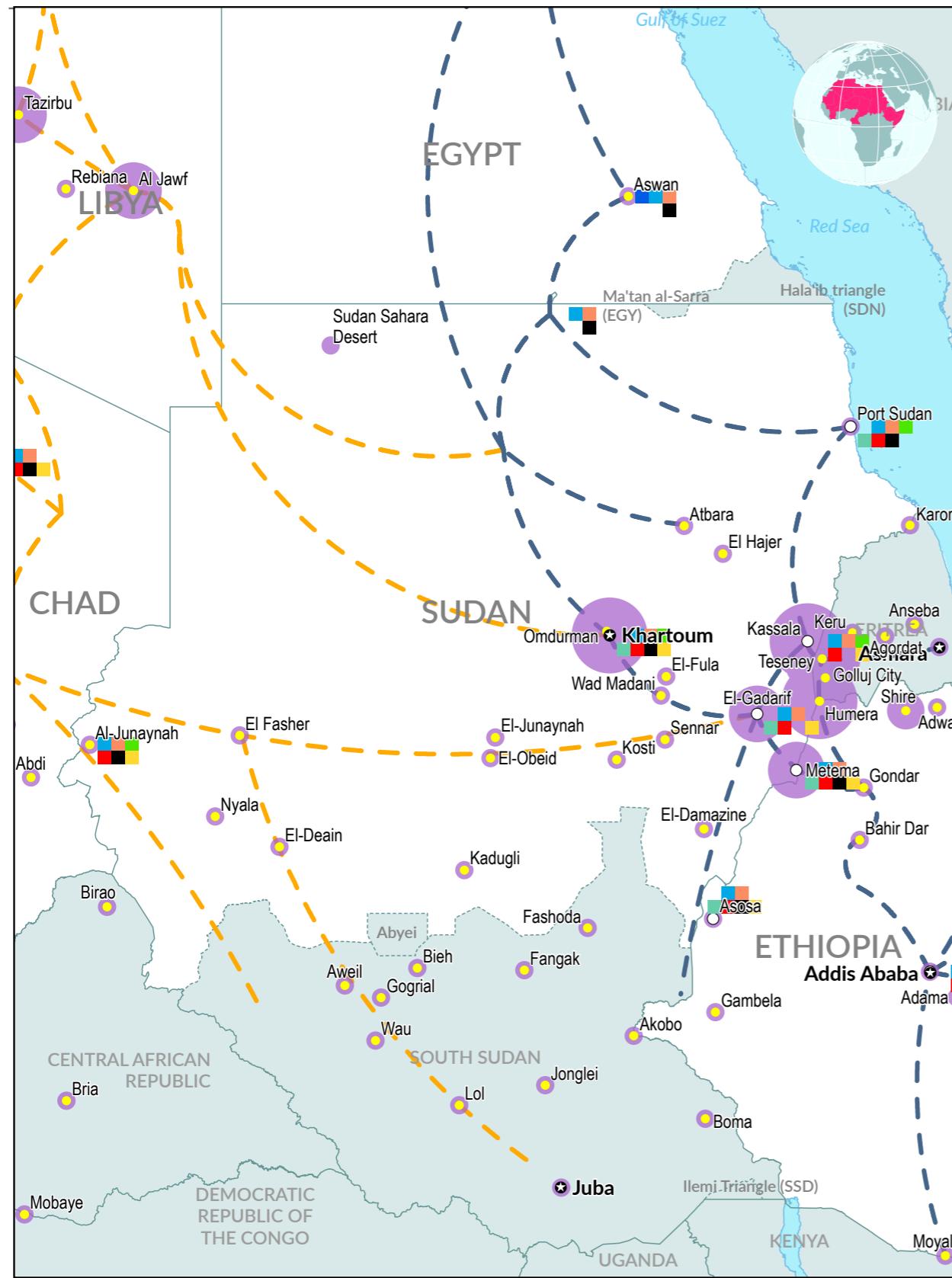
## Dhobley

### Hébergement

- Le partenaire gouvernemental du HCR, la Commission du Jubaland pour les réfugiés et les déplacés internes (JUCRI) (Isniino Salan Muktar ; [jucri.dobleyfieldofficer@gmail.com](mailto:jucri.dobleyfieldofficer@gmail.com); **+252 617168290**), supervise un poste de transit à Dhobley. Cet établissement sert de centre d'accueil et de transit, soutenant les réfugiés rapatriés du Kenya dans le cadre du Programme de rapatriement volontaire de l'OIM. Ayant une capacité d'accueil de 2 000 personnes, le centre offre des packs de retour comprenant l'hébergement temporaire, des repas, des articles non alimentaires (NFI), des documents d'information et des téléphones équipés de cartes SIM. Pour toute autre information ou aide, le centre peut également être contacté par l'intermédiaire du point focal du HCR, Noor Abdi Maalim ([noorab@unhcr.org](mailto:noorab@unhcr.org) ; **+252 616870400**).

RÉGION	IDENTIFICATION ET SENSIBILISATION	ACCÈS AUX PROCÉDURES D'ASILE	HÉBERGEMENT	SANTÉ & SMPSS	PROTECTION DE L'ENFANCE	SERVICES AUX SURVIVANTS DE VBG	SERVICES AUX VICTIMES DE LA TRAITE	ASSISTANCE JURIDIQUE
<b>Somaliland</b>	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
<b>Puntland</b>	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui
<b>Mogadishu</b>	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non
<b>Baidoa</b>	Non	Non	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Non
<b>Kismayo</b>	Non	Non	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Non
<b>Dolow</b>	Non	Non	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Oui
<b>Dhobley</b>	Non	Non	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Non

**SUDAN**  
**Map of Missing Protection Services**  
as of December 2023



**SOUDAN**

L'éclatement du conflit au Soudan en avril 2023 a aggravé les conditions humanitaires dans un pays où les besoins humanitaires étaient déjà importants et a déclenché des déplacements massifs à l'intérieur et vers l'extérieur du pays. Il a été signalé qu'une personne sur dix au Soudan pourrait actuellement être déplacée de force, ce qui représente le taux de déplacement le plus élevé au monde. Au 15 janvier 2024, plus de 7,5 millions de personnes auront été déplacées par le conflit, dont quelque 6 millions à l'intérieur du pays, et 1,6 million de personnes auront fui en masse vers les pays voisins, dont 836 000 réfugiés et 287 000 rapatriés. Même avant le début des combats, le Soudan était un pays de départ et de transit et, dans une moindre mesure, également un pays de destination. Des flux de mouvements mixtes, composés principalement d'Éthiopiens et d'Érythréens, traversent le Soudan en direction de la Libye.

Les réfugiés soudanais se tournent de plus en plus vers l'Égypte, le Soudan du Sud et l'Éthiopie par des voies irrégulières facilitées par les passeurs. Depuis l'introduction de

procédures de visa restrictives par le consulat égyptien de Wadi Halfa, les Soudanais déplacés internes se retrouvent bloqués pendant de longues périodes dans des zones de rassemblement encombrées à Wadi Halfa. Cette situation a donc contribué à une augmentation notable de mouvements secondaires, obligeant de nombreuses personnes à demander l'aide de passeurs pour faciliter leur entrée en Égypte. Des signalements non vérifiés suggèrent l'existence d'un trafic d'organes aux frontières entre l'Égypte et la Libye, accompagné de déplacements forcés et de demandes de rançon élevées.

L'infrastructure de Khartoum, suite au déclenchement du conflit, a été sévèrement touchée, ce qui a affecté la continuité des services de protection fournis par le HCR, ses partenaires et les institutions gouvernementales. Même si le Croissant-Rouge soudanais reste opérationnel à Khartoum, la majorité des prestataires de services ont suspendu leurs activités. D'autres services ont été également fournis par le HCR et ses partenaires aux personnes déplacées de force à Wad Madani, Wadi Halfa et Port-Soudan. À Wad Madani, les services de protection ont été actifs de mai 2023 au 18 décembre 2023. Cependant, l'extension du conflit à cette région a depuis

lors mis fin à ces services. En outre, à Kassala et à Gadaref, le HCR a étendu ses services existants pour inclure les déplacés internes.

## État de Khartoum

### Identification et sensibilisation

- Les personnes ayant besoin de l'aide du HCR peuvent appeler les lignes de service du HCR ou le centre d'appel conjoint HCR/PAM au 1460. Les lignes de service du HCR restent ouvertes dans diverses parties du pays, en fonction de la capacité du réseau. Les réfugiés à Khartoum peuvent également contacter le HCR en appelant l'assistance téléphonique au **+249900934474**, qui est opérationnelle de 8h 30 à 19h 00.
- La Société soudanaise du Croissant-Rouge (SRCS) a mis en place deux lignes d'assistance téléphonique (**+249114521874**, **+249912881874**) que les personnes ayant besoin d'aide peuvent contacter.
- Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) (Lucia Benuzzi ; [KHA\\_tracing\\_services@icrc.org](mailto:KHA_tracing_services@icrc.org)) collabore de près avec le SRCS pour prévenir la séparation des familles et faciliter le rétablissement et le maintien des contacts entre les membres des familles, y compris pour les réfugiés et les migrants qui ont été séparés de leur famille ou qui ont perdu le contact avec celle-ci. Ces interventions comprennent la recherche de personnes disparues, l'échange de nouvelles familiales et la recherche de membres de la famille disparus. Le CICR et le SRCS participent également à l'identification, à l'enregistrement et au suivi des enfants non accompagnés et vulnérables et des autres personnes qui ont été séparées de leur famille, dans le but ultime d'organiser la réunification familiale et de clarifier le sort des membres disparus et le lieu où ils se trouvent.

## État de Kassala

### Identification et sensibilisation

- Les personnes ayant besoin de l'aide du HCR peuvent appeler les lignes de service du HCR ou le centre d'appel conjoint HCR/PAM au 1460. Les lignes de service du HCR restent ouvertes dans diverses parties du pays, en fonction de la capacité du réseau. Les lignes de service du HCR à Kassala peuvent être contactées au **+249912363436** du dimanche au jeudi de 8h 30 à 16h 00 et du vendredi au samedi 11h 00 à 15h 00. En outre, les personnes se trouvant à Girba peuvent contacter les lignes de service du HCR au **+249912155648** du dimanche au jeudi de 8h 30 à 16h 00 et du vendredi au samedi de 11h 00 à 15h 00.
- Le HCR et ses partenaires offrent des services aux nouveaux arrivants d'Erythrée dans les camps de Wad Sharifey et de Shagarab. Toutes les personnes déplacées de force précédemment enregistrées bénéficient également d'assistance et de protection dans les sept camps (Wad Sharifey, Shagarab (1, 2 et 3), Girba, Kilo-26 et Abuda).
- Le HCR dispose d'un bureau d'assistance à la protection dans le centre d'accueil du camp de Shagarab. Les personnes déplacées de force peuvent également s'adresser au bureau d'assistance à la protection tous les lundis et mercredis de 10h 00 à 15h 00 pour obtenir des conseils, des réponses aux questions et/ou des services de protection, en plus du numéro d'assistance téléphonique indiqué ci-dessous.
- Le HCR mène des activités de sensibilisation et d'engagement communautaire sur les dangers des mouvements secondaires irréguliers, dans toutes les langues parlées couramment dans les camps. Le HCR dispose d'un réseau de bénévoles communautaires et s'engage avec les structures de direction des réfugiés qui s'occupent du suivi de la protection et de l'orientation des personnes ayant besoin d'une protection internationale. En outre, les bénévoles communautaires et les enseignants du HCR et de ses partenaires tentent d'identifier les enfants en mouvement accompagnés ou non accompagnés et de les orienter vers les services nécessaires.
- Les réfugiés secondaires déplacés et les demandeurs d'asile qui ont fui Khartoum et d'autres régions touchées par le conflit pour se rendre dans l'État de Kassala peuvent s'adresser au bureau du Commissaire pour les réfugiés (CoR) dans les camps de Wad Sharifey ou de Shagarab pour obtenir de l'aide.
- L'OIM gère un Centre de ressources pour les migrants (MRC) à Kassala. Le MRC :

- Offre des services de protection et d'assistance aux migrants vulnérables dans l'État de Kassala ;
- Sensibilise aux risques des mouvements irréguliers ; et
- Soutient les agences gouvernementales locales, les organisations de la société civile ainsi que les dirigeants de communautés et les associations de migrants dans leurs efforts de protection des migrants vulnérables dans l'État.

### Protection de l'enfance

- Le HCR soutient des dispositifs de prise en charge alternatif pour les enfants non accompagnés et séparés à Kassala, qui facilite leur accès aux services de base et les place dans un environnement qui atténue le risque de traite des personnes.
- Le Plan international offre des services de prise en charge qui comprennent un soutien psychosocial pour tous les enfants, des dispositions de prise en charge temporaire pour les enfants non accompagnés, y compris le placement dans des familles d'accueil et des familles élargies et des dispositions de vie autonome, la recherche et la réunification des familles et l'orientation vers des services spécialisés. Il renforce également les réseaux communautaires de protection de l'enfance et organise des séances de sensibilisation aux droits de l'enfant.

### Services de soutien aux victimes de traite

- Le HCR gère deux refuges séparés par genre. Ils accueillent les victimes de traite, y compris celles qui doivent comparaître en tant que témoin et faire des dépositions devant un tribunal, celles qui sont exposées à un risque de préjudice grave et celles qui ont des besoins médicaux particuliers ne pouvant être suivis depuis l'intérieur des camps.
- Le HCR reconnaît que de nombreuses personnes sont de plus en plus exposées au risque d'exploitation par des passeurs et des trafiquants en raison du conflit au Soudan, ceux-ci pouvant exiger de fortes

sommes d'argent et transporter des personnes par des routes dangereuses tout en limitant leur liberté. Le HCR et son partenaire juridique Mutawinat Benevolent Company for Legal Aid peuvent donner des conseils aux personnes qui envisagent de faire appel à un passeur ou à toute personne exposée au risque de traite et ayant besoin d'une aide urgente. Mutawinat est joignable au numéro d'assistance téléphonique : **+249917057222** et le HCR à Kassala peut être contacté au numéro **+249912363436** du dimanche au jeudi de 8h 30 à 16h 00 et du vendredi au samedi de 11h 00 à 15h 00.

nouveaux arrivants et les personnes touchées par la contrebande et la traite et les orientent vers le personnel de protection du HCR pour recevoir de l'aide et être orientées vers les prestataires de services compétents :

- » Le HCR effectue des évaluations et des entretiens de réunification familiale pour les réfugiés résidant dans les camps de réfugiés.
- » Le HCR oriente vers l'OIM les victimes de traite identifiées et qui ne souhaitent pas demander l'asile pour recevoir un soutien.
- » Le HCR assure l'enregistrement et le transport vers les camps d'Um Rakuba, Tunayabah, Babikri et Um Gargour des Éthiopiens qui souhaitent demander l'asile

## État de Gedaref

L'OIM, Sodaour, Mutawinat et le HCR sont les acteurs humanitaires qui offrent des services de protection et d'assistance aux personnes en mouvement interceptées par les autorités d'immigration et la police pour la contrebande ou la traite des personnes en vue d'un mouvement secondaire vers le Soudan et de Gedaref vers d'autres régions du pays.

### Identification et sensibilisation

- Les personnes ayant besoin de l'aide du HCR peuvent appeler les lignes de service du HCR ou le centre d'appel commun du HCR/PAM au **1460**. Les lignes de service du HCR restent ouvertes dans diverses parties du pays, en fonction de la capacité du réseau.
- La ligne de service du HCR à Gedaref (**0123154969** active entre 8h et 16h) s'engage dans la sensibilisation aux dangers des mouvements secondaires irréguliers.
- Le MRC de l'OIM (assistance téléphonique : **+249 922 406 691**; [gedarefmrrc@iom.int](mailto:gedarefmrrc@iom.int)) dispose d'une équipe de proximité qui se rend dans les communautés de migrants, fournit des aliments secs et des articles d'hygiène ainsi qu'un soutien aux migrants particulièrement vulnérables, et oriente les personnes vers le MRC. L'équipe offre une assistance humanitaire aux migrants en détention administrative et sous la garde des bureaux locaux de l'immigration et des passeports, sur demande.
- Les bénévoles de proximité du HCR et de ses partenaires identifient les

### Soins de santé, Santé mentale et soutien psychosocial (SMPS)

- Le MRC de l'OIM (**+249 922 406 691**; [gedarefmrrc@iom.int](mailto:gedarefmrrc@iom.int)) soutient les personnes ayant des besoins médicaux spécialisés, y compris des besoins de soutien en matière de santé mentale, par l'intermédiaire de ses partenaires locaux et des cliniques mobiles des partenaires.

### Services de soutien aux victimes de traite

- Le HCR reconnaît que de nombreuses personnes sont de plus en plus exposées au risque d'exploitation par des passeurs et des trafiquants en raison du conflit au Soudan, ceux-ci pouvant exiger de fortes sommes d'argent et transporter des personnes par des routes dangereuses tout en limitant leur liberté. Le HCR et son partenaire juridique Mutawinat Benevolent Company for Legal Aid (**0913005535**) peuvent offrir des conseils à ceux qui envisagent d'engager un passeur ou à toute personne exposée au risque de traite et ayant besoin d'un soutien urgent. Mutawinat offre également une assistance psychosociale aux victimes de traite détenues et confrontées à des procédures judiciaires devant un tribunal.

- L'OIM aide les victimes de traite identifiées qui sont en détention en leur offrant de la nourriture pour trois jours, fournit un soutien psychosocial aux victimes de traite et soutient deux centres de santé qui leur offrent des soins médicaux à ces victimes.
- Sodaur, partenaire de Save the Children, dispose d'un centre d'hébergement pour les victimes de traite.

## État de la mer Rouge (Port-Soudan)

### Identification et sensibilisation

- Le HCR (quartier de « Transit » ; **+249912726413**) a une présence très limitée à Port-Soudan. Le COR, le partenaire gouvernemental du HCR, dispose d'un bureau opérationnel à Port-Soudan. Le bureau du COR à Port Soudan doit être la première destination à l'arrivée.

### Assistance juridique

Mutawinat, le partenaire juridique du HCR, est également disponible dans l'Est du Soudan (Port-Soudan **+249918023439**; Sawakin **+249966672681**) pour offrir une assistance juridique. Mutawinat fournit les services suivants au HCR : le suivi de la détention, le conseil juridique, la représentation devant les tribunaux, la sensibilisation aux droits des réfugiés, le développement des compétences juridiques des autorités soudanaises et des réfugiés.

les points de rassemblement des personnes en mouvement afin de comprendre les besoins sur le terrain.

- Le HCR mène également des exercices de profilage pour les réfugiés et les ressortissants de pays tiers, afin de connaître leurs intentions de mouvement, qu'ils veuillent rester à Wadi Halfa, se réinstaller dans un camp ou poursuivre leur route vers l'Égypte.
- Le HCR organise également un guichet de protection régulier au bureau de la Société soudanaise du Croissant-Rouge (SRCS), parallèlement à l'établissement de profils pour les réfugiés et les ressortissants de pays tiers. D'autres bureaux d'aide à la protection seront également mis en place dans trois endroits accessibles aux personnes déplacées internes.

### Soins de santé, Santé mentale et soutien psychosocial (SMPS)

- Le centre de santé de Wadi Halfa, géré par le ministère de la Santé (MoH), est ouvert pour accorder des services médicaux.
- Il existe deux cliniques médicales, l'une gérée par l'OIM et l'autre par Medglobal.

### Protection de l'enfance

- Nada Al Azhar (**+249912107896**) offre une gamme de services aux enfants, y compris la prise en charge concernant la protection de l'enfance et le soutien psychosocial.

## État du Nord (Wadi Halfa)

### Identification et sensibilisation

- Le HCR effectue régulièrement des contrôles de la protection en ciblant

## Services de soutien aux survivants de violence basée sur le genre (VBG)

- Nada Al Azhar (+249912107896) offre une gamme de services aux survivants de la violence fondée sur le genre, y compris la prise en charge des cas de violence fondée sur le genre et le soutien psychosocial.

## Assistance juridique

- Mutawinat est présente dans la ville d'Al Dabba, dans l'État du Nord, et dispose d'une assistance téléphonique au service de Wadi Halfa (numéro de téléphone: +249911844223).

RÉGION	IDENTIFICATION ET SENSIBILISATION	ACCÈS AUX PROCÉDURES D'ASILE	HÉBERGEMENT	SANTÉ & SMPs	PROTECTION DE L'ENFANCE	SERVICES AUX SURVIVANTS DE VBG	SERVICES AUX VICTIMES DE LA TRAITE	ASSISTANCE JURIDIQUE
Khartoum	Oui	Non	Non	Non	No	Non	No	Non
Kassala	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	Oui	Non
Gaderef	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non
Port Sudan	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Oui
Wadi Halfa	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Non	Oui

# CARTOGRAPHIE DES SERVICES DE PROTECTION

## APPROCHE BASEE SUR LES ROUTES POUR LES SERVICES DE PROTECTION LE LONG DES ROUTES DE MOUVEMENTS MIXTES

Avril 2024

Le HCR, Haut-Commissariat des Nations unies pour les Réfugiés, est une organisation internationale qui se consacre à sauver des vies, à protéger les droits et à construire un avenir meilleur pour les personnes forcées de fuir leur foyer en raison de conflits et de persécutions.

Nous menons une action internationale pour protéger les réfugiés, les communautés déplacées de force et les apatrides. Nous fournissons une assistance vitale, aidons à protéger les droits humains fondamentaux et développons des solutions qui garantissent que les personnes ont un endroit sûr appelé foyer/chez-soi où ils peuvent construire un avenir meilleur.

Nous travaillons également à garantir qu'une nationalité est octroyée aux apatrides. Nous travaillons dans plus de 130 pays, en utilisant notre expertise pour protéger et assister des millions de personnes.



**Pour plus d'informations et demandes de renseignements, veuillez contacter:**

**UNHCR**  
HCR Division des relations extérieures

Service des relations avec les donateurs et de la mobilisation des ressources

[hqfr00@unhcr.org](mailto:hqfr00@unhcr.org)  
[HQGARS@unhcr.org](mailto:HQGARS@unhcr.org)